

SOURCES CHRETIENNES

N° 56 34

ATHANASE D'ALEXANDRIE

DE DEUX APOLOGIES

A L'EMPEREUR CONSTANCE  
POUR SA FUITE

INTRODUCTION, TEXTE CRITIQUE,  
TRADUCTION ET NOTES

PAR

Jan M. SZYMUSIA

Édition revue et corrigée

Copyright publié avec le soutien  
du Centre National des Lettres

LES ÉDITIONS DU CERF, 25, rue de Lodi - Montrouge, PARIS 7  
1997

SOURCES CHRÉTIENNES

N° 56 bis

ATHANASE D'ALEXANDRIE

NOTE SUR LA DEUXIÈME ÉDITION

DEUX APOLOGIES

A L'EMPEREUR CONSTANCE  
POUR SA FUITE

INTRODUCTION, TEXTE CRITIQUE,  
TRADUCTION ET NOTES

PAR

**Jan M. SZYMUSIAK**

*Édition revue et corrigée*

*Ouvrage publié avec le concours  
du Centre National des Lettres*

LES ÉDITIONS DU CERF, 29, Bd de Latour-Maubourg, PARIS 7<sup>e</sup>  
1987



BR

60

.56

v.56 bis

ATHANASE D'ALEXANDRIE

La publication de cet ouvrage a été préparée avec le concours  
de l'Institut des « Sources Chrétiennes »  
(U.A. 993 du Centre National de la Recherche Scientifique)

INTRODUCTION, TEXTE CHRÉTIEN  
TRADUCTION ET NOTES

PAR

JAN M. SZYMUS

Édition revue et corrigée

1<sup>re</sup> édition, 1956

© Les Éditions du Cerf, 1987.

ISBN : 2-204-02695-6

ISSN : 0750-1978

NOTICE

CHRONOLOGIQUE

### NOTE SUR LA DEUXIÈME ÉDITION

Cette nouvelle édition des *Apologies* d'Athanase a été remaniée par l'auteur de la première édition (SC 56). Le texte grec n'a subi que peu de modifications. La traduction a été entièrement révisée. L'Introduction et l'annotation ont été également revues et en partie réécrites.

## JALONS CHRONOLOGIQUES

### Sous Constantin (306-337)

- 325 — au concile de Nicée
- 328 — élection au siège d'Alexandrie
- 335 — synode de Tyr, 1<sup>er</sup> exil (Trèves)

### Sous Constance (337-361, seul empereur à partir de 350)

- 337 — retour d'exil (23 novembre)
- 339-346 — 2<sup>e</sup> exil (Rome)
- 346-356 — dix ans de paix relative
  - rédaction de l'*Apologie contre les ariens*
- 356-361 — 3<sup>e</sup> exil (au désert parmi les moines)
  - composition des *Discours contre les ariens*
  - Histoire des ariens aux moines*
  - les deux *APOLOGIES*
  - la *Vie d'Antoine* († 356)
  - les *Lettres à Sérapion de Thmuïs*

### Sous Julien (361-363)

- 362 — synode des confesseurs
  - le *Tome aux Antiochiens*
- 362-363 — nouvel exil au désert, terminé à l'avènement de Jovien

### Sous Valens, empereur d'Orient (364-378)

- 365-366 — dernier exil au désert
- 366-373 — dernières années à Alexandrie

## INTRODUCTION

I Dix-sept ans d'exils pour vingt-cinq ans de paix relative, c'est à peu près ce qu'a pu connaître Athanase au cours de son épiscopat à Alexandrie. Une dizaine d'années seulement, de 346 à 356, ne furent pas interrompues par un exil ou par une fuite forcée.

Les deux *Apologies* que nous éditons s'inscrivent dans un contexte de luttes et d'incompréhensions particulièrement marquées au cours des cinq années qui précédèrent la mort de l'empereur Constance (356-361). Il nous faut rappeler la trame des événements antérieurs pour apprécier la portée de ces deux écrits, mineurs certes dans l'œuvre d'Athanase, mais qui sont les seuls témoins pour certains faits et certaines mentalités d'une époque-charnière dans l'histoire du monde chrétien, entre la reconnaissance du christianisme comme religion licite par Constantin et l'avènement du christianisme comme religion d'État sous Théodose.

Nos *Apologies* posent le problème des relations entre la hiérarchie ecclésiastique et le pouvoir civil. La question ne peut être esquivée, mais nous ne lui accorderons ni l'ampleur théorique ni la valeur exemplaire qu'ont voulu lui donner, non sans succès, la philologie et l'histoire allemandes depuis près d'un siècle, fascinées par le « tournant constantinien<sup>1</sup> ».

Voyons donc d'abord la préhistoire de ces *Apologies* : elles s'inscrivent dans la trame d'une destinée, elles sont l'expres-

1. C'est le titre du recueil de G. Ruhbach. Voir Bibliographie.

sion d'une personnalité et, par instants, le reflet d'une doctrine. Nous n'insisterons pas sur ce dernier aspect, mais il ne faut jamais perdre de vue le fait qu'Athanase ne mène pas un combat personnel. Eût-il eu à le faire qu'il se serait retiré dans le combat spirituel du désert, tel qu'il l'a célébré dans la biographie d'Antoine. Confronté aux adversaires de la doctrine définie à Nicée, il n'a cessé de penser que ses exils étaient la rançon de sa fidélité. Qu'il administre son Église, qu'il se voie relégué à Trèves, banni à Rome, sollicité à Constantinople ou réfugié au désert, il entend être le défenseur des droits du Christ à son titre de Fils de Dieu par nature. Le but de son combat est la sauvegarde de la dignité d'un peuple de Dieu<sup>1</sup> indépendant de toute implication profane. Utopie peut-être, mais l'utopie n'est-elle pas aux sources de toute volonté d'évolution d'une société ?

1. L'étude de L. BOUYER sur ce thème garde son actualité : *L'Incarnation et l'Église-Corps du Christ dans la théologie de saint Athanase*, Paris 1943. L'ensemble du problème christologique chez Athanase a été repris par C. KANNENGISSER dans l'Introduction à son édition du *Sur l'incarnation du Verbe* (SC 199), Paris 1973, sans toutefois que l'on puisse ignorer A. GRILLMEIER, « Die theologische und sprachliche Vorbereitung der christologischen Formel von Chalkedon », dans *Das Konzil von Chalkedon*, t. 1, Würzburg 1951, p. 68-102. Ce n'est d'ailleurs pas le seul élément original de la théologie d'Athanase, les Cappadociens aimeront faire référence à son enseignement : il a été le premier à offrir une esquisse de la théologie du Saint-Esprit et l'on peut regretter qu'elle n'ait encore fait l'objet que d'études partielles, à l'occasion de l'édition des *Lettres à Sérapion* (J. Lebon, SC 15, Paris 1947). La thèse de J. WOLIŃSKI, *Mission et procession du Saint-Esprit chez saint Athanase*, thèse dactylographiée de l'Institut Catholique de Paris, 1968, ne semble pas avoir été éditée.

## I. ÉLECTION À L'ÉPISCOPAT ET PREMIÈRES TRIBULATIONS

2 Avant même d'être évêque, Athanase avait eu à lutter et s'était vu discuté : son élection, à la mort d'Alexandre, le 18 avril 328<sup>1</sup>, ne s'est peut-être pas effectuée dans un enthousiasme aussi général que veut bien le dire le panégyrique de Grégoire de Nazianze<sup>2</sup>. Pourtant le panégyriste semble se faire l'écho d'une lettre synodale des évêques « d'Égypte, de la Thébaïde, de la Libye et de la Pentapole ». Ils affirment avoir été les électeurs, selon le nouvel usage introduit par Alexandre après le concile de Nicée, mais « toute la foule, tout le peuple de l'Église catholique accouru appelait comme d'un seul cœur et d'une seule voix, criait et réclamait Athanase comme évêque pour l'Église. Ils le demandaient ensemble au Christ et nous adjuraient bien des jours et des nuits de le faire : eux-mêmes ne quitteraient pas l'église et nous, ils ne nous laisseraient pas partir. Nous en sommes témoins ainsi que la ville entière et la province : aucune accusation n'a été lancée contre lui, comme d'aucuns l'ont écrit ; au contraire, on n'en disait que du bien, le qualifiant de zélé, prudent, parfaitement chrétien, d'ascète parmi les ascètes, d'évêque digne de ce

1. Notre chronologie est évidemment tributaire de E. Schwartz (SCHWARTZ, IV). Nous nous en écartons parfois, pour les raisons que nous dirons. Par ailleurs la matérialité des faits, magistralement restituée par Schwartz et aveuglément suivie par des historiens postérieurs, ne recouvre pas nécessairement les implications qu'il y met.

2. GRÉGOIRE DE NAZIANZE, *Disc.*, 21, 7-8 (PG 35, 1089 B = SC 270, p. 125) : « Le Verbe trouve en lui son allié et l'Esprit vient l'inspirer : il ne respirera plus que pour lui. Voilà comment et pour quelles raisons il est élevé au trône de saint Marc par les suffrages du peuple unanime... sans recours au crime ni aux abus de pouvoir, d'une manière apostolique et spirituelle » (Trad. Mossay).



nom<sup>1</sup> ». Ils rejettent la légende selon laquelle Athanase aurait été consacré à la sauvette par un petit groupe de partisans<sup>2</sup> : « C'est nous, quasiment au complet, qui lui avons imposé les mains sous les yeux et les acclamations du peuple tout entier. Nous en sommes témoins, nous encore, et plus dignes de foi que les absents et les menteurs, nous qui lui avons imposé les mains<sup>3</sup>. »

3 Cette élection d'un jeune évêque, qui n'avait peut-être pas encore atteint l'âge canonique de trente ans, pouvait res-

1. *Ap. c. ar.*, 6 (Opitz, p. 92 = *PG* 25, 260 A). A noter que cette lettre, adressée au synode de Jérusalem en 338, date de dix ans après les événements. La contestation de l'élection n'est apparue hors d'Égypte qu'après le synode de Tyr (335). Voir *infra*, § 12-14.

2. *Ap. c. ar.*, 6 (Opitz, p. 92 = *PG* 25, 257 D) : « C'est ce que (les ennemis d'Athanase) ont écrit aux empereurs eux-mêmes, eux qui ne reculent devant aucun mensonge. »

3. *Ap. c. ar.*, 6. A noter que déjà Alexandre, le prédécesseur d'Athanase accusait Eusèbe de vouloir régenter l'Église depuis Nicomédie (SOCRATE, I, 6). Le texte de la lettre poursuit : « Et pourtant un Eusèbe conteste la nomination d'Athanase, lui qui n'est peut-être même pas tout à fait pourvu d'une nomination, si jamais il en a eu une, puisqu'il l'a annulée lui-même. C'est à Beyrouth qu'il a commencé ; il a laissé Beyrouth pour Nicomédie. Abandonnant Beyrouth en dépit de la loi, c'est encore en dépit de la loi qu'il a investi Nicomédie. Il a abandonné par manque de cœur son siège originel, occupant par manque d'esprit un siège étranger ; dédaignant l'amour du premier par l'envie qu'il avait du second, il n'a même pas gardé ce dernier qu'il avait eu par convoitise. Le voici en effet qui abandonne celui-là aussi et en occupe encore un autre (Constantinople), jetant partout son dévolu sur des villes étrangères, évaluant la piété à l'opulence et à l'importance des villes ; quant à l'économie divine selon laquelle un autre a été établi (évêque), il n'en a cure, ignorant que 'là où deux ou trois sont assemblés au nom du Seigneur, le Seigneur est au milieu d'eux' (cf. *Matth* 18, 20), sans réfléchir à la parole de l'Apôtre : 'Je ne me glorifierai pas des travaux des autres' (*II Cor.* 10, 15), ne prenant pas en considération son commandement : 'Tu es lié à une femme ? ne cherche pas la séparation' (*I Cor.* 7, 27)... »

Si Eusèbe a ses entrées à la cour et réussit à suivre l'administration impériale d'une capitale à l'autre, c'est que par l'épouse de Licinius, la demi-sœur de Constantin, il a quelque lien avec la famille de l'empereur (cf. AMMIEN, XXII, 9, 4 = Seyfarth, *BSGR*, t. 1, p. 271).

sembler, dit E. Schwartz<sup>1</sup>, à une victoire de parti. Il y avait en effet, à la mort d'Alexandre, plusieurs factions hostiles au pouvoir central. Et d'abord celle des mélitien<sup>2</sup>, les « purs », partisans de l'évêque Mélitios de Lycopolis, qui, après la persécution de Dioclétien, reprochait à Pierre d'Alexandrie son indulgence à l'égard des « apostats ». Ils ne voulaient avoir rien de commun avec le successeur de Pierre, l'évêque Alexandre, qui réussit tout de même à leur faire admettre les décisions doctrinales du concile de Nicée. Après bien des résistances et bien des troubles, ils venaient de se rallier à l'Église centrale à la veille de la mort d'Alexandre, dans les derniers mois de 327, semble-t-il<sup>3</sup>. Or voici qu'ils suscitent un rival à Athanase, moins pour s'opposer à Athanase que pour placer un des leurs à la tête de l'Église en la personne d'un certain Théonas, dont l'homonymie avec le prédécesseur de Pierre effacerait le souvenir des « laxistes »<sup>4</sup>. Il ne survécut pas à sa consécration.

Le parti arien, télécommandé de la capitale par Eusèbe de Nicomédie, aurait avancé la candidature du prêtre Achilles, un ami d'Arius de la première heure<sup>5</sup>. Il semble cependant

1. SCHWARTZ, III, p. 192 (1911, p. 371, n. 1). *L'Index syr.* (SC 317, p. 229 et p. 289, n. 11) mentionne que les ennemis d'Athanase lui reprochent son jeune âge.

2. Voir l'étude d'Annik MARTIN, « Athanase et les mélitien (325-335) », *Chantilly*, p. 32-61. Nous adoptons l'orthographe Melitios et mélitien pour éviter la confusion entre ce groupe égyptien et les « mélécien » d'Antioche, partisans de l'évêque Méléce, à partir de 350.

3. La date est précisée dans *L'Index syr.* (SC 317, p. 227). S'il est probable qu'un synode local d'évêques fut « appelé une deuxième fois » par Constantin (EUSÈBE, *Vita Constantini*, III, 23 = *PG* 20, 1034 BC), peut-être à Nicée fin 327, pour entériner la rentrée en grâce des proscrits de 325 — sauf d'Arius, dont il n'est pas fait mention —, il est abusif de parler d'une « deuxième session du concile de Nicée », événement universel s'il en fut. Mais c'est à partir de cette « réconciliation » qu'il faut compter les cinq mois de vie qu'Athanase (*Ap. c. ar.*, 59) et THÉODORE (I, 26, 1 = *GCS* 44, p. 80) accordent à l'évêque Alexandre « après le synode ».

4. Voir ÉPIPHANE, *Haer.*, 68, 7 (*PG* 42, 193 = *GCS* 37, p. 147).

5. Le témoignage d'ÉPIPHANE sur ce point (*Haer.*, 69, 11) n'est pas très

que l'élection d'Athanase n'ait pas été alors remise en question, même si sa consécration n'intervint pas avant le décès de Théonas en juin. C'est le 8 juin qu'il fait part à l'empereur Constantin de son accession au siège patriarcal. Pourquoi ce retard de près de deux mois ? L'historien Sozomène affirme qu'il était absent d'Alexandrie au moment de son élection. Que faisait cet ambitieux à la « personnalité orgueilleuse et brutale », comme l'a péremptoirement qualifié naguère un historien<sup>1</sup> ? Nous savons qu'Alexandre le gardait près de lui depuis bien avant le concile de Nicée et l'avait nommément désigné pour lui succéder, mais, rapporte Sozomène, à la mort d'Alexandre « on dit qu'Athanase a tenté de s'enfuir<sup>2</sup> ». Les commentateurs modernes ont considéré cette affirmation comme une clause de style. Elle mérite pourtant un peu plus d'attention, comme l'a signalé Martin Tetz<sup>3</sup>.

4 A l'époque même de son *Apologie pour sa fuite*, Athanase écrit au moine Dracontius qu'il vient d'ordonner évêque d'Hermopolis, en Haute-Égypte, et qui, sur les conseils d'un ancien, a déserté son siège pour s'adonner à l'ascèse et à la contemplation au désert. Il lui brosse, il est vrai, un tableau

clair : il semble le confondre avec l'évêque Achillas, éphémère prédécesseur d'Alexandre, qui a conféré le sacerdoce à Arius.

1. PIGANIOL, p. 44 (48), ne pose pas de question à propos de l'absence d'Athanase au moment crucial de son élection. Que pouvait faire cet « ambitieux brutal » qui, « partout sur son passage... fera surgir la haine et la guerre », alors que dans la ville qu'il convoitait se réunissent les évêques pour donner un successeur à Alexandre ? Était-il « en mission à la cour », comme le dit A. Martin sur la foi d'Épiphanie, ou bien a-t-il « tenté de s'enfuir », comme le dit Sozomène ?

2. SOZOMÈNE, II, 17, 1 (PG 67, 976 = GCS 50, p. 71). Il cite le témoignage d'Apollinaire de Laodicée.

3. TETZ fait l'inventaire des « portraits » d'Athanase, tous assez négatifs, tels qu'ils apparaissent dans la patristique allemande. Il attire en particulier l'attention (p. 180s.) sur le manque de vue globale du personnage et signale notamment la *Lettre à Dracontius* (PG 25, 523-534), comme caractéristique de la mentalité d'Athanase.

des obligations imposées par la charge épiscopale, et c'est ce que retiennent d'habitude les commentateurs. Mais tout en insistant sur les devoirs de l'épiscopat, qu'il appelle tantôt une grâce, tantôt un service, il met l'accent sur l'argumentation que pourrait développer Dracontius pour se soustraire à cette charge. L'excuse essentielle serait celle de la fuite au désert pour convenance personnelle. Dans le fragment d'Apollinaire de Laodicée, dont Sozomène est le seul témoin<sup>1</sup>, il est bien dit qu'Athanase s'était réfugié au désert pour éviter les suffrages de ses pairs. C'est ce qui donne aux arguments qu'il développe pour Dracontius leur accent de vérité : « Si nous renonçons à l'épiscopat, nous perdons nos droits à la communion<sup>2</sup> ; 'malheur à moi si je n'annonce pas l'Évangile !' (I Cor. 9, 16) ; je prie pour que toi et moi soyons les imitateurs des saints. » Dès le début de la lettre d'ailleurs, il dit : « Avant ton ordination, tu vivais pour toi seul, après l'ordination tu as à vivre dans le souci de ceux pour qui tu as été ordonné » (2, 6).

L'argument que nous tirons de cette épître n'est pas convaincant à lui seul : la silhouette d'Athanase s'esquisse à la lumière des événements. Il est indéniable que nous sommes en présence d'une personnalité exceptionnelle, étonnamment douée pour l'action — les événements nous le montrent —, mais les contemporains l'ont ressenti comme puisant sa force dans une contemplation assidue : un connaisseur en la matière, Grégoire le Théologien, ne s'y est pas trompé. Il le présente « richement doué pour la contemplation et non moins brillant dans la vie pratique : il entrelace admirablement les deux en une véritable trame dorée que bien peu seraient capables de tisser, la vie pratique le menant à la contemplation et la contemplation marquant de son sceau la vie

1. SOZOMÈNE, II, 17 (voir *supra*, p. 14, n. 2).

2. C'est là un reflet d'une mentalité permanente dans la tradition chrétienne ancienne, dont se fait encore l'écho l'*Enfer* de DANTE (III, 59-60), s'il faut y voir une allusion à la défection du pape Célestin V fuyant vers son ermitage des Abruzzes.



pratique<sup>1</sup> ». Le « Theologos » en a fait son modèle de vie, comme on peut l'inférer du portrait esquissé dans l'éloge du philosophe chrétien : c'est à Alexandrie qu'il faut chercher celui « que la Trinité a rappelé à elle, celui qui avait vécu dans son intimité et couru les plus grands dangers pour elle. Il était doué de la vision la plus sainte du monde, grand prêtre parmi les prêtres, le maître de ta foi, meneur des combats pour l'orthodoxie, une voix puissante, une colonne pour la foi, une nouvelle lumière et un nouveau précurseur pour le Christ, si j'ose ainsi parler, qui, dans une vieillesse paisible, s'est endormi comblé des jours que Dieu lui avait impartis... Vous avez reconnu Athanase<sup>2</sup> ».

C'est contre cette « colonne de la foi » que s'acharnent les adversaires du Symbole de Nicée, du moins est-ce sous le signe de ce symbole qu'Athanase mène son action unificatrice de l'Église d'Égypte. Il n'use d'aucun ménagement à l'égard de ses opposants, affirmant très haut que les attaques dirigées contre sa personne minent les fondements de la foi en la divinité du Christ. Ambiguïté donc de son action lorsqu'il est aux prises avec le séparatisme mélitien autant qu'avec l'ambition des évêques « politiques » de l'entourage impérial. Mais il est bien étonnant que cet « orgueilleux » ait suscité une cohorte d'admirateurs et d'amis non seulement parmi les représentants les plus intègres de la foi de Nicée, mais aussi parmi les

figures les plus attachantes de ce IV<sup>e</sup> siècle chrétien. Nous le voyons intervenir avec chaleur auprès des autorités civiles ; surtout, il trouve en toute circonstance refuge et soutien auprès des moines qui peuplent les déserts de part et d'autre du Nil. Si ces derniers n'étaient qu'un « curieux ramassis ... de réfractaires sociaux ..., pour la très grande majorité de pauvres gens ignares ou des esclaves ou bien encore de mauvaises têtes<sup>1</sup> », il n'y aurait pas lieu de nous arrêter aux sentiments qu'ils nourrissaient pour Athanase, et l'amitié sans faille qu'ils lui portèrent serait à bon droit suspecte. Mais il faut les avoir fréquentés pour reconnaître que ce sont, pour une bonne part, des gens épris d'idéal qui veulent rompre avec une société corrompue et des manières de vivre indignes de créatures appelées à incarner l'image de Dieu. Ceux-là sont les amis d'Athanase et ils rendent témoignage en sa faveur<sup>2</sup>.

5 Le nouvel évêque d'Alexandrie s'aperçut très vite que les méliens n'avaient pas désarmé. C'est d'eux que viendra la fameuse accusation que l'on brandira à tous les synodes : l'histoire du calice d'Ischyras<sup>3</sup>. Ce prêtre, autrefois emprisonné pour outrage à une statue de l'empereur — ce qui n'est pas nécessairement un signe de tare morale, mais le mettait en conflit avec le pouvoir —, avait été ordonné par l'évêque usurpateur Kollouthos, et cela bien avant le concile de Nicée.

1. GRÉGOIRE DE NAZIANZE, *Disc.*, 21, 6 (PG 35, 1088 B = SC 270, p. 120). L'admiration de Grégoire pour son héros et modèle lui fait dire qu'il aimerait écrire une biographie d'Athanase « comme lui-même rédigea la biographie d'Antoine le saint, code de la vie des moines en forme de récit » (21, 5 = PG 1088 A). Ce que Grégoire n'a pas réalisé, il n'est pas étonnant qu'on l'ait attribué à son jeune cousin et héritier spirituel, Amphiloque d'Iconium. Cf. A. VÖÖBUS, « Entdeckung einer unbekanntenen Biographie des Athanasius von Alexandrien. Eine angeblich von Amphilocheus von Ikonium verfasste Vita », *Byz Z* 71, 1978, p. 36-40.

2. GRÉGOIRE DE NAZIANZE, *Disc.*, 25, 11 (PG 35, 1213 A = SC 284, p. 180, 182). GRÉGOIRE emprunte des traits au portrait d'Athanase pour présenter la fuite de l'évêque Cyprien lors de la persécution de Dèce (*Disc.*, 24, 14-16 = SC 284, p. 70-76).

1. PIGANIOL, p. 376. La nouvelle édition (p. 415) a effacé le « curieux ramassis ». Il est vrai qu'il y eut des aberrations dans l'ascèse du désert. Voir l'ouvrage attrayant et bien documenté de J. LACARRIÈRE, *Les hommes livres de Dieu*, Paris 1961, 1983<sup>2</sup>.

2. Cf. *infra*, § 29-33. Si par ailleurs Athanase a tenu à composer une vie d'Antoine, c'est qu'il se sentait une parenté d'âme avec lui, même s'il n'a pas été son disciple direct au désert.

3. *Ap. c. ar.*, 63 (PG 25, 364 AB = Opitz, p. 142-143). Annik Martin a bien montré que les méliens étaient tout aussi acharnés que les « ariens » à entraver l'action d'Athanase. Mais ces derniers étaient dotés de plus de moyens de pression du fait de leurs positions dans la capitale de l'empire, aussi les méliens se prêtent à leurs menées et « se laissent enfermer dans le guépier eusébien » (MARTIN, p. 32).

L'évêque avait été déposé par un synode égyptien en 324 ou 323, et Ischyras déchu du sacerdoce qu'il avait reçu indûment<sup>1</sup>. Ce dernier avait dû profiter de la réconciliation des méliens en 327 pour réintégrer les rangs du clergé. Or voici qu'Athanase est accusé d'avoir fait briser son calice pendant qu'il célébrait les saints mystères.

6 Tout partisan qu'il était de la paix intérieure de son empire, Constantin ne se fût point ému d'une telle querelle au point d'appeler l'accusé à comparaître devant lui, surtout que la prétendue victime était mal notée. Mais le jeune évêque, conscient de l'appui que donnerait à l'orthodoxie une protection à la cour, avait eu la maladresse de soudoyer un maître des offices qu'il connaissait<sup>2</sup>. Il n'était pas au courant de la récente disgrâce de ce dernier et se trouva invité à comparaître devant l'empereur. Son absence d'Alexandrie dura six mois, mais il rentra au printemps 332 muni d'une lettre où Constantin prend vivement à partie les « esprits brouillons<sup>3</sup> ».

Il est facile de reprocher à l'évêque d'Alexandrie son manque de mansuétude, de lui faire grief d'une fermeté quelque peu brutale<sup>4</sup>, mais c'est oublier le contexte des affrontements impitoyables où il fut impliqué et où ses adversaires voulaient tout simplement sa mort. Les évêques de

1. *Ap. c. ar.*, 74-75 (PG 25, 381 B-384 = Opitz, p. 153-154). Cf. SCHWARTZ, III, p. 160, n. 1 (1905, p. 292).

2. Athanase (*Ap. c. ar.*, 60, 4 = PG 25, 360 A = Opitz, p. 141) parle seulement d'« un certain Philoumenos ». Mais ce Philoumenos a été identifié par F. MARTROYE, « Sur un certain Filoumenos de l'époque de Constantin cité par Optat », *BSAF*, 1914, p. 217. Athanase peut avoir sympathisé avec lui lors du concile de Nicée, où Philoumenos était présent en qualité de scrutateur.

3. *Ap. c. ar.*, 61 (PG 25, 360 B-361 = Opitz, p. 141).

4. Comme en témoignent les papyrus analysés par H. I. BELL, *Jews and Christians in Egypt. The Jewish Troubles in Alexandria and the Athanasian Controversy illustrated by Texts from Greek Papyri in the British Museum*, Londres 1924, largement exploités depuis comme s'ils rendaient caducs les témoignages positifs antérieurs.

l'entourage de Constantin, Eusèbe de Nicomédie en tête, n'avaient qu'un but : ne pas laisser Alexandrie éclipser la capitale, que ce soit Nicomédie ou, plus tard, Constantinople. A la génération suivante, ce sera Alexandrie qui voudra garder son prestige face à une capitale en plein renouveau grâce à l'action unificatrice de Grégoire de Nazianze. Pour le moment, entretenir l'agitation en Égypte, fomenter des troubles dans le clergé servait les desseins des ambitieux de la capitale. La pureté doctrinale était bien leur dernier souci face à ce « petit homme<sup>1</sup> », qui prétendait défendre la primauté de l'Évangile sur les questions de préséance et de prestige. Mais Alexandrie était un bastion prestigieux qu'il fallait garder pour assurer le triomphe de la vérité.

Peu après l'incident d'Ischyras, l'empereur se voit saisi d'une nouvelle accusation, plus sérieuse que la première : Athanase aurait assassiné l'évêque mélien Arsenios d'Hypsèle et, circonstance aggravante, le bras de la victime aurait été prélevé en vue de pratiques de sorcellerie. L'enquête officielle démontra la fausseté de l'accusation : Arsenios fut retrouvé vivant, caché au fond d'un monastère<sup>2</sup>. Constantin

1. L'empereur Julien est loin d'entretenir de bonnes relations avec lui, comme l'affirme PIGANIOL<sup>2</sup>, p. 151, citant également Basile ; mais il a été démontré depuis longtemps que la correspondance Julien-Basile est apocryphe.

2. *Ap. c. ar.*, 65-67 (PG 25, 365-369 = Opitz, p. 144-146). Les pratiques de sorcellerie étaient passibles de mort. L'accusation portée contre Athanase eut assez d'écho pour être la seule que GRÉGOIRE DE NAZIANZE puisse évoquer par simple allusion près de cinquante ans après les faits. Il est vrai qu'il parle devant des Égyptiens : « la main fameuse et les cadavres bien vivants » (*Disc.*, 21, 11 = PG 35, 1213 A = SC 284, p. 182). L'accusation n'était pas tout à fait gratuite : Arsenios a certainement subi de mauvais traitements de la part de l'évêque athanasien de Lycopolis, Plousianos. On aurait brûlé sa maison et lancé la police à sa poursuite (SOZOMÈNE, II, 25, 12 = PG 67, 1004-1005 = GCS 50, p. 85). Rien d'étonnant qu'il se soit caché un certain temps jusqu'à ce que le chef des méliens, Jean Arkaph, ait pu orchestrer l'affaire en motif d'accusation contre Athanase. Cf. *Ap. c. ar.*, 67.



écrivit à l'accusé une lettre bienveillante<sup>1</sup>, Arsenios en personne envoya des excuses<sup>2</sup>. Le prêtre Ischyras déclara ne rien savoir des calomnies auxquelles son nom avait été mêlé<sup>3</sup>. Jean Arkaph lui-même, le successeur de Mélitios à Lycopolis, voulut se réconcilier avec Athanase et reçut les félicitations de l'empereur<sup>4</sup>.

Mais ce n'était qu'une trêve. Arriva le dixième anniversaire du concile de Nicée. Constantin, qui en avait fait « son » concile, voulut le voir célébré avec éclat au cours des fêtes de ses propres *Tricennalia*. Pour mettre fin aux troubles de l'Église d'Orient, il va convoquer un synode : on lui suggère même d'exiger la réconciliation d'Arius et son retour à Alexandrie.

## II. PREMIER EXIL : TRÊVES (335-337)

7 Moyennant une profession de foi qui pouvait passer pour orthodoxe tout en faisant silence sur l'*homoousios* nicéen<sup>5</sup>, Arius fut invité à paraître devant l'empereur : un concile se prononcerait sur sa réintégration dans la communion catholique<sup>6</sup>.

1. *Ap. c. ar.*, 68 (PG 25, 369-372 = Opitz, p. 146).

2. *Ap. c. ar.*, 69 (PG 25, 372 B = Opitz, p. 147).

3. *Ap. c. ar.*, 64 (PG 25, 364 = Opitz, p. 143).

4. *Ap. c. ar.*, 70 (PG 25, 373 = Opitz, p. 148).

5. SOCRATE, I, 26 (PG 67, 149 B-151 A) ; cf. SOZOMÈNE, II, 27 (PG 67, 1012 AB = GCS 50, p. 89).

6. SOZOMÈNE, II, 27 (PG 67, 1013). Ce sera chose faite à Jérusalem après le synode de Tyr. D'aucuns ont voulu voir Arius réintégré dès 327. Mais les partisans d'une « seconde session du concile de Nicée » ne trouvent le nom d'Arius mentionné nulle part, sauf chez S. JÉRÔME (*Dial. c. Lucif.*, 19, 20 = PL 23, 178 C), qui semble là victime de quelques confusions sur les dates comme sur les personnes. L'hypothèse d'une pre-

Un synode fut d'abord convoqué à Césarée, qu'Athanase refusa. Il se réunit à Tyr au cours de l'été 335. Au premier plan, la question d'Athanase<sup>1</sup>. Les méliens avaient dressé un réquisitoire accablant<sup>2</sup> :

— Arsenios d'Hypsèle est bien reconnu vivant, mais Athanase l'avait outragé et séquestré après avoir fait incendier sa maison.

— Le calice brisé d'Ischyras est une profanation des mystères sacrés.

— La dénonciation d'Ischyras au préfet d'Égypte pour outrage aux images de l'empereur est calomnieuse.

— Cinq évêques méliens ont subi le supplice des verges par ordre d'Athanase.

— L'évêque (mélien) de Péluse, Callimaque, a été déposé pour avoir élevé la voix en faveur d'Ischyras.

Les faits matériels sont avérés. L'éclairage que leur donneront les accusateurs d'une part, Athanase de l'autre, sera quelque peu différent.

Aux accusations des méliens viennent faire écho les plaintes des ariens, déçus de ne pas voir rentrer dans sa ville natale leur chef proscrit<sup>3</sup> et peut-être dépités de l'échec à faire

mière réintégration en 327 est partie, semble-t-il, du fait, que l'on n'ait pas distingué l'évêque d'Alexandrie, Alexandre, mort en 328, de celui de Constantinople, également Alexandre, mort en 336. C'est ce qu'a fait M. G. LÖSCHKE, « Das syntagma des Gelasius Cyzicennes », *RhM*, 1906, p. 44s. La confusion a été dénoncée par DUCHESNE, II, p. 183, n. 2 ; puis par G. BARDY, « La politique de Constantin après le concile de Nicée », *RSR* 18, 1928, p. 524, n. 4. Cf. DAGRON, p. 420, n. 2.

1. SOZOMÈNE, II, 25 (PG 67, 1000-1008 = GCS 50, p. 84).

2. D'après la relation envoyée de Tyr à Constantin. Cf. *Ap. c. ar.*, 3-19 (PG 25, 252 B-280 C = Opitz, p. 89-101) : longue lettre des évêques d'Égypte et de Libye pour la défense d'Athanase ; 71-87 : divers documents dont une lettre de protestation au synode de Tyr. Il faut noter que la question arienne n'est pas mise en avant. Les eusébiens ont l'habileté de faire condamner Athanase sur un plan purement disciplinaire. Le jugement de Tyr poursuivra l'évêque d'Alexandrie jusqu'à la fin de sa vie. C'est sur cette base que seront prononcés les bannissements successifs.

3. Ils n'eussent point manqué de brandir un texte officiel en ce sens s'il



élire un des leurs au siège épiscopal : la vie promet de ne pas leur être facile avec l'ancien secrétaire d'Alexandre, qui prétend rester intraitable sur les « innovations verbales » proposées pour modifier le Symbole de Nicée.

L'union d'une faction orthodoxe, mais hostile au pouvoir de l'évêque, avec les ennemis jurés de ce dernier réunit deux forces tout à fait décidées et capables de l'abattre : les méliitiens luttent pour leur autonomie, les eusébiens visent avant tout à rabaisser les prétentions politiques et culturelles de la métropole égyptienne.

8 Voilà donc les évêques orientaux, invités à la dédicace de l'église du Saint-Sépulcre, rassemblés au préalable à Tyr dans le courant du mois de juillet 335<sup>1</sup>. Athanase s'y présente entouré de quarante-neuf évêques égyptiens, dont plusieurs judicieusement choisis parmi d'anciens méliitiens<sup>2</sup>. Mais les suffragants d'Athanase, n'ayant pas été formellement convoqués, dit-on, se voient interdire l'accès du concile : à eux seuls ils auraient pu contrebalancer l'action du synode constitué en tribunal comptant une soixantaine de membres, dont quelques méliitiens d'Égypte<sup>3</sup>.

y avait eu une nouvelle session du concile de Nicée. L'*Ap. c. ar.*, 59 (PG 25, 357 B = Opitz, p. 140), cite seulement un fragment de lettre de Constantin, repris par SOZOMÈNE (II, 22 = GCS 50, p. 79) : « Je te défends d'écarter personne de ceux qui veulent entrer à l'église. Sinon j'enverrai qui te déposera par mon ordre et te déportera » (trad. PIGANIOL, p. 57 [63]). Voir là l'écho d'une première réhabilitation d'Arius et en faire état dans une discussion semble vouloir solliciter le texte ou, plus simplement, répercuter la discussion de SCHWARTZ, III, p. 212 (1911, p. 386). Voir aussi MARTIN, p. 45, n. 36. Il est par ailleurs curieux que Constantin ne rappelle pas ici la lettre qu'il aurait écrite quelques mois auparavant à Alexandre (voir *supra*, p. 20, n. 6).

1. SOZOMÈNE, II, 25 (PG 67, 1000 D = GCS 50, p. 84) ; SOCRATE, I, 28 (PG 67, 157) ; GÉLASE, III, 17 (GCS 28, p. 173).

2. MARTIN, p. 52.

3. MARTIN, p. 38, donne les noms de douze d'entre eux, qui ont signé l'acte d'accusation adressé de Tyr à Constantin.

Face à des juges franchement hostiles, ambitieux inassouvis ou intrigants des antichambres impériales du type d'Eusèbe de Nicomédie — qui a pris bien soin d'intoxiquer un certain nombre de « confesseurs » vénérables —, flanqués de jeunes disciples fervents d'Arius, comme Valens de Mursa et Ursace de Singidunum<sup>1</sup>, Athanase essuie quelques passes d'armes dont il semble être sorti vainqueur. Mais lorsqu'on exhibe les comptes rendus d'enquête de la Maréotis<sup>2</sup>, outrageusement gonflés, il préfère disparaître, non sans mal car les routes et le port sont sous bonne garde. On peut se demander pourquoi, si l'accusé n'était pas condamné d'avance<sup>3</sup>. Les évêques égyptiens exclus du synode sont tenus au courant par un des rares amis d'Athanase participant au synode, Alexandre de Thessalonique<sup>4</sup>. Par son entremise ils écrivent au comte Flavios

1. Athanase trouvera ces deux personnages sur sa route tout au long de sa vie, tantôt hostiles, tantôt soumis. Voir une esquisse de leur carrière dans l'*Index des noms propres*.

2. L'*Ap. c. ar.*, 74, 77, 79, raconte dans quelles conditions de mauvaise foi — ordinairement à huis clos malgré les protestations des évêques, des prêtres et des diacres d'Alexandrie — opéra cette commission d'enquête dans le delta du Nil sous la présidence de Théognis de Nicée (exilé en 325 pour sa fidélité à Arius), Valens et Ursace. Le préfet d'Égypte, Philagrius, que nous retrouverons dans l'*Apologie pour sa fuite*, assura les interrogatoires et veilla à l'impunité des enquêteurs. Voir la lettre du clergé d'Alexandrie à la commission (*Ap. c. ar.*, 73 = PG 25, 380 B-381 A = Opitz, p. 152-153). La lettre rédigée en une langue choisie — ce qui n'est pas dans les habitudes d'Athanase, au moins pour l'élégance des termes — offre toutes les garanties d'authenticité. Une lettre du clergé de la Maréotis fut envoyée au synode (*Ap. c. ar.*, 74), une autre au préfet d'Égypte (*ibid.*, 75).

3. Il emprunta les radeaux des convoyeurs de bois qui descendaient de Tyr à Jaffa. Voir P. PEETERS, « Comment S. Athanase s'enfuit de Tyr en 335 », *BAB* 30, 1944, p. 131-177.

4. Le siège épiscopal de Thessalonique se présente là comme un intermédiaire entre les deux parties de l'Empire. Invité par les Orientaux, son titulaire ménage ses arrières du côté de l'Occident, vers lequel regarde aussi Athanase. Cinquante ans plus tard, au concile de Constantinople, en 381, ce sera encore Thessalonique qui fournira ses bons offices au pape DAMASE (*Lettre 5* = PL 13, 365) et aux Égyptiens représentés par Timothée

Dionysios, familier de Constantin et son représentant au synode<sup>1</sup>. Il réagit par une prudente mise en garde au synode sans toutefois exprimer un désaveu explicite de son action : il devait bien, lui aussi, subir les pressions d'un Eusèbe trop bien vu à la cour.

« ... Athanase, écrit-il, s'est plaint que l'on ait envoyé pour enquêter des gens qu'il avait récusés ; on lui faisait tort, s'est-il écrié, on l'exterminait. Une lettre dans le même sens m'a été envoyée par le maître de mon âme, Alexandre. Pour que vous sachiez bien que ce que m'écrit Son Honnêteté est raisonnable, je vous l'envoie à lire. Vous vous rappelez bien ce que je vous ai écrit jadis : je faisais alors appel à votre probité, messeigneurs, pour vous dire qu'il fallait envoyer des délégués élus en délibération commune et par décision commune. Veillez donc à ce que les [derniers] événements ne puissent faire l'objet de quelque accusation et que nous ne prêtions point le flanc à des soupçons justifiés de la part de ceux qui voudraient nous chercher noise. Autant il convient de ne pas alourdir la part des accusateurs, autant faut-il éviter de le faire pour les accusés. Or je pense que les occasions ne manqueront pas de nous faire soupçonner, pour peu que mon maître Alexandre n'ait pas l'air de donner son accord à ce qui se fait<sup>2</sup>. »

On ne peut être plus discret dans le conseil, ni plus explicite dans le témoignage sur ce qui pouvait se tramer<sup>3</sup>.

9 Athanase prit donc la fuite, bien décidé à se présenter à l'empereur, à s'expliquer directement avec lui. Il dut attendre

(le deuxième frère d'Athanase et son successeur, après Pierre, depuis 380). Cette fois-là, ce sera Grégoire de Nazianze qu'il s'agira d'évincer.

1. *Ap. c. ar.*, 79 (PG 25, 392 C = Opitz, pp. 159-160) : lettre des Égyptiens à Dionysios ; *ibid.*, 80 : lettre d'Alexandre à Dionysios.

2. *Ap. c. ar.*, 81 (PG 25, 393 D-396 A = Opitz, p. 161).

3. Même E. Schwartz le reconnaît, qui n'est pas tendre, en général, pour Athanase (SCHWARTZ, III, p. 251 = 1911, p. 416).

le retour de Constantin, qui participait à la dédicace de la basilique du Saint-Sépulcre à Jérusalem (17 septembre). Pendant ce temps la cause était jugée, les méliens destitués par Athanase réintégrés sur leurs sièges, les évêques de l'Empire avisés de la condamnation portée contre l'évêque fugitif.

L'empereur cependant, ébranlé par l'attitude d'Athanase, toute de fierté sans arrogance et qu'accompagnaient justement d'anciens méliens<sup>1</sup>, se laisse persuader de soumettre à nouveau l'affaire à l'examen des évêques, cette fois en sa présence à Constantinople. Mais la délégation du synode était déjà sur place : les juges de Tyr savaient bien qu'une rapide diffusion de leur sentence laisserait toujours planer un doute sur le bien-fondé des appels d'Athanase à d'autres juridictions. D'autant que les vrais meneurs de l'action restaient dans l'ombre d'évêques respectables, dont certains avaient souffert pour la foi sous Dioclétien. Ils avancèrent un chef d'accusation qui, à lui seul, suffisait pour entraîner la peine de mort. Ils avaient en effet surnommé Athanase l'évêque-pharaon et prétendaient qu'il s'était vanté de pouvoir, à son gré, affamer la capitale en retenant au port les convois de blé<sup>2</sup>. Constantin avait déjà vu la foule affamée lorsque, quatre ans plus tôt, en 331, les blés d'Égypte se trouvèrent bloqués sur mer par les vents contraires. Il avait alors fait décapiter Sôpatros sur le simple soupçon que le fameux disciple de Jamblique avait peut-être usé de sortilèges pour enchaîner les vents<sup>3</sup>.

Athanase se vit reléguer à Trèves pour éviter, prétendra Constantin II en 337 — peut-être sur la suggestion d'Athanase

1. MARTIN, p. 55.

2. *Ap. c. ar.*, 87 (PG 25, 405 AB = Opitz, p. 166) ; cf. 9 (PG 25, 265 A = Opitz, p. 95), dans la lettre synodale du clergé d'Alexandrie à tous les évêques de l'Empire. L'accusation ne relève pas de la pure fiction, mais Eusèbe éprouve le besoin de préciser : « Athanase est riche, puissant, capable de tout » (*ibid.*, 9), réplique exacte de ce qu'était Eusèbe lui-même.

3. EUNAPE, *Vitae sophistarum* (Boissonade, p. 462).



lui-même —, « la fureur sanguinaire de ses ennemis<sup>1</sup> ». Il partit donc pour la Gaule dans la capitale du César Constantin dans les premiers jours de novembre<sup>2</sup>.

**10** Alors que l'évêque d'Alexandrie affrontait Constantin dans la capitale, Arius, à Jérusalem, était fêté comme un confesseur de la foi. Les lettres de protestation des amis d'Athanase, celle du vénérable Antoine en particulier, restèrent sans effet<sup>3</sup>.

Arius, il est vrai, n'osa pas réintégrer Alexandrie. Arrivé à Constantinople, où l'empereur invitait l'évêque Alexandre à le recevoir à la communion, il mourut la veille de son admission solennelle<sup>4</sup>.

1. *Ap. c. ar.*, 87 (PG 25, 405 B).

2. SCHWARTZ, III, p. 257, n. 2 (1911, p. 421).

3. SOZOMÈNE, II, 31 (PG 67, 1024 = GCS 50, p. 96). Athanase ne fait pas mention de ces lettres. C'est que les réponses de Constantin ne respirent pas la bienveillance à son égard, alors qu'il eût sans doute aimé laisser croire que l'empereur lui gardait estime et faveur. Antoine en particulier était invité par le monarque à demeurer calme et à oublier l'exilé, « cause de séditions ».

4. C'est ici que nous plaçons la lettre controversée « à Alexandre » (voir ci-dessus, p. 20, n. 6). SOZOMÈNE (II, 20 = GCS 50, p. 95) reproduit la relation que fait Athanase de cette mort peu glorieuse : *Lettre à Sérapion* (PG 25, 685-689 = Opitz, p. 178-180) ; *Lettre aux évêques d'Égypte et de Libye* (PG 25, 581). E. Schwartz veut réduire ce récit à une légende (SCHWARTZ, III, p. 201 ; 257 = 1911, p. 377 ; 421). Il est vrai que la relation d'Athanase date de 358, du temps où il rédige son *Histoire des ariens* (cf. Opitz, p. 178, n. 1) plus de vingt ans après les événements. Mais ce n'est pas là un délai suffisant pour accréditer une légende grossière. Il ne s'est d'ailleurs trouvé alors personne pour la mettre en doute.

### III. DEUXIÈME EXIL : ROME (339-346)

**11** La population d'Alexandrie était loin d'être apaisée par les réponses épistolaires de l'empereur. On n'osa pas installer un successeur sur le siège de l'évêque exilé<sup>1</sup>. Plus tard, pour lui fermer la voie du retour, on devra recourir à des aventuriers venus d'ailleurs : pourquoi donc aucun Égyptien n'acceptait-il ce siège prestigieux si son titulaire indigne en avait été légitimement privé ? Aucun des détracteurs modernes d'Athanase ne semble s'être posé la question.

A Trèves, Athanase se fait un ami de l'évêque Maximin, puis de son successeur Paulin. Il garde le contact avec son peuple par les *Lettres festales*, qui, chaque année, fixent la date de Pâques. Mais à peine apprend-on la mort de Constantin, qu'il reçoit du successeur, Constantin II le Jeune, la permission de réintégrer son siège en juin 337. N'est-ce pas là l'indice d'un refus de ratifier la sentence de Tyr<sup>2</sup> ? Seule

1. Au cours d'un synode à Antioche, Eusèbe de Constantinople désignera Eusèbe d'Emèse, qui aura la sagesse de refuser, crainte d'un soulèvement du peuple d'Alexandrie (SOCRATE, II, 9 = PG 67, 200 ; cf. SOZOMÈNE, III, 5 = GCS 50, p. 105). Désigné à son tour, Grégoire de Cappadoce attendra quatre ans, jusqu'en 339, avant de se rendre sur place sous la protection d'un préfet d'Égypte hostile à Athanase, Philagrios (*Lettre encyclique*, 2-6 = PG 25, 225 B-236 D = Opitz, p. 170-176). Les partisans d'Arius se regroupèrent autour d'un certain Pistos, consacré par Secundus de Ptolemaïs, l'un des deux seuls fidèles d'Arius déposés à Nicée et exilés.

2. Le nouvel empereur prend la peine d'annoncer ce retour au peuple d'Alexandrie : l'exil à Trèves n'était qu'une mesure administrative pour soustraire Athanase aux menées hostiles. Il a lui-même retenu l'évêque dans sa capitale bien que Constantin le Grand eût décidé de le rétablir sur son siège. Il se rendait donc aux prières des Alexandrins et leur renvoyait leur pasteur. Il est sûr que si l'exil avait été prononcé sur la base de la sentence de Tyr, le retour d'Athanase était illégal : « ein arger Rechtsbruch », dit E. Schwartz (SCHWARTZ, III, p. 185 = 1908, p. 372). Mais justement Athanase dénie toute valeur juridique au synode de Tyr.

comptait la volonté du monarque. Il arrivera encore à Athanase d'en faire l'expérience à ses dépens.

**12** Sur la route du retour, qui dura plusieurs mois<sup>1</sup>, Athanase se fit un devoir de prêter main forte aux évêques fidèles à Nicée et à sa personne, qui s'étaient vus chassés de leurs sièges après le synode de Tyr. Tous avaient à affronter des remplaçants bien décidés à rester en place. Cela ne se fit pas sans troubles<sup>2</sup>.

Non sans quelques détours — jusqu'à Césarée de Cappadoce en particulier pour y rencontrer Constance<sup>3</sup> —, il atteignit, le 23 novembre 337 semble-t-il, Alexandrie. Ses adversaires se rallièrent alors au chef des ariens, Pistos, et, seulement alors, tentèrent de faire reconnaître ce dernier par l'ensemble des évêques de l'Empire<sup>4</sup>. Ils envoyèrent même une ambassade au pape Jules pour protester contre le retour d'Athanase. Celui-ci veilla à remettre de l'ordre dans sa province : tous les évêques orthodoxes d'Égypte accoururent à la métropole et signèrent une lettre solennelle destinée à l'évêque de Rome, à tous « les évêques de l'Église catholique<sup>5</sup> » et aux

1. Guère plus de cinq mois et non pas plus d'un an comme le pense N. BAYNES, « The Return of Athanasius from his first Exile », *JEA* 11, 1925, p. 58, sur la foi d'une interprétation trop stricte des données de l'*Index syr.* (p. 237 et les notes p. 286s.).

2. Un écho dans les *Fragments Historiques* d'HILAIRE DE POITIERS (III, 8-9 = *PL* 10, 664-665 = *CSEL* 65, p. 54-55). Il n'est pas impossible que Constantin II ait favorisé ces troubles pour déstabiliser le gouvernement de son frère Constance en Orient, se considérant comme premier Auguste : *Maximus triumphator Augustus* porte une inscription de Chypre, alors que ses deux frères, Constant et Constance sont nommés *Victores semper Augusti* (cf. PIGANIOL<sup>2</sup>, p. 83, n. 3).

3. *Ap. Const.*, 5.

4. *Ap. c. ar.*, 19-20 (Lettre du synode d'Alexandrie ; *PG* 25, 280 = Opitz, p. 101) décrit la fièvre des ariens, qui veulent trouver au nouvel élu des relations avec tous les évêques, y compris celui de Rome.

5. *Ap. c. ar.*, 3 (cf. 19) ; 20 (Opitz, pp. 101-102).

trois empereurs. Le solitaire Antoine vint également redire son amitié au patriarche<sup>1</sup>.

**13** A la même époque, l'arien Pistos faisant trop pâle figure ou risquant de rendre trop évidente l'activité arianisante des eusébiens, ces derniers consacèrent à Antioche pour le siège d'Alexandrie un homme neuf, Grégoire de Cappadoce<sup>2</sup>. On l'expédia en Égypte avec des lettres de recommandation pour le préfet Philagrios<sup>3</sup>. Ce dernier ne voyait pas d'un œil tranquille le retour de l'incommode « pape d'Alexandrie ». Il donna son appui à l'intrus et l'installa dans l'église sous la protection de la force armée : il y eut des blessés et des morts. Athanase, traqué, se réfugia à Rome en mars 339, non sans avoir élaboré à la hâte une tonitruante *Lettre encyclique*, où il en appelait à tous les évêques contre cette violation des droits de l'Église<sup>4</sup>.

**14** A Rome, l'évêque fit mine de prendre en considération la lettre que les eusébiens lui avaient envoyée au temps de Pistos pour réclamer son arbitrage<sup>5</sup>. Il écrivit à Antioche, qui restait le siège le plus ancien, même si les deux grands centres politiques et culturels de Constantinople et d'Alexandrie se

1. *Index syr.* (SC 317, p. 237 ; année 338) et *Vita Antonii*, 69-71 (*PG* 26, 941).

2. L'évêque d'Emèse, Eusèbe, a la sagesse de refuser (cf. *supra*, p. 27, n. 1). Sozomène place cette élection « quatre ans après la mort de Constantin », donc en 341 et « en présence de l'empereur ». Il semble plus raisonnable de s'en tenir à la date de l'*Index syr.* (p. 238s.) pour 339 (cf. *PG* 26, 1353 D-1354 A).

3. La *Lettre encyclique* (2s. = *PG* 25, 225 B = Opitz, p. 170) raconte la proclamation du nouvel élu par le préfet Philagrios et ce qui s'ensuivit.

4. *PG* 25, 221 s. (Opitz, p. 169s.). L'*Index syr.* pour 338 dit que Grégoire fit son entrée quatre jours après la fuite d'Athanase, le 22 mars, mais Athanase a bien pu ne s'embarquer que quelques jours plus tard, le temps de dicter sa lettre, par l'un des premiers bateaux qui prirent la mer dès l'ouverture de la navigation après l'équinoxe de printemps.

5. *Ap. c. ar.*, 20 (*PG* 25, 280 B = Opitz, p. 101-102).



disputaient la primauté de fait, pour les inviter à un synode dans la première capitale de l'Empire. Mais les plaignants se déroberent et le synode se tint sans eux au cours de l'hiver 340-341. Une longue lettre de Jules reprit l'ensemble des griefs avancés contre Athanase<sup>1</sup>. Mais ce dernier eut la malchance de se voir innocenté en même temps que son ami Marcel d'Ancyre. L'orthodoxie de celui-ci n'était pas apparue sans ombre, et cela dans un sens opposé à l'arianisme avec des nuances suspectes de sabellianisme<sup>2</sup>. Les ennemis d'Athanase ne manqueront pas d'accentuer la confusion qui en résultera dans les mentalités peu enclines au pluralisme théologique. Groupés en synode à Antioche pour la dédicace de « l'église d'or<sup>3</sup> », à l'automne 341, ils protestèrent de leur foi au Christ, se démarquant d'Arius lui-même (« comment des évêques pourraient-ils emboîter le pas à un simple prêtre ? »), sans mentionner le nom d'Athanase. Un des symboles qu'ils souscrivirent alors jeta l'anathème sur Marcel

1. *Ibid.*, 21-35 (PG 25, 281-308 B = Opitz, p. 102-113).

2. Voir W. GERICKE, *Marcellus von Ancyra*, Halle 1940 ; J. E. FONDEVILA, *Ideas trinitarias y cristológicas de Marcelo de Ancyra*, Barcelone 1953. D'aucuns lui attribuent les deux œuvres pseudo-athanasiennes, *Sermo maior de fide* (PG 26, 1263-1294) et *Expositio fidei* (PG 25, 199-208), édités par H. NORDBERG, *Athanasiana*, I, Helsinki 1962. La doctrine de Marcel, défenseur ardent de l'*homoousios* et, à ce titre, ami d'Athanase, est un agglomérat assez subtil d'éléments disparates et elle prête le flanc à toute attaque anti-sabellienne. Son disciple, Photin de Sirmium, tente d'élaborer un système plus cohérent et ne manque pas de se faire condamner pour hérésie tant par les partisans d'Eusèbe (à Sirmium, 351) que par les orthodoxes (à Milan dès 347). Cf. HILAIRE, *Fragm. hist.* (CSEL 65, p. 142, 18 ; 145, 1).

3. ATHANASE, *Syn.*, 22-25 (PG 26, 720 B-728 A = Opitz, p. 249-251). Il faut noter que le symbole souscrit alors est susceptible d'une interprétation orthodoxe, c'est le premier symbole d'Antioche. Un second symbole est également soumis à la signature des évêques présents, repris sans doute des écrits du saint martyr Lucien (cf. G. BARDY, « Le symbole de Lucien d'Antioche et les formules du synode *In encaenis* », *RSR* 3, 1912, p. 139-155, qui démontre la parenté des expressions), mais présente l'inconvénient d'être proche de la doctrine arienne.

d'Ancyre pour cause de sabellianisme et engloba dans la condamnation « tous ceux qui sont en communion avec lui<sup>1</sup> ».

15 Constantin le Jeune éliminé par son frère Constant, les deux empereurs restant se partagent le monde romain. Ils acceptent de convoquer, dans le courant de 343<sup>2</sup>, un concile général à Sardique pour régler tous les litiges.

Venus en nombre, les Orientaux refusèrent de siéger en la présence d'Athanase, dûment condamné à Tyr, et se retirèrent à Philippopolis<sup>3</sup>. Là, une déclaration commune envoyée aux Pères de Sardique déplore les désordres dont le retour d'Athanase avait été l'occasion ainsi que son union avec « l'hérétique Marcel d'Ancyre », ne prenant pas en considération la palinodie de ce dernier. Leur souci d'orthodoxie va jusqu'à voter une sentence de déposition contre Ossius de Cordoue, qui préside à Sardique, contre Maximin de Trèves, l'ami d'Athanase et contre l'évêque de Rome, Jules, qui les a convoqués.

16 Le concile n'en continue pas moins de siéger. Après étude des dossiers antérieurs, Athanase se voit confirmé dans son bon droit à réintégrer Alexandrie, Marcel gagne l'approbation de ses pairs et les Orientaux sont condamnés en bloc. Sur l'intervention d'Athanase, on eut la sagesse de ne pas élaborer un nouveau symbole de foi : celui de Nicée suffirait<sup>4</sup>. Mais une lettre communique les conclusions du concile

1. C'est le troisième symbole d'Antioche, présenté par un certain Theophronius de Tyane. Cf. *syn.*, 24 (Opitz, p. 250).

2. Après la mise au point de PIETRI (I, p. 212-213, n. 3), il faut renoncer sur ce détail à la chronologie d'E. Schwartz (SCHWARTZ, III, p. 325-334 = 1911, p. 516-522), qui voulait corriger en 342 la date de 343 donnée par l'*Index syr.* (SC 317, p. 243. Annik Martin, p. 289, n. 42, rappelle les diverses opinions).

3. HILAIRE, *Fragm. hist.*, III, 15-16 ; SOZOMÈNE, III, 11 (PG 67, 1061 = GCS 50, p. 114).

4. *Tome aux Antiochiens*, 5 (PG 26, 800 C). Les Orientaux dissidents publient une encyclique où ils présentent, en conclusion, une nouvelle

à l'ensemble du monde chrétien ; deux autres lettres sont adressées à l'Église d'Alexandrie et à la province d'Égypte<sup>1</sup>. Une lettre enfin à l'empereur Constance demande, entre autres choses, d'interdire aux instances civiles de s'immiscer dans les affaires de l'Église<sup>2</sup>.

Cependant l'empereur d'Orient, Constance, fit cause commune avec les évêques de ses États. Leur loyalisme lui était d'un précieux secours pour le maintien de la paix intérieure. Sans peut-être encourager ouvertement la persécution menée contre Athanase et ses partisans, il la toléra et son administration la soutint. De là à parler d'une véritable « querelle du Sacerdoce et de l'Empire », il y a un pas trop allègrement franchi : c'est transposer dans l'Antiquité des conceptions médiévales<sup>3</sup> ou laisser transpirer des préoccupations anticléricales, peut-être légitimes en elles-mêmes, mais relevant de querelles d'un autre âge<sup>4</sup>. A partir des écrits d'Athanase, de ses adversaires et des empereurs eux-mêmes, il est impossible de discerner une doctrine cohérente des relations de l'Église et de l'État à cette époque<sup>5</sup>. On peut toujours

formule de foi, qui reprend la troisième d'Antioche, complétée de quelques anathèmes (HILAIRE, *Fragm. hist.*, III, 29) : c'est la quatrième formule d'Antioche. Cf. J. ZEILLER, « Donatisme et arianisme. La falsification donatiste du concile arien de Sardique », *CRAI*, 1933, p. 65s.

1. Première lettre : *Ap. c. ar.*, 42-47 (PG 25, 324 B-337 A = Opitz, p. 119-121) ; THÉODORET, II, 8 (GCS, 44, p. 101-118) ; HILAIRE, *Fragm. hist.*, II, 1-8 (CSEL 65, p. 103-126). Deuxième lettre : *Ap. c. ar.*, 37-40 (PG 25, 312 A-317 B = Opitz, p. 115-118). La troisième est tout juste mentionnée : *ibid.*, 41. Le texte latin, peut-être l'original, en est fourni par la Collection du diacre Théodose (PL 56, 848 ; avec le texte d'Hilaire dans CSEL 65, p. 103s.). Mais ce document est contesté par HEFELE-LECLERCQ, I, 2, p. 810. Texte et discussion des canons de Sardique : *ibid.*, p. 759s., et les mises au point de H. HESS, *The Canons of the Council of Sardica*, Oxford 1958.

2. HILAIRE, *Liber primus ad Constantium Augustum* (PL 10, 557-563 = CSEL 65, p. 181-186).

3. SCHWARTZ, III, p. 215 ; 319 (1911, p. 388 ; 511).

4. FIGANIOL, p. 69 (75) ; 370 (408).

5. Le problème est présenté avec les nuances qui s'imposent par

tenter d'en esquisser une, elle pêchera nécessairement par quelque nuance négligée ou inaperçue. Dans les deux Apologies nous verrons la pensée d'Athanase s'exprimer, selon les circonstances, de manière diamétralement opposée.

Au moment où nous sommes parvenus, Athanase va errer cinq ans de l'Italie aux rives du Danube, de l'Asie Mineure à la Gaule.

17 Bientôt cependant Constance se rapprocha de son frère Constant<sup>1</sup>, qui soutenait la cause d'Athanase. Sans exagérer la portée des convictions religieuses de Constant — il était le seul fils de Constantin qui eût reçu le baptême — on peut penser qu'il estimait utile d'avoir le soutien d'Athanase en Orient. C'est d'ailleurs ce qui perdra Athanase dans l'opinion de Constance lorsqu'il deviendra seul maître de l'Empire. Sentant venir le vent, les évêques opportunistes, tels Ursace et Valens, se rallièrent à Rome qui soutenait Athanase (Milan, 347). L'évêque intrus d'Alexandrie, Grégoire de Cappadoce, était mort deux ans plus tôt (juin 345). A la demande de son frère, Constance écrit plusieurs lettres à Athanase<sup>2</sup>, qui finalement accepte de se présenter à lui à Antioche<sup>3</sup>.

L. W. BARNARD, « Athanase et les empereurs Constantin et Constance », *Chantilly*, p. 127-143.

1. Non sans avoir été au seuil de la guerre. Les évêques Vincent de Capoue et Euphratès de Cologne portèrent en 344, de la part de Constant, un ultimatum à son frère Constance résidant alors à Antioche. Ce dernier ayant obtempéré, LIBANIOS (*Discours*, 59) pourra unir leurs deux noms dans un même panégyrique lors de l'inauguration de leur consulat commun en 346.

2. *Ap. c. ar.*, 51 (PG 25, 341-344 = Opitz, p. 132s.), qui cite trois lettres. L'*Ap. Const.*, 4 ne parle que de la dernière. Cf. SOCRATE, II, 23 (PG 67, 248-252).

3. Août-septembre 346. Voir THÉODORET, II, 9 (PG 82, 1021 = GCS 44, p. 123).



## IV. ANNÉES LABORIEUSES (346-356)

18 Le nouveau retour d'Athanase à Alexandrie (octobre 346), précédé d'une lettre de Constance<sup>1</sup>, fut un triomphe. L'ensemble des évêques s'était porté à sa rencontre, les représentants de l'empereur étaient venus l'accueillir et voulurent l'escorter<sup>2</sup>. Philagrius lui-même, qui avait naguère protégé l'intrus, son compatriote de Cappadoce, devait être là, obéissant aux ordres une fois de plus.

Athanase, sans tarder, se remet à la tâche : réorganisation des Églises locales, contrôle de l'activité des moines, remise en place de tout le service pastoral perturbé par des querelles plus disciplinaires que dogmatiques.

Survint l'usurpation de Magnence en Gaule à la mi-janvier 350. Le protecteur d'Athanase, Constant, fut assassiné ou réduit au suicide sur la route de l'Espagne. Peu après mourut l'évêque de Rome, Jules, dont Athanase s'était fait un ami (352). L'empereur Constance, ayant battu l'usurpateur à Mursa (été 353), se retrouva seul souverain de l'Empire.

Déjà les vieux adversaires d'Athanase avaient repris leurs intrigues et, la paix revenue, alors que Constance célébrait ses *Vicennalia* dans la ville d'Arles (hiver 353-354), un concile se réunit pour liquider les questions en suspens. L'évêque d'Alexandrie aura à se justifier de plusieurs griefs qu'on lance contre lui, en particulier d'une lettre d'allégeance qu'il aurait

1. *Hist. ar.*, 21 (PG 25, 717 BC = Opitz, p. 194).

2. GRÉGOIRE DE NAZIANZE, *Disc.*, 21, 28-29 (PG 35, 1116 AB = SC 270, p. 168-170) compare cette entrée à celle de Jésus à Jérusalem le dimanche des Rameaux. E. Schwartz (SCHWARTZ, IV, p. 16 = 1935, p. 141) parle seulement d'un joyeux accueil « de la part du peuple et des dockers ».

envoyée à l'usurpateur, sans parler d'autres accusations caractérisées de crimes de lèse-majesté<sup>1</sup>.

19 Il commença alors la rédaction de son *Apologie à l'empereur Constance*, qu'il n'eut pas l'occasion d'utiliser comme il aurait voulu : les circonstances étaient bien changées depuis les dernières années. La faction eusébiennne est alors toute-puissante à la cour : l'évêque de Mursa, Valens, avait eu la chance d'être prévenu avant l'empereur lui-même de la bonne tournure que prenait la campagne contre Magnence ; il présenta ses renseignements comme le fruit d'une vision surnaturelle et il n'en fallut pas davantage au superstitieux Constance pour voir un envoyé de Dieu et un conseiller providentiel dans ce triste personnage<sup>2</sup>. Disciple fervent d'Arius, fasciné par la personnalité d'Eusèbe de Nicomédie, qui avait réussi à occuper le siège de la capitale, il pensait pouvoir, maintenant qu'Eusèbe était mort, jouer le même rôle de rassembleur « de toutes les forces d'opposition au patriarcat d'Alexandrie<sup>3</sup> ». Peu au fait des intrigues de

1. Voir la réfutation systématique qu'il en fait dans *Ap. Const.*, 3s. Aucun chercheur ne semble avoir, jusqu'ici, retrouvé la moindre trace de cette lettre à Magnence. Athanase est seul à en parler, pour en nier l'existence. Aucun historien sérieux n'a retenu cette accusation : l'Afrique et la Cyrénaïque s'étaient ralliées à Magnence, l'Égypte non.

2. SULPICE SÈVÈRE, *Chronique*, II, 38 (PL 20, 150 = CSEL 1, p. 91).

3. Il semble bien que cette hostilité d'Eusèbe à tout ce qui vient d'Alexandrie, sauf à Arius, date de son exil consécutif au concile de Nicée. Cependant les circonstances de cet exil demeurent obscures. Peut-être Constantin prit-il prétexte d'opinions doctrinales suspectes — relevées dans une lettre qu'il envoie à la communauté de Nicomédie, cf. GÉLASE (*GCS* 28, p. 192s.) — pour le punir de son attachement à Licinius. PHILOSTORGE, II, 1 (*GCS* 21, p. 12 et n. 1b) prétend qu'Eusèbe regretta publiquement d'avoir, dans un premier temps, souscrit au symbole de Nicée. Or AMBROISE, *De fide ad Gratianum*, III, 15 (PL 16, 614 AB) le présente comme le porte-parole de Constantin pour faire insérer le terme de *homoousios* dans le symbole. Pour l'acharnement qu'il met à comploter contre Alexandrie, voir SCHWARTZ, III, p. 180 (1908, p. 368).

cour comme des évolutions qui affectent les mentalités dans la partie orientale de l'empire, Athanase se tourne vers l'Occident, d'où lui est venue jusqu'ici l'aide morale qu'il en attendait<sup>1</sup>. Condamné à Arles, il interrompt la rédaction de son inutile *Apologie* pour rédiger, au désert, une défense de son attitude.

**20** *L'Apologie pour sa fuite* cite brièvement les événements qui amenèrent sa fuite au désert (février 356) : d'abord la sentence extorquée aux évêques occidentaux à Arles (hiver 354)<sup>2</sup>, parmi lesquels Vincent de Capoue et Marcel de Campanie, les légats du pape Libère. Seul Paulin de Trèves, qui avait connu personnellement Athanase, refusa de signer ; il fut exilé.

Même comédie de jugement à Milan (355). Libère, qui n'avait rien à reprocher à Athanase, avait obtenu de l'empereur la convocation de ce nouveau concile. La réunion des évêques dégénéra en assemblée politique présidée par l'empereur en personne et confirma la sentence d'Arles : les défenseurs d'Athanase, Eusèbe de Verceil, l'inquiétant Lucifer de Cagliari et l'évêque de Milan, Denis, furent exilés.

Hilaire de Poitiers se vit frappé de la même sentence à Béziers (356). Ce sera bientôt le tour du pape lui-même et du vétérinaire de l'orthodoxie nicéenne, Ossius de Cordoue<sup>3</sup>. Ce

1. Voir la présentation globale du problème par J. M. LEROUX, « Athanase et la seconde phase de la crise arienne (345-373) », *Chantilly*, p. 145-156.

2. *Hist. ar.*, 31 (PG 25, 728 = Opitz, p. 199-200). Les évêques occidentaux étaient peu au fait des controverses théologiques. Arrivés à Arles pour un concile, ils sont invités, avant même l'ouverture des travaux, à choisir entre la signature d'un décret condamnant Athanase et l'exil. Seuls ceux qui connaissaient personnellement Athanase, dont Paulin de Trèves, refusèrent de signer. Valens de Mursa, l'homme de confiance de Constance, dont l'éloquence était soutenue par les menaces de l'empereur, convainquit les hésitants. Voir HILAIRE, *Fragm. hist.*, I, 6 (CSEL 65, p. 102) ; Sulpice Sévère, *Chronique*, II, 39 (CSEL 1, p. 92). Un essai de reconstitution de l'édit d'Arles a été présenté par K. M. GIRARDET, « Constance II, Athanase et l'édit d'Arles », *Chantilly*, p. 64-91.

3. HILAIRE, *Fragm. hist.*, V-VI (CSEL 65, p. 89-93 ; 164-166). Libère

dernier finira par signer le formulaire hérétique de Sirmium (357), mais on ne réussira pas à lui faire renier l'amitié qu'il portait à Athanase<sup>1</sup>. La même année, le pape condamne Athanase pour ses activités répréhensibles au plan disciplinaire et les troubles politiques liés à son intransigeance antiarienne. La formule que signe Libère, la troisième de Sirmium<sup>2</sup>, était susceptible d'une interprétation orthodoxe. Il est vrai que désavouer Athanase et entrer en communion avec Ursace et Valens pouvait équivaloir, aux yeux de beaucoup, à une profession d'hérésie. Athanase pourtant ne reprochera jamais à Libère d'avoir failli au plan de la foi. Nous y reviendrons.

## V. ATHANASE AU DÉSERT (356-361)

**21** Il fallut plus d'un an pour installer un évêque arien sur le siège d'Alexandrie. Ce fut Georges de Cappadoce, encore un étranger, dont l'historien Ammien Marcellin, peu suspect de sympathie à l'égard d'Athanase, trace un portrait peu flatteur<sup>3</sup>. Il fut bientôt chassé de la ville (2 octobre 358) par une

est relégué en Thrace. Ossius, d'abord chassé de Milan, se trouve maintenant déporté à Sirmium.

1. Cf. DUCHESNE, II, p. 283-284 : « Il est évident que l'on abusa de sa vieillesse, de l'affaiblissement de ses facultés, et que sa responsabilité personnelle n'est guère engagée dans cette triste histoire. Cela est d'autant plus vraisemblable que, détail touchant, on ne parvint jamais à lui faire maudire Athanase. Sa pauvre tête s'embrouillait sans doute dans les questions de théologie ; mais Athanase restait pour lui une personne concrète, un ami, un compagnon de lutte ; il y tenait, on ne le lui fit pas lâcher. »

2. Pour la question du pape Libère, voir *infra*, p. 53, n. 1.

3. Voir, par exemple, AMMIEN, XXII, 11, 3-8 (Seyfarth, *BSGR*, t. 1, p. 275s.). Nous y trouvons les détails suivants : malversations de jeunesse au temps où il était fournisseur de l'armée, intrigues auprès de l'empereur, mépris des gens. On peut aussi se reporter au portrait, probablement



émeute populaire, véritable et nullement provoquée comme celle qui, sous les ordres du duc Syrianos, avait évincé Athanase en février 356<sup>1</sup>. A peine rentré, trois ans plus tard, il sera massacré par le peuple, tant païen que chrétien (23 décembre 361), à la nouvelle de la mort de Constance.

**22** Pendant ce temps, Athanase au désert, six ans durant, fera sentir sa présence au peuple d'Alexandrie et au monde chrétien. De cette époque datent les grandes œuvres de combat et de doctrine. L'*Histoire des ariens*<sup>2</sup> est destinée aux moines qui l'hébergent et à d'autres lecteurs éventuels. Son âme passionnée, presque incapable de sérénité dans l'exposé des erreurs, surtout lorsqu'elles servent de base de départ aux menées déloyales de ses ennemis, l'entraîne à une série d'attaques personnelles et d'appréciations sans nuances. La série des *Discours contre les ariens*<sup>3</sup> est l'œuvre d'un chrétien qui s'est senti atteint au plus profond de sa foi et de son attachement à l'héritage le plus précieux qu'il tient des maîtres d'Alexandrie et des martyrs. Lui qui a horreur des pures spéculations philosophiques — comme celles que pratiquent les ariens installés au sein de Dieu pour l'étudier « scientifiquement » et l'analyser au mépris du mystère de l'intimité divine —, il se place à leur point de vue pour protester contre cette réduction de la grandeur de Dieu. Mais sa méthode reste

chargé, qu'en brosse GRÉGOIRE DE NAZIANZE dans son panégyrique de S. Athanase (*Disc.*, 21, 16 = *PG* 35, 1100 A = *SC* 270, p. 142) : « Il s'est rencontré un monstre de Cappadoce, vil d'origine, plus vil de cœur, ... de race douteuse, être hybride comme le mulet... »

1. Voir le récit de cette dernière dans *Ap. fug.*, 24 et *Ap. Const.*, 25. Pour l'émeute qui coûta la vie à l'intrus Georges, voir L'EMPEREUR JULIEN, *Lettres*, 60 (Bidez, *CUF*, p. 69-72); SOZOMÈNE, V, 7 (*PG* 67, 1232-1233 = *GCS* 50, p. 202).

2. *PG* 25, 691-793 (Opitz, p. 183-230).

3. Pour E. MOUTSOULAS, « Le problème de la date des 'trois discours' contre les Ariens d'Athanase d'Alexandrie », *Studia Patristica* 16 (*Texte und Untersuchungen* 129), Berlin 1985, p. 324-341, ces discours auraient été composés au retour de Trèves vers 338.

toujours celle du pasteur soucieux de la foi des simples<sup>1</sup> : affirmation massive de la divinité du Verbe, puis discussion serrée, à l'usage des « sages », sur la « création de la Sagesse » selon le livre des *Proverbes* (8, 22). Ignorante des subtilités rhétoriques<sup>2</sup>, sa pensée est nourrie d'Écriture sainte<sup>3</sup> et son expression, sans détours savants.

Si le traité *De synodis* est un essai de conciliation des doctrines moins radicales que l'arianisme caractérisé<sup>4</sup>, ses *Lettres à Sérapion* sont encore d'un lutteur passionné. Quant aux *Apologies* que nous éditons, et dont il faisait colporter des copies à travers l'Empire par ses moines fidèles, nous aurons l'occasion de les analyser de plus près.

1. GRÉGOIRE DE NAZIANZE, le « Théologien », ne fera pas autrement, par exemple dans l'éloge de son frère Césaire (*Disc.*, 7, 12-13 = *PG* 35, 769-772).

2. GRÉGOIRE DE NAZIANZE (*Disc.*, 21, 6 = *PG* 35, 1087 = *SC* 270, p. 120) n'insiste pas sur ses études : « Dès son enfance, il fut nourri dans les habitudes et les sciences divines ; il ne donna que peu de temps au cycle des études profanes, juste pour ne pas sembler y être tout à fait inculte, ni ignorant de ce qu'il avait décidé de mépriser... » De là à le présenter comme un homme sans culture, il n'y a qu'un pas, trop vite franchi par E. Schwartz et ceux qui lui font écho. GRÉGOIRE DE NAZIANZE, si enclin à juger de la culture à travers ses déformations de rhéteur, ne va pourtant pas jusqu'à prétendre qu'Athanase ne sache pas écrire ; or nous savons combien il pouvait être chatouilleux sur ce point : voir, par exemple, *Carm.*, II, I, 44, v. 35 (*PG* 37, 1352) ; 12, v. 138, 295 (*ibid.*, 1176-1187). L'évêque d'Alexandrie est un publiciste et un polémiste, non sans défauts certes, mais d'une éloquence tellement convaincante qu'il vaut mieux éviter de le lire si l'on ne veut pas risquer de le suivre.

3. GRÉGOIRE DE NAZIANZE admire sa parfaite maîtrise de la Révélation écrite (*Disc.*, 21, 6), et l'Écriture, loin d'être pour lui un simple manuel d'ascèse, sert de base solide à sa réflexion théologique selon la riche tradition du milieu alexandrin depuis Clément et Origène. Sa dépendance à l'égard d'Irénée de Lyon n'est plus à démontrer. Voir L. BOUYER, *L'Incarnation et l'Église-Corps du Christ dans la théologie de saint Athanase*, Paris 1943, et l'Introduction de C. KANNENGISSER à son édition du traité *Sur l'Incarnation du Verbe* (*SC* 199), Paris 1973, p. 67 ; 156.

4. S. HILAIRE écrira dans le même esprit son *De synodis* (*PL* 10, 479-548).

**23** La ville d'Alexandrie devenait le repaire de l'arianisme le plus schématique sous la forme de l'anoméisme d'Aëtius. Ce dernier, chassé d'Antioche, où le trop complaisant Léonce lui avait conféré le diaconat, et donc la faculté de prêcher officiellement, s'installa dans la ville ; mais bientôt, ayant rallié la métropole d'Asie, il y seconde l'action d'Eunomius, sous le pontificat de l'arien Eudoxe<sup>1</sup>. Cet Eudoxe devait son siège à l'intervention personnelle de l'empereur ; il était totalement acquis aux doctrines anoméennes. La fin du règne de Constance tempère quelque peu son ardeur, mais il reprend ses positions dès l'avènement de Valens et les gardera jusqu'à sa mort en 370.

**24** L'empereur cependant finit par se lasser des extrémistes et laisse Libère rentrer à Rome en 358<sup>2</sup>. Il exile Eudoxe en Arménie, tandis que les théoriciens de la secte sont incarcérés ou dispersés, cela sous l'action de Basile d'Ancyre,

1. Nous n'avons pas à entrer dans les détails de ces deux étranges destinées. D'Aëtius, DUCHESNE a esquissé une silhouette pittoresque (II, p. 275). Son maître Eunomius a fait l'objet des attaques directes et des réfutations des grands Cappadociens ; elles constituent une part importante de leur œuvre théologique. PHILOSTORGE (X, 6 = GCS 21, p. 128) signale l'avoir rencontré dans son exil des bords du Danube. Quant à Eudoxe, il avait succédé sur le siège d'Antioche à Léonce, peu glorieusement cité dans *Ap. fug.*, 26. Les qualifier d'orthodoxes (PIGANIOL, p. 136 [152]) est jouer sur les mots. C'est Eudoxe qui consacra diacre Eunomius, c'est lui qui succéda à Macédonios sur le siège de Constantinople en 360, après le concile de Rimini, où furent condamnés aussi bien Basile d'Ancyre qu'Aëtius lui-même (SOZOMÈNE, IV, 24 ; SOCRATE, II, 43). C'est encore Eudoxe qui baptisa le plus radical des empereurs ariens, Valens (voir SCHWARTZ, IV, p. 43 = 1935, p. 161).

2. SOZOMÈNE, IV, 15 (PG 67, 1149 = GCS 50, p. 158). Ce retour sera à l'origine d'une situation confuse à Rome qui aboutira à l'élection de Damase comme successeur non pas de Libère, mais de son remplaçant qu'il faut bien appeler un anti-pape puisqu'il refusa de se retirer au moment du retour de Libère. Cf. *Collectio Avellana, Epist.*, 1 (\* Quae gesta sunt inter Liberium et Felicem episcopos = CSEL 35, 1, p. 1-4) ; AMMIEN, XXVII, 3, 12-13 (Seyfarth, BSGR, t. 2, p. 36 = Marié, CUF, t. 5, p. 110).

qui réussit, pour quelque temps, à jouer les conciliateurs. Mais une fois de plus l'ombrageux Constance, trop jaloux de son autorité et toujours sensible à la flatterie, manifeste sa méfiance à cet évêque dont l'action risque d'éclipser ses propres ambitions de pacificateur. Basile, craignant sans doute de subir un sort analogue à celui d'Athanase, préfère rester dans l'ombre. Les deux conciles de Rimini et de Séleucie (359) sont pour l'orthodoxie un nouvel échec, sanctionné par le synode de Constantinople (360), qui marque le triomphe des opportunistes. Le modéré Basile est déposé avec une dizaine de ses partisans, dont Cyrille de Jérusalem, et exilé en Illyrie.

Athanase cependant ne restait pas inactif. Aux prises avec la police impériale, qu'il arrive parfois à berner, avec l'aide des moines, qui le cachent et propagent ses écrits, il est au cœur de tous les foyers de résistance et mène une active propagande contre la signature des nombreux symboles qui fleurissent dans tout l'Orient pour remplacer ou faire oublier le Symbole de Nicée. Seule la mort de Constance (3 novembre 361) lui permet de rentrer à Alexandrie<sup>1</sup>, pour peu de temps il est vrai, avec l'assentiment provisoire du nouvel empereur, Julien.

## VI. DERNIERS EXILS (362-366)

**25** Julien prend le contre-pied de la politique religieuse de l'empereur défunt, et tout d'abord sur un plan disciplinaire et administratif : il réintègre sur leur siège tous les évêques exilés. Athanase, rentré triomphalement une fois de plus, peut

1. Le 21 février 362, d'après *Hist. aceph.*, 10 (SC 317, p. 150) ; SOZOMÈNE, V, 1 ; AMMIEN, XXI, 15 (Seyfarth, BSGR, t. 1, p. 244).



songer à remettre de l'ordre dans sa province privée de sa présence depuis plus de cinq ans. Il ne pensa pas pouvoir mieux faire que de réaffirmer solennellement la foi de Nicée, et cela avec l'appui de ses collègues fidèles et amis qui avaient souffert avec lui. Le printemps de 362 vit se réunir à Alexandrie le « concile des Confesseurs<sup>1</sup> ». Eusèbe de Verceil, rentrant de Cappadoce par la Thébaidé, s'arrêta dans la métropole égyptienne. Lucifer de Cagliari, pressé de manifester à Antioche son zèle trop orthodoxe, s'excusa et laissa deux diacres pour le représenter<sup>2</sup>. D'autres encore, qui jamais n'avaient failli, étaient là<sup>3</sup>. Pour éviter de nouveaux déchirements, on était enclin à pardonner, moyennant pénitence, à tous ceux qui accepteraient de se rallier au Symbole de Nicée. Un synode de pacification avait été tenu à Lutèce un peu auparavant, et, à Rome, le pape Libère régla au mieux les questions d'Italie dans le même esprit de concorde et de paix<sup>4</sup>.

1. RUFIN, I, 27-28 (PL 21, 497s. = GCS 9<sup>2</sup>, p. 990s.) Pour la présence d'Eusèbe et pour son rôle : *ibid.*, 29. Cf. HEFELE-LECLERCQ, I, 2, p. 963-967. Lettre d'Eusèbe de Verceil à ses fidèles dans PL 12, 947.

2. RUFIN, I, 28 (GCS 9<sup>2</sup>, p. 990 s.). Lucifer ne pouvait être présent en même temps au « concile des confesseurs » (PIGANIOL, p. 135 [152]) et à Antioche au début de 362 « revenant d'Alexandrie » (*ibid.*, p. 129 [152]), puisque le concile ne s'est ouvert qu'au printemps, Athanase étant rentré le 21 février (*ibid.*, p. 136 [152]).

3. Par exemple, l'évêque palestinien Astérius de Pétra, des représentants du savant Apollinaire de Laodicée, dont la doctrine sur la personne du Christ allait devenir suspecte mais qu'Athanase, touché de sa fidélité constante, ne dénoncera pas d'emblée, des représentants de Paulin d'Antioche. Voir les signataires du *Tome aux Antiochiens* (PG 26, 808 BC).

Il n'est pas impossible qu'Athanase ait alors donné lecture de son *Apologie pour sa fuite*, comme semble le dire SOCRATE (III, 8 = PG 67, 396). Il cite à cette occasion l'argumentation centrale des § 8-16 (PG 67, 397-404).

4. HILAIRE, *Fragm. hist.*, XI et XII (CSEL 65, p. 43-46 ; 156-157). Cf. A. L. FEDER, « Studien zu Hilarius von Poitiers », *SAWW*, 1910, p. 62-64. Voir JÉRÔME, *Dial. c. Lucif.*, 20 (PL 23, 175).

26 Mais très vite, l'empereur Julien inaugura sa nouvelle politique religieuse de renaissance de « l'hellénisme » : Athanase réintégra le désert (octobre 362)<sup>1</sup>. Ce ne fut heureusement qu'une alerte de quelques mois, et Jovien, dès son avènement, l'invita à lui rendre visite à Antioche. L'entrevue eut lieu en fait à Hiérapolis, en octobre 363<sup>2</sup>. Le passage d'Athanase à Antioche n'apaisa pas les querelles qui déchiraient cette église, pour longtemps encore<sup>3</sup>.

27 Si, en Occident, Valentinien reprit la politique de Constant en faveur des nicéens, l'Orient, dès la mort de Jovien, revécut les troubles du règne de Constance. Valens, sous l'influence de sa femme sans doute<sup>4</sup> et de hauts fonctionnaires alliés aux tenants des grands patriarcats de Constantinople et d'Antioche<sup>5</sup>, adopta la formule arienne de Rimini, la seule qui offrit un élément de compromis et qui eût jamais reçu l'appui officiel de la cour impériale, plus soucieuse de

1. Athanase eut droit à un décret spécial de bannissement (SOZOMÈNE, V, 15 = PG 67, 1254). Cf. O. SEEL, « Die Verbannung des Athanasius durch Julian », *Klio* 23, 1939, p. 175, à propos de la *Lettre 6* de Julien (chronologie et interprétation).

2. La suite des événements dans PIGANIOL, p. 147, n. 129 (165, n. 2).

3. Jusqu'en 415, date à laquelle l'évêque de Rome, Innocent I, obtint du nouvel évêque d'Antioche, Alexandre, l'inscription aux diptyques des noms de Jean Chrysostome et Flavien. Flavien avait été le successeur de Méléce en 381 et n'avait pas voulu renouer la communion avec Rome même après la mort de son rival Paulin, consacré en 362 par Lucifer de Cagliari. Les efforts du grand Basile, comme ceux de Grégoire le théologien avaient été vains pour résoudre le schisme. Basile mourut coupé de la communion romaine, Grégoire perdit son siège de Constantinople. Athanase, qui avait choisi la communion avec Paulin, l'homme de Rome, parce que Méléce tardait à lui rendre hommage (éternelle rivalité entre Antioche et Alexandrie !) ne semble pas avoir répondu directement à l'attente de BASILE (*Lettres*, 67 = Courtonne, CUF, p. 159).

4. Cf. H. M. GWATKIN, *Studies of Arianism*, Cambridge 1900, p. 238.

5. DUCHESNE, II, p. 363-364, ne parle pas de ces influences, il pense surtout à un calcul politique. Les deux éléments ont pu jouer simultanément. PHILOSTORGE (IV, 4) parle de l'ascendant personnel d'Eudoxe.

pacification extérieure que de pureté doctrinale. Tous les « dissidents » furent pris à partie, et l'incommode Athanase en premier lieu. Pour quelques mois encore (octobre 365-février 366), il reprit les pistes du désert et fit appel à l'hospitalité des moines. Bientôt cependant un rappel officiel lui est notifié<sup>1</sup> et le vieux lutteur vient finir ses jours dans sa ville épiscopale (2 mai 373), entouré d'un clergé qu'il n'a cessé de tenir en haleine pour les luttes de l'orthodoxie, vénéré des moines qui, pour l'avoir vu vivre leur vie dans toute sa rigueur, reconnaissent en lui l'un des leurs.

## VII. LES AMIS D'ATHANASE

**28** Un homme de cette trempe, énergique jusqu'à la violence, fidèle à la vérité une fois entrevue comme l'expression du message de Dieu aux hommes, conséquent avec lui-même jusqu'au dernier instant de sa vie, ne pouvait pas ne pas susciter des amitiés solides. L'empereur Constantin lui-même avait de l'admiration pour ce jeune chef d'une chrétienté vivante et fidèle à une tradition séculaire : sept ans durant, il le soutenait contre tous ses ennemis<sup>2</sup>, jusqu'à ce que ces derniers obtiennent l'audience de l'empereur sur un terrain purement économique et politique. Son contact personnel devait avoir quelque chose de séduisant ; il avait gagné à son amitié les

1. *Hist. acéph.*, 17 ; 19 (SC 317, p. 162 ; 168) ; SOZOMÈNE, VI, 12 (PG 67, 1328).

2. Voir *supra*, § 9. Il ne sévit pas, même lorsque Athanase refuse de recevoir Arius : *Ap. c. ar.*, 60 ; cf. SCHWARTZ, III, p. 215 ; 240 (1911, p. 388 ; 407). A un moment les ariens sont même menacés de la peine capitale s'ils conservent les écrits de l'hérétique (cf. SCHWARTZ, III, p. 69 ; 79 = 1904, p. 388 ; 395). Comme toujours, Schwartz explique ces attitudes par des raisons politiques, mais les entrevues avec Athanase n'ont pas pu ne pas influencer les décisions de Constantin.

personnages les plus divers : les évêques successifs de Trèves lui resteront toujours attachés. Le vigoureux pape Jules ne l'abandonne jamais. Le pape Libère, il est vrai, succombe dans son lointain exil de Bérée, mais il « n'avait ni (la) rectitude ni (le) courage<sup>1</sup> » du précédent. Saint Antoine, le père des solitaires, « prit avec passion le parti d'Athanase persécuté<sup>2</sup> », il écrivit plusieurs lettres à Constantin lors de l'exil de Trèves<sup>3</sup>, et tel le prophète Élie à son disciple Élisée, il laissa au patriarche la tunique de peau qui lui avait servi de vêtement et de couverture jusqu'à la mort<sup>4</sup>. Athanase lui rendait son admiration et son amitié. Dans l'apaisement des dernières années à Alexandrie, il composa cet hymne à la vie parfaite qu'est la *Vita Antonii*, le livre le plus médité dans l'antiquité chrétienne, même en Occident, avant l'apparition des *Confessions* de S. Augustin. Il est difficile de souscrire à l'affirmation qui présente les moines, « pactisant avec les méli-tiens », soucieux « de ruiner l'omnipotence de l'évêque d'Alexandrie<sup>5</sup> ». S'ils étaient vraiment ce « curieux ramassis » de réfractaires sociaux que l'on nous présente, il n'y aurait pas à s'effaroucher de les voir hostiles à Athanase. En fait, ils ne lui sont pas hostiles, comme en témoigne toute l'histoire de sa vie : toujours l'évêque fugitif trouve chez eux accueil et collaboration. Quant à leur inadaptation sociale, qu'on ne peut nier absolument, il faudrait parcourir l'*Histoire Lausiaque*<sup>6</sup> et les *Apophtegmes*, sans parler de toute la

1. PIGANOL, p. 94 (106).

2. *Ibid.*, p. 378 (417).

3. Voir *supra*, p. 26, n. 3.

4. Cf. *IV Rois* 2, 13 ; ATHANASE, *Vita Antonii*, 91-92 (PG 26, 972 BC). Antoine meurt en 356, l'année même où Athanase chercha un refuge au désert. Il ne semble cependant pas que l'évêque ait assisté aux derniers instants de son ami, qui a dû mourir en janvier.

5. A. PIGANOL, *L'empereur Constantin*, Paris 1932, p. 190.

6. PALLADIUS, *Histoire Lausiaque* (Lucot, *Textes et Documents*, Paris 1912). Voir l'introduction au monachisme oriental que veut être l'étude du regretté A. J. FESTUGIÈRE, *Les moines d'Orient*, Paris 1961, publiée en



littérature postérieure, pour remettre la question dans son vrai jour<sup>1</sup>.

29 Pour nous en tenir aux témoignages d'amitié que reçut le proscrit à l'époque de ce troisième exil, qui vit la naissance des deux *Apologies*, voyons quelques textes contemporains. L'amitié de ce brouillon que fut Lucifer de Cagliari (†370) peut n'être pas une recommandation. Ce fut pourtant une amitié fidèle, jusque dans son refus intransigeant de partager la miséricorde d'Athanase, en 362, pour ses ennemis de la veille. Cette amitié dicta au terrible Sarde une série de traités, collection de textes d'Écriture accommodés aux sentiments de l'auteur. Il s'adresse directement à l'empereur<sup>2</sup> :

Tu nous as dit de condamner Athanase ? Mais qui allons-nous condamner ? Celui que nous voyons confesser le Fils de Dieu comme l'ont confessé les patriarches, les prophètes, les apôtres et les martyrs ? ou bien toi, Constance, qui le renies comme l'a renié ton maître Arius, comme Judas l'Isariote, comme tous les Juifs<sup>3</sup>... Nous avons refusé d'être maudits avec toi, préférant te voir béni avec nous dans la sainte Église... Dans Athanase, c'est Dieu que tu persécutes<sup>4</sup>.

L'empereur se voit comparé à tous les impies que l'on rencontre dans la Bible : les fils d'Héli le grand prêtre, Saül, le persécuteur de David, Achab, le persécuteur du prophète Élie.

même temps que son édition de l'*Historia monachorum in Aegypto*, Bruxelles 1961.

1. Les *Apophtegmes* ont fait l'objet de sérieuses recherches ces dernières années, surtout de la part de J.-C. Guy, ce qui a permis une édition française d'ensemble par les moines de Solesmes sous la direction de L. REGNAULT : *Les sentences des Pères du désert*, Solesmes, t. I, 1966 ; t. II, 1970 ; t. III, 1976.

2. PL 13, 767-1008 (CSEL 14) : *De non conveniendo cum haereticis, ad Constantium Imperatorem ; De regibus apostatis, ad C. Imp. ; Pro sancto Athanasio, ad C. Imp. libri duo ; De non parcendo in Deum delinquentibus, ad C. Imp.*

3. PL 13, 824 C (CSEL 14, p. 73).

4. PL 13, 828 C ; 830 B (CSEL 14, p. 79 ; 81).

Lieux communs, si l'on veut, mais relevés par la verdeur d'expression habituelle au fameux polémiste : « Imperator impudentissime,... tu praecursor Antichristi,... recte es comparatus cani redeunti ad suum uomitum<sup>1</sup>... » Il est permis de douter que l'homme comparé à tous les monstres d'iniquité que la terre a jamais portés, ait été sensible aux invitations à la pénitence qu'entre deux invectives lui prodigue le défenseur d'Athanase :

Arrache-toi, Constance, à l'emprise de la folie arienne... Reviens sous le toit familial, ... tu pourrais encore comme l'apôtre Paul, d'impie et de persécuteur, devenir béni et chéri de Dieu, si tu croyais que Jésus-Christ est Fils de Dieu, ... si tu ne refusais pas d'accorder, avec l'Écriture, une même éternité au Père, au Fils et à l'Esprit-Saint, si enfin tu croyais à la commune divinité du Père avec le Fils et l'Esprit-Saint. Crois-moi, tu serais destiné à te mêler aux chœurs des patriarches, des prophètes, des apôtres et des martyrs. Autrement tu ne pourras t'en prendre qu'à toi-même lorsque tu te verras tourmenté avec le diable et ses suppôts pour avoir dédaigné nos avertissements salutaires<sup>2</sup>.

1. PL 13, 836 A ; 855 A ; 858 : on trouve à cet endroit une allusion à la duplicité de conduite de Constance, envoyant en même temps des lettres d'encouragement à Athanase et, aux Alexandrins, des ordres contre leur évêque. Cf. *Ap. Const.*, 22-23 ; 30.

2. PL 13, 934 B-C. Athanase aurait manifesté son amitié à Lucifer en lui envoyant deux lettres, l'une pour lui demander un exemplaire de ses écrits, l'autre pour le remercier de le lui avoir fait parvenir. Ces deux lettres, citées dans PL 13, 1037-1042 (CSEL 14, p. 322-327) et PG 26, 1181-1186, n'existent qu'en latin. Elles semblent même avoir été écrites en latin, si nous nous arrêtons au jeu de mot sur le nom de Lucifer (*lucem ferens*). Mais l'on connaît assez de faux lucifériens, pour penser qu'elles ont été fabriquées afin de rappeler la glorieuse amitié du maître pour le champion de l'orthodoxie nicéenne. Cf. L. SALTET, « Fraudes Littéraires des schismatiques lucifériens aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles », *BLE*, 1906, p. 300-326. A la première Hilaire reconnaît cependant une parenté de style avec les morceaux d'éloquence d'Athanase. Cf. J. DOIGNON, « L'Elogium d'Athanase dans les fragments de l'*Opus Historicum* d'Hilaire de Poitiers antérieurs à l'exil », *Chantilly*, p. 344, n. 42.

30 On peut croire cependant que la voix de Lucifer, avec ses outrances habituelles, eut moins de portée que celle, d'ordinaire plus modérée dans le ton, du grand persécuté d'Occident, Hilaire de Poitiers. Relégué en Phrygie pour sa fidélité au dogme de Nicée, il était venu à Constantinople même, pour présenter à l'empereur deux écrits<sup>1</sup> contre les croyances et les méthodes ariennes. Éconduit, il composa un *Contra Constantium* qui ne manque pas de vigueur<sup>2</sup>.

Le temps de se taire n'est plus : il faut parler ; c'est le moment d'attendre le Christ puisque l'Antéchrist est là. Que les pasteurs poussent le cri d'alarme puisque les mercenaires ont fui... Donnons nos vies, les voleurs sont entrés et le lion sévit... Courons au martyr... L'ange de Satan s'est transformé en ange de lumière. Se taire plus longtemps serait faire preuve de lâcheté non de patience... Ah ! pourquoi, Dieu tout-puissant et Père de notre unique Seigneur Jésus-Christ, ne m'as-tu pas donné de te confesser aux temps de Néron et de Dèce ?... Contre des ennemis déclarés, mon combat eût été un triomphe, il ne me fût resté aucun doute sur la qualité des persécuteurs qui, par les tourments du fer et du feu, eussent tenté de me forcer à te renier... Mais le combat présent doit se mener contre un persécuteur hypocrite, un ennemi qui caresse<sup>3</sup>, bref contre Constance l'Antéchrist. Il ne meurtrit pas les échinés mais flatte les ventres ; il ne proscriit pas à vie mais enrichit à mort ; il n'attente pas à la liberté par les prisons mais, à l'intérieur de son palais, il confère les honneurs de la servitude ; il ne déchire pas les côtes mais investit le cœur ; il ne tranche pas la tête par le glaive mais tue l'âme avec de l'or ; il ne menace pas officiellement du feu mais attise en secret la géhenne. Il ne combat pas : il serait vaincu ; mais il flatte pour triompher ; il confesse le Christ pour le supprimer, il fait régner l'unité pour ruiner la

1. *Ad Constantium Augustum liber primus* (PL 10, 557-563 = CSEL 65, p. 181-187) ; *Ad Constantium Augustum liber secundus* (PL 10, 564-573 = CSEL 65, p. 197-205).

2. PL 10, 577-607 (simple fragment dans CSEL 65, p. 227-228).

3. Cf. ATHANASE, *Hist. ar.*, 43 (PG 25, 744 C = Opitz, p. 207) : « Constance écrivait à Ossius, le flattant du nom de Père... Il lui énumérait les exilés et disait : Te voilà seul contre l'hérésie ; laisse-toi persuader, écris contre Athanase... »

paix<sup>1</sup>, il combat les hérésies pour supprimer les chrétiens, il honore les prêtres pour faire disparaître les évêques, il construit des églises<sup>2</sup> pour détruire la foi. En paroles et des lèvres, il fait mention de toi, mais de toute manière, il manœuvre pour empêcher de croire qu'à l'égal du Père, tu es Dieu<sup>3</sup>.

Suit un tableau des rapports de Constance avec l'Église, de tous points semblable à ceux que nous traçent, à plusieurs reprises, Athanase et les auteurs d'Histoires qui s'inspirent de lui, Théodoret et Sozomène.

31 Le pape Libère, de son côté, ne néglige pas de décrire les malheurs de l'Église déchirée : « *Non Athanasii tantum negotium*<sup>4</sup>. » Il réussit à obtenir la convocation du concile de Milan (355), dont on sait la malheureuse issue : bannissement de tous les évêques fidèles, puis bannissement de Libère lui-même<sup>5</sup> après comparution devant l'empereur. Théodoret nous rapporte l'entrevue<sup>6</sup> :

Il nous a plu de te convoquer, toi chrétien et évêque de notre ville, pour te persuader de renoncer à la folle et criminelle communion avec l'impie Athanase. Le monde entier en a

1. Cf. LUCIFER DE CAGLIARI, *De non conueniendo cum haereticis* (PL 13, 773) : « Tu nous as dit : Je veux la paix dans mon empire ; et tu veux, en fait, enlever la paix du Seigneur en tentant de diviser le peuple de Dieu. »

2. THÉODORET, III, 12 (GCS 44, p. 189).

3. HILAIRE, *Contra Constantium*, 1-5 *passim* (PL 10, 577-582). Le texte de la finale est obscur. Nous l'interprétons dans le sens de la note de PL 10, 582 et de la suite du texte : § 9 (586) et 17 (594).

4. HILAIRE, *Fragm. hist.*, 5 (PL 10, 682 = CSEL 65, p. 89). C'est aussi la pensée d'Athanase dans *Ap. Const.*, 12.

5. *Hist. ar.*, 38 (PG 25, 737 = Opitz, p. 204). Aux évêques, Libère écrivit une lettre de consolation (HILAIRE, *Fragm. hist.*, 6 = PL 10, 686-692 = CSEL 65, p. 164).

6. PG 82, 1033 (GCS 19, p. 131-136). Ce dialogue est évidemment « reconstitué », selon la manière habituelle aux historiens antiques. Cf. AMMIEN, XV, 7, 6 (Seyfarth, *BSGR*, t. 1, p. 56 = Galletier, *CUF*, t. 1, p. 129) qui n'en rapporte pas une parole.



décidé ainsi et l'a déclaré exclu de l'Église par un décret conciliaire.

— Prince, les jugements ecclésiastiques doivent manifester un grand sens de la justice. C'est pourquoi, si tel est le bon plaisir de Ta Piété, ordonne la constitution d'un tribunal. Si l'on voit qu'Athanase mérite une condamnation, alors, conformément à la pratique de l'Église, on portera la sentence qu'il aura encourue. Il n'est tout de même pas possible de condamner un homme que nous n'avons pas jugé<sup>1</sup>.

— L'univers entier s'est prononcé contre son impiété, et comme il a fait dès le début, il continue à gagner du temps.

— Ceux qui ont souscrit à sa condamnation n'avaient pas été témoins oculaires des événements ; ils ont obéi à la vanité et à la crainte, à la pensée de tes mauvais traitements.

— Quelle vanité ? Quelle crainte ? Quels mauvais traitements ?

— Des gens qui ne se dévouent pas à la gloire de Dieu, qui préfèrent tes cadeaux, ont condamné sans jugement un homme qu'ils n'avaient pas vu de leurs yeux : c'est un procédé étranger à des chrétiens.

— On l'a jugé pourtant en face, au concile tenu à Tyr<sup>2</sup>, et les membres du concile, tous les évêques de l'univers, l'ont condamné.

— Non, jamais l'accusé n'a été jugé en face. Ceux qui s'étaient réunis alors pour le condamner, prononcèrent une sentence sans fondement après qu'Athanase eût quitté le tribunal...

— Quelle partie de l'univers représentes-tu, poursuit l'empereur, pour embrasser, toi seul, la cause d'un homme infâme et pour essayer de troubler la paix du monde habité et de l'univers tout entier ?

— Le fait que je sois seul ne porte pas atteinte à la cause de la

1. S. Athanase rapporte en termes analogues la réponse du pape Libère à l'eunuque Eusèbe, qui avait été « chargé tout à la fois de le séduire par des présents et de l'intimider par des menaces », et qui organisa l'enlèvement du pape pour le faire comparaître devant l'empereur à Milan. Cf. G. BARDY, dans *De la paix constantinienne à la mort de Théodose* (A. FLICHE et V. MARTIN, *Histoire de l'Église*, t. 3), Paris 1950, p. 144s.

2. Cf. *supra*, § 7-9. Voir ATHANASE, *Ap. c. ar.*, 8 et 12 (PG 25, 261 ; 270 = Opitz, p. 94 ; 97). Détails complémentaires dans P. BATIFFOL, *La paix constantinienne*, Paris 1910, p. 377-387 ; DUCHESNE, II, p. 175-180.

foi. L'Ancien Testament aussi rapporte comment on ne trouva que trois réfractaires au « bon ordre<sup>1</sup> ».

(Un courtisan, l'eunuque Eusèbe intervient) :

— Notre empereur devient pour toi Nabuchodonosor ?

— Nullement ; mais tu n'en condamnes pas moins un homme que nous n'avons pas jugé. Pour moi, je demande au préalable une signature unanime qui confirme la foi définie à Nicée. Ainsi nos frères pourront être rappelés d'exil et rétablis dans leurs Églises particulières. Si alors les actuels fauteurs de troubles se montrent soumis à la foi apostolique, nous pourrions nous transporter tous à Alexandrie ; l'accusé et ses accusateurs seront confrontés ; ils auront un avocat ; nous examinerons les deux partis et prononcerons la sentence...

— Les affaires une fois réglées, on ne peut plus tout remettre en question. La sentence portée par la plupart des évêques doit garder toute sa valeur. Seul tu t'obstines à te laisser guider par ton amitié pour cet homme infâme.

— Prince, jamais nous n'avons entendu dire qu'en l'absence de l'accusé, son juge condamnât son infamie comme s'il faisait entrer en ligne de compte une inimitié personnelle à l'égard de l'homme.

— Eh bien, oui ! Disons qu'il a offensé tout le monde, mais personne autant que moi<sup>2</sup>. Il ne s'est pas contenté de la perte de mon frère aîné, et n'a pas cessé d'animer le regretté empereur Constant contre nous ; et n'eût été notre grand esprit de douceur, jamais nous n'aurions supporté les attaques de celui que l'on excitait, ni celles de son âme damnée. Aucune de mes victoires, pas même celle que je remportai sur Magnence et sur Silvanus<sup>3</sup> ne me paraîtra plus belle que de réussir à éloigner des affaires ecclésiastiques ce scélérat.

— Ne te sers pas des évêques, Prince, pour assouvir ta haine. La main des hommes d'Église ne doit être utilisée que pour bénir. Veuille donc, s'il te plaît, rappeler les évêques sur leurs sièges. S'ils se montrent d'accord avec notre champion de la foi orthodoxe précisée à Nicée, qu'ils se réunissent alors et pour-

1. Les trois jeunes gens de *Dan.* 3, 8-90.

2. Les deux griefs qui suivent font l'objet d'une justification de la part d'Athanase dans *Ap. Const.*, 4.

3. L'usurpation de Silvanus fut promptement maîtrisée. Cf. PIGANIOL, p. 93 (104).

voient à la paix universelle et que l'on n'ait pas l'air de vouloir anathématiser un innocent.

— Un seul point est en question et telle est ma volonté : que tu fasses acte de communion avec les Églises et je te renvoie à Rome. Fais un geste de paix : signe et retourne à Rome.

— Les frères de Rome ont déjà reçu mes adieux. Mieux valent en effet les décisions de l'Église que mon séjour à Rome.

— Tu as trois jours pour te décider à signer afin de rentrer à Rome ou à préciser le lieu de ton exil.

— Un délai de trois jours ne peut changer ma résolution ; aussi envoie-moi où tu veux<sup>1</sup>.

Deux jours après, le pape comparaisait de nouveau pour s'entendre notifier son exil à Bérée en Thrace. Il refusa l'argent que lui offrait l'impératrice pour ses frais de voyage.

**32** Deux années d'exil auront raison de sa résistance : les nouvelles qui lui venaient de Rome étaient douloureuses, le peuple se divisait sur l'accueil à réserver à l'anti-pape Félix ; et Libère pensait sans doute que pour le bien de l'Église on

1. Athanase résume la même entrevue en quelques lignes d'allure plus oratoire : « Libère est traîné devant l'empereur et fait preuve, à son tour, d'une grande vigueur de langage : Cesse, dit-il, de poursuivre les chrétiens, n'essaie pas d'introduire par nous l'impiété dans l'Église. Nous sommes prêts à tout souffrir plutôt que de porter le nom de sectateurs d'Arius. Sujets du Christ, ne nous force pas à devenir adversaires du Christ. C'est aussi le conseil que nous te donnons : Ne combats pas celui qui t'a donné cet empire ; au lieu d'actions de grâces, ne lui donne pas des marques d'impiété ; ne poursuis pas ses fidèles, de peur d'entendre à ton tour : Il est dur de regimber contre l'aiguillon (*Act. 9, 5*). Mais puisses-tu aussi l'entendre pour te laisser convaincre comme saint Paul. Nous voici, nous avons voulu venir avant qu'ils n'élaborent quelque fausse accusation. Nous nous sommes hâtés, sachant bien que l'exil nous attendait chez toi, pour éviter une fausse accusation et pour qu'il fût bien évident à tous que les autres souffrent pour la même cause que nous, et que les accusations portées contre eux ont été forgées par leurs ennemis et sont calomnies pures et mensonges » (*Hist. ar.*, 39 = *PG 25*, 740 = *Opitz*, p. 205). On remarquera combien Athanase est discret sur lui-même dans ce passage. Théodoret n'avait pas les mêmes raisons de discrétion. Cf. aussi *AMMIEN XV, 7* (*Seyfarth, BSGR*, t. 1, p. 56).

pouvait bien sacrifier un homme, fût-il Athanase. Il ne faillit pas sur le plan doctrinal, quoi qu'en aient dit des historiens modernes<sup>1</sup>. Il est vrai qu'il condamna plus tard la formule même qu'il avait souscrite<sup>2</sup>, mais il ne faut pas perdre de vue l'ensemble des événements. En 366, lorsque Libère désavoue sa signature, la formule homéenne qu'il a souscrite devient la formule de ralliement de tous les adversaires de Nicée, par l'interprétation qui en est donnée alors ; au début elle était suffisamment vague pour rallier, dans l'esprit de conciliation de Basile d'Ancyre, tous ceux qui ne voulaient pas d'un arianisme extrême.

**33** Cependant une voix plus émouvante encore que les protestations de Libère s'élève en faveur d'Athanase. Il ne suffisait pas aux ennemis de la foi orthodoxe que l'évêque de Rome fût réduit au silence ; la résistance du vénérable Ossius

1. Discussion des documents par J. ZEILLER, « La question du pape Libère », *Bulletin d'ancienne littérature et d'archéologie chrétienne* 3, 1913, p. 20-51. Voir aussi P. BATIFFOL, *La paix constantinienne*, p. 515-521. Le témoignage antique est celui de SOZOMÈNE, IV, 15. Il n'est nullement évident qu'il s'agisse du deuxième formulaire de Sirmium, hérétique celui-là, que le vieil Ossius de Cordoue finira par signer ; mais pas Libère, comme il est dit dans PIGANOL, p. 103 (114). L'affirmation ne peut s'appuyer sur aucun document : la référence à SOZOMÈNE, IV, 12 ne vaut que pour Ossius, Libère n'y est pas nommé (*PG 67*, 1144 D = *GCS 50*, p. 155). Il est vrai que Libère signa aussi le troisième formulaire, également susceptible d'une interprétation orthodoxe, mais non pas « comme il s'était rallié déjà au credo du deuxième concile », ainsi qu'il est encore affirmé dans PIGANOL, p. 104 (115). Cf. DUCHESNE, p. 281-282 et les notes ; 290. Voir aussi P. GLORIEUX, « Hilaire et Libère », *MSR* 1, 1944, p. 7-34.

2. SOCRATE, IV, 12 (*PG 67*, 485 B) : « A la fin de sa vie, il condamna expressément la formule homéenne à laquelle il avait eu la faiblesse de souscrire » (PIGANOL, p. 192 [212]). Le témoignage de Socrate, ordinairement pur reflet d'Athanase (et de Rufin-Eusèbe) s'appuie ici sur le *De synodis*, perdu, de Sabinos, qui a grande autorité, non sans raison semble-t-il, auprès des philologues allemands. C'est un semi-arien du début du VI<sup>e</sup> siècle. Cf. E. SCHWARTZ, *Nachrichten...*, 1908, p. 362 (une des pages non reproduites dans SCHWARTZ, III).



de Cordoue leur était aussi insupportable : il fut sommé de se prononcer pour ou contre l'homme de Nicée. Sa lettre à l'empereur est citée tout au long dans l'*Histoire des ariens*<sup>1</sup>.

Je suis devenu confesseur quand ton aïeul Maximien persécuta l'Église. Si à ton tour tu me persécutes aujourd'hui, sache que je suis prêt à tout souffrir plutôt que de verser le sang innocent et de trahir la vérité... J'écris par souci de ton salut. Du reste... voici mon intention : je ne donnerai point de signature contre Athanase, que l'Église de Rome et le concile<sup>2</sup> ont déclaré innocent. Tu l'avais reconnu toi-même, puisque tu l'avais rappelé auprès de toi et que tu lui avais permis de rentrer avec honneur dans sa patrie et de revenir à son Église. Quelle peut être aujourd'hui la raison d'un changement si profond?... Constance, écoute-moi. Il me convient de t'écrire ainsi, et à toi de peser sérieusement mes propos...

La réponse à cette lettre fut l'exil à Sirmium. C'est là qu'à bout de résistance, il signa le « second formulaire » hérétique, mais jamais on ne réussit à le faire adhérer à la condamnation d'Athanase<sup>3</sup>.

**34** Les divers événements rappelés par Athanase lui-même nous serviront à dater avec assez d'exactitude la

1. *Hist. ar.*, 44 (PG 25, 745-748 = Opitz, p. 207).

2. Il s'agit du concile de Sardique (343), présidé par Ossius lui-même (*Hist. ar.*, 15s).

3. Cf. l'allusion évidente de GRÉGOIRE DE NAZIANZE dans le Panégyrique d'Athanase (*Disc.*, 21, 23 = PG 35, 1108) : « Bien des évêques, par ailleurs fidèles à leurs devoirs, tombèrent dans leurs filets. Purs de cœur, ils ont laissé souiller leur main de cette signature. Ils ont associé leur nom aux noms des misérables dont les intentions étaient aussi perverses que leurs actes, et par là ils ont pris part sinon à la flamme du moins à la fumée. J'ai beaucoup pleuré à la vue des proportions que prenait cette impiété : elle séduisait même les défenseurs du Verbe, et les rendait complices de la persécution dirigée contre la foi orthodoxe ». J. Mossay, dans son édition de ce panégyrique (*SC* 270, p. 158, n. 2), y voit très justement une possible allusion au cas du propre père de Grégoire. Cela n'exclut pas une référence au cas de Libère, ni a fortiori à celui d'Ossius, un père dans la foi s'il en fût !

composition des deux *Apologies*. L'*Apologie pour sa fuite* ne dit pas que Libère ait déjà signé le troisième formulaire de Sirmium, qui date de l'automne 357. Ossius, lui, avait déjà signé (cf. *Ap. fug.*, 5). Par ailleurs la persécution violente évoquée aux paragraphes 6 et 7, à en croire le témoignage de l'*Histoire des ariens*, date de l'été 357. Pour l'*Apologie à l'empereur Constance*, les événements de l'été 357 peuvent servir à dater la seconde partie (à partir du paragraphe 22) : ils sont présentés comme tout récents. Mais le début est trop soigné, trop différent de ton et d'allure, pour n'avoir pas été composé tout à loisir, avant que la perfidie de l'empereur se fût étalée au grand jour par les comédies de synodes à Arles et Milan (353, 355), ou du moins avant que saint Athanase eût pu en être averti et en apprécier le véritable sens<sup>1</sup>.

**35** Outre ces témoignages d'amitié que nous venons d'évoquer, on peut apprécier la confiance que lui portaient d'autres personnages du monde chrétien. Grégoire de Nazianze fera son éloge comme de la plus grande figure de pasteur que l'Église ait jamais connue. Basile le Grand s'adressera à lui quand il voudra entrer en contact avec le pape Damase<sup>2</sup> et s'inspirera sans aucun doute de son attitude lorsqu'il paraîtra devant l'envoyé de l'empereur Valens<sup>3</sup>.

**36** L'œuvre d'apaisement des esprits et de mise au point de l'enseignement théologique était loin d'être achevée. L'activité du patriarche d'Alexandrie avait posé les premiers jalons solides, et il eut, avant de mourir, la consolation de voir surgir une lignée de combattants redoutables à l'hérésie, fidèles à son

1. Cf. aussi SCHWARTZ, III, p. 36-55 (1904, p. 362-377).

2. Voir la correspondance de BASILE avec Athanase : *Lettres*, 66 ; 67 ; 69 ; 80 ; 82 (PG 32, 424s. = Courtonne, *CUF*, t. 1, p. 156s.).

3. Panégyrique de Basile par GRÉGOIRE, *Disc.*, 43, spécialement les § 48-50 (PG 35, 560 = Boulenger, *Textes et Documents*, p. 150-163).

propre esprit, en la personne des Cappadociens. Il ne cacha pas sa joie de voir accéder saint Basile au siège épiscopal de Césarée<sup>1</sup>. Il n'avait pas eu lui-même le loisir d'élaborer un corps de doctrine sans fissure, où la foi fût exposée en toute sérénité. Les Cappadociens, héritiers de son esprit<sup>2</sup>, s'y emploieront de toutes leurs forces, non sans passer encore par des étapes bien sombres, mais le second Concile œcuménique, à Constantinople, dominé par la personnalité de Grégoire le Théologien, verra la ruine définitive de l'arianisme doctrinal en Orient. Le panégyrique d'Athanase, prononcé à Constantinople, en 380 très probablement, par le même Grégoire, situe sa pensée et son action dans le prolongement de celles du lutteur d'Alexandrie. Ce morceau de lyrisme oratoire n'est guère utilisable par le biographe, mais il apporte un témoignage précieux pour l'historien des rapports entre Constantinople et Alexandrie, si l'on veut bien en explorer le contexte. Le lecteur que nous sommes y voit un monument de reconnaissance élevé à un maître et à un père dans la foi, en même temps qu'une profession de foi personnelle<sup>3</sup>.

1. Voir en particulier ses lettres à Palladius, aux prêtres Jean et Antiochus (PG 26, 1165, 1168).

2. Voir, par exemple, pour Basile et Grégoire de Nysse : A. MERE-DITH, « Prov. VIII, 22 chez Origène, Athanase, Basile et Grégoire de Nysse », *Chantilly*, p. 353 ; 355 ; pour Grégoire de Nazianze : J. SZYMUSIAK, « Grégoire le Théologien disciple d'Athanase », *ibid.*, p. 359-363. On peut noter au passage, la remarque de PHOTIUS, *Bibliothèque*, cod. 140 (Henry, CUF, t. 2, p. 108s.) : « Si quelqu'un disait que Grégoire le Théologien et saint Basile ont puisé dans ce livre (contre Arius) comme à une source et que les belles eaux limpides de leurs propres écrits contre l'hérésie en découlent comme des fleuves, je ne crois pas qu'il se tromperait » (trad. Henry).

3. *Disc.*, 21 (PG 35, 1081-1128 = SC 270, p. 86-193). Voir aussi *Disc.*, 34, au moment des péripéties avec le « philosophe » Maxime, § 3-4 (PG 36, 244). Pour la date du panégyrique d'Athanase, nous nous en tenons au 2 mai 380 pour les raisons que nous avons exposées dans *VChr* 20, 1966, p. 188. Les raisonnements quelque peu embarrassés dans leur souci de nuance, que présente J. Mossay (SC 270, p. 99-103), n'apportent rien de neuf.

37 Tous les Pères grecs sont plus ou moins directement tributaires de saint Athanase pour les grandes lignes des dogmes de la Trinité et de la Rédemption<sup>1</sup> car, « si au point de vue de la *spéculation* théologique, écrit le P. Cavallera<sup>2</sup>, sa valeur est, peut-on dire, nulle, au point de vue *dogmatique*, sa maîtrise est incomparable. Nul au IV<sup>e</sup> siècle ne paraît le dépasser par l'ampleur dans le développement de la doctrine, la richesse de l'information scripturaire..., surtout par la profondeur du sens chrétien qui lui fait comme naturellement chercher, en toute doctrine, le côté par où elle pénètre jusqu'au plus intime de l'âme pour la vivifier, l'exciter, rénover en elle la vie spirituelle et l'énergie pour le bien ».

Nous avons vu comment ses écrits étaient presque tous des œuvres de combat ou de direction spirituelle. Les deux *Apolo-gies* qu'il nous reste à analyser en seront un nouvel exemple.

## VIII. LES DEUX APOLOGIES :

### A L'EMPEREUR CONSTANCE ET POUR SA FUIITE

#### A. Contenu et portée des deux apologies

38 Sans avoir le retentissement catholique des traités doctrinaux, ni l'intérêt historique et spirituel des *Lettres festa-*

1. Il serait plus juste de parler plus généralement du dogme de l'Incarnation, car pour Athanase le salut est commencé dès que le Verbe s'incarne. Voir *Sur l'Incarnation du Verbe*, 6-9 (SC 199, p. 282-298).

2. F. CAVALLERA, *Saint Athanase*, Paris 1908, p. 34. Après les études et les recherches de P. Bouyer, P. Camelot, A. Grillmeier, C. Kannengies-ser et de quelques autres durant ces dernières décennies, cette affirmation de nullité spéculative serait à nuancer. La spéculation n'est certes pas le domaine d'élection de la théologie d'Athanase, mais il s'y sent forcé et, tout en le regrettant, essaie de ne pas laisser les ariens seuls occupants du terrain.



les<sup>1</sup> ou de la *Vita Antonii*, les deux *Apologies* sont cependant précieuses au double point de vue de l'histoire de l'arianisme et de celle des rapports entre les pouvoirs civils et l'Église.

Depuis Constantin, les empereurs avaient pris l'habitude d'intervenir dans les querelles doctrinales, surtout pour apaiser les troubles extérieurs qu'elles engendraient, et dans la discipline ecclésiastique<sup>2</sup>. Nous voyons ici l'empereur intervenir dans les nominations d'évêques (*Ap. fug.*, 26 = *PG* 25, 677 B), donner son autorisation pour construire ou inaugurer

1. E. Schwartz (*Schwartz*, III, 12, 188 = 1911, p. 368) n'y voit qu'un « conglomérat de banalités homilétiques et de citations bibliques inassimilées », et ne leur reconnaît d'autre intérêt que celui de poser quelques jalons chronologiques. Certes, nous n'avons affaire qu'à des variations homilétiques sur le thème de la joie pascale et de la réforme morale qu'elle implique ; mais n'est-il pas du plus haut intérêt de trouver un témoin de l'enseignement courant que donnait un évêque au IV<sup>e</sup> siècle, et de ce que le peuple d'alors recevait comme doctrine ?

2. Constantin par exemple voulait avant tout la paix au sein de l'Église : c'était un élément qui facilitait son œuvre de centralisation administrative. Même s'il ne donne pas aux conciles ecclésiastiques une sanction officielle d'actes politiques, s'y présentant toujours « en posture d'humble spectateur, d'auxiliaire bienveillant des hommes de Dieu » (*Schwartz*, III, p. 182 = 1908, p. 369), il a toujours voulu jouer un rôle prépondérant dans les assemblées d'évêques. Qu'il suffise de rappeler les décisions administratives qu'il prend à l'égard de la hiérarchie catholique : exemptions d'impôt, allocations, juridiction civile des évêques, etc., et qu'on lise les lettres qu'il écrit aux hérétiques (cf. *Eusèbe, Vita Constantini*, II, 63-64 = *GCS* 7, p. 66-67 ; III, 64-65 = p. 111-113 ; cf. *supra*, p. 35, n. 3), on sera édifié sur son prétendu désintéressement. Il ne faut pas oublier qu'il a pris lui-même l'initiative de plusieurs synodes. Il est évident qu'il voulait en être l'inspirateur et de servir des « saintes assemblées » comme de simples instruments politiques (cf. *Schwartz*, III, p. 252 = 1911, p. 417). Sans partager toutes les vues de Schwartz, on doit reconnaître la vraisemblance psychologique de l'aspect « religieux » du caractère de Constantin, tel qu'il est analysé par Schwartz (III, p. 182 = 1908, p. 369). Quant à Constance il était du même esprit. Qu'il suffise de rappeler les séances du concile de Milan (355) ; elles se tinrent dans le palais impérial ; au début, Constance ne parut pas, se contentant d'y assister derrière une tenture ; mais il ne tarda pas à prendre lui-même les assemblées en main.

une basilique (*Ap. Const.*, 14), permettre ou interdire un concile (*Ap. fug.*, 4). Parler à ce propos de « querelle du Sacerdoce et de l'Empire » relève de l'artifice et semble bien anachronique<sup>1</sup>.

39 Constance, deuxième fils de Constantin, devenu seul empereur après avoir brisé toutes les résistances, subissait l'influence des eusébiens, qui depuis l'époque de Constantin menaient campagne contre les partisans du Symbole de Nicée. Il avait pour conseillers permanents les évêques pannoniens, Valens de Mursa et Ursace de Singidunum<sup>2</sup>. Une campagne de dénigrement avait été organisée contre l'évêque d'Alexandrie, farouchement fidèle à ses positions doctrinales. Son *Apologie à l'empereur Constance* essaie de répondre aux principales accusations formulées contre lui<sup>3</sup>.

1. Cf. *supra*, § 16-17 et l'article nuancé de L. W. BARNARD, « Athanase et les empereurs Constantin et Constance », *Chantilly*, p. 127-143. La lutte contre le pouvoir, qui n'est souvent que l'expression d'un désir d'exister, d'une volonté de survie, n'est pas nécessairement le signe d'une volonté de pouvoir antagoniste.

2. C'est à Mursa que Constance remporta la première victoire sérieuse sur les troupes de Magnence (351). Cf. Sulpice Sévère, *Chronique*, II, 38, 5. L'évêque du lieu ne laissa pas échapper cette occasion de gagner les bonnes grâces du prince, racontant qu'une vision surnaturelle lui avait fait part de la victoire.

Ursace, comme Valens, avait été catéchisé par Arius en personne. Tous deux avaient siégé au concile de Tyr (335) et témoigné ensemble contre Athanase à la suite de l'enquête dont ils avaient été chargés dans le delta du Nil sous les auspices du préfet Philagrius (voir *supra*, § 8). Tous deux avaient demandé de rentrer dans la communion de Rome au concile de Milan de 347 (Hilaire, *Fragm. hist.*, VIII, 2 = *CSEL* 65, p. 87). Ils s'étaient déjà soumis aux décisions de Sardique (343) et le notifièrent au pape Jules (Hilaire, *Fragm. hist.*, II, 19-20 = *CSEL*, 65, p. 142-143 ; Athanase, *Ap. c. ar.*, 58). Ensemble ils écrivirent une lettre de communion à Athanase (Hilaire, *ibid.* ; Athanase, *ibid.*). Mais dès que le vent eut tourné à la cour impériale, ils se rapprochèrent de leurs anciens alliés contre les hommes de Nicée (351).

3. Il ne fait pas mention ici de l'accusation, évoquée par Constance lui-même dans l'entrevue avec Libère (*supra*, § 31), selon laquelle Athanase

1) Il n'a pas excité feu l'empereur Constant contre son frère Constance (2-5) ;

2) Il n'y a pas eu échange de lettres entre Athanase et l'usurpateur Magnence (6-13) ;

3) Athanase a fait célébrer la liturgie dans une église dont on n'avait pas encore fait la dédicace ; oui, mais il s'était vu contraint par les circonstances (14-18) ;

4) Il n'est pas coupable d'avoir refusé une invitation de l'empereur, puisque cette invitation était fautive (19-21).

Toute cette première partie est rédigée avec soin ; les mots sont en général plutôt ternes, mais la phrase n'est jamais embrouillée, et les paragraphes sont soulevés par un véritable souffle oratoire.

Personne n'aura la naïveté de prendre au pied de la lettre les éloges protocolaires et les titres pompeusement décernés à la Piété, à la Prudence de l'empereur, et surtout à sa Bonté, cette φιλανθρωπία dont plus tard l'empereur Julien fera la vertu par excellence du prince et du parfait « hellène ».

**40** A ce premier mémoire, une deuxième partie s'ajoute, moins solennelle d'allure. L'évêque rappelle d'abord :

1) Le texte d'une lettre qui le mit à l'abri des menées du notaire impérial Diogène et des premières vexations du duc Syrianos (22-25a) ;

2) Puis le coup de force du 8 février, que l'*Apologie pour sa fuite* rapporte tout au long, et sa propre fuite (25b-26) ;

3) Enfin la persécution contre les évêques et contre le peuple, s'autorisant de « prétendues » lettres de l'empereur, qu'il cite (27-33).

L'*Apologie* se termine par une justification de sa fuite, et par une invitation pressante à intervenir pour faire cesser

aurait pris part à un complot contre Constantin II, l'aîné des fils de Constantin, mort à la bataille d'Aquilée, livrée contre son cadet Constant (printemps de 340).

toutes les horreurs commises sous le couvert de l'empereur (34-35).

Toute cette seconde partie présente un caractère, d'émotion que ne comportait pas le début. Lorsque l'on connaît par ailleurs la conduite de Constance — et saint Athanase était bien placé pour la connaître —, on ne peut s'empêcher de trouver sous les formes respectueuses et dans le choix des citations d'Écriture sainte, une ironie à laquelle l'empereur ne put pas être insensible. On ignore, il est vrai, si cette *Apologie* lui parvint jamais. Il suffit qu'elle ait été communiquée au peuple d'Alexandrie, et que l'évêque intrus en ait eu connaissance, pour savoir qu'Athanase ne capitulait pas. Il ne cherchait qu'une chose : faire sentir sa présence en manifestant son invincible fidélité aux dogmes traditionnels. C'est cet attachement à la tradition, en même temps que l'analogie de situation, qui nous fait penser à cet autre évêque fugitif qui, un siècle plus tôt, entre 250 et 257, eut à se justifier d'avoir abandonné son Église au temps de la persécution de Dèce. Caché au désert, saint Cyprien demeura en contact avec son Église<sup>1</sup> et expliqua sa conduite au clergé de Rome. Pas plus qu'à Athanase le martyr ne lui faisait peur, mais plus heureux que l'évêque d'Alexandrie, il eut l'occasion de le prouver en acte, le 14 septembre 258, en présence de tout son peuple. Mais en Égypte même, Athanase avait eu un illustre devancier, en la personne de saint Pierre d'Alexandrie, le prédécesseur immédiat d'Alexandre. Lors de la persécution de Dioclétien (303), qui était spécialement dirigée contre les chefs religieux, il avait fui au désert. A son retour éclatera le schisme mélitien, inspiré par la même rigueur contre les semi-apostats que le donatisme à Carthage et, plus tard, le schisme luciférien<sup>2</sup>.

1. *Lettres*, 5-43 (Bayard, *CUF*, t. 1-2, p. 13-110). Les explications au clergé de Rome sont dans les lettres 8 ; 9 et 20.

2. Pour le schisme des méliens d'Égypte, voir ÉPIPHANE, *Haer.*, 68. Sur leur union avec les ariens, provoquée en grande partie par l'intransi-



41 L'*Apologie pour sa fuite* sera plus hardie et plus agressive. Définitivement proscrit — nous sommes en 357 —, le fugitif n'a plus rien à perdre, personne à ménager. Le « très pieux » et « très humain » empereur est devenu « l'hérétique Constance » (26). C'est ce qui nous fait croire que cette dernière *Apologie* a suivi et non pas précédé l'*Apologie à l'empereur Constance*. Les principaux adversaires sont désignés nommément ; les accusations sont précises, l'ironie n'a plus à se cacher. Si l'on peut encore parler d'éloquence, ce sera celle du pamphlet qui caractérisera le mieux l'*Apologie* d'Athanase pour justifier sa fuite.

42 Le plan est mieux équilibré et plus cohérent que celui de la précédente, l'émotion plus discrète, les textes de l'Écriture sainte et les raisonnements s'alignent rigoureusement à l'appui de la thèse :

Une *Introduction* (1-2) campe les adversaires et donne leurs motifs respectifs de lutte : Athanase est accusé de lâcheté ; il ira chercher dans l'Écriture les arguments de son plaidoyer. Les chefs ariens, comparés aux Juifs hypocrites, sous couleur de zèle pour Dieu, tendent à ruiner la foi.

I. Suit une liste des victimes de la persécution : les évêques, Ossius de Cordoue en particulier, le peuple. Brutalités à l'égard du peuple, exil pour les évêques (3-7).

II. Une justification de la fuite en général, et de celle d'Athanase en particulier, grâce aux exemples des saints, aux paroles et à la vie de notre Seigneur Jésus-Christ lui-même (8-13). On n'a pas le droit de devancer l'heure fixée par la Providence (14-17). La fuite n'est pas toujours une lâcheté (18-20). *Conclusion* : résumé de tous les arguments (21-22).

geance d'Athanase au début de son épiscopat, il faut le reconnaître, voir SCHWARTZ, III, p. 87-106 = 1905, p. 165-187. C'est sans aucun doute à Pierre d'Alexandrie que fait allusion l'*Ap. fug.*, 22, quand elle parle des saints martyrs qui vivaient au désert sans rompre le contact avec leur peuple (*ibid.*, 21).

III. Après une transition où l'auteur prend ses ennemis à partie (23), nous assistons à l'épisode dramatique du coup de force qui est à l'origine de la fuite d'Athanase. Celui-ci justifie sa conduite personnelle, en évoquant en même temps l'inconduite des chefs ariens (24-27).

Nous avons donc là une plaidoirie en forme, avec les procédés habituels : une vue d'ensemble de la question, le recours à des principes généraux expliqués par des cas concrets, la narration qui met l'accusé en scène et compare sa conduite à celle de ses accusateurs.

43 L'accumulation des textes scripturaires est une habitude littéraire de l'époque. Nous avons vu que les diatribes de Lucifer de Cagliari ne sont que des séries de citations extraites de tous les livres de l'Ancien Testament, puis du Nouveau dans leur ordre traditionnel, et reliées plus ou moins adroitement. Athanase use du procédé avec une plus grande souplesse bien que ses citations soient faites de mémoire, et qu'il s'y glisse parfois des inexactitudes de peu d'importance<sup>1</sup>. Au lieu de scruter systématiquement chacun des livres pour y trouver des arguments, il passe avec la plus grande aisance des *Prophètes* aux *Actes des apôtres*, et des *Épîtres* de S. Paul à la *Genèse*. Il est à peine besoin de souligner la connaissance parfaite qu'il a de la Bible, comme beaucoup de ses contemporains : l'Écriture n'était-elle pas l'unique source écrite de la spéculation théologique de cette époque ? Et, si l'on avait lu les poètes et les philosophes, ce qui n'est pas absolument certain pour notre Athanase, on ne tardait pas à revenir à l'Écriture et aux Prophètes pour étayer les affirmations de la sagesse humaine<sup>2</sup>.

1. Par exemple : au § 15, un mot du *Psaume* est mis dans la bouche de Jésus ; au § 17, Athanase parle de Roboam, alors qu'il s'agit évidemment de Jéroboam ; au § 21, il joint deux versets en contresens. D'autres cas seront signalés au passage.

2. Ainsi feront la plupart des Pères de l'Église de la grande époque.

44 Quel fut le retentissement de cette *Apologie*, il est bien difficile de le dire. On sait seulement qu'Athanase la fit lire au concile des Confesseurs<sup>1</sup> pour préciser quels avaient été les principaux agitateurs ariens, afin de pouvoir absoudre en connaissance de cause ceux qui étaient tombés par simple crainte et faiblesse. C'est encore là un trait qui le rapproche des évêques Cyprien de Carthage et Pierre d'Alexandrie, que nous venons d'évoquer. Vrai « pasteur » de son troupeau, il est prêt à pardonner dès que l'on donne des signes de repentir ; seul en cause, il n'eût pas hésité à se livrer. S'il a la véhémence du lutteur, il n'en a pas les duretés : certes, il n'épargne pas ses ennemis, lorsqu'ils attaquent en sa personne le défenseur de l'orthodoxie nicéenne, et quelques-uns apparaîtraient de bien tristes sires aux yeux de l'Histoire si l'on ne possédait sur eux que le témoignage d'Athanase, dans ses œuvres polé-

Cf. R. ARNOU, art. « Platonisme des Pères », *DTC* 12<sup>2</sup>, 1935, c. 2258-2392 ; J. DANIELOU, *Platonisme et théologie mystique chez Grégoire de Nysse*, Paris 1944. En particulier, une étude de la pensée de Grégoire de Nazianze nous fait aboutir à des conclusions formelles en ce domaine.

Quant à l'ignorance d'Athanase, nous avons vu (§ 22 et notes) qu'il ne faut pas l'exagérer. Sans parler des *Discours contre les ariens*, où l'on constate une connaissance réelle des courants philosophiques de cette époque, on a suffisamment démontré que la *Vita Antonii* était la première application chrétienne de la technique des vies de thaumaturges païens (voir les conclusions de L. BOUYER, *La vie de S. Antoine*, Saint-Wandrille 1950, p. 17-21).

1. Voir p. 42, n. 1. Présentation détaillée de ce synode dans HEFELE-LECLERCQ, I, 2, p. 963s. Pour la valeur humaine de ces textes, un érudit comme PHOTIUS ne s'y trompe pas, qui, à cinq cents ans de distance, admire sans réserve ces petits écrits : « En comparaison de la grâce et de la beauté des lettres qui constituent son *Apologie* à propos de sa retraite et des événements qui la touchent... aucun des livres que je connais de lui ne compte » (*Bibliothèque*, cod. 139 = Henry, *CUF*, t. 2, p. 108 ; trad. Henry). Et déjà dans le cod. 32 (*CUF*, t. 1, p. 18) : « Lu d'Athanase des *Lettres diverses* au nombre desquelles figurent celles qui contiennent une sorte d'apologie de sa retraite. Elles sont composées avec élégance, éclat et clarté aussi ; elles sont riches de talent persuasif et de grâce. C'est un plaisir d'écouter cette apologie » (trad. Henry).

miques. Mais il faut comprendre, selon le mot de S. Hilaire<sup>1</sup>, qu'il s'agit de bien autre chose que de la personne d'un évêque : il y va de l'existence même de l'Église. A l'égard de ses amis, ses lettres nous le montrent plein de cette sensibilité que l'on trouve au cœur des grands actifs, oublieux d'eux-mêmes quand ils sont au service d'intérêts supérieurs : tel sera S. Jérôme, tel S. Ambroise, tel avait été S. Paul, pour nous en tenir à l'Antiquité chrétienne.

Tous ont eu à lutter pour maintenir la foi dans sa pureté ; mais dans le cas d'Athanase, les questions de doctrine et de personne étaient intimement liées : le patriarche d'Alexandrie a peut-être intentionnellement entretenu cette confusion des questions pour éviter aux esprits simples et peu au fait des controverses théologiques de se perdre en de subtiles spéculations. Le peuple d'Alexandrie ne s'y trompa jamais : il tenait la foi que défendait Athanase, et tous ceux qui voudraient le supplanter seraient considérés comme des intrus ; les méli-tiens non plus ne se perdirent pas dans la spéculation, ils étaient contre Athanase, qui n'admettait pas les vues de leurs chefs : tous ceux qui étaient contre lui étaient leurs alliés naturels. Le vieil Ossius de Cordoue tenait pour Athanase ; il a pu signer un formulaire dogmatique dont le sens lui échappait, mais il n'abandonna pas Athanase, qui défendait les positions du concile de Nicée. Il est remarquable qu'en aucun cas Athanase ne se met sur un plan théologique lorsqu'il s'adresse aux empereurs : il défend bien le patrimoine spirituel, mais d'abord en assurant le bon ordre extérieur dans le respect du droit et de la justice. Jamais il ne considère les empereurs comme des « évêques *in partibus*<sup>2</sup> ».

1. Voir p. 49, n. 4.

2. Selon PIGANIOL (p. 62 [68]), « Constantin se considère comme un évêque aussi, mais pour ceux qui sont hors de l'Église, disons donc un évêque *in partibus infidelium* ». Mais cette dernière expression n'est pas du tout équivalente à l'expression traditionnelle « évêque du dehors ». Cf. D. DE DECKER et G. DUPUIS-MASAY, « L'épiscopat de l'empereur Constantin », *Byzantion* 50, 1980, p. 118-197.



45 La langue et le style de nos deux *Apologies* sont loin d'être ceux d'un homme sans culture, comme l'insinuent bien des auteurs contemporains à la suite des affirmations de Schwartz<sup>1</sup>. Sans doute n'y trouvons-nous pas le jeu subtil des procédés chers aux rhéteurs du temps. Bien plus qu'en avocat, Athanase réagit en polémiste. Sa langue, un peu terne, est claire et en général facile : il aime les oppositions de mots et les parallélismes ; il n'hésite pas devant un terme vigoureux quand il s'agit de caractériser des attitudes indignes d'un chrétien. Nous n'avons nullement affaire à un décadent. Il y a bien des négligences de style ; on n'y trouve pas de citations d'auteurs classiques. Mais qu'est l'art d'écrire si on le réduit à des habitudes et à des clichés d'école ? En tout cas ce ne sont pas ces deux *Apologies* qui autorisent l'accusation portée contre Athanase d'avoir contribué à réduire Alexandrie, la vieille capitale de la culture hellénistique, en « un désert spirituel<sup>2</sup> ».

46 Ce que l'on peut dire de ces œuvres mineures, c'est qu'elles sont toutes pénétrées de la foi d'un homme qui souffre violence « pour la justice », et du zèle d'un évêque, soucieux du bien de son troupeau, en butte à la persécution pour une orthodoxie qu'il est pratiquement seul à défendre. Le combat ne lui fait pas peur, mais son âme délicate ressent profondément les grossièretés et les injustices dont il est l'objet. Il ne

1. Nous renvoyons encore aux notes du § 22. Les œuvres littéraires des contemporains sont tout entachées de rhétorique. On l'a assez reproché par exemple à la poésie de Grégoire de Nazianze (A. et M. CROISSET, *Histoire de la littérature grecque*, t. 5, Paris 1899, p. 944 ; B. WYSS, « Gregor von Nazianz. Ein griechisch-christlicher Dichter des IV Jahrhunderts », *MH* 6, 1949, p. 177-210). Ici nous avons affaire à un polémiste, dont l'art est moins subtil, mais dont l'éloquence ne manque pas de vigueur, dans une parfaite simplicité d'argumentation. Le plan de chacune des *Apologies* supporte la comparaison avec les meilleures compositions de Démosthène et de Cicéron.

2. SCHWARTZ, III, p. 188 (1911, p. 367).

refuse pas la lutte, mais, comme l'Apôtre dont il est si proche par le tempérament, il devait sentir l'appel de l'éternité : n'a-t-il pas eu sa part de visions au désert comme les persécutés dont il rappelle la vie de contemplation au cours de leur fuite (*Ap. fug.*, 20) ? Cependant, chez lui comme chez S. Paul, les désirs mystiques n'obscurcissaient pas les vues réalistes du meneur d'hommes. Se sentant nécessaire aux âmes que lui avait confiées la Providence, il n'estimait pas qu'il eût le droit de les quitter par une mort prématurée.

### B. Texte, éditions et traductions

47 L'histoire des manuscrits et des éditions de S. Athanase n'est plus à faire. H. G. Opitz<sup>1</sup> en a posé les bases et tiré les premières conclusions. Même si son édition n'est pas sans défaut<sup>2</sup>, elle est précieuse et ouvre la voie à des travaux ultérieurs. De son côté, E. Schwartz<sup>3</sup> a voulu tracer les

1. *Untersuchungen zur Ueberlieferung der Schriften des Athanasius*, Berlin-Leipzig 1935.

2. Cf. F. SCHEIDWEILER, « Zur neuen Ausgabe des Athanasius », *ByzZ* 47, 1954, pp. 73-94. Cet érudit loue la bonne présentation de l'édition, mais relève quelques fautes d'interprétation, dont certaines « très graves ». A l'entendre, l'édition serait à refaire complètement sinon du point de vue philologique (Opitz était un des bons élèves et un continuateur de Schwartz et Lietzmann), du moins sous l'angle des interprétations historiques. Nous souscrivions à certaines de ses critiques en ce domaine. Cependant il n'a rien relevé, dit-il (p. 79), contre l'*Apologia de fuga*. Quant à l'*Apologia ad Constantium*, deux pages seulement en étaient parues à la date de cet article (dans le fasc. 9, le dernier qui ait été édité par Opitz lui-même avant sa mort, survenue pendant la guerre, sur le front russe, semble-t-il). Notre propre appareil critique révélera bien quelques divergences avec celui d'Opitz ; mais les attaques de Scheidweiler n'ont pas ému la nouvelle équipe de l'Académie de Berlin, qui a décidé de poursuivre l'entreprise. Il semble pourtant que rien ne soit paru depuis la note de W. SCHNEEMELCHER, « Apologies, Lettres, Écrits ascétiques. Rapport sur l'édition des œuvres d'Athanase, tomes II et III », *Chantilly*, p. 189-191.

3. Série d'articles, auxquels nous nous sommes mainte fois référé,

grandes lignes à suivre pour une interprétation sérieuse de ces mêmes écrits au point de vue de l'histoire, mais le sujet restreint de nos deux *Apologies* nous a peu donné l'occasion de nous en servir.

A l'auteur des *Untersuchungen*, une conclusion semble s'imposer : Athanase n'a pas travaillé à une édition d'ensemble de ses œuvres<sup>1</sup>. Et de fait, non seulement il n'en avait pas le loisir, mais à peine y voyait-il quelque intérêt : chaque *Discours*, chaque *Apologie*, chaque *Lettre* étaient des écrits de circonstances qui répondaient à un besoin précis circonscrit dans l'espace et dans le temps. Par ailleurs, comme tous les grands hommes d'action, le patriarche d'Alexandrie ne se préoccupait du passé que dans la mesure où cela préparait l'avenir. Avait-il même conscience de tous les problèmes dogmatiques que soulèveraient ses écrits ? Rien n'est moins certain dans l'état où se trouvait la spéculation théologique à son époque. Soucieux comme il était de la pureté de la foi, il n'eût pas manqué de mettre au point ce que nous trouvons d'indécis dans ses œuvres, dans la mesure au moins où il aurait été en état de le faire.

**48** Notre texte des *Apologies* a été établi d'après les manuscrits classés par Opitz. Nous avons eu soin de les collationner tous, mais pour quatre d'entre eux (K, O, E, W) sur photocopie seulement.

Un premier groupe, que nous désignerons par le sigle  $\alpha$ , comprend les manuscrits

**B** = *Basiliensis graecus A III 4*, XIII<sup>e</sup> s., f. 339v-346 et 436-448.

des *Nachrichten von der k. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*, 1904-1911, intitulés *Zur Geschichte des Athanasius* et réunis sous ce même titre dans E. SCHWARTZ, *Gesammelte Schriften*, t. 3, Berlin 1959 (= SCHWARTZ, III).

1. *Untersuchungen...*, p. 158.

**K** = *Athous Vatopedi 5-6*, XIV<sup>e</sup> s., f. 122 v-132 r et 246 r-261 v.

**P** = *Parmensis Palatinus 10*, XII-XIII<sup>e</sup> s., f. 123 r-134 v et 226-241 v.

**O** = *Scorialensis XII 11*, XIII<sup>e</sup> s., f. 226-236 et 346-360.

Un deuxième groupe,  $\beta$ , se compose des manuscrits

**R** = *Parisinus graecus 474*<sup>1</sup>, XI<sup>e</sup> s., f. 196 v-211 et 383 v-406 r.

**E** = *Scorialensis  $\omega$  III, 15*, XII<sup>e</sup> s., f. 150-164 et 181-201.

**V** = *Vaticanus graecus 400*, XIV<sup>e</sup> s., f. 225-250 et 264-294.

**49** Pour l'*Apologie pour sa fuite* seule, il faut ajouter à ce deuxième groupe le manuscrit

**F** = *Laurentianus graecus San Marco 695*, XIV<sup>e</sup> s., f. 305 r-313 r ;

et tenir compte d'un troisième groupe,  $\gamma$ , qui rapproche curieusement des éléments épars d'autres traditions manuscrites de l'œuvre d'Athanase :

**D** = *Ambrosianus D 51 suppl.*<sup>2</sup>, XVI<sup>e</sup> s., f. 132 v-156 v.

**N** = *Marcianus graecus 369*<sup>3</sup>, XI<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> s., f. 66 r-76 r (XV<sup>e</sup> s.).

**W** = *Athous Vatopedi 7*, XI<sup>e</sup> s., f. 23 v-31 r. A ce dernier groupe on peut joindre :

**p** = *Vaticanus graecus 1579*, XVI<sup>e</sup> s., qui ne donne que les 18 premiers chapitres de l'*Apologia de fuga sua* (f. 211 r-216 r), issus de quelque florilège.

**50** Les *Untersuchungen* de H. G. Opitz rappellent les données traditionnelles sur l'origine de ces textes, jamais

1. Autrefois *Regius 2284* d'où son sigle R.

2. Autrefois *Ambrosianus 235*.

3. Autrefois *Marcianus 50*.



étudiées auparavant dans leur ensemble. Les hypothèses émises sont élaborées sur la base d'une comparaison de tous les manuscrits connus qui donnent les trois œuvres historiques les plus importantes d'Athanase : l'*Apologia secunda* contre les Ariens, (PG 25, 239-410), le *De Nicaenis decretis*, (PG 25, 411-475) et le *De synodis* (PG 26, 681-792)<sup>1</sup>.

Notre base de recherche étant plus étroite que celle d'Opitz, et dépendante de la sienne, nous gardons les sigles qu'il a donnés aux divers manuscrits, nous réservant seulement l'originalité de l'établissement de notre texte des *Apologies*, qui s'écartera moins délibérément que celui d'Opitz du texte des mauristes repris par la Patrologie de Migne (PG 25, 595-680) : l'esquisse ci-après en donnera les raisons.

### Recueils et collections

51 La conclusion de H. G. Opitz<sup>2</sup> est que les collections athanasiennes, dans l'état actuel de nos manuscrits, ne décèlent aucune élaboration qui serait due aux érudits byzantins tardifs. S'il n'est pas question de remonter à Athanase lui-même, ni à la toute première génération après lui<sup>3</sup>, il faut admettre l'existence d'un « corpus athanasien » dès l'époque de Sévère d'Antioche (début du VI<sup>e</sup> siècle). Le texte en était plus ou moins frelaté, allégé ou contaminé selon les intentions

1. Dans les listes de manuscrits que présentent ses *Untersuchungen*, Opitz a marqué d'un astérisque les mss qu'il a collationnés lui-même. Les archives des Bibliothèques italiennes (sauf celles de Parme, qui semblent pourtant tenues à jour depuis cinquante ans) ont gardé la trace de son passage. Sans doute la base des trois œuvres susdites lui a paru suffisante, mais les conclusions catégoriques qu'il en tire appelleraient quelques nuances.

2. *Untersuchungen...*, p. 189-210.

3. Jérôme ne dit rien d'un recueil quelconque des œuvres d'Athanase, et Cyrille d'Alexandrie croit citer son prédécesseur quand il s'appuie sur des ouvrages apollinaristes.

des usagers : apollinaristes, nestoriens, monophysites ou orthodoxes.

Dans l'ensemble des manuscrits existants, on peut distinguer quatre collections principales entre lesquelles se partagent les douze manuscrits qui nous intéressent.

1. La collection la plus complète, sinon la meilleure, est constituée par les deux manuscrits réunis R et S (ce dernier est le *Parisinus Coislinianus 45*, XII<sup>e</sup> s.). Elle est née entre 600 et 750, pendant la période qui va de Justinien à Photius. Elle a intégré un recueil d'*Apologies* qui pouvait être constitué au temps de Sévère d'Antioche : ce recueil d'*Apologies*, Socrate l'a utilisé, à Constantinople, pour écrire son *Histoire Ecclésiastique*<sup>1</sup>. Élaborée dans les milieux alexandrins, semble-t-il, elle ne remonte certainement pas à Athanase, car Cyrille d'Alexandrie lui-même n'est pas en état de distinguer les apocryphes des écrits authentiques d'Athanase<sup>2</sup>. Seule la deuxième partie de la collection, le manuscrit R, nous intéresse, qui contient les deux *Apologies*, *de fuga* et *ad Constantium Imperatorem*. Il a servi de base à l'édition de Montfaucon, Paris 1698.

Le manuscrit F semble être le dernier en date des manuscrits issus de cette tradition. Nous remarquerons son parallélisme, pour nos deux *Apologies*, avec R, et avec E, du XII<sup>e</sup> siècle, transcrit au couvent S. Jean-Baptiste de Constantinople. Sur R, E et W s'appuie également la collection, antérieure au XIV<sup>e</sup> siècle, dont le témoin actuellement accessible est V.

1. H. G. OPITZ, *o. c.*, p. 157.

2. Référence d'Opitz à E. SCHWARTZ, « Der sogenannte *Sermo maior de fide* des Athanasius », *SBAW*, h. 6, p. 43. Mais on pourrait se reporter à toutes les controverses monophysites avant et après le concile de Chalcédoine, où les adversaires utilisent des textes aux origines plus que suspectes (cf. P. GALTIER, « Saint Cyrille d'Alexandrie et saint Léon le Grand à Chalcédoine », dans *Das Konzil von Chalkedon*, t. 1, Würzburg 1962, p. 345-387.

2. Une collection antiochienne : elle est représentée par D. Théodoret en a connu des éléments, car ses citations<sup>1</sup>, malgré des divergences de détails, semblent puisées à la même source. D ne date que du XVI<sup>e</sup> s., mais il est issu d'un manuscrit plus ancien ayant appartenu à Théodore d'Alexandrette, rédigé par conséquent dans la mouvance d'Antioche et reflétant une collection déjà constituée à la fin du VIII<sup>e</sup>, ou au début du IX<sup>e</sup> siècle.

Notre appareil critique fait ressortir le parallélisme rigoureux qui existe, pour le texte de l'*Apologie pour sa fuite* entre D et les manuscrits issus de milieux byzantins : W (du mont Athos), N (de la collection du cardinal Bessarion, actuellement à Venise) et de nombreux éléments de K. Ce dernier se rattache à l'édition de Nicolas Doxapatres, dont nous allons parler, et a appartenu à l'empereur Jean Cantacuzène (1345-1355). D'autres œuvres contenues dans le même manuscrit D montrent une parenté profonde avec le texte du *Vaticanus graecus 1431*<sup>2</sup>, qui semble refléter une compilation alexandrine d'esprit antichalcédonien.

La comparaison de ces textes ne relève pas de notre étude, mais le fait méritait d'être signalé, car parfois nous suivrons volontiers le texte attesté par le groupe D N W (=γ). Les conclusions précédentes sont d'ailleurs confirmées par la découverte d'une version syriaque<sup>3</sup> dont le « texte et la

1. Voici les parallèles entre *Ap. fug.* et THÉODORET : *Ap. fug.* 3 (PG 25, 648 A 13-C 12) et THÉODORET, II, 15, 7-9 (GCS 44, p. 129, 23-130, 20) ; *Ap. fug.*, 3 (C 13-649 A 3) et THÉODORET, II, 5, 4 (p. 99, 17-100, 2) ; *Ap. fug.*, 4-5 (649 A 9-649 C 4) et THÉODORET, II, 15, 4,5 (p. 128, 24-129, 18) ; *Ap. fug.*, 6-7 (652 A 5-653 A 13) et THÉODORET, II, 14, 4-11 (p. 125, 14-127, 13) ; *Ap. fug.*, 24 (673 C 8-676 B) et THÉODORET, II, 13, 4-8 (p. 123, 19-124, 22) ; *Ap. fug.*, 26 (677 B 3-B 8) et THÉODORET, II, 24, 2 (p. 153, 1-5).

2. OPITZ l'a marqué du sigle Z. (*Untersuchungen*, p. 80). Il n'est pas témoin de nos *Apologies*.

3. *Ibid.*, p. 200s. Ce corpus syriaque a été élaboré à Édesse par des moines melchites en 723. Ils avaient donc vraisemblablement à leur disposition une collection antiochienne. Sévère d'Antioche protestait déjà (cf.

disposition (des traités) offrent des similitudes frappantes avec la collection Z » et avec des éléments de D.

3. Une collection alexandro-byzantine (la *W-Sammlung*) semble née à Constantinople et avoir été rassemblée dans un souci de polémique anti-monophysite, sous l'inspiration de Léonce de Byzance (VI<sup>e</sup> siècle). Opitz y discerne une préoccupation de fidélité aux textes originaux et un recours à des traditions alexandrines. Mises à part deux interpolations, le savant allemand n'y trouve inséré aucun texte franchement apollinariste. Elle est malheureusement incomplète, ne comptant que 28 traités.

4. La collection la meilleure est sans contredit celle de Nicolas Doxapatres, notaire du patriarche de Constantinople et originaire de l'Italie méridionale, comme nombre de « Byzantins » de cette époque, alors que régnait Roger de Sicile (1101-1154). Le recueil fut offert, « sans aucun doute possible, à l'empereur Jean Comnène<sup>1</sup> », donc dans la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle.

L'édition est faite, affirme Opitz, avec un souci visible d'uniformiser au maximum le texte d'après les meilleures traditions existantes : le corpus des *Apologies*, des fragments de R-S, et la collection W.

Il semble que le manuscrit de Bâle (B) en soit une copie fidèle, exécutée par des moines de l'Athos<sup>2</sup>. Il a servi plus

*ibid.*, p. 166) contre ceux qui falsifiaient les textes d'Athanase. On y relève d'ailleurs de nombreuses infiltrations monophysites et anti-chalcédoniennes.

1. *Ibid.*, p. 30. Jean Comnène fut empereur de 1118 à 1143.

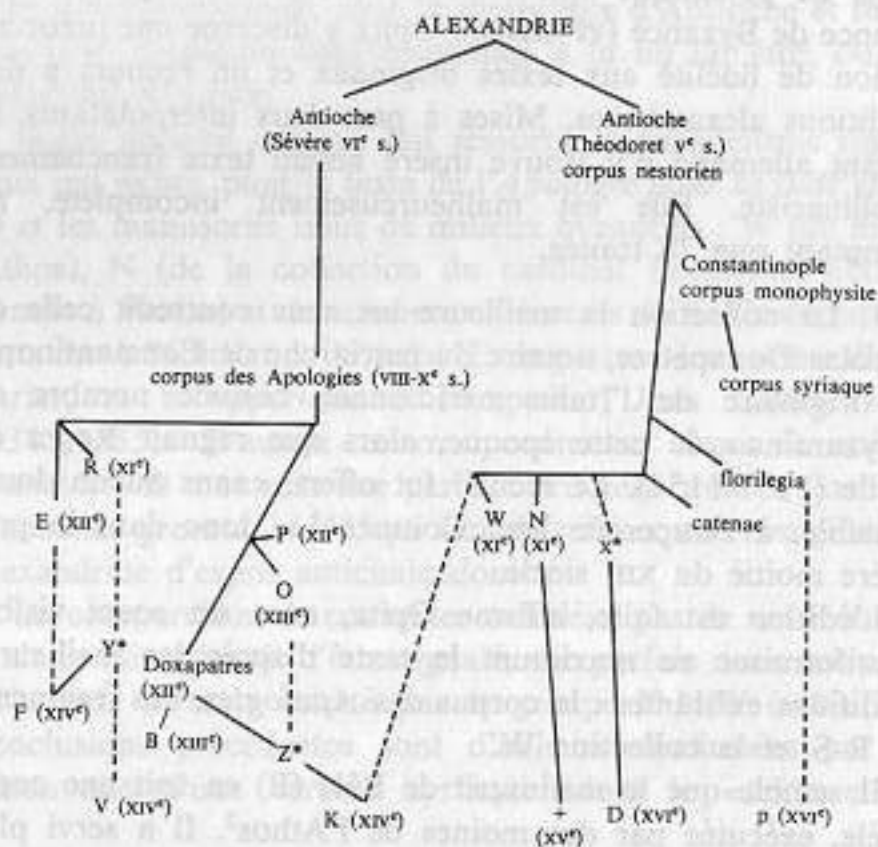
2. Mais ce n'est là qu'une hypothèse. Le manuscrit peut avoir une source commune avec celle du recueil de Doxapatres et être indépendant de ce dernier. D'ailleurs OPITZ lui-même ne se faisait pas illusion sur la valeur provisoire de ses hypothèses (o. c., p. 7) : « L'histoire (complète) de la tradition ne sera possible qu'après l'achèvement de l'édition. Bref il serait prématuré, pour le moment, de vouloir dire quelque chose de définitif sur les occasions qui amenèrent à la constitution des groupements de manus-



que tous les autres manuscrits aux éditeurs modernes<sup>1</sup>.

A la même tradition se rattachent les manuscrits O et P, à peu près contemporains de l'édition de Doxapatres.

Voici le *stemma* qui résumerait les données précédentes<sup>2</sup> :



crits... C'est que cette histoire dépasse de beaucoup le domaine couvert par les matériaux dont nous disposons, elle est loin de présenter uniquement un aspect philologique : la solution dernière des problèmes (soulevés) ne peut être donnée que dans le cadre solide d'une interprétation qui relève du domaine historique pur et du domaine de l'histoire des dogmes. » On conçoit que la tentative dépasse le cadre modeste de cette étude.

1. OPITZ (o. c., p. 281) en dresse la liste. Sur ce manuscrit ont été faites les traductions latines d'Érasme et de Nanningh. Il en existe des copies fragmentaires (*Cantabrig. gr. 203*, Trinity College B9, 7, et *Genov. gr. 29 t. III*) et complètes (*Vindob. theol. gr. 2, xv<sup>e</sup> s.* ; *Vatic. ottobon. gr. 456* ; *Oxon. 29, 1410*).

2. + : le ms. N du xi<sup>e</sup> s. a été complété au xv<sup>e</sup> s. par des feuillets en

## Éditions

- 52 1. Première édition partielle et en latin : Vicence 1482, par Leonardus Basilensis.
2. Paris 1520, en un volume, par Nanningh.
3. Érasme, en 1527, édite le manuscrit de Bâle, qui contient l'*Apologie pour sa fuite*.
4. Réédition des deux précédentes : Lyon 1532.

La première édition complète, que nous pouvons considérer comme l'*édition princeps*, est faite chez Commelin, à Heidelberg (1600), avec un appendice de Felckmann (1601). Elle a été revue par Piscator (2 tomes) : Paris 1627.

Arnaud de Nüremberg réédite l'édition de Paris à Leipzig en 1681. Elle est réimprimée à Cologne en 1686 et porte couramment le nom d'édition de Cologne.

L'édition la plus importante est celle des mauristes (Lopin et Montfaucon) : 3 tomes, Paris 1698 ; augmentée d'un 4<sup>e</sup> tome par Giustiniani : Padoue 1777. C'est celle que réédite Migne (*PG*, 25-28) sans corrections appréciables.

La véritable édition critique est commencée par H. G. Opitz : *Athanasius Werke*, Berlin, 1935-1941<sup>1</sup>. Elle

*papier* pour les pages initiales, qui avaient sans doute été abimées. Or ce sont ces pages qui contiennent l'*Ap. fug.* Mais l'unité du manuscrit a été sauvegardée ; elle est garantie par une copie intégrale réalisée au xvi<sup>e</sup> s. par le copiste grec Emmanuel de Monenwasia (*Cantabrig. gr. 203*).

x\* = ms. hypothétique dont D est issu.

y\* = ms. hypothétique (entre le xi-xii<sup>e</sup> et le xiv<sup>e</sup> s.) dont semble issu directement F et dont semble dépendre V.

z\* = ms. hypothétique dont l'influence se serait exercée sur K, qui se rattacherait par lui à l'édition de Doxapatres et offrirait des traces de parenté avec le corpus nestorien.

Le trait gras exprime un lien direct, le trait en pointillé une filiation vraisemblable.

1. Sauf indication contraire, nos références à Opitz renvoient au tome 2.

est vivement prise à partie par F. Scheidweiler, dans la *Byzantinische Zeitschrift* 47, 1954, p. 73-94. Mais l'Académie de Berlin a décidé de la poursuivre sur les mêmes bases (celles des *Untersuchungen* d'Opitz, Berlin-Leipzig 1935). Nous exprimons ici notre gratitude à l'Académie pour la courtoisie avec laquelle elle a bien voulu — sur l'intervention bienveillante de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes de Paris — nous communiquer les photocopies des manuscrits K et W.

### Traductions

#### 53 Allemandes :

*Sämtliche Werke der Kirchenväter*, t. 13-18, Kempten 1835-1837.

J. FISCH, *Bibliothek der Kirchenväter, Ausgelesene Schriften des Athanasius*, t. 1-2, Kempten 1872-1875 (ne contient pas les deux *Apologies*).

J. LIPPL et A. STEGMANN, *Bibliothek der Kirchenväter*<sup>2</sup>, t. 13, Kempten 1913.

A. STEGMANN et H. MERTEL, *Bibliothek der Kirchenväter*<sup>2</sup>, t. 31, Kempten 1917.

#### Anglaises :

J. ROBERTSON, *A Select Library of Nicene and post-Nicene Fathers of the Christian Church*, sér. 2, t. 4, New York 1892.

#### Françaises :

F. CAVALLERA, *Saint Athanase (295-373)*, Paris 1908<sup>2</sup>.

E. FIALON, *Saint Athanase. Étude littéraire, suivie de l'Apologie à l'empereur Constance et de l'Apologie de sa fuite, traduites en français*, Paris 1877.

#### Polonaise :

Św. ATANAZY, *Apologie (Les Apologies)*, trad. J. Ożóg, Varsovie 1979.

#### Russes :

*Les œuvres des Saints Pères en traduction russe*, Académie ecclésiastique de Moscou, 4 vol., Moscou 1851-1854 ; 1902-1903<sup>2</sup>.

Auparavant : *Tvorenia sv. Otsov (Œuvres des saints Pères)*, Moscou 1843-1851, qui semble avoir été à la base de l'édition de la laure Trinité S. Serge, 1902.

BAR	Bulletin de la Classe des Lettres de l'Académie Royale de Belgique, Bruxelles.
BLE	Bulletin de Littérature Ecclésiastique, Toulouse.
BSAF	Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France, Paris.
BSCR	Bibliotheca Scriptorum Graecorum et Romanorum, Teubner, Leipzig.
BzZ	Byzantinische Zeitschrift, Munich.
CRAI	Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris.
CSEL	Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum, Vienne.
CUP	Collection des Universités de France, Paris.
DACL	Dictionnaire d'Archéologie Chrétienne et de Liturgie, Paris.
DTC	Dictionnaire de Théologie Catholique, Paris.
ÖCS	Die Griechischen Christlichen Schriftsteller der ersten (drei) Jahrhunderte, Berlin-Leipzig.
JEA	Journal of Egyptian Archaeology, Londres.
MH	Museum Helveticum, Bâle.
MSR	Mélanges de Science Religieuse, Lille.



## NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

Cette notice relève essentiellement les titres d'ouvrages et d'articles qui sont cités plusieurs fois et d'une manière abrégée.

### I. — SIGLES

- BAB** *Bulletin de la Classe des Lettres de l'Académie Royale de Belgique*, Bruxelles.
- BLE** *Bulletin de Littérature Ecclésiastique*, Toulouse.
- BSAF** *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, Paris.
- BSGR** *Bibliotheca Scriptorum Graecorum et Romanorum*, Teubner, Leipzig.
- ByzZ** *Byzantinische Zeitschrift*, Munich.
- CRAI** *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Paris.
- CSEL** *Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum*, Vienne.
- CUF** *Collection des Universités de France*, Paris.
- DACL** *Dictionnaire d'Archéologie Chrétienne et de Liturgie*, Paris.
- DTC** *Dictionnaire de Théologie Catholique*, Paris.
- GCS** *Die Griechischen Christlichen Schriftsteller der ersten (drei) Jahrhunderte*, Berlin-Leipzig.
- JEA** *Journal of Egyptian Archaeology*, Londres.
- MH** *Museum Helveticum*, Bâle.
- MSR** *Mélanges de Science Religieuse*, Lille.

- RhM *Rheinisches Museum*, Francfort.  
 RSR *Revue des Sciences Religieuses*, Strasbourg.  
 SAWW *Sitzungsberichte der Österreichischen Akademie der Wissenschaft in Wien, Philos.-Hist. Klasse*, Vienne.  
 SBAW *Sitzungsberichte der Bayerischen Akademie der Wissenschaften, Philos.-Hist. Klasse*, Munich.  
 SC Sources Chrétiennes, Paris.  
 VChr *Vigiliae Christianae*, Amsterdam.  
 ZKG *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, Stuttgart.  
 ZNTW *Zeitschrift für die Neutestamentliche Wissenschaft and die Kunde der älteren Kirche*, Berlin.

## II. — ŒUVRES D'ATHANASE

- Ap. c. ar.* = *Apologie contre les ariens*, éd. H. G. Opitz, *Athanasius Werke*, t. 2, Berlin-Leipzig 1934, p. 87-168.  
*Ap. Const.* = *Apologie à l'empereur Constance*, PG 25, 595-642.  
*Ap. fug.* = *Apologie pour sa fuite*, éd. H. G. Opitz, *o.c.*, t. 2, p. 68-86.  
*Ep. fest.* = *Lettres festales*. Version latine et fragments grecs : PG 26, 1351-1444 ; version syriaque : éd. W. Cureton, *The Festal Letters of Athanasius*, Londres 1848. Voir *Index syr.*  
*Hist. ar.* = *Histoire des ariens dédiée aux moines*, éd. H. G. Opitz, *o.c.*, t. 2, p. 183-230.  
*Syn.* = *De synodis*, éd. H. G. Opitz, *o.c.*, t. 2, p. 231-278.

## III. — AUTEURS ANCIENS

- AMMIEN = AMMIEN MARCELLIN, *Res gestae*, éd. W. Seyfarth, *BSGR*, t. 1-2, Leipzig 1978.

- GÉLASE = GÉLASE DE CYZIQUE, *Histoire ecclésiastique*, éd. G. Loeschke et M. Heinemann, *GCS* 28, Leipzig 1918.  
 HILAIRE, *Fragm. hist.* = HILAIRE DE POITIERS, *Fragmenta historica*, éd. A. Feder, *CSEL* 65, Vienne-Leipzig 1916, p. 39-177.  
*Hist. acéph.* = *Histoire « acéphale »*, éd. trad. et notes par Annik Martin, *SC* 317, Paris 1985, p. 7-213.  
*Index syr.* = *Index syriaque des lettres festales d'Athanase d'Alexandrie*, éd. et trad. par Micheline Albert, notes par Annik Martin, *SC* 317, p. 215s.  
 PHILOSTORGE = PHILOSTORGE, *Histoire ecclésiastique*, éd. J. Bidez et F. Winkelmann, *GCS* 21, Berlin 1981<sup>3</sup>.  
 RUFIN = RUFIN D'AQUILÉE, Continuation de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe de Césarée, éd. E. Schwartz et T. Mommsen, *GCS* 9<sup>2</sup>, Leipzig 1908, p. 957s.  
 SOCRATE = SOCRATE DE CONSTANTINOPLE, *Histoire ecclésiastique*, *PG* 67, 30-841.  
 SOZOMÈNE = SOZOMÈNE, *Histoire ecclésiastique*, éd. J. Bidez et G. C. Hansen, *GCS* 50, Berlin 1960.  
 THÉODORET = THÉODORET DE CYR, *Histoire ecclésiastique*, éd. L. Parmentier et F. Scheidweiler, *GCS* 44 (19), Berlin 1954<sup>2</sup>.

## IV. — AUTEURS MODERNES

- O. BARDENHEWER, *Geschichte der altkirchlichen Literatur*, t. 3, Freiburg i.B. 1912.  
 G. BARDY, *Saint Athanase*, Paris 1914.  
 Chantilly = *Politique et théologie chez Athanase d'Alexandrie*. Actes du colloque de Chantilly. 23-25 septembre 1973 (*Théologie historique* 27), éd. C. Kannengiesser, Paris 1974.



- DAGRON = G. DAGRON, *Naissance d'une capitale. Constantinople et ses institutions de 330 à 451*, Paris 1974.
- DUCHESNE, II = L. DUCHESNE, *Histoire ancienne de l'Église*, t. 2, Paris 1910<sup>4</sup>.
- HEFELE-LECLERCQ, I, 2 = C. J. HEFELE et H. LECLERCQ, *Histoire des Conciles*, t. 1<sup>2</sup>, Paris 1907.
- HONIGMANN = E. HONIGMANN, *Le Synekdèmos d'Hiéroclès et l'Opuscule géographique de Georges de Chypre*, Bruxelles 1939.
- MARTIN = Annik MARTIN, « Athanase et les méliens (325-335) », *Chantilly*, p. 32-61.
- MÜLLER = G. MÜLLER, *Lexicon Athanasianum*, Berlin 1952.
- PIETRI = C. PIETRI, *Roma christiana. Recherches sur l'Église de Rome, son organisation, sa politique, son idéologie, de Miltiade à Sixte III (311-440)*, t. 1-2, Rome 1976.
- PIGANIOL = A. PIGANIOL, *L'empire chrétien (325-395)*, Paris 1947. La page de la deuxième édition, mise à jour par A. Chastagnol, Paris 1972 (= PIGANIOL<sup>2</sup>), est donnée entre parenthèses.
- G. RUHBACH, *Die Kirche angesichts der Konstantinischen Wende*, Darmstadt 1976 (recueil d'articles parus de 1933 à 1970).
- E. SCHWARTZ, *Kaiser Constantin und die christliche Kirche*, Leipzig-Berlin 1936<sup>2</sup>.
- SCHWARTZ, III = E. SCHWARTZ, *Zur Geschichte des Athanasius (Gesammelte Schriften, t. 3)*, Berlin 1959 = *Nachrichten von der k. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen, Phil.-hist. Klasse*, 1904, p. 333-356 ; 357-391 ; 391-401 ; 518-547 ; 1905, p. 164-187 ; 257-299 ; 1908, p. 354-359 ; 365-374 ; 1911, p. 367-426 ; 469-522.
- SCHWARTZ, IV = E. SCHWARTZ, *Zur Geschichte der alten Kirche und ihres Rechts (Gesammelte Schriften,*

- t. 4), Berlin 1960, p. 1-110 = « Zur Kirchengeschichte des 4. Jahrhunderts », *ZNTW* 34, 1935, p. 129-213.
- TETZ = M. TETZ, « Zur Biographie des Athanasius von Alexandrien », *ZKG* 90, 1979, p. 158-192.

## SIGLES ET CONVENTIONS

### Groupe $\alpha$ :

B	<i>Basiliensis gr. A III 4</i>	s. XIII
K	<i>Athous Vatopedi 5-6</i>	s. XIV
P	<i>Parmensis Palatinus 10</i>	s. XII-XIII
O	<i>Scorialensis <math>\chi</math> II 11</i>	s. XIII

### Groupe $\beta$ :

R	<i>Parisinus gr. 474</i>	s. XI
E	<i>Scorialensis <math>\omega</math> III 15</i>	s. XII
V	<i>Vaticanus gr. 400</i>	s. XIV
F	<i>Laurentianus gr. San Marco 695</i>	s. XIV ( <i>Ap. fug.</i> seulement)

### Groupe $\gamma$ (*Ap. fug.* seulement) :

D	<i>Ambrosianus D 51 suppl.</i>	s. XVI
N	<i>Marcianus gr. 369</i>	s. XI/XV
W	<i>Athous Vatopedi 7</i>	s. XI

p (*Vaticanus gr. 1579*, s. XVI, *Ap. fug.* seulement) est incomplet. Sont signalées principalement les variantes dont il est le seul témoin.

\*

\*\*

Dans l'apparat scripturaire, le *cf.* indique une allusion à un passage de l'Écriture, l'astérisque (\*) une citation dont le texte diffère du texte reçu.

## TEXTE ET TRADUCTION



Τοῦ ἁγίου Ἀθανασίου ἀρχιεπισκόπου  
Ἀλεξανδρείας ἀπολογία πρὸς τὸν βασιλέα  
Κωνστάντιον.

SAINT ATHANASE  
ARCHEVÊQUE D'ALEXANDRIE

APOLOGIE  
A L'EMPEREUR CONSTANCE

M 598 A 1. Ἐκ πολλῶν ἐτῶν ὄντα σε Χριστιανόν, καὶ ἐκ προγόνων  
φιλόθεον ἐπιστάμενος, εὐθύμως τὰ περὶ ἐμαυτοῦ νῦν  
ἀπολογοῦμαι· τοῖς γὰρ τοῦ μακαρίου Παύλου λόγοις  
χρώμενος, αὐτὸν σοι πρεσβευτὴν ὑπὲρ ἐμαυτοῦ ποιῶμαι·  
5 εἰδὼς αὐτὸν μὲν κήρυκα τῆς ἀληθείας, σὲ δὲ τῶν αὐτοῦ  
ῥημάτων φιλήκοον, θεοφιλέστατε Αὐγουστε.

Περὶ μὲν οὖν τῶν ἐκκλησιαστικῶν καὶ τῆς κατ' ἐμοῦ γε-  
νομένης συσκευῆς, αὐτάρκη τὰ γραφέντα παρὰ τῶν τοσοῦ-  
των ἐπισκόπων μαρτυρῆσαι τῇ σῇ εὐλαθείᾳ· ἱκανὰ δὲ καὶ  
10 τὰ τῆς μετανοίας Οὐρσακίου καὶ Οὐάλεντος δεῖξαι πᾶσιν,  
ὅτι μηδὲν ὄν ἐπέστησαν καθ' ἡμῶν εἶχεν ἀληθές. Τί γὰρ  
τοσοῦτον ἄλλοι δύνανται μαρτυρεῖν, ὅσον οὗτοι γράφοντες  
εἰρήκασιν· « Ἐψευσάμεθα, ἐπλάσάμεθα, καὶ πάντα τὰ  
κατὰ Ἀθανασίου συκοφαντίας γέμει »; Προσθήκη δὲ πρὸς  
B 15 φανεράν ἀπόδειξιν, εἰ καταξιώσεως μαθεῖν, ὅτι, παρόντων  
μὲν ἡμῶν, οὐδὲν ἀπέδειξαν οἱ κατηγοροῦντες κατὰ Μακαρίου  
τοῦ πρεσβυτέρου· ἀπόντων δὲ ἡμῶν, κατὰ μόνους ἐπραξάν  
ἄπερ ἠθέλησαν. Τὰ δὲ τοιαῦτα προηγουμένως μὲν ὁ θεῖος

Tit. ἁγίου — Ἀλεξανδρείας B : αὐτοῦ KPORE adj. m. rec. V ||  
1. 1 ἐτῶν : s. 1. post se E || 3 ἀπολογοῦμαι, hic incipit V

a. Cf. Act. 26, 2

1. Au concile de Sardique en 343, où Athanase est lavé des accusations  
portées au Synode de Tyr.

Introduction : l'état  
général de la question

I. Depuis de nombreuses an-  
nées tu es chrétien et, de tradi-  
tion ancestrale, homme religieux,  
je le sais ; aussi est-ce avec confiance que je te présente ici  
l'apologie de mes faits et gestes. Je reprends là les termes du  
bienheureux Paul<sup>a</sup> pour l'avoir comme ambassadeur auprès de  
toi, sachant bien que, s'il est un héraut de la vérité, toi, tu es  
un heureux auditeur de ses enseignements, très pieux Auguste.

Ainsi donc, à propos des affaires ecclésiastiques et du com-  
plot ourdi contre moi, que suffisent les signatures<sup>1</sup> de tant  
d'évêques pour témoigner devant Ta Prudence. C'est assez  
également du changement d'opinion d'Ursace et de Valens<sup>2</sup>  
pour montrer à tout le monde qu'il n'y a rien de vrai dans les  
accusations qu'ils ont portées contre moi. Quel témoignage en  
effet pourra-t-on apporter dont la valeur soit comparable à ce  
qu'ils ont déclaré par écrit : « Nous avons menti et inventé ;  
les accusations portées contre Athanase sont un tissu de  
calomnies<sup>3</sup> » ? Ajoutons à ce témoignage explicite, si tu veux  
bien l'apprendre, qu'en notre présence les accusateurs n'ont  
produit aucune preuve contre le prêtre Macaire<sup>4</sup>. Après notre  
départ au contraire, ils ont fait entre eux ce qui leur a plu.  
Mais les procédures de ce genre se trouvent, de par la loi

2. Les enquêteurs délégués par le concile de Tyr chargés de faire la  
vérité sur « les agissements d'Athanase » et qui revinrent d'Égypte avec de  
faux témoignages accablants. Cf. Introd. § 8 et Index des noms propres.

3. Ces mots ne se trouvent textuellement ni dans la lettre au pape Jules  
(*Ap. c. ar.*, 58 = *PG* 25, 353), ni dans celle qu'ils adressèrent directement à  
Athanase (*ibid.*) ; cf. aussi HILAIRE, *Fragm. hist.*, II, 20 (*CSEL* 65, p. 143).

4. Le responsable dans l'affaire du calice d'Ischyra, dont on ne cessera  
de faire grief à Athanase. Cf. SOZOMÈNE, II, 25 (*PG* 67, 1001-1008 = *GCS*  
50, p. 84-87).

νόμος, ἔπειτα δὲ καὶ οἱ ἡμέτεροι νόμοι μηδεμίαν ἔχειν  
 597 A 20 δύναμιν ἀπεφάναντο. Ἀπὸ μὲν οὖν τούτων οἶδα ὅτι καὶ  
 ἢ σὴ εὐσέβεια, φιλαλήθης οὔσα καὶ φιλόθεος, ἡμᾶς μὲν  
 ἐλευθέρους ἀπὸ πάσης ὑποψίας συνορᾷ, τοὺς δὲ καθ' ἡμῶν  
 γενομένους συκοφάντας ἀποφαίνει. |

280 2. Περὶ δὲ τῆς διαβολῆς τῆς κατ' ἐμοῦ γενομένης παρὰ  
 τῇ σῇ φιλανθρωπίᾳ διὰ τὸν εὐσεβέστατον Αὐγουστον καὶ  
 μακαρίας μνήμης καὶ αἰωνίου Κώνσταντα τὸν ἀδελφόν σου  
 (τοῦτο γὰρ οἱ ἐχθροὶ θρυλοῦσι, καὶ γράψαι τετολμήκασιν),  
 5 ἱκανὰ τὰ πρῶτα δεῖξαι καὶ ταῦτα μὴ ἀληθῆ. Εἰ μὲν γὰρ ἄλλοι  
 τινὲς ἦσαν οἱ τοῦτο λέγοντες, δικάσιμον ἦν τὸ πρᾶγμα, χρεῖα  
 τε πολλῆς ἀποδείξεως, καὶ τῶν εἰς πρόσωπον ἐλέγχων · εἰ  
 δὲ οἱ τὰ πρῶτα πλάσαντες αὐτοὶ καὶ ταῦτα συνέθηκαν, πῶς  
 B οὐκ ἐξ ἐκείνων εἰκότως καὶ ταῦτα | πεπλασμένα δεικνύται;

10 Διὰ τοῦτο γὰρ πάλιν κατὰ μόνας λαλοῦσι, νομίζοντες ὑφάρ-  
 πάζειν δύνασθαι τὴν σὴν θεοσέβειαν. Ἄλλ' ἐσφάλησαν · οὐ  
 γὰρ ὡς ἠθέλησαν ἤκουσας, ἀλλὰ τῇ μακροθυμίᾳ δέδωκας καὶ  
 ἡμῖν χῶραν ἀπολογεῖσθαι. Τὸ γὰρ μὴ παραυτὰ κινήθη, καὶ  
 τιμωρίαν ἀπαιτῆσαι, οὐδὲν ἦν ἕτερον ἢ, ὡς δίκαιον βασιλέα,  
 15 περιμεῖναι καὶ τὴν τοῦ διαβληθέντος ἀπολογίαν · ἧς ἐὰν  
 καταξιώσης ἀκοῦσαι, τεθάρσηκα ὡς καὶ ἐν τούτοις καταγνώση  
 τῶν προπετευσασμένων καὶ μὴ φοβηθέντων τὸν Θεόν, ἐντειλά-  
 μενον μηδὲν ψεῦδος ἀπὸ στόματος βασιλεῖ λέγεσθαι.

19 ἡμέτεροι : ὑμέτεροι V || 20 οἶδα corr. Opitz : οἶδας αRE om. V  
 || ὅτι : ἐπεὶ V || 21 οὔσα : ἐστὶ V

2, 3 σου : om. V || 6 οἱ τοῦτο : om. KO || 6 ἦν : ἂν ἦν V || 9  
 πεπλασμένα : πεπλασμένως EV || 12 ἤκουσας : ὡς ἤκουσας E<sup>bc</sup> || 17

divine d'abord, mais aussi de par nos lois à nous, entachées de nullité. A partir de là, je le sais, Ta Piété, soucieuse du vrai et amie de Dieu, est d'accord pour nous voir libre de tout soupçon et déclarer que nos adversaires sont des calomniateurs.

**I. Premier chef  
 d'accusation : Athanase  
 aurait travaillé à désunir  
 les deux empereurs  
 a) Captatio benevolentiae**

2. Quant à l'accusation portée contre moi auprès de Ta Bonté à cause du très pieux Auguste, ton frère Constant d'heureuse et éternelle mémoire — mes ennemis en effet la répètent avec malveillance et ils ont osé l'écrire —, ce que je viens de dire montre assez qu'elle est fausse, elle aussi. En effet, si d'autres accusateurs venaient la colportant, l'affaire mériterait d'être portée au tribunal : il y faudrait une série de preuves et des arguments formulés en face. Mais puisque ce sont les fauteurs des premières calomnies qui ont lancé ces accusations nouvelles, comment, à partir des premières, ne pas voir aussi la fausseté de ces dernières ?

C'est bien pourquo, là encore, ils se concertent entre eux, pensant bien arriver à circonvenir Ta Piété. Déception ! Tu ne les as pas écoutés comme ils l'auraient voulu ; au contraire, Ta Longanimité nous a donné, à nous aussi, le loisir de nous défendre. Tu ne t'es pas ému inconsidérément, tu as différé la condamnation ; c'est là le fait d'un prince juste, qui attend la défense de l'homme que l'on calomnie. Si tu daignes l'entendre, j'ai confiance qu'en cette occasion encore tu condamneras ceux qui, dans leur témérité, on fait fi de la crainte de Dieu, qui défend de proférer le mensonge en présence du roi<sup>b</sup>.

προπετευσασμένων : πετευσασμένων B || ἐντειλάμενον : τὸν ἐντειλάμενον V

b. cf. Prov. 24, 22



3. Αἰσχύνομαι μὲν οὖν ἀληθῶς καὶ ἀπολογούμενος  
 C περὶ τοιούτων, περὶ ὧν οὐδὲ αὐτὸν οἶμαι τὸν κατήγορον  
 ἔτι παρόντων ἡμῶν μνημονεύσειν. Οἶδε γὰρ | ἀκριβῶς ὅτι  
 τε αὐτὸς ψεύδεται, καὶ οὔτε ἐμάνην ἐγὼ οὔτε τῶν φρενῶν  
 5 ἐξέστηκα, ἵνα κἂν ὡς ἐνθυμηθεῖς τι τοιοῦτον ὑπονοηθῶ.  
 Διὸ οὐδ' ἂν ἄλλοις ἐρωτῶσιν ἀπεκρινάμην, ἵνα μηδὲ ἐν τῷ  
 χρόνῳ τῆς ἀπολογίας οἱ ἀκούοντες κρεμαμένην ἔχωσι τὴν  
 διάνοιαν · τῇ δὲ σῇ εὐσεβείᾳ λαμπρᾷ καὶ μεγάλῃ τῇ φωνῇ  
 ἀπολογοῦμαι, καὶ τὴν χεῖρα ἐκτείνας, ὃ μεμάθηκα παρὰ  
 10 τοῦ Ἀποστόλου, « μάρτυρα τὸν Θεὸν ἐπικαλοῦμαι ἐπὶ τὴν  
 ἑμαυτοῦ ψυχὴν » · καὶ, ὡς γέγραπται ἐν ταῖς Βασιλικαῖς ἱστο-  
 ρίαις, « μάρτυς Κύριος, καὶ μάρτυς ὁ Χριστὸς αὐτοῦ » (κάμει  
 συγχώρησον εἰπεῖν), οὐδὲ πώποτε περὶ τῆς σῆς εὐσεβείας  
 κακῶς ἐμνημόνευσα παρὰ τῷ ἀδελφῷ σου τῷ τῆς μακαρίας  
 15 μνήμης Κώνσταντι, τῷ εὐσεβεστάτῳ Αὐγούστῳ.

D Οὐ παρώξυνα τοῦτον, ὡς οὗτοι | διαβεβλήκασιν · ἀλλ' εἶ-  
 ποτε καὶ εἰσελθόντων ἡμῶν πρὸς αὐτὸν ἐμνημόνευσεν  
 αὐτὸς τῆς σῆς φιλανθρωπίας, ἐμνημόνευσε δὲ καὶ ὅτε οἱ  
 περὶ Θάλασσον ἦλθον εἰς τὴν Πιτυδίωνα, καὶ ἡμεῖς ἐν τῇ  
 20 Ἀκυλητᾷ διετρίβομεν · μάρτυς ὁ Κύριος, ὅπως ἐμνημόνευον  
 ἐγὼ τῆς σῆς θεοσεβείας, καὶ ταῦτα ἔλεγον ἅπερ ὁ Θεὸς |  
 800 A ἀποκαλύψει τῇ σῇ ψυχῇ, ἵνα καταγῶς τῆς συκοφαντίας  
 τῶν με διαβαλόντων παρὰ σοί. Συγχώρησον εἰπόντι μοι  
 ταῦτα, φιλανθρωπότατε Αὐγούστε, καὶ πολλὴν μοι συγγνώ-  
 25 μην δός. Οὐ γὰρ οὕτως ἦν εὐχερῆς ὁ φιλόχριστος ἐκεῖνος,

3, 2 τοιούτων: τῶν τοι. KO || 3 παρόντων: περιόντων V || μνημο-  
 νέυσειν: μνημονεύειν B<sup>80</sup> || 7 κρεμαμένην KPOV: κρεμομένην RE  
 κρεμωμένην B || 8 εὐσεβεία: εὐλαβεία B || 11 ἐν: om. B || 13 οὐδὲ  
 πώποτε KVO: οὐδεπώποτε BPRE || 16 τοῦτον: ἐκεῖνον V τούτοις B<sup>80</sup>

3. Certes j'ai honte en vérité d'avoir à me laver encore  
 d'accusations que mon accusateur, je pense, n'oserait même  
 pas mentionner si nous étions encore là. Car il sait parfaite-  
 ment qu'il ment, lui, et que je ne suis pas devenu fou, moi ;  
 que je n'ai pas perdu le sens commun au point de me laisser  
 soupçonner fût-ce d'avoir eu l'idée de telles horreurs. Aussi, à  
 d'autres juges, n'aurais-je même pas répondu, pour éviter que  
 mes auditeurs, fût-ce le temps de ma défense, gardent en sus-  
 pens leur opinion. Mais devant Ta Piété je veux me défendre  
 haut et clair et, la main levée, comme je l'ai appris de  
 l'Apôtre, « j'en appelle sur ma vie au témoignage de Dieu<sup>c</sup> »  
 et, comme il est écrit au livre des *Rois*, « le Seigneur m'est  
 80 témoin ainsi que son Christ<sup>d</sup> » — permets-moi, à moi aussi, de  
 le dire — : jamais, au sujet de Ta Piété, je n'ai tenu de mauvais  
 propos en présence de ton frère Constant d'heureuse mémoire,  
 le très pieux Auguste.

#### b) La défense

Jamais je ne l'ai excité comme  
 ils m'en accusent. Mais si par-  
 fois, au moment où nous étions en sa présence, il parlait lui-  
 même de Ta Bonté — il le fit, par exemple, quand le groupe de  
 Thalassos arriva de Pitybion et que nous séjournions à  
 Aquilée —, le Seigneur est témoin de la manière dont je parlais  
 de Ta Piété. Je disais cela même que Dieu fera voir à ton  
 cœur pour que tu puisses juger de la fourberie de mes accusa-  
 teurs. Excuse mes paroles, Auguste très clément, fais preuve  
 d'une grande indulgence à mon égard. Cet ami du Christ, en  
 effet, n'était pas assez accessible, et je n'étais pas assez grand

|| 19 Θάλασσον BPR: Θάλασον KO θάλασσαν EV || 21 ὁ α: αὐτὸς  
 ὁ β || 23 με διαβαλόντων: μὲν (με p. c.) διαβαλλόντων E διαβαλλόν-  
 των με KO

c. II Cor. 1, 23\* || d. I Sam. 12, 5

οὐδὲ τηλικούτος ἤμην ἐγὼ ἵνα περὶ τοιούτων ἐκοινολογού-  
μεθα, καὶ ἀδελφὸν ἀδελφῷ διέβαλλον, ἢ παρὰ βασιλεῖ περὶ  
βασιλέως κακῶς μνημονεύσω.

Οὐ μαίνομαι, βασιλεῦ, οὐδὲ ἐπελαθόμην τῆς θείας φωνῆς  
30 λεγούσης· « Καὶ γε ἐν συνειδήσει σου βασιλέα μὴ καταράσῃ,  
καὶ ἐν ταμείοις κοιτῶνός σου μὴ καταράσῃ πλούσιον· ὅτι πε-  
τεινὸν τοῦ οὐρανοῦ ἀποίσει σου τὴν φωνὴν καὶ ὁ τὰς πτέρυγας  
ἔχων ἀπαγγελεῖ λόγον σου. Εἰ δὲ καὶ τὰ κατιδίαν λεγόμενα  
καθ' ὑμῶν τῶν βασιλέων οὐ κρύπτεται, πῶς οὐκ ἄπιστον εἶ  
B 35 παρόντος | βασιλέως, καὶ τοσοῦτων ἐστώτων, ἔλεγον κατὰ  
σοῦ; Οὐ γὰρ μόνος ἐώρακά ποτε τὸν ἀδελφόν σου, οὐδὲ  
μόνῳ μοί ποτε ἐκεῖνος ὠμίλησεν· ἀλλ' ἀεὶ μετὰ τοῦ  
ἐπισκόπου τῆς πόλεως ἐνθα ἦν, καὶ ἄλλων τῶν ἐκεῖ  
παρατυγχανόντων εἰσηρχόμην· κοινῇ τε αὐτὸν ἐβλέπομεν,  
40 καὶ κοινῇ πάλιν ἀνεχωροῦμεν· δύναται Φουρτουνατιανὸς  
ὁ τῆς Ἀκυλητίας ἐπίσκοπος μαρτυρῆσαι περὶ τούτου,  
ἱκανὸς ἐστὶν ὁ Πατὴρ Ὁσίος εἰπεῖν, καὶ Κρισπῖνος ὁ τῆς  
Πατάβων, καὶ Λούκιλλος ὁ ἐν Βερωνί, καὶ Διονύσιος ὁ ἐν  
Ληίδι, καὶ Βικέντιος ὁ ἐν Καμπανίᾳ ἐπίσκοπος. Καὶ ἐπειδὴ  
45 τετελευτήκασι Μαξιμῖνος ὁ Τριβέρεως, καὶ Προτάσιος  
ὁ τῆς Μεδιολάνου, δύναται καὶ Εὐγένιος ὁ γενόμενος  
μάγιστρος μαρτυρῆσαι· αὐτὸς γὰρ εἰστήκει πρὸ τοῦ  
C βηλοῦ, καὶ ἤκουεν ἅπερ ἤξιοῦμεν αὐτὸν καὶ ἅπερ αὐτὸς  
κατηξίου λέγειν ἡμῖν. Ταῦτα τοίνυν εἰ καὶ ἱκανὰ πρὸς  
50 ἀπόδειξιν ἐστί, συγχώρησον ὁμῶς διηγήσασθαι καὶ τὸν  
λογισμὸν τῆς ἀποδημίας, ἵνα καὶ ἐκ τούτων καταγνώσῃ τῶν  
διαβαλλόντων ἡμᾶς μάτην.

26-27 ἐκοινολογούμεθα : -λογώμεθα B || 27 ἀδελφῷ : ἀδελφόν B  
|| διέβαλλον : διέβαλον E || 32 ὁ : om. R αὐτὰς V<sup>ac</sup> ἀετὸς V<sup>pc</sup> || 33 ἔχων

personnage pour tenir avec lui de tels propos, pour attaquer  
un frère auprès d'un frère, ou parler mal d'un empereur en  
présence d'un autre empereur.

Je ne suis pas fou, Prince, et je n'ai pas oublié l'avertisse-  
ment divin : « Fût-ce en pensée, ne maudis pas le roi, et dans  
le secret de ta chambre ne maudis pas le riche, car l'oiseau du  
ciel lui rapportera ta parole et le messager ailé ton propos<sup>1</sup>. »  
Si donc les mots proférés dans le secret contre vous, les prin-  
ces, ne demeurent pas cachés, comment est-il croyable qu'en  
présence de l'empereur et devant une telle assistance, j'aie  
parlé contre toi ? Car jamais je n'ai été seul à voir ton frère,  
jamais il ne m'a entretenu en tête à tête. Toujours j'étais avec  
l'évêque du lieu et j'entrais en compagnie des autres per-  
sonnages présents à la cour : ensemble nous le voyions, en-  
semble également nous nous retirions. Fortunatien, l'évêque  
d'Aquilée, peut en témoigner ; sont également en mesure de  
l'affirmer le vénérable Ossius, Crispinus de Padoue, Lucillus  
de Vérone, Denys de Lydda et Vincent, évêque de Campanie.  
Enfin, puisque Maximin de Trèves et Protas de Milan sont  
morts, tu peux encore avoir le témoignage d'Eugène, devenu  
depuis maître des offices : il se tenait en effet devant le  
voile<sup>1</sup> et entendait nos requêtes, ainsi que les réponses de  
l'empereur. Tout cela peut donc suffire à ma défense. Avec ta  
permission cependant, j'exposerai en détail la série de mes  
déplacements : tu pourras par là aussi juger des vaines atta-  
ques de mes accusateurs.

V : om. alii || καὶ : om. B s. l. E || 44 Βικέντιος α : Κιβέντιος β  
|| 45 Τριβέρεως : Τριβέρετος R<sup>ac</sup> || 46 Μεδιολάνου : Μεδιολάνων V ||  
49 καὶ : i. l. R ὁμῶς καὶ B

c. Eccl. 10, 20

1. Dans les audiences l'empereur se tient derrière un voile et c'est un  
haut fonctionnaire du palais qui introduit les personnes admises à l'au-  
dience. Cf. *Hist. Aug., Vie d'Alexandre Sévère*, IV, 3 ; L. BRÉHIER, *Le  
Monde Byzantin*, t. 2, *Les institutions de l'empire byzantin (Évolution de  
l'humanité 32bis)*, Paris, 1949, p. 83.



4. Ἐξελθὼν ἀπὸ τῆς Ἀλεξανδρείας, οὐκ εἰς τὸ στρατόπεδον τοῦ ἀδελφοῦ σου, οὐδὲ πρὸς ἄλλους τινὰς ἢ μόνον εἰς τὴν Ῥώμην ἀνήλθον. καὶ τῇ Ἐκκλησίᾳ τὰ κατ' ἑμαυτὸν παραθέμενος (τούτου γὰρ μόνου μοι φροντίς ἦν), ἐσχόλαζον ταῖς συναξέσει. Τῷ ἀδελφῷ σου οὐκ ἔγραψα, ἢ μόνον ὅτε οἱ περὶ Εὐσέβιον ἔγραψαν αὐτῷ κατ' ἑμοῦ, καὶ ἀνάγκην ἔσχον ἔτι ὧν ἐν τῇ Ἀλεξανδρείᾳ ἀπολογήσασθαι. καὶ ὅτε, πυκτῖα τῶν θείων Γραφῶν κελεύσαντος αὐτοῦ μοι κατασκευάσαι, | ταῦτα ποιήσας ἀπέστειλα. χρῆ

D γὰρ ἀπολογούμενόν με ἀληθεύειν τῇ σῇ θεοσεβείᾳ.

Τριῶν τοίνυν ἐτῶν παρελθόντων, τῷ ἐνιαυτῷ γράφει κελεύσας ἀπαντῆσαί με πρὸς αὐτόν. ἦν δὲ ἐν τῇ Μεδιολάνῳ. Ἐγὼ δέ, διερωτῶν τὴν αἰτίαν, (οὐ γὰρ ἐγίνωσκον, μάρτυς ὁ Κύριος), ἔμαθον ὅτι ἐπίσκοποι τινες, ἀνελθόντες, | ἤξιωσαν αὐτόν 801 A γράψαι τῇ σῇ εὐσεβείᾳ ὥστε σύνοδον γενέσθαι. Πίστευε, βασιλεῦ, οὕτω γέγονε, καὶ οὐ ψεύδομαι. Κατελθὼν τοίνυν 15 εἰς τὴν Μεδιόλανον, εἶδον πολλὴν φιλανθρωπίαν. κατηξίωσε γὰρ ἰδεῖν με, καὶ εἰπεῖν ὅτι ἔγραψε καὶ ἀπέστειλε πρὸς σὲ ἀξιῶν σύνοδον γενέσθαι.

20 Διάγοντα δέ με ἐν τῇ προειρημένη πόλει, μετεπέμψατο πάλιν εἰς τὰς Γαλλίας, ἐκεῖ γὰρ καὶ ὁ Πατὴρ Ὁσίου ἤρχετο, ἵνα ἐκεῖθεν εἰς τὴν Σαρδικὴν ὁδεύσωμεν. Μετὰ δὲ τὴν σύνοδον, ἐν τῇ Ναίσσῳ μοι διάγοντι γράφει. καὶ ἀνελθὼν ἐν Ἀκυλητῆ

4, 6 αὐτῷ : om. V || 11 παρελθόντων : παριόντων K περιόντων O || τῷ KPO β : τετάρτῳ B || 12 ἦν : ἐν V<sup>80</sup> || Μεδιολάνῳ : Μεδιολάνων V || 13 μάρτυς : μαρτυρεῖ B<sup>80</sup> || 17 Μεδιόλανον : Μεδιολάνων V

4. En quittant Alexandrie, ce n'est ni au camp de ton frère, ni chez personne d'autre que je me rendis ; je gagnai seulement Rome. J'y confiai mes difficultés à l'Église — c'était ma seule préoccupation — et je passais mon temps dans les assemblées de prière. Je n'écrivis pas à ton frère, sauf lorsque les eusébiens lui envoyèrent une lettre contre moi<sup>1</sup> : je fus bien obligé, étant encore à Alexandrie, de me défendre. Une autre fois encore, lorsque, après avoir reçu l'ordre de lui fournir une table des divines Écritures<sup>2</sup>, je lui envoyai mon travail : il faut bien que, dans une apologie, je dise toute la vérité à Ta Piété.

Trois ans passèrent et voilà qu'il m'envoie, par écrit, l'ordre de me présenter devant lui. Il résidait alors à Milan. Je m'informai, moi, du motif — le Seigneur m'est témoin que je l'ignorais — et j'appris qu'un groupe d'évêques était venu le prier d'écrire à Ta Piété pour obtenir un synode<sup>3</sup>. Crois-moi Prince, cela se passa ainsi, je ne mens pas. Je me rendis donc à Milan, où je trouvai un accueil très bienveillant. Il daigna me voir pour me dire qu'il t'avait écrit et qu'il t'avait envoyé une ambassade pour demander la réunion d'un synode.

Je séjournais donc dans la ville susdite, lorsque de nouveau il me fit venir près de lui en Gaule. C'est là que se rendait aussi le vénérable Ossius : nous devons de là nous mettre en route pour Sardique. Après le synode, pendant que j'étais à Naïssus<sup>4</sup>, il m'écrivit. Je m'en allai passer le reste du temps à

1. Nous n'avons pas trace de cette lettre dans les écrits d'Athanase.

2. S'agit-il de la *Synopsis* (PG 28, 283-438), rangée traditionnellement au nombre des écrits douteux, ou d'un exemplaire de la Bible ?

3. Sur cette ambassade, voir HILAIRE, *Fragm. hist.*, III, 14 (CSEL 65, p. 57s.) et Annik MARTIN, Introduction à l'*Histoire « acéphale »* (SC 317), p. 41s., n. 5.

4. C'est là qu'Athanase célébra la fête de Pâques 344 (cf. *Index. Syr.* = SC 317, p. 243).

λοιπόν διέτριβον, ἔνθα με τὰ γράμματα τῆς σῆς θεοσεβείας  
 25 κατέλαβον. Κάκειθεν κληθεὶς πάλιν παρὰ τοῦ μακαρίτου,  
 καὶ ἀνελθὼν εἰς τὰς Γαλλίας, οὕτως ἦλθον παρὰ τὴν σὴν  
 εὐσέβειαν. |

B 5. Ποῖον τοίνυν τόπον, ἢ τίνα χρόνον φησὶν ὁ κατήγορος,  
 ἐν ᾧ τοιαῦτά με εἰρηκέναι διέβαλεν; ἢ τίνος παρόντος  
 ἐμάνην φθέγγασθαι τοιαῦτα οἶα ὡς εἰπόντος μου  
 κατεψεύσατο; ἢ τίς ἐστὶν ὁ τούτῳ συνηγορῶν καὶ μαρτυρῶν;  
 5 ἃ γὰρ εἶδον οἱ ὀφθαλμοὶ αὐτοῦ, ταῦτα καὶ λέγειν ὀφείλει,  
 ὡς ἡ θεία Γραφή παρήγγειλεν. Οὐδένα μὲν οὖν οὗτος  
 εὐρήσει μάρτυρα τῶν μὴ γενομένων· ἐγὼ δέ, ὅτι οὐ ψεύδομαι,  
 μάρτυρα μετὰ τῆς ἀληθείας καὶ τὴν σὴν εὐσέβειαν ἔχω.  
 Ἀξιῶ γάρ, γινώσκων σε μνημονικώτατον, ἀναμνησθῆναι  
 10 τῶν λόγων ὧν ἀνέφερον τότε, ὅτε κατηξίωσας ἰδεῖν με·  
 πρῶτον μὲν ἐν Βιμινακίῳ, δεύτερον δὲ ἐν Καισαρείᾳ τῆς  
 Καππαδοκίας, καὶ τρίτον ἐν τῇ Ἀντιοχείᾳ· εἰ κὰν τῶν περὶ  
 Εὐσέβιον τῶν με λυπησάντων κακῶς ἐμνημόνευσα παρὰ  
 C σοί, εἰ | διέβαλόν τινες τῶν ἀδικησάντων με. Εἰ δὲ μηδὲ  
 15 καθ' ὧν ἔδει με λέγειν τούτους διέβαλον, ποίαν εἶχον μανίαν  
 βασιλέα βασιλεῖ διαβάλλειν, καὶ ἀδελφὸν ἀδελφῷ συγκροῦσαι;

25 κατέλαβον αV : κατέλαβεν RE

5, 2 διέβαλεν V : διέβαλλον αRE || 4 κατεψεύσατο : κατεψεύσαντο  
 V || 10 ὧν : ἃ V ac || 11 δὲ : om. V || 12 τῇ β : om. α || 13 με : ἐμέ V  
 || 14 διέβαλον β : διέβαλλον α || 15 διέβαλον BPO : διέβαλλον Kβ || 16  
 βασιλέα : βασιλέας E || διαβάλλειν : διαβαλεῖν E

Aquilée, où me rejoignit la lettre de Ta Piété<sup>1</sup>. Convoqué  
 encore une fois par le regretté [prince], je repartis pour la  
 Gaule, et ainsi j'arrivai auprès de Ta Piété<sup>2</sup>.

5. En quel endroit donc, à quelle époque mon accusateur  
 me reproche-t-il d'avoir tenu les propos en question ? Devant  
 quel témoin ai-je eu la folie de prononcer ces paroles qu'il m'a  
 faussement attribuées ? A-t-il quelqu'un pour m'accuser avec  
 lui et pour témoigner ? Ce que ses yeux ont vu, c'est cela qu'il  
 doit dire, selon le commandement de la sainte Écriture<sup>f</sup>. Mais  
 pour des paroles qui n'ont pas été prononcées, il ne trouvera  
 pas de témoin. Pour moi, je ne mens pas et j'en ai pour  
 témoins, avec la Vérité, Ta Piété elle-même. Sachant que tu as  
 une mémoire excellente, tu te rappelleras, je pense, les paroles  
 que je t'adressai quand tu daignas me voir : une première fois  
 à Viminacium, une deuxième à Césarée de Cappadoce et une  
 troisième à Antioche. Tu sais si j'ai méchamment parlé devant  
 toi fût-ce des eusébiens qui m'avaient fait tort, si j'ai accusé  
 mes injustes persécuteurs. Si donc je n'ai pas attaqué même  
 ceux que j'aurais dû, quelle folie m'aurait pris de calomnier  
 un empereur auprès d'un empereur, de dresser un frère contre  
 un frère ?

f. cf. Prov. 25, 7

1. Athanase cite trois lettres dans *Ap. c. ar.*, 51 (PG 25, 341). Il ne répondit à l'invitation de l'empereur qu'en apprenant la mort de l'intrus Grégoire de Cappadoce (juin 345). Voir THÉODORE, II, 9 (10, 3) (PG 82, 1021 B = GCS 44, p. 121).

2. La même *Ap. c. ar.* donne le texte de la lettre adressée par l'empereur au peuple d'Alexandrie à cette occasion. L'entrevue eut lieu à Antioche (août-septembre 346). Voir THÉODORE, II, 9 (12) (PG 82, 1021 = GCS 44, p. 123).



Παρακαλῶ, ἢ παρόντα με ποιήσον ἐλεγχθῆναι, ἢ  
κατάγνωθι τῶν διαβολῶν, καὶ μίμησαι τὸν Δαυὶδ λέγοντα ·  
« Τὸν καταλαλοῦντα λάθρα τοῦ πλησίον, τοῦτον ἐξεδίωκον ».  
20 Τὸ μὲν γὰρ ὅσον εἰς αὐτοὺς ἦκε, « στόμα καταφυσάμενον  
ἀνεῖλε ψυχὴν ». Ἡ δὲ σὴ μακροθυμία νενίκηκε, παρασχούσα  
παρησίαν ἀπολογίας, ἵνα καὶ καταγνωσθῆναι δυνηθῶσιν  
ὡς φιλόνευκοι καὶ συκοφάνται. Περὶ μὲν οὖν τοῦ εὐσεβεστάτου  
σου ἀδελφοῦ τοῦ τῆς μακαρίας μνήμης ταῦτα · δύνασαι  
25 γὰρ κατὰ τὴν δοθεῖσάν σοι σοφίαν παρὰ Θεοῦ προλαμβάνειν  
τὰ πολλὰ ἐκ τῶν ὀλίγων τούτων, καὶ γινώσκειν τὴν  
πλασθεῖσαν κατηγορίαν. |

D 6. Περὶ δὲ τῆς ἐτέρας διαβολῆς, εἰ ἔγραψα τῷ τυράννῳ  
(τοῦνομα γὰρ οὐδὲ λέγειν βούλομαι), παρακαλῶ, ὡς θέλεις  
καὶ δι' ὧν ἂν δοκιμάσης, ἐξέταζε καὶ ἀνάκρινε · ἡ γὰρ  
604 A ὑπερβολὴ τῆς διαβολῆς ἐξίστησί | με, καὶ εἰς πολλὴν ἀσάφειαν  
5 ἄγει. Καὶ πίστευε, θεοφιλέστατε βασιλεῦ, πολλάκις κατ'  
ἑμαυτὸν λογιζόμενος ἠπίστουν εἰ ἄρα τις ἐμάνη τοσοῦτον  
ὥστε καὶ τοιαῦτα ψεύσασθαι. Ἐπειδὴ δὲ παρὰ τῶν Ἀρειανῶν  
ἐθρυλεῖτο καὶ τοῦτο, καὶ ὡς αὐτοὶ δεδωκότες ἀντίγραφον  
ἐπιστολῆς ἔκαυχῶντο, ἐξιστάμην μειζόνως, καὶ αὐπνοῦς  
10 νύκτας διατελῶν, ὡς πρὸς παρόντας τοὺς κατειπόντας  
ἑμαχόμεν · καὶ κραυγὴν ἐξαπιναίως ἠφίειν μεγάλην, καὶ

19 τοῦ πλησίον BPRE : τῷ πλ. O τοῦ πλ. αὐτοῦ KV || 23 οὖν : om.

HB

6, 3 ἐξέταζε : ἐξέταξε O<sup>BC</sup> || ἀνάκρινε αVPC : ἀνάκριναι RE VAC  
|| 8 δεδωκότες : ἐπιδεδωκότες B

### Conclusion

De grâce, fais-moi comparai-  
tre et que je sois confondu, ou  
bien mets un terme à ces calomnies, à l'imitation de David  
quand il proclamait : « Le calomniateur hypocrite de son pro-  
chain, je l'exterminais<sup>a</sup>. » Car, dans la mesure où il leur a été  
possible, « leur bouche menteuse a attenté à ma vie<sup>b</sup> ». Mais  
Ta Patience a été la plus forte, puisqu'elle m'a laissé la liberté  
de me défendre et aussi de les faire condamner comme sédi-  
tieux et délateurs. Ainsi donc au sujet de ton frère très pieux  
d'heureuse mémoire, j'en ai dit assez. Tu peux, selon la  
sagesse dont Dieu t'a gratifié, deviner le reste à partir de ces  
quelques mots, et reconnaître la fausseté de l'accusation.

### II. Deuxième chef d'accusation : compromissions avec l'usurpateur Magnence a) La calomnie

6. Quant à la seconde calom-  
nie, ma prétendue lettre au tyran  
— je ne veux même pas pronon-  
cer son nom —, je t'en prie, selon  
ton bon plaisir et par les gens  
que tu voudras, mène une en-  
quête et décide : l'énormité même de la calomnie m'anéantit et  
m'enlève tous mes moyens. Crois-moi, très pieux empereur,  
bien des fois je me suis interrogé en moi-même et je n'arrive  
pas à croire que l'on puisse devenir fou au point d'avancer de  
tels mensonges. Pourtant ce bruit se répandait par le soin des  
ariens : ils se vantaient même d'avoir produit une copie de ma  
lettre et je n'en étais que plus anéanti ; je passais des nuits  
sans sommeil, je luttais contre mes accusateurs comme s'ils  
étaient là ; il m'arrivait soudain de pousser un grand cri, je me

g. Ps. 100, 5 || h. Sag. 1, 11\*

ἠὺχόμενῃ εὐθὺς στενάζων μετὰ δακρύων, εὐρεῖν τὰς σὰς ἀκοὰς εὐμενεῖς. Ἀλλὰ καὶ οὕτω τῇ χάριτι τοῦ Κυρίου ταύτας εὐρών, πάλιν ἀπορῶ ποῖαν ἀρχὴν τῆς ἀπολογίας  
 15 ποιήσομαι ὅσακις γὰρ ἂν ἐπιβάλωμαι λέγειν, ἐμποδίζομαι διὰ τὴν τοῦ πράγματος ἐκπληξιν. Ὅλωσ μὲν γὰρ περὶ τοῦ  
 B μακαρίτου σου ἀδελφοῦ πρόφασις ἦν πιθανὴ τοῖς συκοφάνταις, ὅτι τε κατηξιούμεθα βλέπειν αὐτὸν καὶ περὶ ἡμῶν ἡξίου τὴν σὴν ἀδελφικὴν διάθεσιν, καὶ παρόντας μὲν  
 20 ἐτίμα πολλάκις, καὶ ἀπόντας δὲ μετεπέμπετο.

Τὸν δὲ διάβολον Μαγνέντιον, μάρτυς ὁ Κύριος καὶ μάρτυς ὁ Χριστὸς αὐτοῦ, οὔτε γινώσκω οὔτε ὄλωσ ἠπιστάμην αὐτόν. Ποῖα τοίνυν συνήθεια τῷ μὴ γινωσκομένῳ πρὸς τὸν μὴ γινώσκοντα; ποῖα με πρόφασις εἴλκε γράψαι τῷ τοιούτῳ;  
 25 Ποῖον προοίμιον τῆς ἐπιστολῆς ἔτασσον, γράφων αὐτῷ; Ὅτι ὁ Τὸν τιμῶντά με, οὐ τῶν εὐεργεσιῶν οὐκ ἂν ποτε ἐπιλαθοίμην, τοῦτον φονεύσας καλῶς ἐποίησας; καὶ ἀποδέχομαί σε τοὺς γνωρίμους ἡμῶν Χριστιανούς καὶ πιστοτάτους ἀνδρας ἀνελόντα; καὶ θαυμάζομέν σε σφάξαντα  
 C 30 τοὺς ἐν Ῥώμῃ γνησίως ἡμᾶς ὑποδεξαμένους, τὴν μακαρίαν σου θείαν τὴν ἀληθῶς Εὐτρόπον, καὶ Ἀβουτήριον τὸν γνήσιον ἐκεῖνον, καὶ Σπειράντιον τὸν πιστότατον, καὶ ἄλλους πολλοὺς καλοὺς;

29 θαυμάζομεν KPORE : θαυμάζω V ἀποδέχομαι B || 31 Ἀβουτήριον BPC : Ἀβουήριον allii

remettais en prière, demandant avec larmes et sanglots de trouver ton oreille bienveillante. Eh bien, par la grâce du Seigneur, telle je l'ai trouvée. Pourtant me voici de nouveau dans l'embarras : par où commencer ma défense ? J'ai beau essayer de parler, la monstruosité du fait vient m'arrêter. Pour ce qui est de feu ton frère, en effet, l'affirmation des calomnieux présentait les traits de la vraisemblance : on nous accordait l'honneur de le voir, il ne dédaignait pas, en notre faveur<sup>1</sup>, de faire appel à ton affection fraternelle. Auprès de lui, il nous honorait en mainte occasion ; absent, il nous faisait venir.

#### b) Les arguments d'Athanase

Mais ce démon de Magnence — le Seigneur m'est témoin et témoin son Christ — je ne le connais pas et il m'était totalement étranger. Quelle relation peut-il y avoir d'inconnu à inconnu, quel prétexte pouvait me pousser à écrire à un homme de ce genre ? Quel début aurais-je inventé pour ma lettre, si j'avais tenté de lui écrire ? Celui-ci peut-être : « Un homme qui me donnait des marques d'honneur et dont jamais les bienfaits ne sauraient s'effacer de ma mémoire, tu l'as tué et tu as bien fait. Par ailleurs je te félicite pour les chrétiens, mes amis et mes hommes de confiance, de les avoir supprimés. Nous t'admirons d'avoir égoïté ceux qui nous ont fraternellement reçu à Rome », ta bienheureuse tante<sup>2</sup> Eutrope la bien nommée, Abouterios au cœur généreux, le très fidèle Sperantius et beaucoup d'autres personnes de valeur.

1. Cf. *Ap. Const.*, 4, 15 : il s'agit de la lettre qui aboutit à la convocation du concile de Sardique.

2. Athanase s'adresse de nouveau directement à l'empereur. *Eu-tropos* : d'un caractère noble et généreux.



7. Ἄρ' οὐχὶ καὶ τὸ μόνον ὑποπτεύειν περὶ τούτων τὸν  
κατήγορον ἐστὶ μανικόν; Τί γάρ με πάλιν θαρρεῖν ἐπειθεν  
αὐτῷ; Ποίαν αὐτοῦ διάθεσιν ἔβλεπον ἀσφαλῆ; Ὅτι τὸν  
D ἴδιον δεσπότην ἀνεῖλε, καὶ περὶ | τοὺς ἑαυτοῦ φίλους  
5 ἄπιστος γέγονε, καὶ ὄρκους μὲν παρέβη, εἰς δὲ τὸν Θεὸν  
ἠσέβησε φαρμακοῦς καὶ ἐπασιδοῦς ἐπινοῶν κατὰ τῆς τοῦ  
Θεοῦ κρίσεως; Ποίῳ δὲ συνειδότι χαίρειν ἔλεγον τούτῳ,  
οὗ ἡ μανία καὶ ἡ ὀμότης οὐκ ἐμὲ μόνον, ἀλλὰ καὶ πᾶσαν  
τὴν καθ' ἡμᾶς οἰκουμένην ἐλύπησε; Μεγάλην γε χάριν καὶ  
10 πολλὴν ἐκ τούτων ὄφειλον τούτῳ, ὅτι ὁ μὲν μακαρίτης  
ἀδελφός σου τὰς ἐκκλησίας ἀναθημάτων ἐπλήρωσεν, οὗτος  
δὲ αὐτὸν ἀποστέλλοντα πεφόνευκε. Καὶ οὔτε ταῦτα βλέπων ὁ  
μιαρὸς ἠδέσθη, οὔτε τὴν δοθεῖσαν χάριν τῷ μακαρίτῃ διὰ  
τοῦ βαπτίσματος πεφόνθηται· ἀλλ' ὡς δαίμων τις ἀλάστορ  
15 καὶ διαβολικὸς ἐμάνη κατ' αὐτοῦ. Τῷ μὲν οὖν μακαρίτῃ  
τοῦτο γέγονεν εἰς μαρτύριον· ἐκεῖνος δὲ λοιπὸν ὡς δέσμιος |  
κατὰ τὸν Κάϊν στένων καὶ τρέμων ἐδιώκετο, ἵνα καὶ τὸν  
'Ιούδαν ἐν τῷ θανάτῳ μιμήσῃται, δῆμιος καθ' ἑαυτοῦ  
γινόμενος, καὶ διπλὴν ἐποίησται καθ' ἑαυτοῦ τὴν τιμωρίαν  
20 ἐν τῇ μετὰ ταῦτα κρίσει.

8. Τοιούτῳ με φίλον ὁ διαβαλὼν ἐνόμισε γεγενῆσθαι·  
ἢ τάχα οὐδὲ νενόμικεν, ἀλλ' ὡς ἐχθρὸς ἀπιθάνως ἐπλάσατο·  
οἶδε γὰρ ἀκριβῶς, ὅτι κατεψεύσατο. Ἐβουλόμην δὲ αὐτόν,

7, 9-10 Μεγάλην γε χάριν καὶ πολλὴν : πολλὴν καὶ μεγάλην χάριν  
V || 9 γε : τὴν K || 10 ὄφειλον αV : ὄφελον RE || 17 τὸν² : τῶν B<sup>ac</sup>  
|| 18 ἑαυτοῦ : ἐαυτὸν B || 19 ἐποίησται : deest in V, pagina inutilata

7. Voyons, le seul soupçon d'une telle conduite, de la part  
de mon accusateur, n'est-il pas une folie ? Car enfin quelle rai-  
son m'aurait poussé à donner ma confiance à cet individu ?  
Quelle assurance solide pouvais-je trouver en lui ? Était-ce  
parce qu'il avait supprimé son propre maître, qu'il s'était  
montré infidèle à ses amis, qu'il avait violé ses serments, qu'à  
l'égard de Dieu il avait été sacrilège, recourant à sorciers et  
magiciens au mépris des décrets divins ? Avec quelle  
conscience pouvais-je dire : « Réjouis-toi ! » à cet homme dont  
la folie furieuse et la barbarie ont jeté, non pas moi seul, mais  
notre pays tout entier dans la tristesse ? Grandes certes et  
abondantes auraient dû être mes actions de grâces à son  
égard : ton regretté frère avait comblé d'offrandes les églises ;  
lui, égorgé le donateur. Or la vue de cette générosité  
n'inspira aucun respect au scélérat, et la grâce dont le  
baptême avait revêtu notre défunt ne l'a touché d'aucune  
crainte, mais comme un génie maudit, possédé du diable, il  
s'acharna furieusement sur lui. Par là même à notre défunt  
revient le titre de martyr ; tandis que l'autre, dès lors traqué  
comme un fugitif, revivant les larmes et les affres de Caïn, fut  
réduit à imiter Judas lui-même dans sa mort, se faisant son  
propre bourreau et s'attirant un double châtement lors du  
jugement dans l'au-delà.

8. Voilà l'individu dont mon accusateur m'a prétendu  
devenu l'ami ; peut-être même n'en croit-il rien, mais sa haine  
lui a fait inventer cette absurdité, car il sait parfaitement qu'il  
a menti. Je souhaiterais le voir là, quel qu'il soit et lui

8, 2 ἀπιθάνως : adj. m. rec. P

ὅστις ἐστίν, ἐνταῦθα παρεῖναι, καὶ ἐπ' αὐτῆς τῆς ἀληθείας  
 5 ἐρωτῆσαι (ὁ γὰρ ὡς Θεοῦ παρόντος λαλοῦμεν, τοῦτον  
 ὄρκον ἔχομεν ἡμεῖς οἱ Χριστιανοί) πότερος ἡμῶν ἔχαιρε,  
 τοῦ μακαρίτου Κώνσταντος ζῶντος, καὶ τίς μᾶλλον ἠύχετο  
 καὶ ἡ πρώτη διαβολὴ δείκνυσι, καὶ παντὶ τοῦτο δῆλόν  
 ἐστίν. Εἰ δὲ καὶ αὐτὸς οἶδεν ἀκριβῶς, ὅτι τῶν οὕτω  
 B 10 διακειμένων, καὶ εἰ τις ἠγάπα τὸν μακαρίτην | Κώνσταντα,  
 οὐκ ἐγίνετο φίλος τῷ κατ' ἐκείνου γενομένῳ · εἰ δὲ ἄλλως  
 διέκειτο ἢ ὡς ἡμεῖς, φοβοῦμαι μὴ ἅπερ ὁ μισῶν ἐκεῖνον  
 ἐντεθύμηται, ταῦτα κατεψεύσατο κατ' ἐμοῦ.

9. Ἐγὼ μὲν οὖν, ἐπὶ τούτῳ ξενιζόμενος, ὅσα χρὴ λέγειν  
 ἀπολογούμενον ἀπορῶ · καὶ μόνον ἐμαυτοῦ μυρίους  
 καταψηφίζομαι θανάτους, ἐὰν καὶ ὅλως κἄν ὑποψία τις εἰς  
 ἐμὲ περὶ τούτου γένηται · σοὶ δέ, φιλάληθες βασιλεῦ,  
 5 θαρρῶν ἀπολογοῦμαι · παρακαλῶ, καθὰ προεῖπον, ἐξέταζε ·  
 καὶ μάλιστα μάρτυρας ἔχων τοὺς ἀποσταλέντας ποτὲ παρ'  
 C ἐκείνου πρὸς σέ | πρέσβεις · εἰσὶ δὲ Σαρβάτιος καὶ Μάξιμος  
 οἱ ἐπίσκοποι, καὶ οἱ σὺν αὐτοῖς · καὶ Κλημέντιος καὶ  
 Βάλης. Μάθε, παρακαλῶ, εἰ γράμματά μοι κεκομίσασιν ·  
 10 ταῦτα γὰρ παρεῖχε πρόφασιν κάμοι τοῦ γράφειν ἐκείνῳ.  
 Εἰ δὲ μὴ ἔγραψε, μηδὲ ἐγίνωσκέ με, πῶς ἔγραφον ἐγὼ  
 μὴ ἐπιστάμενος αὐτόν ; Ἐρώτησον εἰ μὴ, ἑωρακῶς τοὺς

8 πρώτη : πρώτη οὖν V || 9 Εἰ δὲ : οἶδε δὲ V || οἶδεν : ὁ διαβαλὼν  
 V || 10 διακειμένων : διακείμενον V || 11 γενομένῳ : γιγνομένῳ B<sup>ac</sup>  
 9, 2 ἐμαυτοῦ : ἐμαυτῷ V || 3 καὶ : om. EV || 4 σοὶ OBPC VPC :  
 σύ KPB<sup>ac</sup> REVB<sup>ac</sup> || 5 παρακαλῶ : παρ. οὖν V || 7 Σαρβάτιος : Σαρ-  
 μάτιος V || 8 Κλημέντιος : Κλημάτιος VPC

demander au nom de la vérité — ce que nous disons comme en  
 présence de Dieu, cela nous le tenons pour un serment, nous  
 chrétiens<sup>1</sup> — qui de nous deux avait le plus de joie à voir  
 vivant le regretté Constant, et qui priait davantage à cette  
 intention ? Même la première accusation le montre, c'est  
 évident pour n'importe qui. Si donc il était lui aussi du  
 nombre de ceux qui avaient de telles dispositions, il sait fort  
 bien que dans ce cas, quand on aimait le regretté Constant, on  
 ne devenait pas l'ami de son rival ; mais s'il était dans des  
 dispositions différentes des nôtres, je crains que ce qu'il  
 gardait au cœur par haine de Constant, il ne l'ait mis à mon  
 propre compte.

### c) Les témoins à décharge

9. Pour moi, je me sens là en  
 terrain inconnu et me trouve per-  
 plexe sur les arguments à  
 employer pour ma défense. Je ne puis que me condamner à  
 mille morts s'il pouvait y avoir en fin de compte ne fût-ce  
 qu'un soupçon à ma charge dans cette affaire. Mais devant  
 toi, Prince amoureux de la Vérité, je plaide ma cause en toute  
 confiance. De grâce, comme je te l'ai demandé, fais ton  
 enquête ; surtout que tu disposes, comme témoins, de ces  
 ambassadeurs qu'il t'avait envoyés. Ce sont les évêques  
 Servais et Maxime avec leur suite, ainsi que Clément et  
 Valens. Cherche à savoir, je te prie, s'ils m'ont apporté des  
 lettres : cela m'eût fourni un prétexte pour lui écrire à mon  
 tour. Mais s'il ne m'a pas écrit, s'il ne me connaissait pas,  
 comment moi lui aurais-je écrit sans le connaître ? Demande  
 un peu si, à la face de Clément, je n'ai pas rappelé le souvenir

1. Les évêques menaient une campagne permanente contre l'abus ou  
 même simplement l'usage du serment. Cf., par ex., GRÉGOIRE DE  
 NAZIANZE, *Carm.* I, II, 24 (PG 37, 790 s.) ; BASILE, *Lettres*, 85 (Courtonne,  
*CUF*, t. I, p. 189).



περὶ Κλημέντιον, ἐμνήσθην τοῦ τῆς μακαρίας μνήμης, καὶ  
κατὰ τὸ γεγραμμένον, ἐν δάκρυσί μου τὰ ἱμάτια διέβρεχον,  
15 ἐνθυμούμεμος τὴν φιλόθρωπον καὶ τὴν φιλόχριστον αὐτοῦ  
φυχήν. Μάθε πῶς, ἀκούσας περὶ τῆς ὀμότητος τοῦ θηρίου,  
καὶ ἰδὼν τοὺς περὶ Βάλεντα διὰ τῆς Λιβύης ἐλθόντας,  
608 A ἐφοβούμην μὴ κάκεϊνος πειράσαι τολμήσῃ | καὶ ὡς ληστής  
φονεύσῃ τοὺς ἀγαπῶντας καὶ μνημονεύοντας τοῦ μακαρίου  
20 ὧν ἑμαυτὸν οὐδενὸς εἶναι δεύτερον τίθημι.

10. Τοῦτο οὖν δεδιὼς φρονοῦντας ἐκείνους, καὶ οὐ  
μᾶλλον ἠύχόμην περὶ τῆς σῆς φιλανθρωπίας; καὶ τὸν  
μὲν φονεύσαντα ἐκείνον ἡγάπων, εἰς σέ δέ, τὸν ἀδελφὸν  
ᾄοντα καὶ ἐκδικοῦντα τὸν ἐκείνου θάνατον, ἐλυπούμην;  
5 Ἄλλ' ἐκείνου μὲν τῆς παρανομίας ἐμνημόνευον, τῆς δέ  
σῆς εὐεργεσίας ἐπελανθανόμην, ἣν καὶ μετὰ θάνατον τοῦ  
μακαρίτου τοιαύτην ἔσεσθαι περὶ ἐμέ, οἷα ἦν καὶ περιόντος  
ἐκείνου, διὰ γραμμάτων δηλῶσαι κατηξίωσας; Ποίοις  
ὄμμασι τὸν ἀνδροφόνον ἔβλεπον; Ἡ πῶς οὐχ, ὑπὲρ σῆς  
10 σωτηρίας εὐχόμενος, ἐνόμιζον καὶ τὸν μακαρίτην ἐκεῖνον  
B ὄραῖν; | Ἀδελφοὶ γὰρ ἀλλήλων εἰσὶ κάτοπτρα διὰ τὴν φύσιν.  
Διὰ τοῦτο καὶ σέ βλέπων ἐν ἐκείνῳ, οὐ ποτε ἂν διέβαλον  
κάκεϊνον ἐν σοὶ πάλιν ὄρων, οὐ ποτε ἂν ἔγραψα τῷ κατ'  
ἐκείνου γενομένῳ, ἀλλὰ μᾶλλον περὶ τῆς σῆς σωτηρίας  
15 ἠύχόμην.

Καὶ μάρτυρες τούτων προηγουμένως μὲν ὁ Κύριος, ὁ ἐπα-  
κούσας καὶ χαρισάμενος ὀλόκληρόν σοι τὴν ἐκ προγόνων  
βασίλειαν· μάρτυρες δὲ καὶ οἱ τότε παρόντες, Φιληκήσιμος

13 Κλημέντιον B : Κλημάτιον alií || 15 φιλόθρωπον KO : φιλανθ-  
ρωπίαν BRβ || 18 πειράσαι τολμήσῃ α : πειράσῃ τολμήσαι β

de notre regretté prince et si, pour reprendre un mot de l'Écri-  
ture<sup>1</sup>, je n'ai pas baigné de larmes mes vêtements à la pensée  
de son âme vouée aux hommes et au Christ. Cherche à savoir  
comment, à la nouvelle des cruautés du monstre, à la vue de  
Valens qui avait traversé la Libye, j'ai tremblé que celui-là  
aussi ne vint à tenter pareille aventure et, comme un bandit,  
n'égorgeât les amis et les fidèles du défunt, au rang desquels je  
prétends ne céder le pas à personne.

10. Ainsi, redoutant leurs mauvais desseins, je n'aurais  
pas redoublé mes prières pour Ta Bonté et, donnant mon  
amitié au meurtrier du prince, j'aurais manifesté de l'indigna-  
tion contre toi, son frère, qui vengeais sa mort? J'aurais gardé  
le souvenir de sa scélératesse et perdu celui de ta générosité!  
Alors que tu daignas, par lettre, me donner l'assurance<sup>1</sup> que  
tu me la conserverais, même après la mort du défunt, telle  
qu'elle avait été de son vivant. De quels yeux aurais-je  
affronté le meurtrier? Comment ne pas croire, au moment où  
je priais pour ton succès, que j'avais encore le défunt devant  
les yeux? Les frères sont par nature le reflet l'un de l'autre.  
Aussi, te voyant en lui, je n'aurais jamais pu t'attaquer et, le  
voyant en toi, jamais je n'aurais pu écrire à son ennemi. Bien  
plutôt je priais pour ta sauvegarde.

Mes témoins? Principalement le Seigneur, lui qui m'a  
exaucé et t'a fait don intégralement de l'Empire hérité de tes  
pères. Mes témoins encore, ceux qui étaient alors présents :

10, 1 καὶ : om. V || 2 καὶ : ἀλλὰ V || 5 ἀλλ' : καὶ V || 6 ἐπελαν-  
θανόμην : ἐπελαθόμην B || 12 διέβαλον BPEV : διέβαλλον KOR

i. cf. Ps. 6, 7

1. Lettre citée dans *Ap. c. ar.*, 51.

ὁ γενόμενος δοῦξ τῆς Αἰγύπτου, καὶ Ῥουφῖνος, καὶ Στέφανος,  
 20 ὧν ὁ μὲν καθολικός, ὁ δὲ μάγιστρος ἦν ἐκεῖ· καὶ Ἀστέριος  
 ὁ κόμης, καὶ Παλλάδιος ὁ γενόμενος τοῦ παλατίου  
 μάγιστρος, Ἀντίοχος τε καὶ Εὐάγριος οἱ ἀγεντισηρίβους.  
 Μόνον γὰρ ἔλεγον· Εὐξώμεθα περὶ τῆς σωτηρίας τοῦ  
 εὐσεβεστάτου Αὐγουστοῦ Κωνσταντίου· καὶ πᾶς ὁ λαὸς  
 C 25 εὐθὺς μιᾶ|φωνῇ ἐβόα· Χριστέ, βοήθει Κωνσταντίῳ· καὶ  
 διέμενον οὕτως εὐχόμενος.

11. Ὅτι μὲν οὖν μήτε ἔγραψά ποτε ἐκείνῳ, μήτε  
 ἔδεξάμην ποτέ παρ' αὐτοῦ, μάρτυρα τὸν Θεὸν καὶ τὸν τούτου  
 Λόγον τὸν μονογενῆ αὐτοῦ Υἱὸν τὸν Κύριον ἡμῶν Ἰησοῦν  
 Χριστὸν ἐπεκαλεσάμην· τὸν δὲ κατειπόντα, καὶ περὶ τούτου  
 5 συγχώρησον ἐρωτηθῆναι δι' ὀλίγων, πόθεν εἰς τοῦτο  
 παρῆλθεν; Ἐπιστολῆς ἀντίγραφα φήσειεν ἔχειν; τοῦτο  
 γὰρ ἀπέκαμον οἱ Ἀρειανοὶ θρυλοῦντες. Πρῶτον μὲν οὖν  
 κἂν τὰ γράμματα τοῖς ἡμετέροις ὅμοια δεικνύη, οὕτω τὸ  
 ἀσφαλές ἔχει· πλαστογράφοι γὰρ εἰσὶν οἵτινες καὶ τὰς  
 10 ὑμῶν τῶν βασιλέων χεῖρας πολλάκις ἐμιμήσαντο· καὶ  
 οὐχ ἡ μίμησις παρέχει τοῖς |γράμμασι τὸ κῦρος, ἐὰν μὴ  
 καὶ οἱ τὰ τοιαῦτα γράφειν εἰωθότες μαρτυρῶσι ταῖς  
 ἐπιστολαῖς. Τοῦτο τοίνυν καὶ τοὺς διαβαλόντας πάλιν  
 ἐρωτῆσαι βούλομαι, τίς ὁ παρασχὼν ταῦτά ποτε, καὶ  
 15 πόθεν εὐρέθη ταῦτα· καὶ γὰρ καὶ γὰρ τοὺς γράφοντας εἶχον,  
 κάκεῖνος πάλιν τοὺς λαμβάνοντας παρὰ τῶν κομιζόντων  
 καὶ ἐπιδιδόντας αὐτῷ. Οἱ μὲν οὖν ἡμέτεροι πάρεσι·

19 γενόμενος : λεγόμενος O<sup>bc</sup> || 23 περὶ : ὑπέρ K || 26 διέμενον :  
 διέμεινον V

Félicissimus, qui était préfet d'Égypte, avec Rufin et  
 Stéphane, l'un intendant général, l'autre maître du palais, le  
 comte Astérios et Palladios qui était maître des offices, les  
 inspecteurs généraux Antiochos et Évagrius. Je disais seule-  
 ment : « Prions pour le salut du très pieux Auguste Con-  
 stance ! » Et tout le peuple répondait d'une seule voix :  
 « Christ, viens au secours de Constance ! » Et il prolongeait  
 cette même prière.

d) Une fausse  
 pièce à conviction

11. Jamais donc je n'ai écrit à  
 l'usurpateur, jamais non plus je  
 n'ai reçu de lettre de lui. J'en ai  
 appelé au témoignage de Dieu et de son Verbe, son Fils unique  
 notre Seigneur Jésus-Christ. Quant à celui qui m'a assigné,  
 permets qu'il soit interrogé quelque peu à son tour sur les  
 points suivants : comment a-t-il été mis au courant de ces  
 faits ? se prétendait-il détenteur d'une copie de ma lettre ? Les  
 ariens en effet se sont acharnés à en faire courir le bruit. Mais  
 il faut remarquer au préalable que même s'il produisait une  
 écriture semblable à la nôtre, il n'aurait pas en main une  
 preuve irréfutable : il est des faussaires qui plus d'une fois  
 imitèrent jusqu'au tour de main de vos propres rescrits impé-  
 riaux. Mais l'imitation ne donne pas sa valeur à une écriture  
 si les scribes habitués à en user ne confirment l'authenticité de  
 l'écrit. Une autre précision que je veux demander à mes accu-  
 sateurs : quel individu peut bien avoir fourni cette lettre, et où  
 l'a-t-on trouvée ? Car il est de fait que j'avais des secrétaires  
 et lui, de son côté, des gens qui recevaient son courrier avant  
 de le lui transmettre. Pour les nôtres, ils sont là ; aie la bonté

11, 2 παρ' αὐτοῦ : om. V || 6 ἀντίγραφα α : ἀντίγραφον β || 8 τὸ  
 BKEV : τῷ R τε PO || 9 ἔχει : ἔχη R || 12 μαρτυρῶσι : μαρτυροῦσι  
 K || 13 τοίνυν : s. l. E



καταξιώσον δὲ κάκεινους καλέσαι· ζῆν γὰρ πάντως |  
 600 A ἔξεστιν αὐτοὺς· καὶ μάθε περὶ τούτων τῶν γραμμάτων,  
 20 ἔξέτασον ὡς ἀληθείας σοι συμπαρούσης· αὕτη γὰρ βασιλέων,  
 καὶ μάλιστα χριστιανῶν, ἐστὶ φυλακτῆριον· μετὰ ταύτης  
 βασιλεύειν ὑμᾶς ἐστὶν ἀσφαλὲς λεγούσης τῆς θείας Γραφῆς·  
 « Ἐλεημοσύνη καὶ ἀλήθεια φυλακὴ βασιλεῖ, καὶ περικυκλώ-  
 σει ἐν δικαιοσύνῃ τὸν θρόνον αὐτοῦ ». Ταύτην προβαλὼν  
 25 Ζοροβάβελ ὁ σοφὸς νενίκηκε· καὶ πᾶς ὁ λαὸς ἐφώνησε·  
 « Μεγάλῃ ἡ ἀλήθεια καὶ ὑπερισχύει ».

12. Εἰ μὲν οὖν παρ' ἄλλοις ἤμην διαβληθεὶς, τὴν σὴν  
 εὐσέβειαν ἐπεκαλούμην ὡς ὁ Ἀπόστολος ἐπεκαλέσατο  
 τότε τὸν Καίσαρα καὶ πέπαυται τῶν ἐχθρῶν ἢ κατ' αὐτοῦ  
 ἐπιβουλή· ἐπειδὴ δὲ παρὰ σοὶ τετολμήκασι κατειπεῖν,  
 5 τίνα ἀπὸ σοῦ ἐπικαλέσομαι; — τὸν Πατέρα τοῦ λέγοντος·  
 B « Ἐγὼ εἰμι ἡ ἀλήθεια », ἵνα | σου τὴν καρδίαν εἰς εὐμένειον  
 κλίνῃ.

Δέσποτα παντοκράτορ, βασιλεῦ τῶν αἰώνων, ὁ Πατὴρ  
 τοῦ Κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, σὺ διὰ τοῦ σοῦ Λόγου  
 10 τὴν βασιλείαν ταύτην τῷ σῷ θεράποντι Κωνσταντίῳ  
 δέδωκας· σὺ λάμψον εἰς τὴν καρδίαν αὐτοῦ, ἵνα, γνοὺς  
 τὴν καθ' ἡμῶν συκοφαντίαν, εὐμενῶς μὲν αὐτὸς δέξηται  
 τὴν ἀπολογία, πάντας δὲ ποιήσῃ γνῶναι ὅτι αἱ ἀκοαὶ  
 αὐτοῦ ἠσφαλίσθησαν ἐν ἀληθείᾳ, καὶ κατὰ τὸ γεγραμμένον·  
 15 Μόνα « βασιλεῖ δεκτὰ χεῖλη δίκαιά » ἐστίν. Οὕτω γὰρ  
 καὶ κατορθοῦσθαι τὸν θρόνον τῆς βασιλείας διὰ Σολομῶντος  
 λεχθῆναι πεποίηκας.

20 σοι : σου V<sup>ac</sup> || 25 Ζοροβάβελ ΚΡΟΕΥ : Ὁροβάβελ Β Ῥοζοβά-  
 βελ R

de convoquer aussi les siens, il est tout à fait probable qu'ils  
 vivent encore. Informe-toi au sujet de cette lettre, mène  
 l'enquête comme si la Vérité en personne était devant toi : elle  
 est la sauvegarde des princes, des princes chrétiens surtout.  
 Avec elle vous gouvernez sans risque puisque l'Écriture divine  
 affirme : « La miséricorde et la vérité sont une garde pour le  
 roi et celle-ci entourera son trône en toute justice<sup>1</sup>. » Le sage  
 Zorobabel l'avait mise au premier rang et il remporta la vic-  
 toire ; alors tout le peuple proclama : « Grande est la vérité ;  
 c'est elle la plus forte<sup>k</sup>. »

**Conclusion :**  
**appel à Dieu,**  
**invitation à une enquête**  
**sérieuse**

12. Certes, si j'avais été  
 accusé devant une autre instance,  
 j'en appellerais à Ta Piété, tout  
 comme l'Apôtre jadis en appela  
 à César<sup>1</sup> et l'intrigue de ses enne-  
 mis contre lui tourna court. Mais comme c'est devant toi que  
 l'on a eu le front de m'attaquer, à qui puis-je en appeler de  
 toi ? Au Père de celui qui dit : « Je suis la Vérité<sup>m</sup> », afin qu'il  
 incline ton cœur à la bienveillance :

« Maître tout-puissant, Roi éternel, Père de notre Seigneur  
 Jésus-Christ, c'est toi qui, par ton Verbe, a donné cet empire à  
 ton serviteur Constance ; éclaire toi-même son cœur : il recon-  
 naîtra la calomnie hypocrite lancée contre moi et, non seule-  
 ment il recevra avec bonté mon apologie, mais encore il fera  
 connaître à tous que ses oreilles ont été fortifiées dans la vérité  
 et que, selon ce qui est écrit, seules 'accès auprès du roi  
 les lèvres justes<sup>n</sup>'. C'est ainsi en effet, qu'arrive à s'affermir la  
 puissance d'un empire : tu le fais dire par Salomon<sup>o</sup>. »

12, 1 σὴν : σὴν ἄν V || 4 κατειπεῖν : εἰπεῖν B<sup>ac</sup> || 5 τοῦ : πάντως  
 τοῦ V || 8 Παντοκράτορ : Παντοκράτωρ E || 9 σοῦ : om. E || 13  
 ποιήσῃ : ποιήσῃ RE

j. Prov. 20, 28 || k. III Esd. 4, 41 (= I Esd. 4, 41 apud LXX) || l. cf. Act.  
 25, 11 || m. Jn 14, 6 || n. Prov. 16, 13 || o. cf. Prov. 25, 5

Οὐκοῦν ὅλως ἐρώτησον, μαθέτωσαν οἱ κατειρηκότες  
 ὅτι σοι μέλει περὶ τῆς ἀληθείας μαθεῖν. Καὶ εἰ μὴ τῷ  
 C 20 χρώματι τοῦ προσώπου | δείξουσι τὴν συκοφαντίαν · τοῦτο  
 γὰρ τοῦ συνειδότος ἔλεγχός ἐστι, καὶ γέγραπται · « Καρδίας  
 εὐφραινομένης πρόσωπον θάλλει · ἐν δὲ λύπαις οὐσης  
 σκυθρωπάζει ». Οὕτω τοὺς μὲν ἐπιβουλεύσαντας τῷ  
 Ἰωσήφ ἢ συνειδήσις ἤλεγξε · τοῦ δὲ Λάβαν ἢ κατὰ τοῦ  
 25 Ἰακώβ πονηρία ἐκ τοῦ προσώπου δέδεικται. Ὁρᾶς γοῦν  
 ἐκείνων μὲν τὴν ὑπόψιαν, φευγόντων καὶ κρυπτομένων,  
 ἡμῶν δὲ τὴν ἐλευθερίαν ἀπολογουμένων. Οὐ γὰρ περὶ  
 τοῦ τύχοντος ἐστὶν οὐδὲ περὶ κτημάτων νῦν ἢ κρίσις, ἀλλὰ  
 περὶ δόξης τῆς Ἐκκλησίας. Ὁ λίθῳ κρουόμενος ζητεῖ τὸν  
 30 ἰατρὸν · τῶν δὲ λίθων ἰοξύτερα τὰ ἐκ τῆς διαβολῆς ἐστὶ  
 πλήγματα · « Ῥόπαλόν » ἐστὶν ἡ διαβολή, « καὶ μάχαιρα, καὶ  
 τόξευμα ἀκιδωτὸν », ὡς εἶπε Σολομών · καὶ ταῦτα μόνῃ  
 ἢ ἀλήθεια ἰᾶσθαι δύναται · ταύτης δὲ παρορωμένης, αὐξάνει  
 δεινότερον τὰ τραύματα. |

D 13. Διὰ ταῦτα πάντα τὰ πανταχοῦ τῶν Ἐκκλησιῶν  
 τετάρακται. Καὶ προφάσεις μὲν ἐπενόησαν, ἐπίσκοποι  
 δὲ τηλικούτοι καὶ πολυετεῖς ἐξωρίσθησαν, διὰ τὴν πρὸς  
 ἐμὲ κοινωνίαν. Καὶ εἰ μὲν μέχρι τοσούτου τοῦτο ἐγίγνετο,  
 5 προσδοκία τις ἦν ἀγαθῆ · φιλόανθρωπος γὰρ εἶ · ἵνα δὲ μὴ  
 καὶ μετὰ ταῦτα διαβῇ τὸ κακόν, κρατεῖτω ἢ ἀλήθεια παρὰ  
 σοί · καὶ μὴ ἀφῆς ὑπόνοιαν κατὰ πάσης Ἐκκλησίας  
 γενέσθαι, ὡς τοιαῦτα βουλευομένων καὶ γραφόντων τῶν  
 612 A Χριστιανῶν, | καὶ μάλιστα τῶν ἐπισκόπων. Ἡ εἰ μὴ

19 εἰ μὴ : οἶμαι V || τῷ BEV : καὶ τῷ KPOR || 20 δείξουσι : δεί-  
 ξωσι R δείξειν V || 23 μὲν : om. B || 24 ἤλεγξε : ἤλεγεας R<sup>ac</sup> || 28

Mène donc à fond ton enquête. Qu'ils apprennent, mes  
 accusateurs, ton souci de connaître la vérité, et vois si, à la  
 couleur de leur visage, ils n'avouent pas leur calomnie : car le  
 visage reflète l'état de la conscience et il est écrit : « La joie du  
 cœur illumine le visage, le chagrin l'assombrit<sup>19</sup>. » Ainsi pour  
 les fauteurs d'intrigues contre Joseph<sup>20</sup>, leur conscience les  
 confondit. Et Laban, sa méchanceté contre Jacob apparut sur  
 son visage<sup>1</sup>. Or tu peux constater la méfiance de ces gens, qui  
 fuient et se cachent, et notre franchise à nous, qui venons nous  
 défendre. Car il n'est question aujourd'hui ni de banalités ni  
 de biens matériels mais de l'honneur de l'Église. Le blessé  
 frappé d'un caillou cherche un médecin, mais plus cuisantes  
 que celles des cailloux sont les plaies de la calomnie : « C'est  
 une massue » que la calomnie, « un poignard, une flèche  
 aigüe », dit Salomon<sup>2</sup>. Et celles-là, seule la vérité peut les  
 guérir. La dédaigne-t-on que s'aggravent dangereusement les  
 blessures.

13. De là partout dans les Églises règne le trouble. On a  
 imaginé des prétextes, et de grands évêques, d'un âge  
 vénérable, ont été exilés à cause de leur communion avec moi.  
 Si encore l'affaire s'arrêtait là, il resterait quelque bon espoir :  
 tu es humain. Mais si l'on veut que le mal ne s'étende pas  
 davantage, il faut que la vérité triomphe dans ton esprit. Ne  
 laisse pas s'élever contre toute l'Église le soupçon que ces  
 décisions et ces écrits soient l'œuvre des chrétiens, et surtout  
 des évêques. Ou bien, si tu ne veux pas enquêter, il sera juste

τοῦ τύχοντος ἐστὶν οὐδὲ (οὐ γὰρ RE) περὶ β : om. α || νῦν : om. V  
 || ἀλλὰ : ἀλλὰ καὶ R

p. Prov. 15, 13 || q. cf. Gen. 42, 21 || r. cf. Gen. 31, 5 || s. Prov. 25, 18



10 βούλει ἀνακρίνειν, δίκαιον καὶ ἡμᾶς πιστεῦσθαι μᾶλλον ἀπολογουμένους ἢ τοὺς διαβάλλοντας. Οὗτοι μὲν γὰρ ὡς ἐχθροὶ πονηρεύονται, ἡμεῖς δὲ ἀγωνιῶντες τὰς ἀποδείξεις παρέχομεν. Διὸ καὶ θαυμάζω πῶς ἡμεῖς μὲν μετ' εὐλαβείας φθεγγόμεθα, ἐκεῖνοι δὲ τσαύτην ἔσχον ἀναισχυντίαν, ὡς  
15 καὶ ψεύσασθαι βασιλεῖ. Ἄλλ' ἐξέτασον διὰ τὴν ἀλήθειαν, καὶ ὡσπερ γέγραπται, « ἐρευνῶν ἐρεύνησον » παρόντων ἡμῶν, πόθεν ταῦτα λέγουσιν, ἢ πόθεν ηὔρεθη τὰ γράμματα. Ἄλλ' οὔτε τῶν ἡμετέρων τις ἐλεγχθήσεται, οὔτε τῶν ἐκείνου φήσειέν τις· πέπλασται γάρ. Καὶ πλεον οὐδὲν τάχα  
20 προσήκει ζητεῖν, οὐδὲ γὰρ βούλονται, ἵνα μὴ καὶ ὁ ταῦτα γράψας ἐξ ἀνάγκης εὔρεθῆ. Ἰσασι γὰρ αὐτὸν οἱ διάβολοι μόνοι, καὶ ἄλλος | οὐδεὶς.

B

14. Ἐπειδὴ δὲ καὶ περὶ τῆς μεγάλης ἐκκλησίας κατειρήκασιν, ὡς δὴ συνάξεως ἐκεῖ γενομένης πρὶν αὐτὴν τελειωθῆναι· φέρε καὶ περὶ τούτου πάλιν ἀπολογήσομαι τῇ σῇ εὐσεβείᾳ· εἰς ταῦτα γὰρ ἡμᾶς ἔλκουσιν οἱ φιλέχθρως  
5 διακειμένοι πρὸς ἡμᾶς.

Ναὶ γέγονεν, ὁμολογῶ· καὶ γὰρ καὶ τὰ πρῶτα λέγων οὐκ ἐψεύσάμην, καὶ τοῦτο νῦν οὐκ ἀρνήσομαι. Ἄλλ' ἄλλως πάλιν ἢ ὡς αὐτοὶ κατειρήκασιν ἐστὶ τὸ πρᾶγμα. Καὶ μοι συγχώρησον εἰπεῖν, οὐκ ἐγκαινίων  
10 ἡμέραν ἐπετελέσαμεν, θεοσεβέστατε Αὐγουστε· τοῦτο γὰρ ἀθέμιτον ἦν ἀληθῶς πρὸ τῆς σῆς προσταξέως ποιῆσαι·

13, 13 Διὸ : ἀλλά δὲ B || 14 ἀναισχυντίαν BP : ἐξουσίαν KOβ ||  
ὡς : om. R || 15 καὶ : s. l. E || διὰ : om. EV || 20 ταῦτα Szym : ταύτας αβ  
14, 4 τῇ σῇ : τῇ corr. in σῇ et adj. τῇ in m. V || 7 τοῦτο νῦν : τοῦτον  
οὖν EV

aussi d'ajouter foi à notre défense plutôt qu'à leurs attaques. Ils ourdissent, eux, leurs complots en ennemis ; nous menons, nous, la lutte en fournissant des preuves. C'est pourquoi je m'étonne : comment, tandis que nos protestations restent dans les limites des convenances, ces gens-là ont-ils poussé l'effronterie jusqu'à mentir à l'empereur ! Mais fais ton enquête par souci de la vérité et, comme il est écrit, « que ta recherche soit une vraie recherche » en notre présence : d'où viennent leurs propos, où fut découverte la lettre ? Mais aucun des nôtres ne sera confondu, ni aucun des siens ne pourrait parler, puisque tout n'est qu'invention. Chercher davantage n'avancerait peut-être à rien ; d'ailleurs ils ne le désirent pas, de peur que le faussaire ne soit nécessairement découvert ; car mes calomniateurs sont seuls à le connaître et personne d'autre.

**III. Troisième chef  
d'accusation : culte  
célébré dans une  
église en construction**  
a) Le fait

14. Ils m'attaquent encore, à propos de la grande église, parce que l'on y a célébré la synaxe avant l'achèvement des travaux. Eh bien ! là-dessus aussi je me défendrai devant Ta Piété : nous

y sommes réduits par leur haine qui s'acharne contre nous. Le fait est exact, j'en conviens. Je n'ai pas menti dans mes premières affirmations, je ne vais pas maintenant nier un fait. Mais, cette fois encore, toute différente est leur affirmation et tout autre le fait. Permetts-moi d'abord de te dire, très pieux Auguste, que ce ne fut pas là pour nous une célébration de la dédicace : il eût été réellement illicite de le faire avant d'avoir

C οὐδὲ ἐκ παρασκευῆς εἰς τοῦτο παρήλθομεν · οὐδὲ ἐπίσκοπός  
 τις οὐδὲ ἄλλος κληρικός εἰς τοῦτο κέκληται, ἔλειπε δὲ πολλὰ  
 καὶ τῷ ἔργῳ. Ἄλλ' οὐδὲ ἐκ παραγγελίας γέγονεν ἡ σύναξις,  
 15 ἵνα πρόφασιν εὕρωσιν οὗτοι τοῦ κατεπειν. Ἄλλὰ τὸ  
 γενόμενον ἴσασι πάντες · ἀκουσον δὲ ὁμῶς τῆ σαυτοῦ  
 ἐπιεικεία καὶ μακροθυμία.

Ἐορτὴ μὲν γὰρ ἦν τὸ Πάσχα, ὁ δὲ λαὸς πάνυ πολὺς καὶ  
 τοσοῦτος ἦν ὅσον ἂν εὐξαιντο κατὰ πόλιν εἶναι Χριστιανῶν  
 20 φιλόχριστοι βασιλεῖς. Τῶν τοίνυν ἐκκλησιῶν ὀλίγων καὶ  
 βραχυτάτων οὐσῶν, θόρυβος ἦν οὐκ ὀλίγος, ἀξιούντων ἐν  
 τῇ μεγάλῃ ἐκκλησίᾳ συνελθεῖν, κάκεῖ πάντας εὐχεσθαι καὶ  
 ὑπὲρ τῆς σῆς σωτηρίας · ὅπερ καὶ γέγονεν. Ἄλλ' ἐμοῦ  
 παρακαλοῦντος τέως ἐπισχεῖν, καὶ ὅπως δῆποτε μετὰ  
 D 25 θλίψεως ἐν ταῖς ἄλλαις ἐκκλησίαις συναχθῆναι, οὐχ ὑπήκου-  
 σαν, ἀλλ' ἔτοιμοι γέγονασιν ἐξελθεῖν τὴν πόλιν καὶ εἰς τοὺς  
 ἐρήμους τόπους ἐν ἡλίῳ συνελθεῖν, βέλτιον ἡγούμενοι  
 κάματον ἐνεγκεῖν ὁδοῦ, ἢ μετὰ λύπης τὴν εορτὴν ποιῆσαι.

613 A 15. Πίστευε γὰρ, βασιλεῦ, καὶ περὶ τούτου | πάλιν  
 μάρτυρα δέξαι τὴν ἀλήθειαν · ὅτι ἐν ταῖς συνάξεσι τῆς  
 τεσσαρακοστῆς, διὰ τὸ τῶν τόπων στενὸν καὶ τὸ πολὺ  
 πλῆθος τῶν λαῶν, πλεῖστα παιδία, καὶ οὐκ ὀλίγαι  
 5 νεώτεραι γυναῖκες πλεῖσταί τε γραῖδες καὶ οὐκ ὀλίγοι  
 νεανίσκοι θλιβέντες ἀπηνέχθησαν εἰς τοὺς οἴκους · καὶ τοῦ  
 Θεοῦ παρασχόντος, τέθηγε μὲν οὐδεὶς · πάντες δὲ ἐγόγγυσαν,

13 πολλά R<sup>9c</sup> : πολλάκις alii || 18 ὁ : οἱ R<sup>9c</sup> || πολὺς : πολλοὶ  
 R<sup>9c</sup> || 22 καὶ αE : om. V eras. R || 26 καὶ : om. EO || 27 ἡγούμενοι :  
 -μενος V.

reçu ton accord. Par ailleurs il n'y eut de notre part aucune  
 intention d'en arriver là : aucun évêque, aucun autre clerc  
 même n'avait été invité ; il restait encore beaucoup à faire  
 pour l'édifice. J'ajoute qu'aucune proclamation n'organisa  
 cette synaxe, qui pût leur donner prétexte à une accusation.  
 Le fait est d'ailleurs connu de tous. Écoute-moi cependant  
 avec l'indulgence et la patience qui te caractérisent.

C'était la fête de Pâques ; l'affluence était tout à fait con-  
 sidérable, autant que des empereurs amis du Christ pourraient  
 souhaiter qu'il y ait de chrétiens dans une ville. Or les églises  
 étaient peu nombreuses et exigües. L'agitation n'était pas des  
 moindres : des gens réclamaient que l'on se réunît dans la  
 grande église et que tout le monde y vînt prier, prier aussi  
 pour ton salut. C'est ce qui arriva. Pour moi, j'eus beau  
 exhorter à attendre et à trouver un moyen de se serrer dans les  
 autres églises pour célébrer ; ils ne m'écoutèrent pas et ils  
 étaient prêts à sortir de la ville pour se réunir dans le désert en  
 plein soleil, aimant mieux supporter la fatigue de la route que  
 de célébrer la fête dans la gêne.

b) Les raisons  
 qui le justifient

15. Crois-moi, Prince, et, ici  
 encore, accueille le témoignage  
 de la Vérité. Au cours des  
 synaxes du carême, par suite de l'exiguïté des lieux et du  
 grand concours de peuple, beaucoup d'enfants, plus d'une  
 jeune femme, beaucoup de vieilles personnes et nombre de  
 jeunes gens avaient été étouffés, on avait dû les transporter  
 chez eux. Grâce à Dieu, il ne mourut personne, mais tout le  
 monde se mit à murmurer et à réclamer la grande église. Si

15, 1 Πίστευε α : πιστεύω β



καὶ ἤξιωσαν διὰ τὴν μεγάλην ἐκκλησίαν. Εἰ δὲ καὶ ἐν ταῖς  
 προεόρτοις τοσαύτη γέγονε θλίψις, τί ἂν ἐγεγόνει ἐν αὐτῇ  
 10 τῇ ἑορτῇ; Πάντως πού τὰ ἐπι τούτων χαλεπώτερα. Ἄλλ'  
 οὐκ ἔπρεπεν ἀντὶ χαρᾶς λύπην, ἀντ' εὐφροσύνης πένθος,  
 ἀντὶ τῆς ἑορτῆς κλαυθμὸν τοῖς λαοῖς γενέσθαι· εἰδὼς  
 καὶ μάλιστα τύπον ἔχων τῶν πατέρων. Ὁ γὰρ μακαρίτης  
 Ἄλέξανδρος, στενῶν ὄντων τῶν ἄλλων τόπων, καὶ  
 B 15 οἰκοδομῶν τὴν | τότε μεῖζονα νομιζομένην ἐκκλησίαν τὴν  
 καλουμένην Θεωνᾶ, συνῆγεν ἐκεῖ διὰ τὸ πλῆθος, καὶ  
 συνάγων οὐκ ἡμέλει τῆς οἰκοδομῆς. Τοῦτο καὶ ἐν Τριβέροις,  
 καὶ ἐν Ἀκυλητᾶ γενόμενον ἐώρακα· κάκει γὰρ ἐν ταῖς  
 ἑορταῖς διὰ τὸ πλῆθος, ἐπι τῶν τόπων οἰκοδομουμένων,  
 20 συνῆγον ἐκεῖ· καὶ οὐχ εὖρον τοιοῦτον κατήγορον. Ἀλλὰ  
 καὶ ὁ μακαρίτης σου ἀδελφός, ἐν Ἀκυλητᾶ, τοιαύτης οὐσης  
 συνάξεως, συνήχθη. Οὕτω κάγώ πεποίηκα, καὶ γέγονεν  
 οὐκ ἐγκαίνια, ἀλλὰ σὺναξις εὐχῆς.

Σὺ μὲν οὖν, εὖ οἶδα ὅτι, φιλόθεος ὢν, τῶν μὲν λαῶν,  
 25 ἀποδέχη τὴν προθυμίαν, καὶ συγγινώσκεις ἐμοί, μὴ  
 κωλύσαντι τοσοῦτου λαοῦ τὰς εὐχὰς. |

C 16. Ἐγὼ δὲ τὸν κατειπόντα πάλιν περὶ τούτου ἐρωτῆσαι  
 βούλομαι, ποῦ νόμιμον ἦν εὐχεσθαι τὸν λαόν, ἐν ἐρήμοις,  
 ἢ ἐν οἰκοδομουμένῳ τόπῳ τῆς εὐχῆς; Ποῦ πρέπον ἦν  
 καὶ ὀσιον ὑπακοῦσαι τὸν λαόν τὸ Ἀμήν, ἐν ἐρήμοις, ἢ ἐν  
 5 τῷ ἤδη λεχθέντι Κυριακῷ; Σὺ δέ, θεοφιλέστατε βασιλεῦ,

donc déjà les jours de préparation avaient vu une telle presse, que fût-il arrivé le jour même de la fête? Des incidents assurément plus pénibles. Or il ne convenait pas de donner au peuple, au lieu de la joie la tristesse, au lieu des réjouissances le deuil, au lieu de la fête les larmes, surtout me sachant fort de l'exemple des anciens. Le regretté Alexandre<sup>1</sup>, du fait de l'exiguïté de toutes les églises, en construisit une que l'on croyait alors assez grande, celle qu'on appelle Théonas; il y célébrait à cause de l'affluence et, tout en y célébrant, il n'interrompait pas les travaux. J'ai vu le même fait se produire à Trèves et à Aquilée; là aussi, les jours de fête, à cause de l'affluence, alors que l'édifice était en construction, on y célébrait. Personne n'y trouva motif d'accusation. Bien plus, ton regretté frère prit part à Aquilée à une synaxe célébrée dans ces conditions. Ainsi ai-je fait moi-même; ce ne fut pas la dédicace mais une synaxe de prière.

Bref, je sais que, dans ton amour pour Dieu, tu approuves cet empressement des peuples et que tu me pardonnes de n'avoir pas entravé la prière d'une telle multitude.

c) Discussion  
 de bon sens  
 à la lumière  
 de l'Écriture

16. Pour moi, je veux encore m'adresser à mon accusateur à ce sujet et lui demander où il eût été régulier de faire prier le peuple: au désert ou dans un lieu de prière en construction? où était-il convenable et saint de faire répondre l'*Amen* au peuple: au désert ou dans un lieu déjà dénommé le Kyriakon? Et toi, Prince tout dévoué à Dieu, où

8 καὶ<sup>2</sup> R : om. alii || 9 τοσαύτη KPOB : τοιαύτη B || 12 τῆς ἑορτῆς : τοῖς ἑορτοῖς R<sup>ac</sup> || εἰδὼς OEY : εἰ δ' ὡς BKPR || 20 ἀλλὰ : s. l. O || 25 συγγινώσκεις : συγγινώσκεις ἂν V || 26 τοσοῦτου : τοῦ τοσοῦτου K 16, 4 ὑπακοῦσαι corr. Maur. : ἐπακοῦσαι codd.

1. Le prédécesseur d'Athanase au siège d'Alexandrie.

ποῦ τοὺς λαοὺς ἤθελες ἂν ἐκτεῖναι τὰς χεῖρας καὶ εὐξασθαι περὶ σοῦ ; ἔνθα καὶ Ἕλληνες ἴστανται παρερχόμενοι, ἢ ἐν τῷ ἐπωνύμῳ σου τόπῳ, ὃν ἤδη, μᾶλλον δὲ καὶ ἅμα τῷ θεμελίῳ, Κυριακὸν πάντες ὀνομάζουσιν.

10 Οἶδα ὅτι τὸν σὸν τόπον προκρίνεις · μειδιᾷς γὰρ, καὶ τοῦτο μειδιῶν σημαίνει. Ἄλλ' ἔδει, φησὶν ὁ κατειπών, ἐν ταῖς ἐκκλησίαις τοῦτο γενέσθαι. Μικραὶ μὲν οὖν καὶ στεναί, καὶ πᾶσαι καθὰ προεῖπον, πρὸς τοὺς λαοὺς εἰσιν. Ἐπειτα δὲ  
618 A πῶς ἔπρεπε γενέσθαι τὰς εὐχάς ; | καὶ πῶς ἦν βέλτιον κατὰ  
15 μέρος καὶ διηρημένως τὸν λαὸν μετ' ἐπικινδύνου συνοχῆς, ἢ ὄντος ἤδη τόπου τοῦ δυναμένου δέξασθαι πάντας, ἐν αὐτῷ συνελθεῖν καὶ μίαν καὶ τὴν αὐτὴν μετὰ συμφωνίας τῶν λαῶν γενέσθαι τὴν φωνήν ; Τοῦτο βέλτιον ἦν · τοῦτο γὰρ καὶ τὴν ὁμοψυχίαν ἐδείκνυε τοῦ πλήθους · οὕτω καὶ ταχέως ὁ Θεὸς  
20 ἐπακούει. Εἰ γὰρ κατὰ τὴν αὐτοῦ τοῦ Σωτῆρος ἐπαγγελίαν, « ἐὰν δύο συμφωνήσαιεν περὶ παντός οὗ ἐὰν αἰτήσωνται, γενήσεται αὐτοῖς » · τί, ἐὰν τοσοῦτων λαῶν συνελθόντων μία γένηται φωνή, λεγόντων τῷ Θεῷ τὸ Ἀμήν.

Τίς γοῦν οὐκ ἐθαύμασε ; Τίς οὐκ ἐμακάρισέ σε, βλέπων  
25 τὸν τοσοῦτον λαὸν ἐν ἐνὶ συνελθόντα τόπῳ ; Πῶς ἔχαιρον οἱ λαοὶ βλέποντες ἀλλήλους τὸ πρότερον ἐν διηρημένοις συνερχόμενοι τόποις ; Τοῦτο πάντας | ἠύφρανε, καὶ μόνον τὸν ἐνδιαβαλόντα ἐλύπησε.

16, 12 καί² : eas. exp. R || 15 διηρημένως : διηρημένων K || τὸν λαὸν BPV : τῶν λαῶν KORE || 15-16 συνοχῆς — δυναμένου : om. EV || 16 πάντας : ἢ πάντας V || αὐτῷ : ταὐτῷ V || 21 οὗ ἐὰν KPOB : οὗ ἂν B || 24 σε : om. V || 26 τὸ : om. EV || 27 συνερχόμενοι : -μένους V || τόποις : τόπους V<sup>ac</sup> || 28 ἐνδιαβαλόντα α : διαβαλόντα RE διαβαλόντα V

aurais-tu voulu voir le peuple étendre les mains et faire des vœux pour toi : à l'endroit où même les païens s'arrêtent en passant, ou dans le lieu qui porte ton nom, que tout le monde déjà — bien plus, depuis sa fondation — appelle le Kyriakon ?

Je sais bien que tu te declares en faveur de ton édifice car je te vois sourire, et ce sourire est un aveu<sup>1</sup>. — Mais, dira mon accusateur, cela aurait dû se faire dans les églises. — Mais elles sont trop petites et trop exigües, toutes sans exception, comme je l'ai dit, pour contenir le peuple. Alors, comment eût-il été convenable d'organiser la prière ? Eût-il mieux valu morceler et diviser le peuple avec le risque de bousculade plutôt que de profiter d'un endroit déjà existant, capable de recevoir tout le monde, pour s'y réunir et pour qu'il n'y ait qu'une seule et même voix, dans l'harmonie de tout un peuple ? C'était la meilleure solution : elle montrait l'union des âmes de la foule. C'est dans de telles dispositions aussi que Dieu exauce rapidement. S'il en est bien ainsi selon la promesse du Sauveur lui-même : « Quand deux hommes s'entendent sur une chose pour la demander, quelle qu'elle soit, elle leur sera accordée », que dire si, d'une telle foule de peuple rassemblé, il n'y a qu'une seule voix pour dire à Dieu l'Amen ?

Qui ne fut dans l'admiration ! Qui ne bénit ton nom à la vue d'un tel rassemblement de peuple en un seul lieu ! Quelle joie pour tout le peuple qui pouvait se voir, alors qu'autrefois il s'assemblait en des lieux séparés ! L'événement réjouit tout le monde et n'affligea que mon calomniateur.

u. Matth. 18, 19\*

1. Cette remarque nous ouvre un aperçu sur le genre littéraire de l'Apologie. L'auteur est supposé lire son texte en présence du destinataire. Il semble bien que l'Apologie pour sa fuite ait été lue au concile des confesseurs en 362.



17. Τὴν γοῦν ἐτέραν καὶ ὑπολειπομένην ἀντιλογία ἀυτοῦ  
 βούλομαι προλαβεῖν. Ὁ μὲν γὰρ κατειρηκῶς φησιν· Οὐπω  
 τετελείωτο τὸ ἔργον, καὶ οὐκ ἐχρῆν εὐχὰς γενέσθαι· ὁ δὲ  
 Κύριος εἶπε· «Σὺ δέ, ἔταν προσεύχη, εἰσελθε εἰς τὸ ταμιεῖον  
 5 σου, καὶ ἀπόκλεισον τὰς θύρας». Τί τοίνυν φήσειεν ὁ κατή-  
 γορος; Μᾶλλον δὲ τί ἂν εἴποιεν οἱ φρόνιμοι καὶ ἀληθῶς  
 Χριστιανοί; Τούτους γὰρ ἐρώτησον, βασιλεῦ· ἐπειδὴ γέγρα-  
 πται περὶ μὲν ἐκείνων ὅτι «Ὁ μωρὸς μωρὰ λαλήσει»· περὶ  
 δὲ τούτων· «Παρὰ παντὸς φρονίμου συμβουλίαν λάμβανε».  
 10 Τῶν ἐκκλησιῶν στενῶν οὐσῶν, καὶ τῶν λαῶν τοσού-  
 των ὄντων, καὶ βουλομένων εἰς τὰς ἐρήμους ἀπελθεῖν,  
 τί ποιεῖν ἐχρῆν; Ἡ μὲν γὰρ ἐρημος ἄθυρος, καὶ τῶν  
 C βουλομένων δίοδος ἐστίν, ὁ δὲ Κυριακὸς τόπος καὶ  
 τετείχισται καὶ τεθύρωται, καὶ τὴν διαφορὰν τῶν εὐσεβῶν  
 15 καὶ τῶν βεβήλων δείκνυσιν. Ἄρα, βασιλεῦ, οὐ μετὰ τῆς  
 σῆς εὐσεβείας πᾶς ὅστισοῦν φρόνιμος ἐπινεύει τούτῳ;  
 Ἰσασι γὰρ ὅτι ὧδε μὲν νόμιμος εὐχή, ἐκεῖ δὲ ἀταξίας  
 ὑποψία· εἰ μὴ ἄρα, τόπων μὴ ὄντων, μόνοι τὴν ἐρημίαν  
 ἂν οἰκοῖεν οἱ εὐχόμενοι, ὡσπερ ἦν ὁ Ἰσραὴλ· ἀλλὰ κάκεινοις  
 20 τῆς σκηνῆς γενομένης περιώριστο λοιπὸν τῆς εὐχῆς ὁ τόπος.  
 Ὡ Δέσποτα καὶ ἀληθῶς βασιλεῦ τῶν βασιλευόντων Χριστέ,  
 Υἱὲ τοῦ Θεοῦ μονογενές, Λόγε καὶ Σοφία τοῦ Πατρός,  
 ἐπειδὴ τὴν σὴν φιλανθρωπίαν ὁ λαὸς ἠῤῥατο, καὶ διὰ σοῦ  
 τὸν σὸν Πατέρα τὸν ἐπὶ πάντων Θεὸν παρεκάλεσε, περὶ

17, 5 τὰς θύρας : τὴν θύραν σου V || 12 ἄθυρος : εἰθύρος O<sup>ac</sup> ||  
 15 τῶν : om. RV || ἄρα : ἀρ' οὖν ὦ V || οὐ μετὰ : πρὸς V || 16 πᾶς :  
 οὐ πᾶς V || ὅστισοῦν : ὅστις R<sup>ac</sup> || ἐπινεύει : ἐπιβουλεύει E συμβου-  
 λέει V || τούτῳ : τοῦτο V

17. Il reste l'autre objection de mon adversaire, que j'ai  
 laissée de côté; je veux l'aborder. Il me fait en effet ce  
 reproche : le bâtiment n'était pas encore achevé, il ne fallait  
 pas y organiser la prière. Pourtant le Seigneur a dit : « Toi,  
 lorsque tu veux prier, entre dans ta chambre et ferme les  
 portes ». Que pourrait donc dire mon accusateur ? Bien  
 mieux, que pourraient dire les gens sensés et vraiment  
 chrétiens ? Demande-le leur, Prince, puisqu'il est écrit des  
 uns : « Le sot dira des sottises »<sup>w</sup>, et des autres : « Prends  
 conseil de tout homme sage<sup>x</sup>. »

Les églises étaient trop petites, le peuple se trouvait trop  
 nombreux et voulait aller au désert ; que fallait-il faire ? Le  
 désert est sans portes, ouvert à tout venant ; le lieu du  
 Seigneur au contraire possède murs et portes, il marque la  
 différence entre les hommes de prière et les profanes. Ne  
 faut-il pas avouer, Prince, que, d'accord avec Ta Piété, tout  
 homme sensé en conviendra ? Chacun sait en effet que d'un  
 côté s'organise une prière régulière, de l'autre on redoute le  
 désordre ; à moins que, faute de lieu, les fidèles séjournent à  
 l'écart, au désert, comme c'était le cas pour Israël. Encore que  
 pour ces derniers, il y eût bientôt un tabernacle qui délimita le  
 lieu de la prière.

O Maître et vrai Roi des rois, Christ, Fils monogène de  
 Dieu, Verbe et Sagesse du Père, parce que mon peuple a  
 adressé sa prière à Ta Bonté, parce que, par ton intermédiaire,

v. Matth. 6, 6\* || w. Is. 32, 6 || x. Tob. 4, 18\*

25 τῆς σωτηρίας τοῦ σοῦ θεράποντος τοῦ εὐσεβεστάτου  
 D Κωνσταντίου, | κατηγοροῦμαι. Ἄλλὰ τῇ σῇ ἀγαθότητι  
 017 A χάρις, ὅτι διὰ | τοῦτο καὶ ἐν τοῖς σοῖς νόμοις διαβέβλη-  
 μαί. Μειζόνως γὰρ ἂν διεβλήθην, καὶ ἦν ἀληθῶς ἐγκλη-  
 μαί, εἰ ὅν ὠκοδόμησε τόπον ὁ βασιλεὺς παρηρχόμεθα,  
 30 καὶ τὴν ἔρημον ἐζητοῦμεν εἰς εὐχὴν. Πῶς ἂν ὁ κατήγο-  
 ρος ἐφλυάρησε τότε, πῶς ἂν ἦν πιθανὸς λέγων· Ἐξουθένησέ  
 σου τὸν τόπον· παρὰ γνώμην ἐστὶν αὐτοῦ τὸ γινόμενον·  
 ἐγέλασε παρερχόμενος· ἔδειξε τὴν ἔρημον πληροῦσαν τοῦ  
 τόπου τὴν χρεῖαν· θέλοντας εὐξασθαι τοὺς λαοὺς κεκώλυκε.  
 35 Ταῦτα ἤθελεν εἰπεῖν, ταῦτα ἐζήτει· καὶ μὴ εὐρῶν  
 ἄχθεται, καὶ λοιπὸν λόγους πλάττει. Ταῦτα γὰρ εἰ  
 ἔλεγεν ἐδυσώπει κάμει· ὡσπερ νῦν ἀδικεῖ, τὸν διαβόλου  
 τρόπον ἀναλαβὼν καὶ παρατηρούμενος τοὺς προσευχομέ-  
 νους· διὸ καὶ ἐσφάλη παραναγνοὺς τὸ τοῦ Δανιήλ· ἐνό-  
 40 μισε γὰρ ὁ ἀμαθής, ὅτι καὶ ἐπὶ σοῦ τὰ τῶν Βαβυλωνίων  
 κρατεῖ, καὶ | οὐκ ἔγνω ὅτι φίλος εἶ τοῦ μακαρίου  
 B Δανιήλ· καὶ τὸν αὐτὸν αὐτῷ Θεὸν προσκυνεῖς, καὶ οὐ  
 κωλύεις, ἀλλὰ θέλεις πάντας εὐχεσθαι, εἰδὼς ὅτι πάντων  
 ἐστὶν εὐχὴ σώζεσθαι σε καὶ βασιλεύειν ἐν εἰρήνῃ δια-  
 45 παντός.

29 εἰ ὅν α : εἰ τὸν ὅν β || ὁ α : om. β || 30 τὴν : om. B || 34  
 τοὺς : om. O || 35 ἤθελεν : ἐμελλεν V || 39 παραναγνοὺς αR : παρα-  
 γνοὺς EV || τὸ BKORE : τὰ PV || 41 κρατεῖ : κρατεῖν K || εἶ : ἡ  
 R || 42 αὐτῷ : ἐκείνῳ V || Θεὸν : Θεῶ R<sup>9c</sup>

il a supplié ton Père, le Dieu de toutes choses, pour le salut de  
 ton serviteur, le très pieux Constance, me voici accusé ! Mais  
 grâces soient rendues à Ton Excellence de ce que je sois  
 accusé là-dessus dans le cadre de tes lois ! Car l'accusation  
 eût été plus grave, et réel le grief si, délaissant le lieu aménagé  
 par l'empereur, nous étions allés chercher le désert pour prier.  
 Quelles sornettes eût alors débitées mon accusateur ! Qu'il eût  
 été convaincant ! « Il a méprisé ton édifice, eût-il dit ; l'entre-  
 prise n'est pas selon ses goûts, il s'en est moqué en l'ignorant  
 et il a désigné le désert pour suppléer au manque de local. Les  
 foules voulaient prier, il les en a empêchées. »

Voilà ce qu'il voulait dire, voilà ce qu'il attendait. Il n'a pas  
 réussi, d'où sa rage : il en est réduit à inventer des histoires.  
 Car s'il avait dit cela, il m'aurait également couvert de  
 confusion, tout comme aujourd'hui il me fait tort quand il  
 adopte l'attitude du diable et qu'il épie les gens en prière.  
 C'est ce qui l'a trompé quand il a lu le livre de *Daniel* :  
 l'ignorant avait cru que les manières de voir babyloniennes  
 avaient aussi pouvoir sur toi. Il ne sait pas que tu es un ami  
 du bienheureux Daniel<sup>9</sup> et que tu adores le même Dieu que lui  
 et que, bien loin d'y faire obstacle, tu encourages tout le mon-  
 de à prier sachant que leur prière à tous demande que tu sois  
 sauvé et que tu régnes en paix sur tout l'Empire.

y. cf. Dan. 14, 2



18. Ἐγὼ μὲν οὖν καὶ ταῦτα πρὸς τὸν κατειπόντα ἀποδύρομαι· σὺ δε, θεοφιλέστατε Αὐγουστε, ζήσεως πολλαῖς ἐτῶν περιόδοις καὶ τὰ ἐγκαίνια ἐπιτελέσειας. Αἱ γὰρ γενόμεναι παρὰ πάντων περὶ τῆς σῆς σωτηρίας 5 εὐχαὶ οὐκ ἐμποδίζουσι τὴν τῶν ἐγκαινίων πανήγυριν. Μὴ τοῦτο ψευδέσθωσαν οἱ ἀμαθεῖς· ἀλλὰ παρὰ μὲν τῶν Πατέρων μαθέτωσαν, ἀναγνώτωσαν δὲ καὶ τὰς Γραφάς· μᾶλλον δὲ παρὰ σοῦ μαθέτωσαν, φιλολόγος γὰρ εἶ, ὅτι καὶ Ἰησοῦς C ὁ τοῦ Ἰωσεδέκ ὁ ἱερεὺς καὶ οἱ ἀδελφοὶ αὐτοῦ, καὶ Ζοροβάβελ 10 ὁ Σαλαθιήλ ὁ σοφός, καὶ Ἔσδρας ὁ ἱερεὺς καὶ τοῦ νόμου γραμματεὺς, τοῦ ἱεροῦ μετὰ τὴν αἰχμαλωσίαν οἰκοδομουμένου, καὶ ἐνστάσης τῆς Σκηνοπηγίας, ἐορτὴ δὲ ἦν αὕτη καὶ πανήγυρις καὶ εὐχὴ μεγάλη ἐν τῷ Ἰσραήλ, συνήγαγον τὸν λαόν. « ὁμοθυμαδὸν εἰς τὸ εὐρύχωρον τοῦ πρώτου πυλῶνος 15 τοῦ πρὸς τῆ ἀνατολῆ<sup>1</sup> », καὶ τὸ θυσιαστήριον τοῦ Θεοῦ ἤτοιμασαν, κάκει προσήνεγκαν, κάκει τὴν ἐορτὴν ἐπετέλεσαν. Καὶ λοιπὸν οὕτως τὰς κατὰ σάββατον καὶ νομηνιαὶν προσέφερον θυσίας, καὶ οἱ λαοὶ τὰς εὐχὰς αὐτῶν ἀνέφερον.

Καὶ φανερώς φησιν ἡ Γραφή ὅτι ταῦτα ἐγίγνετο καὶ ὁ 20 ναὸς τοῦ Θεοῦ οὐπω ᾠκοδόμητο· ἀλλὰ μᾶλλον τούτων οὕτως εὐχομένων ὁ οἶκος προέκοπτεν ὁ οἰκοδομούμενος· καὶ D οὔτε διὰ τὴν προσδοκίαν τῶν ἐγκαινίων ἐκωλύθησαν αἱ εὐχαί, οὔτε διὰ τὰς γενομένας συνόδους τῶν εὐχῶν ἐμπόδισται τὰ ἐγκαίνια· ἀλλὰ καὶ ὁ λαὸς οὕτως ἠύχετο· 25 καὶ ὅτε τετέλεστο πᾶς ὁ οἶκος, ἐποίησαν τὰ ἐγκαίνια, καὶ προσήνεγκαν εἰς τὸν ἐγκαινισμὸν καὶ πάντες ἐώρτασαν

18, 4 γενόμεναι : γινόμεναι V || 9 δ<sup>2</sup> : om. K || 11 τοῦ R<sup>pcv</sup> : ὅτι τοῦ α R<sup>ac</sup> E || 15 ἠτοιμασαν : ἐτίμασαν P || 17 νομηνιαίαν : νομηνιαίας E || 21 δ<sup>2</sup> : om. EV

**Conclusion : l'empereur est invité à venir célébrer la dédicace**

18. Eh bien moi, c'est là ce dont je me plains à mon accusateur. Quant à toi, très pieux Auguste, puisses-tu vivre de nombreuses années et venir célébrer la dédicace ! Car les prières de tous, offertes pour ton salut, ne s'opposent nullement à la célébration de la dédicace. Que les ignorants ne viennent pas ici avec leurs mensonges ! Qu'ils se mettent plutôt à l'école des Pères et qu'ils lisent aussi les Écritures. Bien plus, qu'ils se mettent à ton école, car tu es connaisseur des Écritures : ils apprendront que le prêtre Josué, fils de Josédéc, avec ses frères et le sage Zorobabel, fils de Salathiel, ainsi qu'Esdras, prêtre et scribe de la Loi, s'étaient mis à construire le Temple après la captivité<sup>2</sup>. Arriva la fête des Tabernacles, fête solennelle, rassemblement et occasion de prières publiques pour tout Israël. « D'un commun accord » ils réunirent le peuple « dans la vaste place de la porte principale regardant vers l'orient<sup>1</sup> » ; ils y dressèrent l'autel de Dieu et y firent les offrandes. Toute la fête se passa là. Par la suite ils gardèrent l'habitude, chaque sabbat et chaque néoménie, d'y offrir des sacrifices et le peuple y présentait ses prières.

Or l'Écriture affirme clairement que tout cela eut lieu et que le temple de Dieu n'était pas encore achevé ; ou plutôt, c'est au milieu des prières organisées dans ces conditions que progressait l'édifice en construction. Ainsi, ni l'attente de la dédicace n'empêchait le culte, ni l'organisation d'assemblées de prière ne s'opposa à la dédicace, mais le peuple priait ainsi, et quand la construction fut bien achevée on procéda à la dédicace : on fit les offrandes prévues pour l'inauguration et

z. Cf. Esd. 3, 2. 8-11 || a. III Esd. 5, 46 (= I Esd. 5, 46 apud LXX)

1. Il s'agit d'une place située devant cette porte. Sa localisation est incertaine. Cf. R. HANHART, *Text und Textgeschichte des I. Esrabuches*, Göttingen 1974, p. 83s.

ἐπὶ τῇ τελεσιουργίᾳ. Τοῦτο δὲ πάλιν καὶ ὁ μακαρίτης  
 Ἀλέξανδρος καὶ οἱ ἄλλοι Πατέρες πεποιήκασιν· συναγαγόντες  
 620 A γὰρ καὶ τελειώσαντες τὸ ἔργον, | ἠὺχαρίστησαν τῷ Κυρίῳ,  
 30 ἐγκαίνια ἐπιτελέσαντες.

Τοῦτο καὶ σὲ ποιεῖν πρέπει, φιλομαθέστατε βασιλεῦ·  
 ἔτοιμος γὰρ ὁ τόπος προαγνισθεῖς ταῖς προγενομέναις  
 εὐχαῖς, ζητῶν παρουσίαν τῆς σῆς εὐσεβείας· τοῦτο γὰρ  
 αὐτῷ λείπει πρὸς τὸν τέλειον κόσμον. Τοῦτο μὲν οὖν  
 35 πληρώσειας, καὶ τὴν εὐχὴν ἀποδοίης τῷ Κυρίῳ, ᾧ καὶ  
 τὸν οἶκον πεποιήκας· τοῦτο γὰρ πάντων ἐστὶν εὐχή.

19. Δὸς δὴ καὶ τὴν ἄλλην ἴδωμεν διαβολὴν, καὶ  
 συγχώρησον ἀπολογήσασθαι καὶ περὶ αὐτῆς. Τετολμήκασιν  
 γὰρ καὶ τοῦτο διαβάλλειν, ὡς ἀντιστάντος ἐμοῦ τοῖς σοῖς  
 προστάγμασιν, ὥστε μὴ ἐξελθεῖν τὴν Ἐκκλησίαν. Ἐκείνους  
 5 μὲν οὖν θαυμάζω μὴ ἀποκάμνοντας ταῖς συκοφαντίαις·  
 ἐγὼ δὲ ὅμως οὐδὲ οὕτως ἀποκάμνω, χαίρω δὲ μᾶλλον  
 B ἀπολογούμενος. | Ὅσῳ γὰρ ἀπολογίαὶ πολλαὶ τοσοῦτω  
 καὶ πλεόν ἐκείνοι δύνανται καταγινώσκεσθαι.

Οὐκ ἀντέστην προστάγματι τῆς σῆς εὐσεβείας, μὴ  
 10 γένοιτο· οὐ γὰρ τηλικούτος ἦμην, ἵνα καὶ λογιστῇ  
 πόλεως ἀντιστῶ, μήτιγε τηλικούτω βασιλεῖ, καὶ περὶ  
 τούτου τοσοῦτων πλείστων παρ' ἐμοῦ λόγων· πᾶσα  
 γὰρ ἡ πόλις μοι μαρτυρεῖ. Συγχώρησον δὲ ὅμως καὶ τοῦτο  
 πάλιν ἐξ ἀρχῆς διηγήσασθαι τὸ πρᾶγμα· καὶ γὰρ ἀκούσας,

tout le monde fit fête à l'achèvement des travaux. Le fait fut  
 renouvelé aussi bien par le regretté Alexandre que par les  
 autres Pères : ils avaient organisé des assemblées, puis, les  
 travaux achevés, ils rendirent grâces au Seigneur en célébrant  
 la dédicace.

C'est ce qu'il te convient de faire à ton tour, Prince très  
 éclairé : le lieu est prêt, purifié par les prières préalables,  
 attendant la présence de Ta Piété : c'est le seul ornement qui  
 manque à la plénitude de sa perfection. Puisses-tu la lui  
 donner en venant offrir ta prière au Seigneur pour qui tu as  
 élevé cette demeure. C'est la prière de tous.

#### IV. Convocation supposée

19. Et maintenant permets-  
 moi d'examiner la dernière  
 calomnie, et souffre que je m'en  
 lave aussi. En effet ils osent encore lancer cette calomnie : je  
 m'opposerais à tes volontés au point de ne pas vouloir quitter  
 mon Église. Ces gens-là, je dois l'avouer, j'admire qu'ils ne se  
 lassent pas de la délation. De mon côté, moi, je ne me lasse  
 pas plus à me défendre ; bien plutôt je m'en réjouis ; car plus  
 mes points de défense sont nombreux, plus mes accusateurs  
 s'exposent à une condamnation.

Je ne me suis pas opposé à un ordre de Ta Piété, Dieu m'en  
 garde ! Je ne suis pas même de taille à résister à un adminis-  
 trateur urbain, et je m'opposerais à un si grand empereur !  
 D'ailleurs il y a là-dessus tant de déclarations importantes de  
 ma part ! toute la ville m'est témoin. Accorde-moi cependant  
 d'exposer à nouveau cette affaire-là depuis le commencement ;



15 θαυμάσεις, εὖ οἶδ' ὅτι, τῶν ἐχθρῶν τὴν εὐχέρειαν. Μοντάνος ὁ Παλατινὸς ἤλθε κομίζων ἐπιστολὴν, ὡς ἐμοῦ γράψαντος, ἵνα εἰς τὴν Ἰταλίαν ἔλθω καὶ ἃ νομίζω λείπειν τοῖς ἐκκλησιαστικοῖς ταῦτα πληρωθῆναι δυνηθῆ.

Τῇ μὲν οὖν σῇ εὐσεβείᾳ χάρις, ὅτι κατηξίωσεν, ὡς  
20 ἐμοῦ γράψαντος, ἐπινεύσαι, καὶ τῆς ὁδοῦ πρόνοιαν πεποίη-  
C κεν ὑπὲρ τοῦ ταύτην | ἐλθεῖν καὶ ἀκμητὶ διανῦσαί με ·  
τοὺς δὲ ψευσαμένους τὰς σὰς ἀκοὰς τεθαύμακα πάλιν μὴ  
φοβηθέντας, ὅτι τὸ ψεῦδος ἰδιὸν ἐστὶ τοῦ διαδόλου, καὶ  
οἱ ψευδόμενοι ἀλλότριοί εἰσι τοῦ λέγοντος · « Ἐγὼ εἶμι  
25 ἢ ἀλήθεια ». Οὐ γὰρ ἔγραψα οὐδὲ τοιαύτην ἐπιστολὴν  
εὐρεῖν ὁ κατήγορος δυνησεται. Εἰ καὶ ἔδει με γράφειν  
καθημέραν, ἵνα τὴν ἀγαθὴν σου πρόσοψιν θεωρῶ · ἀλλ'  
οὔτε τὰς Ἐκκλησίας καταλιμπάνειν ὄσιον οὐδὲ δι'  
ὄχλου τῇ σῇ εὐσεβείᾳ γίνεσθαι δίκαιον ἦν · μάλιστα ὅτι  
30 καὶ ἀπόντων ἡμῶν ἐπινεύεις ταῖς ἐκκλησιαστικαῖς  
ἀξιώσεσιν. Ἄ μὲν οὖν ἐκέλευσε Μοντάνος, κέλευσον  
ἀναγνῶναί με · ἔστι γὰρ ταῦτα... |

D 20. Πόθεν δὲ ἄρα καὶ ταύτην τὴν ἐπιστολὴν εὗρον  
οἱ κατειρηκότες; ἐβουλόμην παρ' αὐτῶν ἀκοῦσαι, τίς  
αὐτοῖς καὶ ταύτην ἐπιδέδωκε. Ποίησον αὐτοὺς ἀποκρίνασθαι.  
Δυνήση γὰρ ἐκ τούτου μαθεῖν ὅτι καὶ ταύτην ἐπλασαν,  
5 ὥσπερ κάκείνην ἐθρύλησαν περὶ τοῦ δυσωνόμου Μαγνητίου.

15 θαυμάσεις : in m. post ὅτι V || 17 Ἰταλίαν αR : Ἀττάλειαν EV ||  
29 μάλιστα αR : μᾶλλον EV || 31 οὖν : om. B || 32 Hanc epistulam  
omiserunt omnes

20, 5 δυσωνόμου Μαγν. : Μαγν. τοῦ δυσ. P

car pour peu que tu m'écoutes, tu seras étonné, j'en suis sûr, de l'habileté de mes ennemis. Montanos, officier du palais, vint m'apporter une lettre laissant supposer que j'avais moi-même écrit pour me faire convoquer en Italie afin que puisse être réformé ce que je croyais constater de défauts dans les affaires ecclésiastiques.

Grâces soient rendues à Ta Piété d'avoir daigné acquiescer à ma prétendue lettre ainsi que d'avoir pourvu à mon voyage pour que je l'entreprenne et, sans fatigue, l'accomplisse ! Mais pour ceux qui ont menti à tes oreilles, je m'étonne une fois de plus qu'ils n'aient pas tremblé à la pensée que le mensonge est la caractéristique du diable, et que les menteurs sont étrangers à celui qui dit : « Je suis la vérité<sup>b</sup>. » Car je n'ai pas écrit, et mon accusateur sera bien en peine de retrouver une telle lettre. Pourtant j'aurais dû écrire tous les jours pour contempler ta face bienveillante ! Mais c'est un crime d'abandonner son Église et il n'est pas convenable d'être importun à Ta Piété, surtout qu'en notre absence même tu acquiesces aux demandes du clergé. Quant aux ordres transmis par Montanos, permets-moi de les lire. Les voici<sup>1</sup>...

20. Mais cette lettre même, où donc ont-ils pu la trouver, mes accusateurs ? Je voudrais entendre de leur bouche qui leur a donné ce nouveau document. Force-les à répondre. Tu pourras apprendre ainsi que celle-là aussi ils l'ont fabriquée, tout comme ils avaient colporté indûment la première au sujet du maudit Magnence. Démasqués sur ce point également, à

b. Jn 14, 6

1. Le texte de l'Apologie ne transmet pas le document annoncé.

Καταγνωσθέντες δὲ καὶ περὶ ταύτης, εἰς ποίαν ἄρα μετὰ  
 ταῦτα πάλιν ἔλκουσιν ἡμᾶς ἀπολογία; Τοῦτο γὰρ  
 821 A μεμελετήκασι, καὶ ταύτην ἔχουσιν, ὡς ὄρω, σπουδῆν  
 πάντα κινεῖν καὶ θορυβεῖν. Τάχα λέγοντες πολλὰ παροξύνουσι  
 10 ποτε καθ' ἡμῶν ἄλλὰ τοὺς τοιούτους καὶ ἀποστρέφεται  
 καὶ μισεῖν δίκαιόν ἐστιν, ὅτι οἱοῖ εἰσι τοιούτους καὶ τοὺς  
 ἀκούοντας αὐτῶν ὑπολαμβάνουσι, καὶ νομίζουσι δύνασθαι  
 τὰς διαβολὰς ἰσχύειν καὶ παρὰ σοί. Ἰσχυσε γάρ ποτε ἡ  
 τοῦ Δωὴκ κατὰ τῶν ἱερέων τοῦ Θεοῦ ἄλλ' ὁ ἀκούσας  
 15 Σαοὺλ ἦν ὁ ἄδικος. Καὶ Ἰεζάβελ δὲ διαβαλοῦσα ἠδυνήθη  
 βλάψαι τὸν θεοσεβέστατον Ναβουθαί ἄλλὰ καὶ Ἀχαάβ ὁ  
 πονηρὸς καὶ ἀποστάτης ὁ ἀκούων. Ὁ δὲ ἀγιώτατος Δαυίδ,  
 οὐ μιμητὴν εἶναι σε προσήκει καὶ πάντες εὐχονται, τοὺς  
 τοιούτους οὔτε προσίεται ἀλλὰ καὶ ὡς λυσσῶντας κύνας  
 20 ἀπεστρέφετο λέγων ἄλλὰ καὶ ὡς λυσσῶντας κύνας  
 B πλησίον αὐτοῦ, τοῦτον ἐξεδίωκον. Ἐφύλαττε γὰρ τὴν  
 λέγουσαν ἐντολήν ἄκοήν μάταιαν. Μάταια δὲ καὶ τὰ  
 τούτων ἐστὶ παρὰ σοί ἤτησας γὰρ ὡς ὁ Σολομών καὶ σὺ  
 25 τὸ «μάταιον λόγον καὶ ψευδῆ μακρὰν» ἀπὸ σοῦ γενέσθαι  
 προσήκειν.

9 τάχα : τάχα γὰρ V || 10 καθ' ἡμῶν : om. EV || 11 οἱοῖ : οἶ R || 16  
 Ναβουθαί BPOV : Ναβουθέ KRE || 17 ὁ<sup>1</sup> : in m. V || ἀκούων : ἀκ. ἦν  
 V || 19 οὔτε προσίεται : οὐ προσίετο V || 20 ἀπεστρέφετο : ἀποστρέ-  
 φεται B || 25 γενέσθαι : γενέσθαι πιστεύειν B<sup>ac</sup>

quelle justification nouvelle vont-ils encore nous entraîner après tout cela ? Tel est en effet leur souci, telle est, je le vois, leur préoccupation : agitation et trouble universels. Il est bien à craindre qu'à force de parler ils n'arrivent à exciter la colère contre nous ; aussi est-il normal que, de telles gens, l'on se détourne et qu'on les haïsse. En effet, ils supposent semblables à eux-mêmes ceux qui les écoutent, et ils pensent que leurs calomnies ne seront pas sans force, même auprès de toi. Ainsi jadis fut efficace la calomnie de Doëg contre les prêtres de Dieu ; mais celui qui l'écoutait était Saül, l'impie. Jézabel aussi, par sa calomnie, réussit à nuire au très pieux Naboth<sup>c</sup> ; mais c'était Achab, le méchant, l'apostat, qui l'écoutait. Quant au très saint David dont tu dois être l'imitateur — et tous le souhaitent —, loin de laisser libre accès à de tels gens, il les chassait comme des chiens enragés et disait : « Le calomniateur hypocrite de son prochain, je l'exterminais<sup>d</sup>. » Il gardait en effet le précepte qui dit : « N'accueille pas la rumeur vaine<sup>e</sup>. » Vaines aussi sont leurs paroles auprès de toi, car tu as demandé, toi aussi, au Seigneur, comme Salomon, et tu as obtenu, tu peux le croire, que « toute parole vaine et tout mensonge », il daigne les écarter « loin<sup>f</sup> » de toi.

c. cf. I Sam. 22, 9 ; III Rois 21, 7s. (LXX : 20, 7s.) || d. Ps. 100, 5 || e. Ex. 23, 1 || f. Prov. 30, 8 (LXX)



21. Διὰ τοῦτο τοίνυν καὶ γὰρ, ἐπειδὴ ἐκ διαβολῆς ἦν ἡ ἐπιστολὴ καὶ οὐκ εἶχεν οὐδὲ τοῦ ἐλθεῖν πρόσταξιν, ἔγνω, ὅτι προαίρεσις οὐκ ἦν τῆς σῆς εὐσεβείας ἐλθεῖν ἡμᾶς παρὰ σέ. Τὸ γὰρ μὴ κελεῦσαι πάντως ἐλθεῖν, ἀλλὰ καὶ γράψαι  
 5 ὡς ἐμοῦ γράψαντος, καὶ θέλοντος διορθώσασθαι τὰ δοκοῦντα λείπειν, καίτοι μηδενὸς λέγοντος, φανερόν ἦν παρὰ γνώμην εἶναι τῆς σῆς ἡμερότητος τὴν κομισθεῖσαν ἐπιστολήν. Τοῦτο πάντες ἔγνωσαν· τοῦτο καὶ γράφων  
 C ἐδήλωσα· καὶ οἶδε|Μοντάνος ὅτι οὐ τὸ ἐλθεῖν παρητούμην,  
 10 ἀλλὰ τὸ ὡς ἐμοῦ γράψαντος ἐλθεῖν ἀπρεπὲς ἡγούμην, ἵνα μὴ καὶ ἐν τούτῳ πρόφασιν εὕρωσιν οἱ συκοφάνται πάλιν, ὡς ὀχληροῦ γενομένου μου τῇ σῇ θεοσεβείᾳ. Ἀμέλει παρεσκευασάμην, καὶ τοῦτο οἶδεν αὐτός, ἵνα, ἐὰν γράψαι καταξιώσης, εὐθὺς ἐξέλθω, καὶ φθάσω τῇ προθυμίᾳ τὸ  
 15 προσταχθέν. Οὐ γὰρ ἐμαινόμεν ἄντειπεῖν τοιούτῳ σου προστάγματι. Μὴ γραψάσης τοίνυν ὄντως τῆς σῆς εὐσεβείας, πῶς ἀντέστην μὴ κελευσθεῖς; Ἡ πῶς λέγουσιν, οὐκ ἐπίσθην, καίτοι προστάξεως μὴ οὔσης; πῶς οὐ συκοφαντία καὶ τοῦτο τῶν ἐχθρῶν πλαττόντων τὸ μὴ γενόμενον ὡς  
 20 γενόμενον; Φοβοῦμαι μὴ καὶ νῦν, ἀπολογουμένου μου, θρυλήσωσιν ὡς μὴ ἀξιώσαντος ἀπολογήσασθαι· οὕτως ἐγὼ μὲν εὐχερῆς εἶμι παρ' αὐτοῖς εἰς τὸ κατηγορεῖσθαι|παρ' αὐτῶν, αὐτοὶ δὲ ταχεῖς εἰς τὸ συκοφαντεῖν καὶ καταφρονεῖν τῆς Γραφῆς λεγούσης· «Μὴ ἀγάπα καταλαλεῖν, ἵνα μὴ  
 D 25 ἐξαρθῆς».

21, 1 ἦν : ἔστιν K || ἡ : om. B || 15 σου : s. l. B σοι E || 19 μὴ : s. l. E || 22 κατηγορεῖσθαι : κακῆγορεῖσθαι E

21. Voilà pourquoi, à mon tour, puisque la lettre était née d'une calomnie et qu'elle ne contenait même pas l'ordre de venir, je compris qu'il n'y avait aucune volonté de Ta Piété que nous venions auprès de toi. Le fait de ne pas m'inviter formellement à venir, mais de m'écrire comme si j'avais écrit le premier dans l'intention de réformer une situation qui paraissait mauvaise, montrait clairement, sans que personne n'ait eu à me le dire, que la lettre transmise n'était pas selon l'idée de Ta Mansuétude. Cela, tout le monde le reconnut et je l'ai écrit clairement; Montanos sait bien que je ne refusais pas de venir; mais venir comme si j'avais moi-même écrit, cela, à mon avis, ne convenait pas: mes délateurs auraient, là encore, trouvé prétexte à m'accuser d'être importun à Ta Piété. En fait, je me préparai, il le sait aussi, au cas où tu aurais daigné m'écrire, à me mettre en route sans tarder et, dans mon empressement, à devancer même ton ordre. Je n'aurais pas eu la folle prétention de discuter un tel ordre. Pourtant c'est un fait: Ta Piété ne m'écrivit pas. Puis-je avoir résisté à un ordre non donné? Mais alors comment peuvent-ils encore parler de mon refus d'obéir puisqu'il n'y a pas eu d'ordre? Comment, cela encore, ne pas le taxer de basse calomnie, quand des ennemis présentent comme arrivé un événement qui n'a pas eu lieu? Et maintenant, au moment même où je me défends, je crains de les voir répandre le bruit que je n'ai pas daigné me défendre, tellement je suis à leurs yeux une proie facile pour leurs attaques, et si grande est leur promptitude à calomnier, au mépris du mot de l'Écriture: «Ne te complais pas à calomnier, tu risques d'être arraché».

g. Prov. 20, 13 (LXX)

624 A

22. Μοντάνου τοίνυν ἀποδημήσαντος, ἦλθε Διογένης ὁ  
νοτάριος μετὰ ἕξ καὶ εἴκοσι μῆνας · καὶ οὔτε αὐτὸς ἐπιστολὴν  
ἀπεδίδου, οὔτε ἐωράκαμεν ἀλλήλους, | οὔτε ὡς προστάξεως  
οὔσης ἐνετείλατό μοι · ἀλλὰ καὶ ὅτε Συριανὸς ὁ στρατηλάτης  
5 εἰσῆλθεν εἰς τὴν Ἀλεξάνδρειαν, ἐπειδὴ παρὰ τῶν Ἀρειανῶν  
ἐθρυλεῖτό τινα, καὶ ἄπερ ἐβούλοντο, ἐπηγγέλλοντο γίνεσθαι,  
ἠρώτων εἰ γράμματα ἔχει περὶ τῶν θρυλοῦσι · γράμματα  
γὰρ ἀπήτουν, ὁμολογῶ, τῆς σῆς προστάξεως. Ἐπειδὴ δὲ  
μὴ ἔχειν ἔλεγεν, ἠξίου καὶ αὐτὸν Συριανὸν ἢ τὸν ἐπαρχον  
10 τῆς Αἰγύπτου Μάξιμον γράψαι μοι περὶ τούτου.

Τοῦτο δὲ οὕτως ἀπήτουν, ἐπειδὴ γράψασά μοι ἦν ἡ σὴ φιλαν-  
θρωπία, ὥστε παρὰ μηδενός με ταράττεσθαι, μηδὲ ἀνέχεσθαι  
τῶν θελώντων ἡμᾶς πτοεῖν, ἀλλὰ μένειν ἐν ταῖς Ἐκκλησίαις  
ἀμερίμνως. Οἱ μὲν οὖν κομίσαντες τὴν τοιαύτην ἐπιστολὴν  
15 εἰσι Παλλάδιος, ὁ γενόμενος τοῦ παλατίου μάγιστρος, καὶ  
B Ἀστέριος ὁ γενόμενος δούξ Ἀρμενίας. Τὸ δὲ ἀντίγραφον  
τῆς ἐπιστολῆς συγχώρησον ἀναγνῶναί με · ἔστι γὰρ τοῦτο ·

23. Ἀντίγραφον ἐπιστολῆς οὕτως ἔχον ·

Κωνστάντιος Νικητῆς Αὐγουστος Ἀθανασίῳ.

Εὐχεσθαί με αἰεὶ ὥστε πάντα αἴσια ἀποβαίνειν τῷ ποτε  
ἀδελφῷ ἐμῷ Κωνστάντι, οὐδὲ τὴν σὴν ὑπερέβη σύνεσιν.  
5 Ὅντινα ἐπειδὴ ἐξ ἀπάτης ἀτοπωτάτων ἀνηρῆσθαι ἔγνων,  
πόση εἰμὶ περιβληθεὶς στυγνότητι, εὐχερῶς ἢ ὑμετέρα  
φρόνησις δυνήσεται κρίναι. Καὶ ἐπειδὴ τινές εἰσιν, οὔτινες

22, 8 σῆς BKPRV : om. OE || 11 ἐπειδὴ : ἐπειδὴ δὲ P

23, 1 ἀντίγραφον—ἔχον : om. P || οὕτως ἔχον : om. K || 5 ἀτο-  
πωτάτων β : ἀτοπωτάτης α || 7 κρίναι β : κρίνειν α

V. Compléments  
d'actualité à  
l'Apologie primitive  
a) Les menées  
de Diogènes  
et du duc Syrianos

22. Montanos parti, arriva le  
notaire Diogènes vingt-six mois  
après. Mais il ne me transmit pas  
de lettre, nous ne nous sommes  
pas vus et il ne me fit pas dire  
qu'il y eût la moindre consigne.  
Et même lorsque le général

Syrianos entra dans Alexandrie<sup>1</sup>, comme les ariens faisaient  
courir certains bruits et que l'on annonçait la réalisation de  
tous leurs désirs, je lui demandai s'il avait une lettre dans le  
sens de leurs insinuations. Je réclamaï, je l'avoue, un ordre  
écrit. Comme il me dit ne pas en avoir, je demandai que soit  
lui-même, Syrianos, soit le préfet d'Égypte Maxime, me  
présentât un document écrit à ce sujet.

Je fis cette demande puisque Ta Bonté m'avait écrit de ne  
me laisser troubler par personne, de ne pas prêter attention à  
ceux qui voudraient m'effrayer, mais de demeurer tranquille-  
ment dans les Églises. Ceux qui m'avaient apporté cette  
dernière lettre, ce sont Palladios, qui fut maître du palais et  
Astérios, qui fut gouverneur d'Arménie. Permetts-moi de te lire  
la copie de cette lettre. La voici :

23. Teneur de la copie de la lettre<sup>2</sup> :

Constance, Vainqueur, Auguste, à Athanase.

Je n'ai pas cessé de faire des vœux pour l'heureuse issue de  
toutes les entreprises de celui qui fut mon frère Constant, cela  
n'a pas échappé à Ta Sagesse. Lorsque j'appris qu'un complot  
de gens sans aveu l'avait fait disparaître, ton esprit peut facile-  
ment se faire une idée de la tristesse dont je fus saisi. Et  
puisque'il y a des gens qui, dans cette conjoncture, essaient de

1. Cf. *Hist. ar.*, 48 (PG 25, 752).

2. La lettre originale étant en latin, l'*Hist. ar.* en donne une version  
légèrement différente (*Hist. ar.*, 24 = PG 25, 720).



ἐν τῷ παρόντι καιρῷ τῷ οὕτω δακρυτικῷ δράματι  
καταπτοεῖν σε πειράζουσι, διὰ τοῦτο τὰ παρόντα ταῦτα  
10 γράμματα πρὸς τὴν σὴν τιμιότητα στεῖλαι ἔκρινα·  
προτρέπων σε ἵνα, ὡσπερ πρέπει ἐπισκόπῳ, εἰς τὴν  
C κεχρεωστημένην | θρησκείαν συντρέχειν διδάξειας τὸν δῆμον,  
καὶ μετ' αὐτοῦ κατὰ τὸ ἔθος ταῖς εὐχαῖς σχολάσειας·  
καὶ ἵνα μὴ θρύλοις εἴ τινες κατὰ τύχην συνδράμοιεν πισ-  
15 τεύσειας. Ἡμῖν γὰρ τοῦτο ἀρέσκει τὸ σὲ κατὰ τὴν  
ἡμετέραν βούλησιν, ἐν παντὶ καιρῷ ἐν τῷ σῶ τόπῳ,  
ἐπίσκοπον εἶναι. Καὶ ἄλλη χειρὶ· Ἡ θεότης φυλάξειέ  
σε πολλοῖς ἐνιαυτοῖς, Πάτερ προσφιλέστατε.

24. Περὶ ταύτης, ἐκεῖνοι μὲν καὶ τοῖς δικασταῖς  
εἰρήκασιν· ἐγὼ δὲ ταύτην τὴν ἐπιστολὴν ἔχων, ἄρ' οὐκ  
εἰκότως ἀπήτουν γράμματα, καὶ οὐ προσεῖχον προφάσειν  
ἀπλῶς; Ἐκεῖνοι δὲ μὴ δεικνύοντες πρόσταγμα τῆς σῆς  
5 εὐσεβείας, οὐκ ἀντικρυς ἐναντία ταύτης τῆς ἐπιστολῆς  
ἔπραττον; Ἐγὼ δέ, ὅτι γράμματα παρεῖχον, οὐκ ἀκολούθως  
ἡγούμην ἐκτὸς αὐτῶν εἶναι τὰς φάσεις; τοῖς τοιούτοις  
D γὰρ μὴ | προσέχειν με προσέταττεν ἡ ἐπιστολὴ τῆς σῆς  
φιλανθρωπίας. Δικαίως οὖν τοῦτο ἐποίουν, θεοφιλέστατε  
10 Αὔγουστε, ἵνα, ὡσπερ ἔχων ἐπιστολὰς εἰσηλθὼν εἰς τὴν  
πατρίδα, οὕτως ἔχων πρόσταξιν ἀπ' αὐτῆς ἐξέλθω· καὶ  
μὴ ὡς φυγὼν τὴν Ἐκκλησίαν, ὑπεύθυνός ποτε γένωμαι,  
ἀλλ' ὡς κελευσθεὶς ἔχω πρόφασιν τῆς ἀναχωρήσεως. |

625 A Τοῦτο καὶ οἱ λαοὶ πάντες μετὰ τῶν πρεσβυτέρων καὶ  
15 πλεῖστον δὲ τῆς πόλεως μέρος μετ' αὐτῶν, ἵνα μὴ λέγω  
πλέον, ἀπελθόντες πρὸς Συριανόν, ἠξίου· ἐκεῖ δὲ ἦν καὶ ὁ

14 καὶ ἵνα—πιστεύσειας (15): om. B || 15 γὰρ: ἴσθι V || 17 εἶναι  
V: εἶναι βουλόμεθα αRE

t'effrayer par cet événement lamentable, j'ai jugé bon d'envoyer, la présente lettre à Ta Révérence pour t'encourager : comme il convient à un évêque, il te faut instruire le peuple à se réunir en assemblée pour s'acquitter de ses devoirs religieux, et t'adonner à la prière avec lui comme d'habitude. Je ne veux pas que tu ajoutes foi aux bruits qui pourraient courir. Tel est notre bon plaisir que, selon notre décision, en toute circonstance, tu sois l'évêque de ton pays. — Et d'une autre main : Puisse la Divinité te garder pendant de nombreuses années, Père bien aimé !

24. De cette lettre ils ont parlé aussi aux juges. Pour moi qui l'avais entre les mains, n'avais-je pas le devoir de demander des précisions écrites et de ne pas me prêter ingénument à leurs manœuvres ? Ils ne montraient pas un ordre de Ta Piété : n'agissaient-ils pas ouvertement en contradiction avec ta lettre ? De mon côté, comme j'avais une lettre, ne pouvais-je logiquement penser que leurs propos étaient sans fondement ? C'était justement contre de tels propos que me mettait en garde la lettre de Ta Bonté. J'ai donc agi en toute justice, très pieux Auguste : revenu dans ma patrie avec une lettre de rappel, je voulais de même en sortir sur ordre, afin de ne pas encourir un jour le reproche d'avoir quitté mon Église, mais de pouvoir justifier ma retraite par un ordre reçu.

C'était là aussi la pensée de tout le peuple et du clergé, ainsi que de la majorité de la ville, pour ne pas dire davantage, quand ils firent leur démarche auprès de Syrianos.

24, 8 μὴ: om. R

ἐπαρχος τῆς Αἰγύπτου Μάξιμος. Ἡ δὲ ἀξίωσις ἦν ἢ γράψαι  
καὶ ἀποστεῖλαι μοι ἢ μηκέτι διοχλεῖν ταῖς Ἐκκλησίαις,  
ἕως ἂν αὐτοὶ οἱ λαοὶ περὶ τούτου πρεσβεύσωνται παρὰ σοί.

20 Ἐπὶ πολὺ τοίνυν αὐτῶν ἀξιούντων, συνιδῶν Συριανὸς τὸ  
εὐλογον, διεβεβαιώσατο μαρτυρόμενος τὴν σὴν σωτηρίαν, καὶ  
ἐπὶ τούτῳ παρῆν τότε καὶ Ἰλάριος, μηκέτι μὲν διοχλεῖν  
ἀναφέρειν δὲ ἐπὶ τὴν σὴν θεοσέβειαν. Τοῦτο οἶδεν ἡ τάξις  
τοῦ δουκὸς καὶ ἡ τάξις τοῦ ἐπάρχου τῆς Αἰγύπτου. Καὶ ὁ  
25 πρύτανις δὲ τῆς πόλεως ἔχει τὰς φωνάς, καὶ δύνασαι μαθεῖν,  
ὅτι οὔτε ἐγὼ οὔτε τις ἕτερος ἀντιλέγων ἦν τῇ σῇ προστάξει. |

B 25. Πάντες δὲ ἠξίουσαν γράμματα δειχθῆναι τῆς σῆς  
εὐσεβείας. Καὶ φάσις μὲν γὰρ μόνη παρὰ βασιλέως τὴν  
αὐτὴν ἔχει δύναμιν τοῖς γραφομένοις, ὅταν μάλιστα ταύτην ὁ  
κομίζων θαρρῆ καὶ γραφῆ τὸ προσταχθέν · ἐπειδὴ δὲ οὔτε  
5 φανερώς ἔλεγον εἶναι πρόσταγμα, οὔτε, ὅπερ ἠξίουσαν, ἐγγρά-  
φως ἐπέστελλον, ἀλλ' ὡς ἀφ' ἑαυτῶν πάντα πράττοντες  
ἦσαν · ὁμολογῶ, καὶ τοῦτο λέγω μετὰ παρρησίας, ὑποπτος  
ἔγενόμην εἰς αὐτούς. Πολλοὶ γὰρ ἦσαν οἱ περὶ αὐτούς  
Ἄρειανοὶ, τούτοις τε συνήσθιον καὶ μετὰ τούτων ἐβου-  
10 λεύοντο · καὶ οὐδὲν μὲν μετὰ παρρησίας ἔπραττον, ἐνέδρας  
δὲ καὶ δόλους ἐπιχειρεῖν ἐμελέτων κατ' ἐμοῦ. Καὶ οὐδὲν  
C μὲν ὡς βασιλέως προστάξαντος ἐποίουν, ὡς δὲ | παρ' ἐχθρῶν  
ἀξιούμενοι, ἤλεγχον ἑαυτούς. Τοῦτο γὰρ με καὶ μᾶλλον ἀπαι-  
τεῖν ἐποίει γράμματα παρ' αὐτῶν ἐπειδὴ καὶ ὑποπτα ἦν

18 μοι : με et s. I. μοι V || 19 πρεσβεύσωνται KOβ : πρεσβεύωνται  
BP || 20 συνιδῶν : συνειδῶς R<sup>ac</sup> || 21 μαρτυρόμενος : μαρτυρούμενος  
R<sup>ac</sup>E || σωτηρίαν : εὐλογίαν in m. E || 25 πρύτανις : πρυτάνης R<sup>ac</sup>  
25, 4 γραφῆ αV : γραφεῖ RE || τὸ : om. O || οὔτε : οὔτω K || 9  
τούτοις : τοιούτοις EV || 11 καί<sup>2</sup> : om. R || 14 ἐποίει RV : om. αE

Le préfet d'Égypte, Maxime, était là également. Leur vœu  
était que l'on m'envoyât un ordre écrit, ou alors qu'on ne  
troublât pas davantage les Églises, jusqu'à ce que le peuple  
eût envoyé lui-même une délégation auprès de toi. Devant  
leurs vives instances, Syrianos se rallia à leurs vues et, jurant  
sur ton salut — justement Hilaire<sup>1</sup> était là lui aussi —, assura  
qu'on ne nous troublerait plus et qu'il en référerait à Ta Piété.  
La suite du gouverneur et celle du préfet d'Égypte sont au  
courant du fait. Par ailleurs le préfet de la ville conserve ces  
déclarations et tu peux t'assurer que ni moi ni personne  
d'autre ne nous sommes posés en rebelle à un ordre de toi.

25. Tout le monde réclamait que l'on produisît une lettre  
de Ta Piété. La seule parole de l'empereur, sans aucun doute,  
a la même valeur qu'un rescrit, surtout quand son messenger  
n'hésite pas à transmettre par écrit l'ordre donné. Mais ces  
hommes ne disaient pas clairement qu'il y eût un ordre, ils ne  
le donnaient pas par écrit quand on le leur demandait ; ils  
avaient, au contraire, l'air de tout faire de leur propre  
initiative. Alors, je l'avoue et le dis en toute franchise, je con-  
çus des soupçons à leur égard. Il y avait en effet beaucoup  
d'ariens dans leur entourage ; ils mangeaient ensemble et  
tenaient conseil avec eux. Ne prenant aucune mesure franche-  
ment, ils n'avaient qu'un souci : comploter contre moi et me  
tendre des pièges. Rien dans leurs actions qui semblât se  
référer à un ordre de l'empereur ; agissant, semble-t-il, sur des  
instigations malveillantes, ils se disqualifiaient eux-mêmes.  
Cela ne m'incitait que davantage à leur réclamer une lettre,

1. Notaire signalé comme compagnon de Diogénès (cf. *Ap. Const.*, 22)  
dans l'*Hist. ar.*, 48.



15 ἄπερ ἐπεχείρουν καὶ ἐσκέπτοντο · καὶ ὅτι ἀπρεπὲς ἦν, μετὰ τοσοῦτων συγγραμμάτων εἰσελθόντα με, χωρὶς γραμμάτων ἀναχωρῆσαι τῆς Ἐκκλησίας.

Συριανοῦ τοίνυν ἐπαγγειλαμένου, συνήγοντο πάντες ἐν ταῖς ἐκκλησίαις μετὰ χαρᾶς καὶ ἀμεριμνίας. Ἄλλὰ μετὰ  
20 εἰκοσὶ καὶ τρεῖς ἡμέρας τῆς ἐπαγγελίας ἐπέρχεται μετὰ στρατιωτῶν τῇ ἐκκλησίᾳ, καὶ ἡμεῖς μὲν ἠυχόμεθα συνήθως · οὕτω γὰρ ἐωράκασιν οἱ εἰσελθόντες, ἐπειδὴ παννυχίς ἦν ἐσομένης συνάξεως. Τοιαῦτα δὲ γέγονε τῇ νυκτὶ ἐκείνῃ, οἷα ἤθελον καὶ ἐπηγγέλλοντο πρὶν γενέσθαι οἱ Ἀρειανοί ·  
25 αὐτοὺς γὰρ ἔχων μεθ' ἑαυτοῦ ἦλθεν ὁ στρατηλάτης · καὶ αὐτοὶ ἦσαν οἱ ἑξαρχοὶ καὶ σύμβουλοι τῆς τοιαύτης ἐφόδου.

Καὶ τοῦτο οὐκ ἄπιστον, θεοφιλέστατε Αὐγουστε · οὐ γὰρ ἔλαβον ἀλλὰ πανταχοῦ κεκήρυκται. Ἐγὼ τοίνυν θεωρῶν τὴν ἐφοδὸν, παρακαλέσας πρότερον ἀναχωρῆσαι τοὺς  
30 λαοὺς, τότε καὶ γὰρ μετ' αὐτοὺς, τοῦ Θεοῦ καλύπτοντος καὶ ὀδηγοῦντος (καὶ τοῦτο γὰρ οἱ τότε μοι συνόντες ἐωράκασιν), ἀνεχώρησα · καὶ ἐξ ἐκείνου κατ' ἑμαυτὸν ἔμεινα, ἔχων παρρησίαν καὶ ἀπολογία καὶ προηγουμένως | μὲν πρὸς τὸν Θεὸν ἔπειτα δὲ καὶ πρὸς τὴν σὴν εὐσέβειαν, ὅτι οὐκ ἔφυγον  
35 καταλείψας τοὺς λαοὺς ἀλλὰ μάρτυρα τῆς διώξεως ἔχω τὴν ἐφοδὸν τοῦ στρατηλάτου · ὁ μάλιστα καὶ πάντες ἐθαύμασαν. Ἔδει γὰρ ἢ μὴ ἐπαγγείλασθαι ἢ ἐπαγγειλάμενον μὴ ψεύσασθαι.

16 συγγραμμάτων ΒΡΟΡ<sup>ac</sup> : γραμμάτων Κβ || εἰσελθόντα : ἐλθόντα V || 32 καὶ : om. B || 33 καὶ<sup>2</sup> ΒΚΡΕ : om. O V eras. R || πρὸς : καὶ πρὸς V || 34 εὐσέβειαν : θεοσέβειαν E || 36 καὶ : s. l. B

puisque tout m'était suspect : leurs agissements et leurs projets. Par ailleurs il ne convenait pas que, rentré avec des ordres si précis<sup>1</sup>, je quitte mon Église sans le moindre écrit.

### b) Le coup de force du 8 février

Forts de la parole de Syrianos, tous s'assemblaient donc dans les églises avec joie et sans souci.

Mais vingt-trois jours après sa promesse, il envahit l'église avec la troupe, alors que nous priions comme à l'accoutumée. En entrant ils le virent bien : on célébrait la vigile de la synaxe du lendemain. Et cette nuit-là arriva tout ce dont rêvaient les ariens et qu'ils avaient annoncé précédemment : le général en effet les avait autour de lui en entrant. Ils étaient eux-mêmes les chefs et les instigateurs de cette intrusion<sup>2</sup>.

Mon récit n'est pas indigne de foi, très pieux Auguste, on les a bien repérés et le fait est notoire. Pour moi, devant cette intrusion, j'invitai d'abord le peuple à se retirer ; puis à mon tour, après les autres — Dieu me cachait et me guidait ; de cela mes compagnons d'alors furent témoins —, je me retirai. Depuis lors, je suis resté à l'abri, gardant confiance et ayant de quoi me défendre — cela tout d'abord auprès de Dieu, auprès de Ta Piété ensuite —, car ma fuite n'a pas été un abandon de mon peuple : j'ai pour preuve de la persécution l'intrusion du général. C'est ce qui étonna le plus tout le monde. Il aurait dû en effet, ou bien ne pas engager sa parole, ou alors ne pas manquer à son engagement.

1. On se souvient que l'empereur envoya coup sur coup trois lettres de rappel à Athanase à la suite du concile de Sardique (*Ap. Const.*, 4).  
2. Voir les détails dans *Ap. fug.*, 5-6 et *Hist. ar.*, 81 (*PG* 25, 792 D-793).

26. Τί τοίνυν οὕτως ἐβουλευόντο, ἢ δια τί μετὰ δόλου ἐνεδρεύειν ἐπεχείρουν, ἐξόν καὶ κελεῦσαι καὶ γράψαι; Βασιλέως γὰρ πρόσταξις μεγάλην ἔχει παρρησίαν. Ἄλλὰ τὸ βούλεσθαι λαθεῖν καὶ λευκοτέραν ἐποίει τὴν ὑποψίαν  
 5 τοῦ μὴ ἔχειν αὐτοὺς πρόσταγμα. Τί δὲ ἄτοπον ἀπήτουν, βασιλεῦ φιλάληθες; Πῶς οὐκ εὐλογον ἐπισκόπῳ τὴν τοιαύτην ἀξίωσιν ἂν τις εἶποι; | οἶδας, ἀναγνοὺς τὰς Γραφάς, ἠλίκον ἐστὶ δὴ ἐγκλημα καταλιμπάνειν ἐπίσκοπον τὴν Ἐκκλησίαν, καὶ ἀμελεῖν τῶν τοῦ Θεοῦ ποιμνίων.  
 10 Ποιμένων γὰρ ἀπουσία πρόφασιν ἐφόδου τοῖς λύκοις παρέχει κατὰ τῆς ἀγέλης. Τοῦτο δὲ ἐζήτουν οἱ Ἀρειανοὶ καὶ οἱ ἄλλοι πάντες αἰρετικοὶ ἵνα τῇ ἡμῶν ἀπουσίᾳ χώραν εὖρωσιν ἀπατᾶν τοὺς λαοὺς εἰς ἀσέβειαν. Εἰ τοίνυν ἡμην φυγῶν, ποῖαν ἀπολογίαν εἶχον παρὰ τοῖς ἀληθινοῖς  
 15 ἐπισκόποις, μᾶλλον δὲ παρὰ τῷ πεπιστευκότῳ τὴν ἀγέλην; Ἔστι δὲ οὗτος ὁ κρίνων πᾶσαν τὴν γῆν, ὁ ἀληθινὸς παμβασιλεὺς καὶ Κύριος ἡμῶν Ἰησοῦς Χριστός, ὁ Υἱὸς τοῦ Θεοῦ. Πῶς οὐκ ἂν τις εὐλόγως τὴν ἀμέλειαν τῶν λαῶν εἰς ἐμὲ μετήνεγκε; Πῶς δὲ οὐκ ἂν ἐμέμψατο καὶ ἡ σὴ  
 20 εὐσέβεια δικαίως λέγουσα· Διὰ τί, μετὰ γραμμάτων εἰσελθὼν, χωρὶς γραμμάτων | ἀναχωρεῖς, καὶ κατέλειψας τοὺς λαοὺς; Πῶς δὲ καὶ αὐτὸς ὁ λαὸς εἰκότως ἐν ἡμέρᾳ κρίσεως τὴν ἑαυτῶν ἀμέλειαν ἔρριψαν εἰς ἐμὲ λέγοντες· Ὁ ἐπισκεπτόμενος ἡμᾶς ἔφυγε καὶ ἡμελήθημεν, οὐκ ὄντος  
 25 τοῦ ὑπομνησκοντος; Εἰ ταῦτα ἔλεγον, τί ἂν ἀπεκρινάμην;

26. Pourquoi donc tant de conciliabules, pourquoi ces attaques dans le dos, alors qu'ils pouvaient donner un ordre et le confirmer par écrit ? Car une décision de l'empereur est une sérieuse garantie. Mais le fait même de vouloir rester inconnus donnait encore plus de vraisemblance au soupçon qu'ils n'avaient pas d'ordres. Avais-je formulé une demande déplacée, Prince ami de la vérité ? Osera-t-on dire que ce fut là une exigence indigne d'un évêque ? Tu sais, toi qui lis les Écritures, quelle est la culpabilité d'un évêque qui déserte son Église et délaisse le troupeau de Dieu. Car l'absence du pasteur donne aux loups l'occasion de se jeter sur le troupeau. C'est ce que cherchaient les ariens et toute leur bande d'hérétiques : notre absence devait leur laisser entière latitude pour égarer le peuple dans l'impiété. A supposer que j'aie fui, quelle excuse présenter aux yeux des vrais évêques, quelle excuse surtout aux yeux de celui qui m'avait confié son troupeau ? Il est le Juge de toute la terre, l'authentique Roi universel notre Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu. Ne m'eût-on pas à juste titre accusé de manquer de dévouement à l'égard du peuple ? Ta Piété elle-même ne m'eût-elle pas fait à juste titre ce reproche : « Pourquoi, rentré muni d'un ordre écrit, pars-tu sans ordre écrit après avoir abandonné ton peuple ? » Et le peuple à son tour n'aurait-il pas raison au jour du jugement de rejeter sur moi sa propre négligence et de dire : « Celui qui avait la charge de veiller sur nous s'est enfui et nous sommes restés à l'abandon ; il n'y avait personne pour nous rappeler à l'ordre » ? A ces reproches qu'aurais-je pu répondre ?

26, 4 καὶ ΒΚΡΕΥ : om. O eras. R || 8 δὴ ΡΟ : om. V δι' ΒΚΡΕ

|| 9 τὴν : in m. E || 13 εὖρωσιν : ἔχωσιν P || 17 Χριστός : ὁ Χρ. K  
 || 19 ἐμέμψατο : ἐπέμψατο R || 22 εἰκότως : adj. οὐκ s. l. V



Τοιαύτην γὰρ μέμψιν ἔσχον διὰ τοῦ Ἰεζεχιήλ καὶ οἱ ποιμένες τῶν παλαιῶν. Τοῦτο γινώσκων καὶ ὁ μακάριος ἀπόστολος Παῦλος ἐκάστῳ ἡμῶν διὰ τοῦ μαθητοῦ παρήγγειλε, λέγων · « Μὴ ἀμέλει τοῦ ἐν σοὶ χαρίσματος, 30 ὃ ἐδόθη σοι μετὰ ἐπιθέσεως τῶν χειρῶν τοῦ πρεσβυτερίου ». Τοῦτο καὶ γὰρ φοβούμενος οὐκ ἤθελον φυγεῖν, ἀλλὰ πρόσταξιν ἔχειν, εἴπερ ἦν βούλημα τῆς σῆς εὐσεβείας. Ἄλλ' οὔτε ἔλαβον ὅπερ εὐλόγως ἀπήτουν, ἀλλὰ καὶ νῦν μάτην κατηγορήθην παρὰ σοί · οὔτε γὰρ ἀντέστην D 35 προστάγματι τῆς σῆς | εὐσεβείας, οὔτε νῦν εἰς Ἀλεξάνδρειαν εἰσελθεῖν πειράσω, ἕως ἢ σὴ φιλανθρωπία τοῦτο βούληται. Καὶ τοῦτο δὲ προλαβὼν εἶρηκα, ἵνα μηδὲ περὶ τοῦτο πάλιν οἱ συκοφάνται πρόφασιν εὕρωσι κατεπειν ἡμῶν. |

27. Ταῦτα συνορῶν, οὐ κατεγίνωσκον ἑμαυτοῦ, ἀλλὰ καὶ ταύτην ἔχων τὴν ἀπολογίαν, ἠπειγόμενην πρὸς τὴν σὴν εὐσέβειαν, εἰδὼς τὴν σὴν φιλανθρωπίαν, διὰ μνήμης τε ἔχων τὰς σὰς ἀψευδεῖς ὑποσχέσεις, καὶ θαρρῶν ὅτι κατὰ τὸ 5 γεγραμμένον ἐν ταῖς θείαις Παροιμίαις · « Παρὰ φιλανθρώπῳ βασιλεῖ δεκτοὶ εἰσιν οἱ δίκαιοι λογισμοί ». Ἦδη δὲ τῆς ὁδοῦ μου ἐπιβάντος καὶ τὴν ἔρημον ἐξελθόντος, ἀκοή τις γέγονεν ἐξαίφνης · ἦτις ἄπιστος μὲν εἶναι κατὰ τὴν ἀρχὴν ἐδόκει, μετὰ δὲ ταῦτα ἀληθῆς ἐδείχθη. 10 Ἐθρυλεῖτο γὰρ πανταχοῦ ὅτι Λιβέριος ὁ τῆς Ῥώμης ἐπίσκοπος, καὶ ὁ τῶν Σπανιῶν Ὁσῖος ὁ μέγας, Παυλῖνος

27 τῶν παλαιῶν : τῶν λαῶν B<sup>ac</sup> || 32 εὐσεβείας : εὐλαβείας P || 33 οὔτε : οὐκ V || ἔλαβον : ἔλαχον O || ἀπήτουν : ἤτουν K om. O || 36 βούληται : βούλεται KV

27, 7 δὲ : δέ μοι B<sup>ac</sup> || 9 ταῦτα : om. EV || 11 ὁ τῶν Σπανιῶν : τῶν Σπ. E τῶν Ἰσπανιῶν V

C'est justement là le reproche qu'entendirent aussi de la bouche d'Ézéchiél les pasteurs d'autrefois<sup>1</sup> ; c'est également la pensée du bienheureux apôtre Paul quand, à chacun de nous, à travers son disciple il ordonne : « Ne néglige pas le don de la grâce qui te fut conféré avec l'imposition des mains par le collège des anciens<sup>1</sup>. » C'est là ce que je craignais, moi aussi, quand je refusais de partir et que je réclamais un ordre pour être sûr que c'était la volonté de Ta Piété. Mais au lieu d'obtenir ce que j'avais le droit de demander, me voici maintenant accusé devant toi, à tort ; car je ne me suis pas opposé à un ordre de Ta Piété, et maintenant je n'essayerai pas de rentrer à Alexandrie jusqu'à ce que Ta Bonté m'y autorise. Je m'empresse de le déclarer de peur que, sur ce point encore, mes calomniateurs ne trouvent prétexte à de nouvelles attaques.

### c) La persécution contre les évêques et contre le peuple

27. Telles étaient mes réflexions : je ne me trouvais pas coupable ; bien au contraire, muni de cette apologie, je me hâtais vers Ta Piété. Je connaissais ta bonté et gardais dans la mémoire tes assurances sans faux-semblant, confiant aussi dans ce qui est écrit au livre des *Proverbes* divins : « Auprès d'un roi bon, les justes raisons ont chance d'être accueillies<sup>1</sup>. » Déjà je m'étais mis en route et je sortais du désert, quand soudain se répandit un bruit qui à première vue semblait incroyable, mais qui par la suite se trouva vérifié.

### 1. Les faits<sup>1</sup>

Partout on racontait que l'évêque de Rome, Libère, l'évêque d'Espagne, le grand Ossius, Paulin des Gaules,

h. cf. Éz. 34, 2 || i. I Tim. 4, 14 || j. Prov. 16, 13\*

1. Pour le détail, voir *Hist. ar.*, 31-34 (avec quelques amplifications oratoires) et HILAIRE, *Fragm. hist.*, I ; V ; VI (cf. *Introd.* § 31).

τε ὁ τῶν Γαλλιῶν, καὶ Διονύσιος καὶ Εὐσέβιος οἱ τῆς  
 Ἰταλίας, Λουκίφερός τε ἀπὸ Σαρδινίας καὶ ἄλλοι τινὲς  
 B ἐπίσκοποι καὶ πρεσβύτεροι καὶ διάκονοι | ἐξωρίσθησαν,  
 15 ὅτι μὴ ἠνέσχοντο καθ' ἡμῶν ὑπογράψαι. Καὶ οὗτοι μὲν  
 ἐξωρίσθησαν, Οὐκέντιος δὲ ὁ τῆς Καπύης, καὶ Φουρτουνα-  
 τινός ὁ τῆς Ἀκυλητίας, Ἡρέμιός τε ὁ τῆς Θεσσαλονίκης,  
 καὶ πάντες οἱ κατὰ τὴν Δύσιν ἐπίσκοποι, βίαν οὐ τὴν  
 τυχοῦσαν, ἀλλὰ καὶ πλείστην ἀνάγκην καὶ δεινὰς ὕβρεις  
 20 πεπόνθασιν, ἕως ἐπαγγείλωνται μὴ κοινωνεῖν ἡμῖν. Εἶτα  
 καὶ θαυμαζόντων ἡμῶν καὶ διαπορούντων ἐπὶ τούτοις,  
 ἰδοὺ πάλιν ἕτερα τὶς κατέλαβεν ἀκοή περὶ τῶν κατ'  
 Αἴγυπτον καὶ τὰς Λιβύας, ὅτι οἱ μὲν ἐπίσκοποι ἐγγὺς  
 ἐνενήκοντα ἐδιώχθησαν, αἱ δὲ ἐκκλησίαι τοῖς ὁμολογοῦσι  
 25 τὰ Ἀρείου παρεδόθησαν· καὶ ἐξωρίσθησαν μὲν δέκα καὶ  
 ἕξ, τῶν δὲ ἄλλων οἱ μὲν ἐφυγαδεύθησαν, οἱ δὲ ἠναγκάσθησαν  
 ὑποκρίνασθαι. Τοσοῦτος γὰρ ἐλέγετο διωγμός ἐκεῖ, ὡς, ἐν  
 C Ἀλεξανδρείᾳ | εὐχομένων τῶν ἀδελφῶν ἐν τῷ Πάσχα καὶ  
 ταῖς Κυριακαῖς ἐν ἐρήμῳ τόπῳ πλησίον τοῦ κοιμητηρίου,  
 30 τὸν στρατηλάτην μετὰ πλήθους στρατιωτῶν πλείον τρισχι-  
 λίων, ὄπλα καὶ ξίφη γυμνὰ καὶ βέλη φερόντων, ἐπελθεῖν  
 κατὰ τῶν Χριστιανῶν, καὶ λοιπὸν τοιαῦτα γενέσθαι ὅσα ἂν  
 γένοιτο ἐκ τοιαύτης ἐπιδρομῆς, κατὰ γυναικῶν καὶ παιδῶν  
 οὐδὲν πλέον ποιούντων ἢ εὐχομένων τῷ Θεῷ. Διηγεῖσθαι  
 35 δὲ αὐτὰ νῦν ἴσως ἀπρεπὲς μὴ ἄρα καὶ μόνον τούτων ἡ  
 μνήμη δάκρυα πᾶσι κινήσῃ. Καὶ γὰρ τοσαύτη ἦν ἡ ὠμότης,

13 Λουκίφερος : Λουκίφερ V || Σαρδινίας BR : Σαρδανίας KPOEV  
 || 19 καὶ α : om. β || 33 παιδῶν : παιδίων K || 36 κινήσῃ : κινήσει E

Denys et Eusèbe d'Italie, Lucifer de Sardaigne, quelques  
 autres évêques, des prêtres et des diacres avaient été bannis  
 parce qu'ils n'avaient pas accepté de signer ma condamnation.  
 Ils avaient donc, eux, été exilés tandis que Vincent de Capoue,  
 Fortunatien d'Aquilée, Hérémius de Thessalonique et tous les  
 évêques d'Occident avaient souffert une violence peu commu-  
 ne, une contrainte très forte et des mauvais traitements  
 jusqu'à ce qu'ils eussent promis de ne pas rester en commu-  
 nion avec nous<sup>1</sup>. Ce n'est pas tout : dans notre stupeur et  
 notre indécision sur tout cela, voici qu'une autre nouvelle  
 nous arrive sur les événements d'Égypte et de Libye ; les  
 évêques, au nombre de près de quatre-vingt-dix, avaient été  
 poursuivis<sup>2</sup>, leurs églises livrées aux partisans d'Arius. On en  
 avait exilé seize, le reste avait pris la fuite ou bien s'était vu  
 contraint de jouer la comédie. La persécution, disait-on, en  
 vint ici à un point tel — à Alexandrie les frères célébraient le  
 culte, le jour de Pâques et les dimanches, dans un lieu désert  
 près du cimetière — que le général, avec une troupe de plus de  
 trois mille soldats, portant armes, épées nues et javelots, atta-  
 qua les chrétiens. La suite fut telle qu'on pouvait l'attendre  
 d'une agression de ce genre contre des femmes et des enfants  
 coupables seulement de prier Dieu. Faire le récit de ces faits  
 n'est peut-être pas convenable aujourd'hui : il est à craindre  
 que leur seul rappel provoque les larmes de tout le monde.  
 Voici en effet quelle fut leur sauvagerie : ils dépouillèrent des

1. On sait comment même les deux légats du pape signèrent à Arles la  
 condamnation d'Athanase. C'est qu'il ne s'agissait plus guère d'Athanase.  
 Cf. K.M. GIRARDET, « Constance II, Athanase et l'édit d'Arles », *Chantilly*,  
 p. 77 (contre M. Meslin, cité à cette même page, n. 60).

2. Voir *Ap. fug.*, 6.



ὡς παρθένους μὲν γυμνοῦσθαι, τῶν δὲ ἀποθανόντων ἐκ  
τῶν πληγῶν μηδὲ τὰ σώματα παραυτὰ δοθῆναι εἰς ταφὴν,  
ἀλλ' ἐξω ρίπτεσθαι τοῖς κυσὶν ἕως μετὰ πολλῆς ζημίας  
D 40 κεκρυμμένως κλέψωσιν | οἱ οἰκεῖοι τὰ τῶν ἰδίων σώματα, καὶ  
πολὺς κάματος γένηται τοῦ μηδένα γινῶναι περὶ τούτων.

28. Τὰ δὲ ἄλλα τὰ γενόμενα ἴσως μὲν ἄπιστα  
νομισθήσεται, καὶ πάντας ἐκπλήξει διὰ τὴν ὑπερβολὴν  
τοῦ μύσου. Ἀναγκαῖον δὲ διμῶς εἰπεῖν, ἵνα ἡ σὴ  
φιλόχριστος σπουδὴ καὶ θεοσέβεια μάθῃ, ὡς αἱ καθ' ἡμῶν  
5 διαβολαὶ καὶ συκοφανταί δι' οὐδὲν ἕτερον γεγόνασιν ἢ ἵνα  
ἡμᾶς μὲν ἐκβάλωσι τῶν ἐκκλησιῶν, τὴν δὲ ἰδίαν ἀσέβειαν  
B 32 A ἀντσεινεγκεῖν δυνηθῶσι. | Τῶν γὰρ ἀληθινῶν καὶ πολυετῶν  
ἐπισκόπων τῶν μὲν ἐξορισθέντων, τῶν δὲ φυγαδευθέντων,  
ἐθνικοὶ λοιπὸν, κατηγούμενοι, καὶ οἱ τὰ πρῶτα τῆς βουλῆς  
10 ἔχοντες, καὶ οἱ ἐν πλούτῳ διαβόητοι ἀντὶ Χριστιανῶν  
εὐσεβῆ πίστιν παραγγέλλονται παρὰ τῶν Ἀρειανῶν  
ὁμιλήσωσι. Καὶ οὐκέτι μὲν, ὡς παρήγγειλεν ὁ Ἀπόστολος,  
εἴ τίς ἐστὶν ἀνεπίληπτος, ἐζητεῖτο ὡς δὲ ὁ ἀσεβέστατος  
Ἱεροδοᾶμ πεποίηκεν, ὁ πλεῖον διδοὺς χρυσίον ὠνομάσθη  
15 ἐπίσκοπος. Καὶ οὐ διέφερον αὐτοῖς εἰ καὶ ἐθνικὸς ἐτύγχανε,  
μόνον εἰ χρυσίον παρεῖχε. Καὶ οἱ μὲν ἀπὸ Ἀλεξάνδρου  
ἐπίσκοποι, μονάζοντες καὶ ἀσκηταί, ἐξωρίσθησαν ὡς δὲ  
σοφοὶ περὶ τὰς διαβολὰς διέφθειραν, τὸ ὅσον ἐπ' αὐτοῖς,  
τὴν ἀποστολικὴν διάταξιν, καὶ τὰς ἐκκλησίας ἐμίαναν.  
B 20 Μεγάλα γε ἐκέρδησαν αὐτῶν αἱ συκοφανταί, ἵνα ἐξῆ

vierges de leurs vêtements ; quant aux corps de ceux qui  
avaient péri sous les coups, non seulement ils refusèrent de les  
rendre en vue d'une prompte sépulture, mais ils les jetèrent  
dehors aux chiens jusqu'à ce que les familles, à grand peine,  
déroberent en cachette les corps des leurs, se donnant beaucoup  
de mal pour éviter qu'on le sût.

28. La suite des événements pourra sembler invraisemblable ; tout le monde sera frappé d'horreur par l'excès de leur abomination. Il faut néanmoins que je le dise pour que ton zèle de chrétien et ta piété sachent bien que leurs attaques et leurs calomnies contre nous n'ont d'autre but que de nous chasser des églises et d'avoir la faculté d'y installer leur propre impiété. Car une fois les vénérables évêques légitimes exilés ou mis en fuite, ce furent des païens, des catéchumènes, ce furent les titulaires des principaux sièges du sénat, les riches les plus en vue, qui, au lieu des chrétiens, ont été préposés par les ariens à enseigner la sainte foi. On ne cherchait plus, selon le précepte de l'Apôtre<sup>k</sup>, à savoir si quelqu'un était irrépréhensible, mais on reprit la pratique de l'impie Jéroboam<sup>l</sup> : le plus offrant était nommé évêque. Peu leur importait même qu'il fût païen, pourvu qu'il donnât de l'argent. Ainsi d'un côté, tous les évêques du temps d'Alexandre, anciens moines vivant en ascètes, se trouvèrent exilés, de l'autre, nos experts en calomnie détruisirent, autant qu'il fut en leur pouvoir, l'organisation venue des apôtres et profanèrent les églises. Et le profit de leurs calomnies ne fut pas sans importance : il leur fut loisible de vivre au mépris de la

k. cf. I Tim. 3, 2 || l. cf. III Rois 12, 31

39 ρίπτεσθαι KRβ : ρίπτεισθαι BO

28, 6 ἐκβάλωσι : ἐκβάλλωσι O || 7 ἀντσεινεγκεῖν αR : ἀντενεγκεῖν EV || 11 παρὰ : ἀντινι V

αὐτοῖς παρανομεῖν καὶ τοιαῦτα πράττειν ἐν τοῖς σοῖς καιροῖς, ὥστε κατ' αὐτῶν εἶναι τὸ γεγραμμένον· Οὐαὶ δι' οὗς « τὸ ὄνομά μου βλασφημεῖται ἐν τοῖς ἔθνεσιν ».

29. Τοιούτων οὖν ὄντων τῶν θρυλουμένων, καὶ τῶν πραγμάτων ἄνω καὶ κάτω πάντων ἀνατετραμμένων, ὁμως οὐκ ἀπέστην ἐγὼ τῆς προθυμίας, ἀλλὰ πάλιν εἰχόμεν τῆς ὁδοῦ πρὸς τὴν σὴν εὐσεβείαν· καὶ τοῦτο μᾶλλον σπουδαιότερον ἔπραττον, θαρρῶν ὅτι παρὰ γνώμην μὲν τῆς σὴς εὐσεβείας ἐπράττετο ταῦτα· εἰ μάθοι δὲ ἡ σὴ φιλανθρωπία τὰ γενόμενα, κωλύσει τοῦ λοιποῦ γενέσθαι· μὴ γὰρ εἶναι θεοσεβοῦς βασιλέως θέλειν ἐξορίζεσθαι ἐπισκόπους καὶ | γυμνοῦσθαι παρθένους, ἢ ὄλωσ τὰς  
C  
10 Ἐκκλησίας ταράττεσθαι.

Ἄλλα τοιαῦτα λογιζομένους ἡμᾶς καὶ σπεύδοντας ἐν ταῖς ὁδοῖς, ἰδοὺ πάλιν τρίτη τις κατέλαβεν ἀκοή ὅτι γέγραπται τοῖς ἐν Αὐξούμει τυράννοις, ὥστε Φρουμέντιον τὸν ἐπίσκοπον τῆς Αὐξούμεως ἐκεῖθεν ἀχθῆναι, καὶ ἐμὲ  
15 μὲν μέχρι τῆς βαρβάρων ζητεῖσθαι, καὶ εἰς τὰ λεγόμενα κομεντάρια τῶν ἐπάρχων παραπέμπεσθαι, τοὺς δὲ λαοὺς καὶ τοὺς κληρικοὺς πάντας ἀναγκάζεσθαι κοινωεῖν τῇ ἀρειανῇ αἵρέσει· ἐὰν δὲ μὴ ὑπακούσωσιν, ἀποθνήσκειν τοὺς τοιούτους.

20 Καὶ ὅτι οὐ λόγῳ μόνον ἐθρυλεῖτο ταῦτα ἀλλὰ καὶ αὐτοῖς ἔργοις ἐδείκνυτο, ἐπειδὴ συνεχώρησεν ἡ σὴ φιλανθρωπία, ἰδοὺ καὶ ἡ ἐπιστολή· ταύτην γὰρ ἐκεῖνοι συνεχῶς ἀνεγίνωσκον, ἀπειλοῦντες ἐκάστῳ θάνατον. |

29, 4 πρὸς : τῆς πρὸς V || 13 Αὐξούμει B<sup>pc</sup> V<sup>ac</sup> : Αὐξούμη E<sup>pc</sup> V<sup>pc</sup> Ἀξούμει 1<sup>a</sup> corr. B Ἀξούμη K<sup>POE</sup> V<sup>ac</sup> Ἀξούμ B<sup>ac</sup> Ἀξιούμη R ||

loi et d'agir — sous ton règne ! — de manière que la parole de l'Écriture pût leur être appliquée : « Malheur à ceux ' qui font blasphémer mon nom par les païens<sup>m</sup> ' » !

29. Telles étaient donc les rumeurs, tout était bouleversé, sens dessus dessous. Pourtant je n'abdiquai pas mon ardeur et je reprenais la route pour me rendre auprès de Ta Piété. Je mettais d'autant plus d'empressement à le faire que j'étais sûr que tout se passait à l'insu de Ta Piété et que si Ta Bonté était mise au courant des événements, elle y mettrait un terme aussitôt ; car il n'est pas d'un prince religieux de vouloir que des évêques soient exilés, des vierges dépouillées, en un mot que les Églises soient troublées.

Or tandis que je réfléchissais à tout cela tout en me hâtant par les routes, voici qu'une troisième nouvelle m'arriva : on a écrit aux princes d'Axoum de mettre dehors l'évêque d'Axoum, Frumentius, de me rechercher moi-même jusque chez les barbares et de m'amener sous escorte à ce qu'on appelle les bureaux des préfets ; le peuple, lui, et les clercs devaient être forcés de communier à l'hérésie arienne ; quant aux récalcitrants, on devait les faire mourir.

## 2. Documents

Et pour preuve que tout cela n'était pas simple rumeur, mais confirmé par des actes, voici — avec la permission de Ta Bonté — la lettre que ces misérables s'obstinaient à faire lire, en menaçant chacun de mort.

14 τῆς : τὸν O || Αὐξούμεως : Ἀξούμεως B<sup>ac</sup> || 20 καὶ\* αR : δὲ EV || 22 καὶ : om. EV

m. Rom. 2, 24\* ; Is. 52, 5\*



D 30. Ἀντίγραφον ἐπιστολῆς

Νικητῆς Κωνσταντίου Μέγιστος Σεβαστὸς Ἀλεξανδρεῦσιν.

Ἡ μὲν πόλις τὸ πάτριον σχῆμα φυλάττουσα, καὶ τῆς  
τῶν οἰκιστῶν ἀρετῆς μεμνημένη, πειθηνίαν ἑαυτὴν συνήθως5 καὶ νῦν παρέσχηκεν ἡμεῖς δέ, εἰ μὴ καὶ τὸν Ἀλέξανδρον  
ἀποκρύψαιμεν εὐνοία τῇ περὶ τὴν πόλιν τὴν ὑμετέραν, οὐ  
τὰ τυχόντα πλημμελεῖν συνεισόμεθα. Ὡς μὲν γὰρ σωφροσύνης  
ἴδιον, κοσμίαν ἑαυτῷ διὰ πάντων ἄγειν βασιλείας δὲ  
τῆς ἀρετῆς (δοτε δὲ εἰπεῖν) τῆς ὑμετέρας πρὸ ἀπάντων |33 A 10 ἀσπάζεσθαι, πρώτους μὲν σοφίας ἐξηγητὰς καταστάντας,  
πρώτους δὲ Θεὸν τὸν ὄντα συνιέντας, οἱ καὶ τῶν ἐξηγητῶν  
τοὺς ἄκρους εἴλεσθε καὶ τὴν ἡμετέραν ψῆφον ἐκόντες  
ἐστέρεξατε, τὸν μὲν ἀπατεῶνα καὶ φένακα δικαίως  
ἀποστραφέντες, τοῖς δὲ σεμνοῖς καὶ παντὸς ἐπέκεινα15 θαύματος δεόντως προσθέμενοι. Καίτοι τίς ἀγνοεῖ καὶ τῶν  
τὰς ἐσχατίας οἰκούντων τὴν ἐπὶ τοῖς πραχθεῖσι φιλοτιμίαν ;  
οἷς οὐκ ἴσμεν καὶ τί δεῖ παραβάλλεσθαι ὧν συμβέβηκεν.Ἐτύφλωτον μὲν γὰρ οἱ πλεῖστοι τῶν κατὰ τὴν πόλιν  
ἐπεκράτει δὲ ἀνὴρ βαράθρων ἀπὸ ἐσχάτων ὀρμώμενος,20 ὥσπερ ἐν σκότῳ τοὺς τῆς ἀληθείας ἐφιεμένους πρὸς τὸ  
ψεῦδος ἀπατῶν, λόγον μὲν ἔγκαρπον οὐδέποτε παρασχόμενος,  
τερθρείας δὲ καὶ τηνάλλως τὰς ψυχὰς λυμαινόμενος ὁ

B μὲν κόλακες ἐβόων καὶ ἐκρότουν, | ἐξεπλήττοντο, οὓς ἔτι

30 Totum om. EV || 1 Ἀντίγραφον ἐπιστολῆς : om. K || 5 παρέσχη-  
κεν : παρέστηκεν P παρέσχηκεν K || 11 ὄντα : om. B || συνιέντας BKO :  
συνέντας PR || 15 καὶ : s. l. O || 20 τῆς : om. B || 22 τερθρείας B : τερθ-  
ρείας KPO τερτρίας R || τηνάλλως ORPε : τηνάλλως KPB τὴν ἄλλως  
R<sup>ac</sup> || τὰς ψυχὰς : ταῖς ψυχαῖς R || 23 οὓς : δὲ οὓς K

30. Copie de la lettre :

Constance, Vainqueur, Très Grand, Auguste, aux Alexan-  
drins.

Votre ville, fidèle à sa conduite traditionnelle et se souve-  
nant de la vertu de ses fondateurs, vient de donner, une fois de  
plus, un exemple de son obéissance accoutumée. Quant à  
nous, si notre bienveillance à l'endroit de votre cité n'éclipsait  
celle même d'Alexandre, nous croirions commettre une  
grande faute. C'est le propre de la sagesse de toujours rester  
modeste pour soi-même, mais c'est le devoir de la puissance  
impériale de rendre hommage à ce que vous me permettrez  
d'appeler votre vertu exceptionnelle : les premiers, vous vous  
êtes montrés des maîtres de sagesse, les premiers, vous avez  
rallié le vrai Dieu, vous qui avez aussi choisi les guides les  
meilleurs et qui vous êtes soumis de bon gré à notre décision.  
A bon droit vous avez chassé l'imposteur et le charlatan, vous  
ralliant, comme il le fallait, à ces hommes vénérables au-delà  
même de toute admiration. Qui donc, en effet, quand il habite-  
rait aux confins du monde, ne reconnaîtrait votre ardeur dans  
tout ce qui s'est passé<sup>1</sup> ? Nous ne connaissons même rien  
de comparable dans le passé. La plupart des habitants de la  
ville, en effet, étaient frappés d'aveuglement : un homme avait  
surgi des bas-fonds les plus sordides pour commander en  
maître ; comme entouré de ténèbres, il dévoyait vers le  
mensonge ceux qui cherchaient la vérité ; jamais il n'offrait  
une parole féconde, plutôt des jongleries verbales et, sans  
scrupule, il ruinait les âmes. Les flatteurs acclamaient,  
applaudissaient, se pâmaient d'admiration. Ils doivent encore,

1. On peut aussi donner à *philotimia* le sens d'« ambition » et compren-  
dre : « ... ne reconnaîtrait l'ambition dans tous ses agissements. »

γρύζειν εἰκὸς ὑπὸ ὀδόντα · οἱ δὲ πλεῖστοι τῶν ἀφελεστέρων,  
 25 πρὸς τὸ τούτων ἔζων σύνθημα · τὰ δὲ πράγματα κατὰ  
 ῥοῦν ἐφέρετο ὡσπερ ἐν κατακλισμῶ, πάντων ἄρδην  
 ὀλιγωρουμένων.

Ἦγεῖτο δὲ ἀνὴρ τοῦ πλήθους (πῶς ἂν ἀληθέστερον αὐτὸ  
 εἴποιμι ;) οὐδὲν τῶν βαναύσων διαφέρων, τοῦτο μόνον τῆ  
 30 πόλει συναράμενος, τὸ μὴ κατὰ βαράθρων ὄσαι τοὺς ἐν αὐτῇ.  
 Ἄλλ' ὁ γενναῖος καὶ λαμπρὸς οὐδὲ κρίσιν ἔμεινε κατ' αὐ-  
 τοῦ, ἐν φυγῆν δίκη καταγνοῦς · ὡς ἔστι γε καὶ ὑπὲρ τῶν βαρ-  
 βάρων ὑφελέσθαι, μὴ τινὰς αὐτῶν δυσσεβεῖν ἀναπίεση, καθάπερ  
 ἐν δράματι πρὸς τοὺς πρῶτους ἐντυγχάνοντας ὀλοφυρόμενος.

35 Τούτῳ μὲν οὖν μακρὰν χαίρειν εἰρήσεται · ὑμᾶς δὲ με  
 C χρὴ μετ' ὀλίγων τάττειν, μᾶλλον | δὲ μόνους πρὸ τῶν ἄλλων  
 σεμνύνειν, οἷς τοσοῦτον ἀρετῆς καὶ νοῦ περίεστιν, ὅσον αἱ  
 πράξεις κηρύττουσι, μικροῦ πᾶσαν τὴν οὔσαν ὑμνούμεναι.  
 Εὐγε τῆς σωφροσύνης · εἰ γὰρ ἀγγέλων ἀκροασαίμην  
 40 τοσοῦτων καὶ δεύτερον διεξιόντων τὰ ὑμέτερα καὶ σεμ-  
 νυνόντων, ὧ καὶ τοὺς πρότερον ἀποκρύψαντες φιλοτιμία,  
 καὶ τοῖς νῦν τε καὶ ὕστερον παράδειγμα καλὸν ἐσόμενοι ·  
 μόνοι τε καὶ τοῖς ἤθεσι λόγων καὶ ἔργων ἡγεμόνα τὸν  
 τελειότατον τῶν ὄντων ἐλόμενοι, καὶ οὐδὲ πρὸς βραχὺ  
 45 διαστάσαντες, ἀλλ' ἀνδρείως μεταθέμενοι καὶ τοῖς ἄλλοις  
 προσθέμενοι, ἀπὸ τῶν χαμαὶ τούτων καὶ περιγείων πρὸς  
 τὰ κατουράνια ἐπειχθέντες, ξεναγοῦντος ἐπ' αὐτὰ τοῦ

c'est normal, grommeler entre les dents. Les naïfs, pour la plupart, vivaient sous l'empire de ces gens ; tout allait à vau-l'eau comme en pleine inondation par suite de l'incurie générale.

A la tête des affaires, un homme sorti du vulgaire — comment parler plus exactement ? —, aucune différence avec les ouvriers manuels, le seul bien qu'il ait apporté à la ville, c'est de ne pas en avoir jeté les habitants à l'abîme. Mais ce noble et brillant personnage n'a pas attendu sa sentence et s'est, en toute justice, condamné lui-même à l'exil. Or il serait dans l'intérêt des barbares eux-mêmes de le supprimer de peur qu'il n'en convertît quelques-uns à l'impiété, étalant ses malheurs comme au théâtre devant le premier venu.

Qu'on lui dise donc adieu pour longtemps ! Mais vous, il me faut vous ranger dans l'élite, ou plutôt, à vous seuls avant quiconque, je dois rendre hommage, à vous qui gardez toute la vertu et l'intelligence que proclament vos actes, célébrés, peu s'en faut, dans l'univers entier. Hommage à votre sagesse ! Puissé-je entendre deux fois autant de messagers rapporter votre conduite et la vanter ! O vous dont l'ardeur éclipse celle de vos ancêtres et qui pouvez être, pour vos contemporains comme pour les générations futures, un splendide exemple ! Vous seuls vous êtes choisi un guide, le plus parfait qui puisse être, tant par les dons de la parole que par ceux de l'action. Sans le moindre instant d'hésitation, vous reprenant avec courage, vous êtes venus grossir les rangs de la communauté et, des pauvres soucis de la terre, vous vous êtes tournés vers les valeurs célestes, sous la conduite du

|| 42 καὶ<sup>1</sup> O : om. BKPR || 43 ἤθεσι BKPR : ἔθεσι O || 45-46 καὶ τοῖς ἄλλοις προσθέμενοι : om. B || 47 ξεναγοῦντος : -ντες R

32 φυγῆν : φυγεῖν R || 35 μακρὰν BR : μακρὰ KPO || δὲ με : δὲ Bac



σεμνοτάτου Γεωργίου, ἀνδρὸς τοιαῦτα παντὸς μᾶλλον ἠκριβωκότος.

D 50 Δι' ὃν καὶ κατὰ τὸν ὕστερον βίον, μετὰ | καλῆς  
ἐλπίδος διάξετε καὶ τὸν ἐν τῷ παρόντι μετὰ ῥαστώνης  
βιώσεσθε. Εἴη δὲ κοινῇ πάντας τοὺς κατὰ τὴν πόλιν, ὡσπερ  
ἱεραῖς ἀγκύρας, τῆς τούτου φωνῆς ἐξηρητῆσθαι, ἵνα μὴ τομῶν  
ἢ καύσεων δεηθῶμεν, κατὰ τῶν τὰς ψυχὰς λελωθημένων ·  
55 οἷς ὅτι μάλιστα παραινουμεν ἀφίστασθαι τῆς Ἀθανασίου  
σπουδῆς, καὶ μηδὲ μεμνήσθαι τῆς περιττῆς ἐκείνης |  
ἀδολεσχίας, ἣ λήσουσι τοῖς ἐσχάτοις ἐνοχοὶ ὄντες κινδύνοις,  
ὧν οὐκ ἴσμεν εἴ τις τῶν πάνυ δεινῶν ἐξαιρήσεται τοὺς  
στασιάζοντας. Καὶ γὰρ ἄτοπον τὸν μὲν ὄλεθρον Ἀθανάσιον  
60 γῆν πρὸ γῆς ἀπεληλαῖσθαι, καὶ τοῖς αἰσχίστοις ἀλόντα,  
ὡς ποτε ἂν ἐκεῖνος τὴν ἀξίαν ἐκτίσειε, καὶ εἰ δέκατόν τις  
τοῦ ζῆν προσαφέληται · τοὺς δὲ ἐκείνου κόλακας καὶ  
θεραπευτὰς ἀγύρτας τινὰς καὶ τοιούτους ἀνθρώπους, οἷους  
ὀνομάζειν αἰσχύνῃ, περιορᾶν σφαδάζοντας, οὓς πάλαι  
65 τεθνάναι διηγόρευται τοῖς δικασταῖς. Καὶ ἴσως οὐδέπω  
τεθνήξονται, ἦν μὴ, τῶν φθασάντων ἀποστάντες πλημμελη-  
μάτων, ὅψέ ποτε μεταθῶνται · ὧν ὁ μοχθηρότατος Ἀθανάσιος  
ἠγεῖτο, καὶ τῇ κοινῇ πολιτείᾳ λυμαινόμενος, καὶ τοῖς  
B ἀγιωτάτοις δυσσεβεῖς | καὶ ἐναγεῖς προσάγων τὰς χεῖρας.

31. Ἐὰ δὲ καὶ Φρουμεντίου χάριν τοῦ ἐπισκόπου τῆς  
Αὐξούμεως γέγραπται τοῖς ἐκεῖ τυράννοις, ἔστι ταῦτα ·

50 βίον : om. B || 68 λυμαινόμενος : λοιμαινόμενος R

31 Totum om. EV

très vénérable Georges, homme éprouvé entre tous en cette matière.

Grâce à lui vous marcherez vers la vie future avec une belle espérance et vivrez l'existence présente avec facilité. Puisse-tous nous voir tous les membres de la cité, d'un cœur unanime, s'attacher à sa parole comme à une ancre sacrée : nous n'aurions plus à employer contre leurs âmes malades ni couteau ni cautère. Nous les engageons vivement à se défaire de leur engouement pour Athanase, à oublier cette grandiloquence redondante, sinon, à leur insu, ils s'exposeront aux pires dangers, et nous ne savons pas s'il existe un homme assez habile pour y soustraire les rebelles. C'est qu'il serait stupide en effet de traquer de pays en pays ce fléau d'Athanase surpris en d'indignes agissements, — comme s'il pouvait jamais payer sa juste dette quand on lui arracherait dix fois la vie —, et de négliger par ailleurs, en les laissant s'agiter, ses flatteurs et ses ministres, des charlatans et des individus que la pudeur interdit de nommer, gens que depuis longtemps les juges ont ordre de faire mourir<sup>1</sup>. Et peut-être encore ne mourront-ils pas, si du moins, reniant leurs errements passés, ils viennent sur le tard à résipiscence. C'est le misérable Athanase qui était leur chef : il a sapé l'État et, sur les personnages les plus saints, il a porté ses mains impies et criminelles<sup>2</sup>.

31. Voici encore ce qu'au sujet de Frumentius, l'évêque d'Axoum, on a écrit aux princes de ce pays. Je donne le texte :

1. Il s'agit sans doute d'insinuations sur d'éventuelles pratiques de sorcellerie dont on accusait Athanase à propos du bras d'Arsenius (cf. *Introd.*, § 6).

2. Toujours l'histoire du calice d'Ischyras (cf. *supra*, p. 87, n. 4).

Νικητῆς Κωνσταντίου Μέγιστος Σεβαστὸς Ἀϊζανᾶ καὶ Σαζανᾶ.

- 5 Πάνυ διὰ φροντίδος καὶ διὰ σπουδῆς τῆς μεγίστης ἡμῖν ἐστὶν ἡ τοῦ Κρείττονος γνώσις. Δεῖ γάρ, οἶμαι, τὸ κοινὸν τῶν ἀνθρώπων γένος τῆς ἴσης ἐν τοῖς τοιούτοις ἀξιοῦσθαι κηδεμονίας, ὡς ἂν μέχρι τῆς ἐλπίδος τὸν βίον διάγοιεν, τὰ τοιαῦτα περὶ τοῦ Θεοῦ γινώσκοντες καὶ μηδὲν
- 10 διαφωνοῦντες περὶ τὴν τοῦ δικαίου καὶ ἀληθοῦς ἐξέτασιν. Τῆς αὐτῆς τοίνυν προνοίας ἀξιοῦντες ὑμᾶς, καὶ τῶν ἴσων
- C Ῥωμαίοις | μεταδιδόντες, ἐν τι μετ' αὐτῶν κρατεῖν δόγμα ἐν ταῖς Ἐκκλησίαις κελεύομεν. Οὐκοῦν Φρουμέντιον τὸν ἐπίσκοπον ἐκπέμπετε τὴν ταχίστην εἰς Αἴγυπτον παρὰ τὸν
- 15 σεμνότατον Γεώργιον τὸν ἐπίσκοπον καὶ τοὺς ἄλλους τοὺς κατ' Αἴγυπτον, οἱ τοῦ χειροτονεῖν καὶ κρίνειν τὰ τοιαῦτα κύριοι μᾶλλον εἰσιν. Ἴστε γὰρ δήπου καὶ μέμνησθε, εἰ μὴ λίαν τὰ παρὰ πᾶσιν ὁμολογούμενα μόνοι ἀγνοεῖν προσποιεῖσθε, ὅτι τὸν Φρουμέντιον τοῦτον εἰς ταύτην τὴν
- 20 τάξιν τοῦ βίου κατέστησεν Ἀθανάσιος, μυρίοις ἔνοχος ὢν κακοῖς · ὃς οὐδὲν τῶν ἐπιφερομένων ἐγκλημάτων αὐτῷ δικαίως ἔσχεν ἐπιλύσασθαι, αὐτίκα τῆς μὲν καθέδρας ἐκπέπτωκε, καὶ τοῦ βίου τοῦ πάντη διαμαρτῶν ἀλάται, ἀπ' ἄλλης εἰς ἄλλην γῆν μετανιστάμενος, ὥσπερ ἐκ τούτου
- 25 τὸ κακὸς εἶναι διαφευξόμενος.
- D Εἰ μὲν οὖν | ἐτοίμως ὑπακούσειεν ὁ Φρουμέντιος, εὐθύνας

Constance, Vainqueur, Très Grand, Auguste, à Aizanas et Sazanas.

C'est tout à fait notre souci et l'objet de notre effort le plus grand que le Tout-Puissant soit connu. Il faut, à mon sens, que la race humaine tout entière soit sur ce point traitée avec une sollicitude égale ; tous pourront ainsi passer leur vie jusqu'à l'accomplissement de leur espérance avec la même connaissance de Dieu, sans divergences dans leur poursuite de la justice et de la vérité. Dans l'intention donc de faire preuve à votre égard de la même sollicitude et de vous faire partager les mêmes avantages que les Romains, nous ordonnons qu'une seule doctrine, la même que chez eux, fasse autorité dans vos Églises. Veuillez donc envoyer au plus vite en Égypte votre évêque Frumentius : il se présentera au très vénérable évêque Georges et aux autres évêques d'Égypte, qui ont davantage autorité pour imposer les mains et juger de ces questions. Car vous savez sans doute et gardez en mémoire, à moins de faire semblant d'ignorer vous seuls des faits reconnus de tous, que ce Frumentius a été élevé à cette dignité dans la vie par Athanase, un homme chargé de tous les crimes, qui n'a pu se disculper en justice d'aucune des accusations portées contre lui et, sans tarder, a été déchu de son siège. Partout privé de moyens d'existence, il va, errant d'une terre dans une autre, comme s'il voulait par là fuir sa propre perversité.

Si donc Frumentius est prêt à obéir et à rendre compte de toute son administration, il sera clair aux yeux de tous qu'il

13 οὐκοῦν : om. P || 21 ὃς : ὡς K || 23 διαμαρτῶν : διαμαρτεῖν O



τῆς ὅλης καταστάσεως δώσων, δῆλος ἔσται παρὰ πάντων τῶ  
 τῆς Ἐκκλησίας νόμῳ καὶ τῇ κρατούσῃ πίστει κατ' οὐδὲν δια-  
 φωνῶν· κριθεὶς τε καὶ δοὺς πεῖραν ἑαυτοῦ τοῦ παντός βίου, καὶ  
 30 λόγον τούτου παρασχόμενος παρὰ τῶν τὰ τοιαῦτα  
 κρινόντων. Καὶ καταστήσεται παρ' αὐτῶν εἰ μέλλοι τῶ  
 ἔντι κατὰ τὸ δίκαιον ἐπίσκοπος εἶναι δοκεῖν. Εἰ δὲ  
 ἀναβάλοιτο καὶ φύγοι τὴν κρίσιν, εὐδὴλον δῆπουθεν ὅτι  
 687 A τοῖς | Ἀθανασίου τοῦ πονηροτάτου λόγοις ἠγμέσος  
 35 δυσσεβεῖ περὶ τὸ θεῖον, οὕτω προηρημένος ὡς ἐκεῖνος  
 ἀπεδείχθη πονηρὸς ὢν. Καὶ δέος μὴ, διαβάς εἰς Αὐξουμιν,  
 διαφθείρῃ τοὺς παρ' ὑμῖν, λόγους ἐναγεῖς καὶ δυσσεβεῖς  
 παρεχόμενος, μὴ μόνον τὰς Ἐκκλησίας συγγέων καὶ  
 38 θορυβῶν καὶ βλασφημῶν εἰς τὸν Κρείττονα ἀλλὰ καὶ τοῖς  
 40 κατὰ τὸ ἔθνος ἐκ τούτων ἀνατροπὴν καὶ ἀνάστασιν παντελεῖ  
 προξενῶν.

Ἴσμεν δὲ ὅτι, προσμαθῶν τι καὶ μέγα καὶ κοινὸν  
 ὄφελος ἐκ τῆς τοῦ σεμνοτάτου Γεωργίου συνουσίας ἀπο-  
 νάμενος, καὶ τῶν λοιπῶν, ὅσοι παιδεύειν τὰ τοιαῦτα  
 45 ἄκρως ἴσασι, τὴν αὐτὴν ἐπανήξει, πάντα τὰ τῶν  
 ἐκκλησιαστικῶν εἰς ἄκρον ἠκριβωκώς.

Ὁ Θεὸς ὑμᾶς διαφυλάττοι, ἀδελφοὶ τιμιώτατοι.

B 32. Ταῦτα ἀκούων ἐγὼ καὶ σχεδὸν βλέπων ἀφ' ὧν |  
 οἱ ἀπαγγέλλοντες ὠδύροντο, ὁμολογῶ, πάλιν εἰς τὴν ἔρημον  
 ὑπέστρεψα, τοῦτο λογισάμενος ὅπερ καὶ ἡ σὴ θεοσέβεια

33 ἀναβάλοιτο KPR : ἀναβάλλοιτο BO || φύγοι KPOR : φεύγοι B  
 || 34 ἠγμέσος : ἠγμένως R<sup>ac</sup> || 37 διαφθείρῃ : διαφθείρει R διαφθείροι  
 B<sup>ac</sup> || ὑμῖν : ἡμῖν P<sup>ac</sup> || 42 ἴσμεν B : ἴσμε R ἴσμαι P οἶμαι KO

n'est pas en désaccord avec la loi de l'Église et la foi officielle  
 puisqu'il aura comparu, qu'il aura rendu compte de toute sa  
 vie et qu'il se sera expliqué là-dessus devant des juges compé-  
 tents. Il recevra ensuite leur investiture s'il semble véritable-  
 ment devoir être évêque en toute justice. S'il diffère et qu'il  
 veuille échapper au jugement, il sera bien évident qu'il subit  
 l'emprise des doctrines d'Athanase le pervers, et professe une  
 doctrine impie sur la Divinité, ayant ainsi choisi la même  
 perversité dont Athanase a été convaincu. De plus on peut  
 craindre que, passant par Axoum, [Athanase] n'y corrompe  
 vos gens par ses discours sacrilèges et impies, ne se  
 contentant pas de ruiner et de bouleverser les Églises et  
 d'injurier le Tout-Puissant, mais encore machinant de la sorte  
 ruine et destruction complète pour ceux qui sont préposés à la  
 nation.

Mais, nous le savons, Frumentius se laissera instruire et  
 apportera un sérieux appoint au bien commun à la suite de  
 son contact avec le très vénérable Georges et avec tous les  
 autres, qui sont parfaitement à même de fournir cet enseigne-  
 ment : il regagnera son siège avec une science éminente des  
 affaires ecclésiastiques.

Que Dieu ne cesse de vous garder, frères très honorés.

### 3. Justification de sa retraite au désert

32. A ces nouvelles, témoin pour ainsi dire des faits grâce au récit douloureux de ceux qui les rapportaient, je repris, je l'avoue, le chemin du désert, retour-  
 nant dans mon esprit ces pensées que Ta Piété comprend

32, 3 ὑπέστρεψα αR : ὑπόστρεψαν E ὑπόστρεψαι V.

5 συνορᾷ · ὅτι, εἰ ζητούμεθα, ἵνα εὐρεθέντες παραπεμφθῶμεν  
 πρὸς τοὺς ἐπάρχους, κάλυσις ἐστὶ τοῦ μὴ παρὰ τὴν σὴν  
 φιλανθρωπίαν ἔλθεῖν. Καὶ εἰ οἱ μὴ θελήσαντες ὑπογράψαι  
 καθ' ἡμῶν, τοιαῦτα καὶ τοσαῦτα πεπόνθασιν, οἳ τε μὴ  
 θέλοντες τῶν λαϊκῶν κοινωνεῖν τοῖς Ἀρειανοῖς ἐκελεύσθησαν  
 ἀποθνήσκειν · οὐκ ἀμφίβολον, ὅτι πάντως ἐπινοηθήσονται  
 10 παρὰ τῶν συκοφαντῶν καινότεροι καὶ μυρίοι θάνατοι  
 κατ' ἐμοῦ · καὶ μετὰ θάνατον κινήσουσι λοιπὸν οἷς βούλονται  
 καὶ ἃ βούλονται πράγματα οἱ ἐχθροί, ψευδόμενοι καθ'  
 ἡμῶν μειζόνως, ὡς μηκέτι ἔχοντες τοὺς ἐλέγχοντας αὐτούς.  
 Οὐ γὰρ τὴν σὴν εὐσέβειαν δεδιῶς ἔφευγον (οἶδα γὰρ σου  
 C 15 τὴν ἀνεξικακίαν | καὶ τὴν φιλανθρωπίαν), ἀλλ' ὁρῶν ἐκ τῶν  
 γινομένων τὸν θυμὸν τῶν ἐχθρῶν, καὶ λογιζόμενος ὅτι  
 φοβούμενοι μήποτε ἐλεγθῶσιν ἐφ' οἷς ἔπραξαν παρὰ  
 γνώμην τῆς σῆς καλοκάγαθίας, πάντα πράξουσιν ὥστε  
 καὶ ἀποκτεῖναι. Ἴδου γὰρ ἡ μὲν σὴ φιλανθρωπία μόνον  
 20 ἔξω τῶν πόλεων καὶ τῆς ἐπαρχίας προσέταξεν ἐκβάλλεσθαι  
 τοὺς ἐπισκόπους · οἱ δὲ θαυμαστοὶ πλέον τι τῆς σῆς  
 προστάξεως τολμῶντες, ὑπὲρ τρεῖς ἐπαρχίας εἰς ἐρήμους  
 καὶ ἀήθεις καὶ φοβεροὺς τόπους ἐξώρισαν γέροντας ἀνθρώπους  
 καὶ πολυετεῖς ἐπισκόπους. Οἱ μὲν γὰρ ἀπὸ τῆς Λιβύης εἰς  
 25 τὴν μεγάλην Ὀάσιν, οἱ δὲ ἀπὸ τῆς Θηβαΐδος εἰς τὴν Ἀμμω-  
 νιακὴν τῆς Λιβύης ἀπεστάλησαν. Καὶ οὐ δεδιῶς πάλιν  
 ἀποθανεῖν, ἔφευγον · μὴ δειλίας μου τίς αὐτῶν καταγινωσ-  
 κέτω · ἀλλ' ὅτι καὶ τοῦ Σωτῆρός ἐστὶ παράγγελμα, διωκομέ-

5 πρὸς BKOR : εἰς PEV || 9 πάντως : πάντες V || 13 ἐλέγχοντας  
 αR : ἐλέγχους EV || 20 ἔξω : om. EV || 26 δεδιῶς : δεδιότας K

bien : si l'on nous cherche pour nous livrer, une fois pris, aux  
 préfets, aucun moyen pour nous d'avoir accès auprès de Ta  
 Bonté. En effet si ceux qui ont refusé de signer notre condam-  
 nation ont supporté tant de souffrances diverses, si les fidèles  
 qui ont refusé la communion avec les ariens ont été con-  
 damnés à mort, nul doute que ces fourbes ne mettront parfai-  
 tement au point mille morts raffinées contre moi. Une fois ma  
 mort acquise, les ennemis mettront sur pied telle entreprise  
 qu'il leur plaira contre ceux qu'ils voudront, mentant d'autant  
 plus contre nous qu'ils ne trouveront plus de contradicteurs.  
 Car ce n'est pas la crainte de Ta Piété qui me fit fuir — je  
 connais assez ta patience et ta bonté —, mais les événements  
 me mettaient devant les yeux la rage de mes ennemis et j'en  
 conclusais que, dans la crainte d'être confondus pour ces  
 actions perpétrées sans l'approbation de Ton Excellence, ils  
 allaient tout mettre en œuvre jusqu'à me faire périr. Voici en  
 effet que Ta Bonté avait décrété qu'on éloignerait les évêques  
 seulement de leur cité et de leur province ; or ces gens admira-  
 bles n'ont pas hésité à passer outre à tes ordres et ont relégué  
 au-delà de trois provinces, dans le désert, en des lieux incultes  
 et hostiles, des vieillards, des évêques chargés d'années. Ceux  
 de Libye ont été expédiés dans la Grande Oasis, ceux de la  
 Thèbaïde dans l'oasis d'Ammon en Libye. Et ce n'est pas la  
 crainte de la mort qui, une fois de plus, m'a fait prendre la  
 fuite ; que l'on ne m'accuse pas chez eux de lâcheté ! Mais il y  
 a une invitation du Sauveur lui-même à fuir quand on nous  
 poursuit<sup>n</sup>, à nous cacher quand on nous recherche, à ne pas

n. cf. Matth. 10, 23



30 νους μὲν ἡμᾶς φεύγειν, ζητούμενους δὲ κρύπτεσθαι, καὶ μὴ  
 εἰς προὔπτον κίνδυνον ἑαυτοὺς ἐκδιδόναι, μηδὲ φαινομένους  
 πλέον ἐκκαλεῖν τὸν θυμὸν τῶν διωκόντων. Ἴσον γὰρ ἐστὶ  
 τὸ φονεύειν ἑαυτὸν καὶ δίδοναι πάλιν ἑαυτὸν τοῖς ἐχθροῖς  
 εἰς τὸ φονεύειν. Τὸ δὲ φεύγειν, ὡς παρήγγειλεν ὁ Σωτὴρ,  
 γινώσκειν ἐστὶ τὸν καιρὸν καὶ ἀληθῶς κήδεσθαι τῶν διωκόν-  
 35 των, ἵνα μὴ καὶ μέχρις αἵματος φθάσαντες ὑπεύθυνοι  
 γένωνται τῷ «Μὴ φονεύσης»· καὶ τὰ μάλιστα καὶ τὸ  
 παθεῖν οἱ ἡμᾶς διαβάλλοντες βούλονται. Ἄ γὰρ καὶ νῦν  
 640 A πάλιν | πεποιθήκασιν, δείκνυσιν αὐτῶν ταύτην εἶναι τὴν  
 σπουδὴν καὶ μαιφόνον τὴν προαίρεσιν.  
 40 Ἄκουσας δέ, εὖ οἶδ' ὅτι, θεοφιλέστατε Αὐγουστε, θαυμά-  
 σεις· καὶ γὰρ ἄξιον ἀληθῶς ἐκπλήξεως τὸ τόλμημα. Ἡλίκον  
 δ' ἐστὶ τοῦτο, ἄκουσον ἐν βραχεῖ λόγῳ.

33. Ὁ τοῦ Θεοῦ Υἱὸς ὁ Κύριος καὶ Σωτὴρ ἡμῶν Ἰησοῦς  
 Χριστός, ἄνθρωπος γενόμενος δι' ἡμᾶς, καὶ καταργήσας  
 τὸν θάνατον, ἐλευθέρωσας τε τὸ γένος ἡμῶν ἀπὸ τῆς δουλείας  
 τῆς φθορᾶς, ἐχαρίσατο πρὸς τοῖς ἄλλοις πᾶσι καὶ εἰκόνα τῆς  
 5 τῶν ἀγγέλων ἀγιότητος ἔχειν ἡμᾶς ἐπὶ γῆς τὴν παρθενίαν.  
 Τὰς γοῦν ταύτην ἐχούσας τὴν ἀρετὴν νύμφας τοῦ Χριστοῦ  
 καλεῖν εἴωθεν ἡ καθολικὴ Ἐκκλησία. Ταύτας καὶ Ἕλληνας  
 B ὀρῶντες ὡς ναὸν οὔσας τοῦ | Λόγου θαυμάζουσι· παρ'  
 οὐδενὶ γὰρ ἀληθῶς τοῦτο τὸ σεμνὸν καὶ οὐράνιον ἐπάγγελμα  
 10 κατορθοῦται ἢ παρὰ μόνοις ἡμῖν τοῖς Χριστιανοῖς. Μάλιστα  
 γὰρ καὶ τοῦτο μέγα τεκμήριόν ἐστὶ τοῦ παρ' ἡμῖν εἶναι τὴν  
 ὄντως καὶ ἀληθῆ θεοσέβειαν. Ταύτας καὶ πρὸ τῶν ἄλλων  
 καὶ ὁ τῆς μακαρίας μνήμης ὁ εὐσεβέστατός σου πατὴρ Κωνσ-

nous exposer à un danger évident, à ne pas nous montrer pour ne pas exciter la colère des persécuteurs. Cela équivaut, en effet, à un suicide que de se livrer une nouvelle fois à l'ennemi pour mourir. Tandis que fuir, selon le précepte du Sauveur, c'est choisir l'opportunité<sup>o</sup>, c'est vraiment avoir souci des persécuteurs pour leur éviter d'aller jusqu'à répandre le sang et d'enfreindre le « Tu ne tueras point<sup>p</sup> ». Et pourtant, que nous souffrions le plus possible, c'est cela qu'ils veulent, ceux qui nous calomnient. Leur conduite présente, une fois de plus, montre que c'est là leur souci et qu'ils rêvent de meurtre.

En apprenant cela, je le sais bien, très pieux Auguste, tu seras stupéfait : il y a en effet de quoi être frappé de stupeur devant leur audace. Jusqu'où elle va, apprends-le en peu de mots.

33. Le Fils de Dieu, notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ devenu homme pour nous, a aboli la mort et libéré notre race de l'empire de la corruption<sup>o</sup>. En plus de toutes ces grâces, il nous a donné de posséder sur la terre une image de la sainteté même des anges, la virginité. Celles qui font profession de cette vertu, l'Église catholique a coutume de les appeler les fiancées du Christ. Les païens eux-mêmes qui les voient les admirent comme des temples du Logos. Nulle part en effet, c'est vrai, ne se trouve en vigueur cette vénérable et céleste institution si ce n'est parmi nous, les chrétiens. C'est là surtout la grande preuve que chez nous est réellement professé le vrai culte de Dieu. Et même, les vierges recevaient avant tout le monde les marques d'honneur de ton très pieux père,

33, 2 Χριστός : ὁ Χρ. KP || 7 καὶ KPβ : δὲ BO || 10 κατορθοῦται : καθορᾶται V || 12 καὶ<sup>2</sup> : om. R

30 φαινομένους αR : ἐφαιν. EV || 37 διαβάλλοντες BOR : διαβαλόν-  
 τες KPEV

o. cf. Matth. 16, 3 ; Lc 19, 44 || p. Ex. 20, 13 || q. cf. Rom. 8, 21

ταντῖνος ὁ Αὐγουστος ἐτίμα· ταύτας καὶ ἡ σὴ εὐσέβεια  
15 γράφουσα πολλάκις τιμίας καὶ ἀγίας ὠνόμασεν.

Ἄλλὰ νῦν οἱ θαυμαστοὶ Ἀρειανοὶ οἱ καὶ ἡμᾶς διαβάλλοντες,  
δι' οὗς καὶ πλεῖστοι τῶν ἐπισκόπων ἐπεβουλεύθησαν, ὑπουργοὺς  
ἔχοντες καὶ ὑπακούοντας αὐτοὺς τοὺς δικαστάς, ταύτας γυμνώ-  
σαντες, ἐποίησαν ἐπὶ τῶν καλουμένων ἐρμηταρίων κρεμασθῆ-  
20 ναι, καὶ τοσοῦτον αὐτῶν τρίτον ἔξεσαν τὰς πλευράς, ὅσον οὐδὲ  
C οἱ ἀληθῶς κακοῦργοι πώποτε πεπόνθασι. Πιλάτος μὲν οὖν,  
καθηκῶν τοῖς τότε Ἰουδαίοις, λόγχῃ μίαν πλευρὰν τοῦ  
Σωτῆρος ἐνυξεν· οὗτοι δὲ καὶ τὴν μανίαν Πιλάτου  
νενικήκασιν, ὅτι μὴ μίαν ἀλλ' ἀμφοτέρας ἔξεσαν· τὰ  
25 γὰρ μέλη τῶν παρθένων ἐξαιρέτως ἴδια τοῦ Σωτῆρός  
ἐστι.

Πάντες μὲν οὖν, καὶ μόνον ἀπαγγελλόντων τινῶν,  
φρίττουσιν ἐπὶ τῇ τοιαύτῃ ἀκοῇ· μόνοι δὲ οὗτοι οὐ μόνον  
οὐκ ἐφοβήθησαν γυμνοῦντες καὶ ξέοντες ἄχραντα μέλη,  
30 ἀ μόνῳ τῷ Σωτῆρι ἡμῶν τῷ Χριστῷ ἀνατεθείκασιν αἱ  
παρθένοι, ἀλλὰ καὶ τό γε χεῖριστον, ὄνειδιζόμενοι παρὰ  
πάντων διὰ τὴν τοσαύτην ὠρότητα, ἀντὶ τοῦ ἐρυθριᾶν  
προφασίζονται τοῦτο πρόσταγμα τῆς σῆς εὐσεβείας εἶναι·  
οὕτως εἰσὶ πρὸς πάντα τολμηροὶ καὶ τὴν προαίρεσιν πονηροί.  
D 35 Οὐδὲ γὰρ οὐδὲ ἐν τοῖς γενομένοις διωγμοῖς | τοιοῦτον  
ἠκούσθη πραχθέν. Εἰ δὲ καὶ ἐγεγόνει ποτὲ τοιοῦτον, ἀλλ'  
οὐκ ἔπρεπεν ἐπὶ σοῦ χριστιανοῦ ὄντος οὔτε τὴν παρθενίαν

15 ἀλλὰ : ἀλλὰ καὶ K || οἱ<sup>1</sup> : om. K || οἱ καὶ KOβ : καὶ οἱ BP ||  
διαβάλλοντες : διαβαλόντες E || 18 αὐτοὺς τοὺς : αὐτοῖς τοὺς (τοῖς a. e.)  
V || 22 καθηκῶν·KPOH : καθικετεύων B καθηγεμονεύων EV || τοῖς  
τότε Ἰουδαίοις : τῶν τότε Ἰουδαίων V || 24 ἔξεσαν : ἐνυξεν (in m. ἐξε-  
σθ)· P || 26 ἐστι : εἰσὶ B || 33 εὐσεβείας : θεοσεβείας V

Constantin Auguste d'heureuse mémoire ; elles furent aussi,  
par Ta Piété, souvent qualifiées d'honorables et de saintes  
dans tes écrits.

Et voilà que maintenant nos fameux ariens, les mêmes qui  
nous calomnient, les mêmes dont les tracasseries s'abattent  
sur la plupart des évêques, eux qui ont les juges à leur disposi-  
tion et dévotion, dépouillent les vierges de leurs vêtements, les  
font suspendre à ce qu'on appelle des portiques aux agrès<sup>1</sup>, et  
leur font donner sur les côtes trois fois plus de coups que les  
vrais malfaiteurs n'en reçurent jamais. Pilate, lui, pour plaire  
aux Juifs de son temps fit percer de la lance un des côtés du  
Sauveur ; eux surpassent encore la folie de Pilate : ce n'est pas  
un seul mais les deux côtés qu'ils ont frappé. Or les membres  
des vierges ne sont-ils pas éminemment les propres membres  
du Sauveur ?

Tout le monde sans doute, au seul récit de ces faits, frémit  
d'horreur à les entendre. Eux seuls, non seulement ils n'ont  
pas eu peur de dépouiller et de déchirer les membres purs que  
les vierges ont consacrés au seul Christ notre Sauveur, mais  
— comble de perversité ! — devant la réprobation générale  
d'une telle cruauté, au lieu d'en rougir, ils déclarent que tel est  
l'ordre de Ta Piété : voilà leur audace sans limite, voilà la  
perversité de leurs desseins. Non, jamais, même au cours des  
persécutions passées, on n'entendit parler d'une telle pratique.  
Et, quand un tel fait se fût jamais produit, il ne convenait pas  
que sous le règne du chrétien que tu es, la virginité souffrit

1. Le mot rare utilisé ici (*hapax* ?) évoque le nom d'Hermès, protecteur  
des gymnases. Le P. André Pelletier, dans une lettre personnelle, est d'avis  
qu'il faut plutôt parler de 'portique' et non de colonne (contre DU CANGE,  
*Glossarium... graecitatis*, s.u. et MÜLLER).



τοσαύτην ὕβριν καὶ ἀτιμίαν παθεῖν, οὔτε τούτους τὴν ἑαυτῶν  
ὠμότητα εἰς τὴν σὴν εὐσέδειαν ἐπιρρίπτειν· μόνοις γὰρ  
40 αἰρετικοῖς οἰκεῖον τὸ τοιοῦτον κακὸν ἀσεβεῖν εἰς τὸν Υἱὸν  
τοῦ Θεοῦ, καὶ πλημμελεῖν κατὰ τῶν ἁγίων αὐτοῦ παρθένων.

34. Τοιούτων δὲ πάλιν καὶ τοσοῦτων γενομένων παρὰ  
τῶν Ἀρειανῶν, οὐκ ἐσφάλην ἄρα πεισθεὶς τῇ θείᾳ Γραφῇ  
λεγοῦσῃ· « Ἄλλ' ἀποκρύβηθι μικρὸν ὅσον ὅσον, ἕως  
041 A παρέλθῃ ἡ ὀργὴ Κυρίου ». | Καὶ αὕτη γάρ μοι πάλιν πρόφασις  
5 γέγονε τῆς ἀναχωρήσεως, θεοφιλέστατε Αὐγουστε, καὶ οὐ  
παρητησάμην οὔτε εἰς τὴν ἔρημον ἀπελθεῖν, οὔτε, εἰ ἀνάγκη  
γένοιτο, διὰ σαργάνης ἀπὸ τείχους χαλασθῆναι. Πάντα  
γὰρ ὑπέμεινα, καὶ θηρίοις συνώκησα, καὶ ὑμᾶς περιελθεῖν  
ἐκδεχόμενος τούτων τῶν λόγων καιρὸν, καὶ θαρρῶν ὅτι  
10 οἱ μὲν διαβάλλοντες καταγνωσθήσονται, ἡ δὲ σὴ φιλανθρωπία  
δειχθήσεται. Ὡ μακάριε καὶ θεοφιλέστατε Αὐγουστε,  
τί ἐβούλου; ἔλθεῖν με φλεγμαινόντων καὶ ζητούντων ἀπο-  
κτεῖναι τῶν συκοφαντούντων ἡμᾶς, ἢ κατὰ τὸ γεγραμμένον,  
ἀποκρυβῆναι μικρὸν, ἵνα ἐν τῷ τοσοῦτῳ διαστήματι οἱ μὲν  
15 συκοφάνται καταγνωσθῶσιν αἰρετικοί, ἡ δὲ σὴ φιλανθρωπία  
δειχθήσεται;

Τί δέ, ὦ ἰβασιλεῦ, ἐβούλου με ὀφθῆναι τοῖς σοῖς  
B δικασταῖς, ἵνα, εἰ καὶ σὺ μέχρι μόνης ἀπειλῆς ἔγραψας,  
ἐκεῖνοι μὴ νοοῦντες τὴν σὴν διάνοιαν, ἔχοντες δὲ τοὺς  
20 Ἀρειανούς παροξύνοντας αὐτούς ἐκ τῶν γραμμάτων σου  
ἀποκτείνωσι καὶ εἰς σὲ τὸν φόνον ἀναθῶνται διὰ τὰ γράμματα;

38 σὴν : s. l. V || 40 αὐτοῦ : om. EV

34, 3 ἀλλ' : om. V || ἕως : ἕως ἄν V || 8 καί : om. V || 14 τῷ : om. V || 17 τοῖς σοῖς αV : τρισσοῖς RE || 21 διὰ : s. l. E

une telle violence, un tel outrage, ni que ces gens rejetassent leur sauvagerie sur le compte de Ta Piété. Seuls les hérétiques sont coutumiers d'une telle vilénie : impiété à l'égard du Fils de Dieu, déchainement contre ses vierges saintes.

34. Encore une fois, devant de tels méfaits commis par les ariens, je n'ai pas eu tort d'obéir à la divine Écriture qui dit : « Va, cache-toi pour un moment, jusqu'à l'heure où la colère du Seigneur aura passé<sup>1</sup>. » Tel fut en effet, je le répète, le motif de ma retraite, très pieux Auguste. Je n'ai pas hésité à gagner le désert et, s'il en avait été besoin, je me serais fait descendre des remparts dans une corbeille<sup>5</sup>. J'ai tout supporté, j'ai partagé le séjour des fauves, j'attendais votre<sup>1</sup> passage comme un moment propice pour ce discours avec la confiance que mes accusateurs seraient jugés et que Ta Bonté se montrerait. Bienheureux et pieux Auguste, qu'aurais-tu voulu ? Que je vienne, bravant la fureur embrasée de ceux qui me calomnient et leurs tentatives de me tuer, ou bien, selon l'Écriture, que je me cache un moment pour laisser à mes calomniateurs le temps de se voir convaincus d'hérésie et à Ta Bonté de se montrer ?

Hé quoi, Prince, tu aurais voulu que je me découvre à tes juges ? Alors que toi tu n'as écrit qu'en manière de mise en garde, eux, sans comprendre ta pensée, harcelés d'ailleurs par les ariens, se seraient autorisés de ta lettre pour me faire tuer, puis auraient rejeté le crime sur toi à cause de ta lettre. Il n'eût pas convenu que je m'avance de moi-même et me livre

r. Is. 26, 20\* || s. cf. II Cor. 11, 32 ; Act. 9, 24-25

1. Nouvelle indication sur le genre littéraire de l'Apologie, qui est censée être lue en présence des interlocuteurs, comme plus haut § 16 (p. 121 et n. 1) où Athanase voit « sourire » l'empereur. Ici il s'agit des ennemis d'Athanase assimilés à « la colère du Seigneur » évoquée quatre lignes plus haut. Noter la nuance entre les préfixes *para-* et *péri-* : la colère passe et dépasse, les ennemis rôdent autour et peuvent repasser.

Οὐκ ἔπρεπεν οὔτε ἐμὲ αὐτομολεῖν, καὶ εἰς αἵματα ἑμαυτὸν ἀποδιδόναι, οὔτε σε φιλόχριστον ὄντα βασιλέα ἐπὶ φόνοις Χριστιανῶν, καὶ ταῦτα ἐπισκόπων, ἐπιγράφεσθαι.

35. Οὐκοῦν βέλτιον γέγονε τὸ κρυβῆναι, καὶ τοῦτον ἐκδέξασθαι τὸν καιρὸν. Ναὶ οἶδα ὅτι καὶ σύ, γινώσκων τὰς θείας Γραφάς, ἐπινεύεις καὶ ἀποδέχῃ με τοῦτο πράξαντα. Ἴδού γοῦν, τῶν παροξυνόντων πεπαυμένων, πέφηγεν ἡ σὴ θεοσεβῆς ἀνεξικακία, καὶ δέδεικται πᾶσιν ὅτι μηδὲ τὴν ἀρχὴν ἐδίωκες σύ τοὺς Χριστιανοὺς· ἀλλ' ἐκεῖνοι ἦσαν οἱ τὰς ἐκκλησίας ἐρημώσαντες, ἵνα τὴν ἰδίαν ἀσέβειαν ἐπισπείρωσι πανταχοῦ, δι' ἣν καὶ ἡμεῖς, εἰ μὴ ἤμεν φυγόντες, πάλοι ἂν ἐπεβουλεύθημεν παρ' αὐτῶν. Οἱ γὰρ τοιαύτας

5 C 10 15 20

διαβολὰς εἰπεῖν κατ' ἐμοῦ μὴ παραιτησάμενοι παρὰ τηλικούτῳ Αὐγούστῳ, οἱ τοιαῦτα κατ' ἐπισκόπων καὶ παρθένων ἐπιχειρήσαντες, εὐδῆλον ὡς καὶ τὸν ἡμῶν θάνατον ἐθήρευον.

Ἄλλὰ χάρις τῷ Κυρ' ῶ τῷ τὴν βασιλείαν σοι δεδωκότι· πάντες γὰρ ἐπιστώσαντο περὶ τε τῆς σῆς φιλανθρωπίας καὶ τῆς ἐκείνων πονηρίας, ἧς ἔνεκα καὶ κατὰ τὴν ἀρχὴν ἔφυγον, ἵνα ταῦτα μὲν ἐγὼ σοι προσφωνήσω, σὺ δὲ εὐρης τίνα φιλανθρωπεύσῃ. Παρακαλῶ τοίνυν, ἐπειδὴ καὶ γέγραπται· « Ἀπόκρισις ὑποπίπτουσα ἀποστρέφει ὀργὴν »· καὶ, « Δεκτοὶ βασιλεῖ λογισμοὶ δίκαιοι »· δεξάμενος

D 20

καὶ ταύτην τὴν ἀπολογίαν, ἀπόδος ταῖς πατρίσι καὶ ταῖς

23 ἀποδιδόναι BEV : ἐπιδιδόναι KPOR

35, 2 Ναὶ BKOEY : καὶ P om. R || 10 παραιτησάμενοι : παραιτούμενοι P || 13 τῷ Κυρίῳ : om. EV || 14 τε : om. V || 16 μὲν : etas. R || σοι BKPRV : μὲν σοι OE

spontanément au sacrifice du sang. Il n'eût pas convenu non plus que toi, empereur chrétien, tu souscrives au meurtre de chrétiens, surtout à des meurtres d'évêques.

**Conclusion : tout l'espoir d'Athanase est dans l'empereur**

35. Ainsi donc mieux valut me cacher et attendre cette heure favorable. Je sais bien que toi aussi, qui connais les divines

Écritures, tu es d'accord et m'approuves d'avoir agi ainsi. En tout cas voici que, les instigateurs ayant cessé leurs menées<sup>1</sup>, apparaît ta clémence toute de piété, et il est évident pour tous que, même au début, ce n'est pas toi qui persécutais les chrétiens. C'étaient eux qui ruinaient nos églises pour implanter partout leur propre impiété ; nous aussi à cause d'elle, si nous n'avions fui, nous aurions depuis longtemps succombé à leurs pièges. Des gens en effet qui, sans la permission d'un prince si auguste, ont proféré de telles accusations sur moi, qui ont mené de telles actions contre des évêques et des vierges, il est évident qu'ils poursuivaient aussi ma propre mort.

Mais grâces soient au Seigneur qui t'a donné l'Empire. Tout le monde en effet a été convaincu de ta bonté et de leur malice. Cette dernière a été la raison de ma fuite pour que je fusse à même de te faire entendre ma voix tandis que ta bonté trouverait quelqu'un à secourir. Je t'en supplie donc, puisqu'il est écrit : « Une réponse humble détourne la colère<sup>2</sup> », et : « Les justes raisons ont chance d'être acceptées par un roi<sup>3</sup> », accueille aussi cette apologie, rends à leur patrie et à

t. Prov. 15, 1\* || u. Prov. 16, 13\*

1. Allusion au revirement de Constance qui suivit le concile d'Ancyre (358). Voir SOZOMÈNE, IV, 13 (PG 67, 1148 A = GCS 50, p. 155s).



Ἐκκλησίαις πάντας τοὺς ἐπισκόπους καὶ τοὺς ἄλλους κληρικούς ἵνα τῶν μὲν διαβαλλόντων ἢ πονηρία δειχθῆ, σὺ δὲ καὶ νῦν καὶ ἐν ἡμέρᾳ κρίσεως ἔχῃς παρρησίαν εἰπεῖν τῷ Κυρίῳ καὶ Σωτῆρι ἡμῶν καὶ παμβασιλεῖ Ἰησοῦ Χριστῷ · « Οὐδένα τῶν σῶν ἀπώλεσα » · ἀλλ' οἱ μὲν ἐπιβουλεύσαντες πᾶσιν οὗτοί εἰσιν · ἐγὼ δὲ ἐπὶ μὲν τοῖς τετελευτηκόσι, καὶ ταῖς ξεσθείσαις παρθένοις, τοῖς τε ἄλλοις τοῖς κατὰ τῶν Χριστιανῶν γενομένοις ἠχθέσθην · τοὺς δὲ ἐξορισθέντας ἐπανήγαγον καὶ ἀποδέδωκα ταῖς  
 25  
 30 ἰδίαις Ἐκκλησίαις.

Col. Ἀπολογία BO : Τέλος τῆς ἀπολογίας EV om. KPR || τοῦ ἁγίου Ἀθανασίου BOEV : om. KPR || πρὸς BO : τῆς πρὸς EV om. KPR || τὸν βασιλέα Κωνσταντίον BOEV : om. KPR.

leurs Églises tous les évêques et tous les autres clercs. Ainsi les accusateurs verront leur malice mise à jour. Quant à toi, dès maintenant et au jour du jugement, tu pourras dire en toute confiance à notre Seigneur et Sauveur, au souverain Roi Jésus-Christ : « Je n'ai laissé périr aucun des tiens » ; ce sont eux qui ont comploté contre tout le monde, tandis que moi, pour les morts, pour les vierges brutalisées et pour tout le reste qui s'est produit contre les chrétiens, j'en ai été accablé ; quant aux exilés, je les ai fait revenir et les ai rendus à leurs Églises. »

v. Jn 18, 9\*

Τοῦ μεγάλου Ἀθανασίου ἀρχιεπισκόπου  
Ἀλεξανδρείας ἀπολογία περὶ τῶν διαβαλλόντων  
τὴν ἐν τῷ διωγμῷ φυγὴν αὐτοῦ.

644 A I. Ἀκούω Λεόντιον τὸν νῦν ἐν Ἀντιοχείᾳ καὶ Νάρκισσον  
645 A τὸν ἀπὸ τῆς πόλεως Νέρωνος καὶ Γεώργιον | τὸν νῦν ἐν  
Λαοδικείᾳ καὶ τοὺς σὺν αὐτοῖς Ἀρειανούς πολλὰ περὶ  
ἐμοῦ θρυλοῦντας καὶ λοιδοροῦντας, δειλίαν τε ἐγκαλοῦντας  
5 ὅτι δὴ, ζητούμενος ἀναιρεθῆναι παρ' αὐτῶν, οὐκ ἔκδοτον  
ἐμαυτὸν αὐτοῖς προσήγαγον.

Πρὸς μὲν οὖν τὰς λοιδορίας καὶ τὰς συκοφαντίας αὐτῶν, καί-  
τοι δυνάμενος πολλὰ γράφειν, ἃ μὴτ' αὐτοὶ ἀρνεῖσθαι δύνανται  
ἀλλὰ καὶ πάντες ἐπιγινώσκουσιν οἱ κατ' αὐτῶν | ἀκούοντες,  
10 ὅμως οὐδὲν προαχθήσομαι λέγειν πρὸς αὐτοὺς ἢ μόνον τὸ τοῦ  
Κυρίου ῥῆμα καὶ τὸ τοῦ Ἀποστόλου ῥητὸν ὅτι· «Τὸ μὲν  
ψεῦδος ἐκ τοῦ διαβόλου ἐστίν», οὔτε δὲ «λοιδοροὶ βασιλείαν  
Θεοῦ κληρονομήσουσιν». Ἀρκεῖ γὰρ αὐτοὺς ἐκ τούτων  
δειχθῆναι μηδὲν κατὰ τὸ Εὐαγγέλιον μῆτε φρονοῦντας  
15 μῆτε πράττοντας, κατὰ δὲ τὰς ἰδίας ἡδονὰς οἰομένους εἶναι  
B καλὸν ὅπερ αὐτοὶ βούλονται.

**Tit** μεγάλου ρ : αὐτοῦ αβγ || Ἀθαν. ἀρχ. Ἀλεξ. BDN : om.  
KPOβW || 2 ἀπολογία NW : om. αβDp || 2-3 περὶ—αὐτοῦ αβ : περὶ τῆς  
ἀναχωρήσεως (φυγῆς αὐτοῦ N) ἠνίκα ἐδιώχθη (ἐδιώκετο N) ἀπὸ (ὑπὸ  
NW) Συριανοῦ (Σευηριανοῦ τοῦ W) δουκὸς γ περὶ τῶν διαβαλλόντων  
τὴν ἐν τῷ διωγμῷ φυγὴν αὐτοῦ λόγος ἀπολογητικὸς πρῶτος ἐν ᾧ καὶ  
ἀπόδειξις ἐνθεος ὅτι ἐκάστω παρὰ τοῦ Θεοῦ ὄρος ἀφώρισται τῆς ἐπι-  
κήρου ζωῆς ρ

1, 1 Νάρκισσον : Νάρκ. καὶ γ || 4 λοιδοροῦντας : ληρωδοῦντας V ||  
8η : om. γ || 6 λοιδορίας : λοιδ., αὐτῶν N || 7 τὰς : om. BV || αὐτῶν : om.

ATHANASE LE GRAND  
ARCHEVÊQUE D'ALEXANDRIE

APOLOGIE A PROPOS DE CEUX  
QUI LUI REPROCHAIENT SA FUITE  
AU MOMENT DE LA PERSÉCUTION.

**Préambule : occasion  
de l'Apologie**

I. Il paraît que Léonce, actuellement installé à Antioche, avec Narcisse qui vient de Néronias et Georges, installé pour l'heure à Laodicée, ainsi que toute leur troupe d'ariens, répandent à mon sujet maintes rumeurs et injures et surtout m'accusent de lâcheté, car lorsqu'ils me cherchaient pour me faire périr, je ne me suis pas livré à eux sans défense.

Contre leurs injures et leurs calomnies, je pourrais, il est vrai, avancer plus d'un fait qu'ils seraient bien en peine de nier, et que connaissent tous ceux qui ont entendu parler de ces gens-là. Je m'en voudrais pourtant de leur opposer une autre défense que la parole du Seigneur et le mot de l'Apôtre : « Le mensonge vient du diable<sup>a</sup> », et : « Les insulteurs n'auront pas de part au royaume de Dieu<sup>b</sup> ». Il suffit en effet de ces sentences pour montrer que de l'Évangile ils n'ont ni l'esprit ni la pratique, mais qu'ils suivent leurs désirs et pensent que le bien c'est ce qu'ils veulent.

N || 8 πολλὰ : αὐτοῖς ρ || ἃ μὴτ' αὐτοὶ : ἂν μὴτ' αὐτὸν D || ἀρνεῖσθαι αβρ : ἀρνήσασθαι γ || 9 οἱ κατ' αὐτῶν αβDW : τὰ κατ' αὐτοὺς ρ om. N || 12 ἐστίν : ἐστί καὶ N || 13 Θεοῦ ρβγρ : Θεοῦ οὐ BKO | ἀρκεῖ : ἤρκει D || τούτων : τούτου BK || 16 ὅπερ : ὅπερ ἂν γ || βούλονται αβ : βούλωνται DW βούληται N

a. Jn 8, 44\* ; I Jn 3, 8\* || b. I Cor. 6, 10



2. Ἐπειδὴ δὲ προσποιῶνται δειλίαν ἐγκαλεῖν, ἀναγκαῖον  
 69 ὀλίγα περὶ τούτου γράψαι. | Δειχθήσονται γὰρ ἐκ τούτου  
 πονηροί τε τὸν τρόπον καὶ μὴ ἐντετυχηκότες ταῖς θείαις  
 Γραφαῖς, ἧ ἐντυχόντες μὲν μὴ πιστεύοντες δὲ εἶναι  
 5 θεόπνευστα τὰ λόγια τὰ ἐν αὐταῖς. Εἰ γὰρ ἐπίστευον, οὐκ  
 ἂν παρὰ μὲν ταύτας ἐτόλμων, τὴν δὲ κακοήθειαν τῶν  
 κυριοκτόνων Ἰουδαίων ἐζήλουν.

Καὶ γὰρ τοῦ Θεοῦ δεδωκότος ἐντολήν· «Τίμα τὸν  
 πατέρα σου καὶ τὴν μητέρα σου» καὶ «ὁ κακολογῶν  
 10 πατέρα ἢ μητέρα θανάτῳ τελευτάτω», ἀντενομοθέτουν  
 κάκεινοι, τὴν τιμὴν εἰς ἀτιμίαν μεταφέροντες, καὶ  
 ἀργυρίου τὸ πρὸς τοὺς γονέας καθῆκον παρὰ τῶν  
 C τέκνων ἀντικαταλλάσσοντες |· καὶ ἀναγινώσκοντες δὲ  
 τὰς τοῦ Δαυὶδ πράξεις, ἀντεμελέτων αὐταῖς καὶ ἡτιῶντο  
 15 τοὺς ἀναιτίους τίλλοντας στάχνας καὶ ψώχοντας ἐν τῇ  
 ἡμέρᾳ τοῦ σαββάτου. Ἐμελε δὲ αὐτοῖς οὔτε τῶν νόμων  
 οὔτε διὰ τὸ σάββατον, ἐν αὐτῷ γὰρ μᾶλλον παρηνόμουν·  
 ἀλλ' ὅτι τὸν τρόπον ὄντες πονηροί, τοῖς τε μαθηταῖς  
 ἐφθόνουν σφζομένοις, καὶ μόνον ἠδούλοντο τὰ τῆς ἰδίας  
 20 γνώμης κρατεῖν. Ἐκεῖνοι μὲν οὖν τῆς ἰδίας παρανομίας  
 ἔχουσι τὰ ἐπίχειρα, ἀνίεροι γενόμενοι καὶ λοιπὸν  
 «ἄρχοντες Σοδόμων καὶ λαὸς Γομόρρας» χρηματί-  
 ζοντες.

2, 1 ἐγκαλεῖν ἀναγκαῖον : om. D || 3 τε : om. DN || μὴ αβ : μήτε γ  
 || 5 τὰ λόγια : τὰ θεῖα λογ. N || ἐν : παρ' P || 9 σου : om. K || 11 κάκει-  
 νοι : om. FN || 12 γονέας : γονίας p || 13 δὲ : om. FN || 14 ἀντεμελέτων :  
 ἀντεμελέταν R || αὐταῖς αβ (V<sup>ac</sup>) : αὐτοὶ γ (V<sup>pc</sup>) || 15 ἀναιτίους : ἀναιτίως  
 V || τίλλοντας : τίλλοντες N || ψώχοντας : ψώχοντες N || 16 ἔμελε BKORP<sup>c</sup>D :

2. Mais puisqu'ils prétendent m'accuser de lâcheté, il faut  
 bien traiter de l'affaire en quelques mots. A la lumière de cet  
 écrit, on verra qu'ils sont d'un naturel pervers et qu'ils n'ont  
 jamais fréquenté les divines Écritures, ou bien, s'ils les  
 fréquentent, qu'ils ne croient pas à l'inspiration divine des  
 sentences qui s'y trouvent ; s'ils y croyaient en effet, ils  
 n'oseraient pas agir contre elles et ne rivaliseraient pas de  
 méchanceté avec les Juifs déicides.

Dieu en effet avait donné le précepte : « Honore ton père et  
 ta mère<sup>c</sup> », et : « Que soit puni de mort l'homme qui maudira  
 père ou mère<sup>d</sup> ». Or les Juifs retournaient le commandement :  
 l'honneur devenait outrage et l'argent à fournir aux parents  
 par les enfants se trouvait détourné de sa destination<sup>e</sup>. Par  
 ailleurs, ils connaissaient le geste de David<sup>f</sup>, mais ils  
 l'interprétaient à contresens et faisaient grief à des innocents  
 de cueillir et de froisser des épis un jour de sabbat<sup>g</sup>. En fait  
 peu leur importaient les commandements et ils ne se sou-  
 ciaient pas du sabbat, car le jour du sabbat ils violaient la Loi  
 plus que jamais. Ainsi, du fait de leur naturel pervers, ils  
 étaient jaloux de voir les apôtres en marche vers leur salut ; ils  
 voulaient seulement faire triompher leur point de vue person-  
 nel. Voici donc que leur mépris de la Loi a reçu sa récom-  
 pense : ils ont perdu leur caractère sacré et se trouvent désor-  
 mais mériter le nom de « chefs de Sodome » et de « peuple de  
 Gomorrhe<sup>h</sup> ».

ἐμελλε Pβ(R<sup>ac</sup>) NW || δὲ : γὰρ N || οὔτε τῶν : οὐ περὶ D || τῶν  
 νόμων αβp : τοῦ νόμου γ || 17 οὔτε διὰ : οὐδὲ διὰ D || 19 τὰ : om. B

c. Ex. 20, 12 || d. Ex. 21, 17\* (LXX : 21, 16\*) || e. cf. Matth. 15, 4-7 || f.  
 cf. I Sam. 21, 7 || g. cf. Matth. 12, 1 || h. Is. 1, 10

Καὶ αὐτοὶ δὲ οὐδὲν ἤττον ἐκείνων δοκοῦσιν μοι τὴν  
 25 ἐπιτιμίαν ἔχειν, ἤδη τὴν τῆς ἰδίας ἀλογίας ἄγνοϊαν. Οὔτε  
 γὰρ «νοοῦσιν ἃ λέγουσιν», ἀλλὰ καὶ νομίζουσιν εἰδέναι  
 ἅπερ ἄγνοοῦσι· μόνη δὲ γνῶσις ἐν αὐτοῖς ἐστὶ τοῦ  
 D κακοποιεῖν, καὶ καθ' ἡμέραν χειρόνα | χειρόσιν ἐφευρίσκειν.

Καὶ γὰρ καὶ τὴν νῦν φυγὴν ἡμῶν, οὐκ ἐπ' ἀρετῇ θέλοντες  
 30 ἡμᾶς ἀνδραγαθήσασθαι, | διαβάλλουσι· πόθεν γὰρ εὐχὴ  
 τοιαύτη παρ' ἐχθροῖς ὑπὲρ «τῶν μὴ συντρεχόντων αὐτοῖς»  
 ἐν τῇ κακοφροσύνῃ; Ἀλλὰ κακοήθεις ὄντες, σχηματίζονται  
 τοιαῦτα περιδομβεῖν, νομίζοντες εὐήθεις ὄντες ἀληθῶς αὐτοί,  
 ὡς ἄρα δέει τῆς παρ' αὐτῶν λοιδορίας προσάξομεν ἑαυτούς  
 35 ποτε αὐτοῖς. Θέλουσι γὰρ καὶ διὰ τοῦτο πάντα περιτρέ-  
 χουσι· καὶ ὑποκρίνονται μὲν ὡς φίλοι, ἐρευνῶσι δὲ ὡς ἐχθροί,  
 ἵνα αἰμάτων ἐμφορηθέντες ἐκποδῶν ποιήσωσι καὶ ἡμᾶς, ὅτι  
 κατὰ τῆς ἀσεβείας αὐτῶν ἐφρονήσαμεν αἰεὶ καὶ φρονοῦμεν,  
 καὶ τὴν αἵρεσιν αὐτῶν ἐλέγχοντες στηλιτεύομεν.

B 3. Τίνα γὰρ ποτε διώκοντες καὶ καταλαβόντες | οὐχ  
 ὕβρισαν ὡς ἠθέλησαν; τίνα ζητοῦντες καὶ εὐρόντες οὐχ  
 οὕτω διέθηκαν, ὡς ἢ τελευτῆσαι κακῶς ἢ λωβηθῆναι  
 πανταχόθεν;

24 αὐτοὶ αβρ : οὔτοι γ || μοι γ : οἱ αε om. FV del. R || 27 γνῶ-  
 σις : ἡ γν. N || 28 καὶ καθ' : καθ' W || 29 θέλοντες : θέλοντας VN || 30  
 ἀνδραγαθήσασθαι : ἀνδραγαθεῖσθαι N ἀνδραγαθήσεσθαι p || πόθεν — θ,  
 5 ἀσεβείαν om. p || 32 σχηματίζονται — ὄντες (33) : om. B || νομίζον-  
 τες — θέλουσι γὰρ (35) : om. N || 34 παρ' : s. l. F || προσάξομεν : προσ-  
 άξωμεν R<sup>ac</sup> || ἑαυτούς : ἑαυτὸν D || 39 ἐλέγχοντες στηλιτεύομεν : στη-  
 λιτεύοντες ἐλέγχομεν W

3, 1 καταλαβόντες αβ : καταλαμβάνοντες γ || 2 εὐρόντες αβ : εὐρίσ-  
 κοντες γ || 3 ὡς : καὶ μᾶλλον ὡς EV.

Mes calomniateurs aussi, tout autant qu'eux, me semblent déjà recevoir leur châtimeut : l'inconscience de leur propre folie. Car non seulement « ils ne savent pas ce qu'ils disent<sup>1</sup> », mais encore ils croient savoir ce qu'ils ignorent. Toute leur science, c'est de faire du mal et de surenchérir chaque jour sur leurs méchancetés.

Ainsi par exemple, notre fuite actuelle, ce n'est pas pour nous pousser à la vertu, avec la volonté de nous convertir à l'héroïsme, qu'ils nous la reprochent : d'où viendraient à des ennemis de tels vœux pour des gens « qui ne courent pas à leurs côtés<sup>1</sup> » dans leurs mauvais desseins ! Mais méchants qu'ils sont, ils se démènent à répandre ces bruits et ils croient — les innocents vraiment ! — que la crainte de leur injure finira un jour par nous précipiter entre leurs mains. C'est là le désir qui les fait courir de toute part ; ils se posent en amis et enquêtent comme des adversaires. Déjà gorgés de sang, ils veulent encore se débarrasser de nous, car nous avons condamné et ne cessons de condamner leur impiété ; par nos reproches nous vouons au poteau d'infamie leur hérésie.

I. Les victimes  
 de la persécution<sup>1</sup>  
 a) Tous les évêques  
 fidèles

3. Qui ont-ils jamais recherché puis trouvé sans le traiter indignement comme il leur a plu ? Qui ont-ils recherché puis trouvé sans le réduire à une mort

misérable ou à une infirmité complète ?

i. I Tim. 1, 7\* || j. I Pierre 4, 4\*

1. Tous ces événements sont rapportés en détail dans l'*Hist. ar.* Les évêques ici nommés y sont présentés plus longuement. Voir Index des noms propres.



5 Ἄ γὰρ οἱ δικασταὶ δοκοῦσι ποιεῖν, ταῦτ' ἐκείνων  
 ἐστὶν ἐνεργήματα· καὶ μᾶλλον οὗτοι τῆς ἐκείνων  
 προαιρέσεως καὶ πονηρίας εἰσὶν ὑπηρεταί. Ποῖος τοίνυν  
 τόπος οὐκ ἔχει τῆς κακίας αὐτῶν ὑπόμνημα; Τίνα φρονοῦντα  
 10 κατ' αὐτῶν οὐ συνεσκευάσαντο πλασάμενοι προφάσεις κατὰ  
 70 τὴν Ἰεζάβελ; Ποία Ἐκκλησία νῦν οὐ θρηνεῖ διὰ τὰς  
 ἐκείνων | κατὰ τῶν ἐπισκόπων αὐτῶν ἐπιβουλὰς; Ἀντιόχεια  
 μὲν δι' Εὐστάθιον τὸν ὁμολογητὴν καὶ ὀρθόδοξον, Βαλανέαι  
 δὲ δι' Εὐφρατίωνα τὸν θαυμασιώτατον, καὶ Πάλτος μὲν  
 καὶ Ἀντάραδος διὰ Κυμάτιον καὶ Καρτέριον, ἡ δὲ Ἀδρια-  
 C 15 νούπολις δι' Εὐτρόπιον | τὸν φιλόχριστον καὶ τὸν μετ' αὐτὸν  
 Λούκιον, τὸν πολλάκις παρ' αὐτῶν καὶ ἀλύσεις φορέσαντα  
 καὶ οὕτως ἀποθανόντα, καὶ Ἀγκυρα μὲν διὰ Μάρκελλον,  
 Βέρροια δὲ διὰ Κῦρον καὶ Γάζα δι' Ἀσκληπαῖν. Τούτους  
 μὲν γὰρ πολλὰ πρότερον ὑβρίσαντες, ἐξορισθῆναι πεποιθήκα-  
 20 σιν οἱ δόλιοι. Θεόδουλον δὲ καὶ Ὀλύμπιον ἀπὸ τῆς Θράκης  
 ἐπισκόπους, καὶ ἡμᾶς, καὶ πρεσβυτέρους ἡμετέρους, οὕτως  
 ἐποίησαν ζητηθῆναι, ὥστε, εἰ εὐρεθείμεν, κεφαλῆς ὑπο-  
 στήναι τιμωρίαν. Καὶ τάχα ἂν ἀπεθάνομεν οὕτως, εἰ μὴ  
 παρὰ γνώμην αὐτῶν ἐφύγομεν καὶ τότε.

5 δικασταί : δίκαιοι VE; in m. E : οὐκ οἶδα εἰ δίκαιοι οἱ ἐπὶ τῆς δίκης,  
 ἥως οἱ δικασταί· λέγεται τε ὡς ἐναυῦθα τοῦτο νοεῖται δῆλον τὸ δίκαιοι  
 || ταῦτ' : κατ' B || 6 ἐστὶν : εἰσὶν NW || μᾶλλον : om. EV || 8 ὑπόμνημα :  
 ὑπομνήματα N || τίνα — Ἰεζάβελ (10) : om. N || 10 νῦν : οὖν N || 11 κατὰ  
 τῶν ἐπισκόπων αὐτῶν : om. γ || αὐτῶν : om. EV || 12 μὲν : δὲ E ||  
 13 τὸν θαυμασιώτατον αβ : om. γ || Πάλτος αEFV : Πλάτος RBόλτος  
 DN Βόρτος W || 18 Γάζα : Γάζα δὲ W || 19 μὲν : om. VN || 21 ἐπισ-  
 κόπους αβ : ὄντας γ || 24 παρὰ γνώμην : παραγενομένην D || ἐφύγομεν :  
 ἐκφύγομεν D om. P

En effet ce qui paraît être l'œuvre des juges<sup>1</sup>, ils en sont les promoteurs ; ou plutôt les juges se mettent au service de leurs desseins et de leur perversité. Trouvera-t-on une contrée qui ne garde un monument de leur malice ? Un adversaire qui n'ait été la victime de leurs machinations et d'accusations inventées à la manière de Jézabel<sup>k</sup> ? Une Église qui ne soit aujourd'hui dans le deuil à la suite des complots ourdis contre son évêque ? Antioche pour Eustathe, confesseur et champion de l'orthodoxie, Balanée pour l'admirable Euphration, Paltos et Antarados pour Kymatios et Karterios, Adrianopolis pour Eutrope, l'ami du Christ, pour Lucius son successeur, plus d'une fois chargé de chaînes par eux et mort dans les fers, Ancyre pour Marcel, Bérée pour Kyros, Gaza pour Asclépas<sup>2</sup> ? Tous ces hommes copieusement maltraités au préalable se sont vus exilés par l'action de ces fourbes. Quant à Théodule et Olympios, évêques de Thrace, quant à nous-même et à nos prêtres, ils nous firent traquer, résolus, s'ils nous trouvaient, à se venger sur nos têtes. C'eût été là bientôt notre mort si, contre leurs espoirs, nous ne nous étions échappés cette fois encore.

k. cf. III Rois 21, 7s. (LXX : 20, 7s.)

1. Un ms. de Madrid (E = *Scorialensis* ω II 15) porte δίκαιοι au lieu de δικασταί et note en marge : « Je ne sais pas si sont justes ceux qui sont préposés à la justice, c'est-à-dire les juges, mais l'on peut dire que c'est la pensée évidente ici du mot δίκαιοι. »

2. Ce sont les victimes du « Brigandage de Tyr », dont la plupart furent rappelés d'exil à la mort de Constantin (337). Leur rétablissement sur des sièges pourvus par ailleurs ne se fit pas sans de sérieuses difficultés. Voir *Ap. c. ar.*, 87, 19 ; HILAIRE, *Fragm. hist.*, III, 9 (PL 10, 665 = CSEL 65, p. 55).

25 Τοιαῦτα γάρ ἐστι τὰ μὲν κατὰ τῶν περὶ Ὀλύμπιον  
 πρὸς τὸν ἀνθύπατον Δονάτον, τὰ δὲ καθ' ἡμῶν πρὸς  
 Φιλάγγριον δοθέντα γράμματα. Τὸν γὰρ τῆς Κωνσταντινου-  
 πόλεως ἐπίσκοπον Παῦλον, διώξαντες καὶ | εὐρόντες,  
 προφανῶς ἀποπνιγῆναι πεποιθήκασιν ἐν τῇ λεγομένῃ  
 49 A 30 Κουκουσῶ τῆς Καππαδοκίας, δῆμιον ἐσχηκότες | εἰς τοῦτο  
 Φίλιππον τὸν γενόμενον ἑπαρχον · ἦν γὰρ καὶ τῆς αἵρέσεως  
 αὐτῶν προστάτης καὶ τῶν πονηρῶν βουλευμάτων ὑπηρέτης.

4. Ἄρ' οὖν διὰ τὰ τοσαῦτα κόρον ἔχουσι καὶ λοιπὸν  
 ἡρέμησαν ; Οὐδαμῶς. Οὔτε γὰρ ἐπαύσαντο, ἀλλὰ, κατὰ  
 τὴν ἐν ταῖς Παροιμίαις βδέλλαν, μᾶλλον νεανιεύονται τοῖς  
 κακοῖς ἐπιφυόμενοι κατὰ τῶν μεγάλων παροιμιῶν. Οἷα  
 5 γὰρ καὶ τανῦν ἔδρασαν, τίς ἂν ἀξίως ἐξεῖποι ; Τίς τοσοῦτον  
 δύναται μνημονεῦσαι, ὅσον ἐκεῖνοι πεποιθήκασιν ; Ἄρτι  
 γὰρ εἰρήνην ἔχουσῶν τῶν Ἐκκλησιῶν, καὶ τῶν λαῶν εὐχομένων  
 71 ἐν ταῖς συνάξεσιν, ὁ μὲν | ἐπίσκοπος τῆς Ῥώμης Λιβέριος,  
 καὶ Παυλῖνος ὁ τῆς μητροπόλεως τῶν Γαλλίων, καὶ  
 10 Διονύσιος ὁ τῆς μητροπόλεως τῆς Ἰταλίας, καὶ Λουκίφερ  
 ὁ τῆς μητροπόλεως τῶν κατὰ Σερδινίαν | νήσων, καὶ Εὐσέβιος  
 ὁ ἀπὸ τῆς Ἰταλίας, οἱ πάντες ἐπίσκοποι ἀγαθοὶ καὶ τῆς  
 ἀληθείας κήρυκες, ἀρπάζονται καὶ ἐξορίζονται, πρόφασιν  
 οὐδεμίαν ἔχοντες ἢ ὅτι μὴ συνέθεντο τῇ ἀρειανῇ αἵρέσει.

25 τῶν : τὸν P<sup>ac</sup> N || 28 ἐπίσκοπον Παῦλον αβ : Π. τὸν ἐπίσκ. γ ||  
 29 προφανῶς : om. K || 30 Κουκουσῶ : ἀκούστῳ D || εἰς τοῦτο : om.  
 P || 31 ἑπαρχον : ὑπαρχον W

4, 1 τὰ : s. l. O || κόρον : κόπον N || 2 οὔτε : οὐδὲ N || 3 ταῖς : om.  
 KFN || 4 κατὰ τῶν μεγάλων : om. NW || παροιμιῶν : παροιμιῶν DW  
 om. N || 5 ἂν : om. W || ἐξεῖποι : εἶποι N || τοσοῦτον : τοσοῦτων W  
 || 6 δύναται : δυνατός DN || ὅσον : ὅσων W || 8 τῆς Ῥώμης : ὁ τῆς Ῥώ.

C'était bien la teneur des lettres dirigées les unes contre Olympios et remises au proconsul Donat, les autres contre nous et remises à Philagrios. Car Paul, l'évêque de Constantinople, ils l'ont poursuivi, découvert et l'ont fait étrangler ouvertement dans la ville qu'on appelle Cucuse en Cappadoce. Ils avaient un bourreau pour cela : Philippe, l'ancien préfet, qui patronnait officiellement leur hérésie et se mettait au service de leurs projets pervers.

4. Mais, par une telle accumulation de crimes se sont-ils sentis rassasiés ? se sont-ils désormais tenus tranquilles ? Pas le moins du monde. Bien loin d'arrêter, pareils à la sangsue des *Proverbes*<sup>1</sup>, ils s'enhardissent au contraire, s'acharnent au mal et attaquent les grandes Églises. Pour les crimes commis encore tout dernièrement, qui saurait les exprimer à leur juste mesure ? Quelqu'un est-il capable de donner une idée de l'énormité de leurs agissements ? Juste comme les Églises vivaient en paix, au moment où le peuple priait dans les synaxes, Libère, l'évêque de Rome, Paulin, de la métropole des Gaules, Denys, de la métropole d'Italie, Lucifer, de la métropole des îles sardes et Eusèbe, évêque d'Italie, tous excellents évêques, hérauts de la vérité, se trouvent enlevés et exilés sans y avoir donné aucun prétexte, si ce n'est qu'ils n'étaient pas partisans de l'hérésie arienne et n'avaient pas

D || 9 τῶν : om. B || 10 τῆς μητροπ. τῆς Ἰτ. : Ἰτ. μετροπ. P || 11 Σερ-  
 δινίαν αRE : Σαρδινίαν F Σαρδηνίαν W Σαρδανίαν V Σαρδανίων N Σαρ-  
 διανισσῶν D || νήσων : om. D || 12 ὁ BPDW : om. KOBN || οἱ : om. N  
 || 13 πρόφασιν—αἵρέσει (14) : ὡς φασιν οὐδεμίαν ἔχοντες πρόφασιν D ||  
 14 μὴ : οὐ N.

1. cf. Prov. 30, 15



15 μηδὲ ὑπέγραψαν αὐτοῖς καθ' ἡμῶν, ἐν αἷς ἐπλάσαντο  
 διαβολαῖς καὶ συκοφανταῖς.

5. Περὶ γὰρ τοῦ μεγάλου καὶ εὐγρηγοτάτου καὶ  
 ὁμολογητοῦ ἀληθῶς Ὁσίου, περιττόν ἐστιν ἐμὲ καὶ λέγειν·  
 ἴσως γὰρ ἐγνώσθη πᾶσιν ὅτι καὶ τοῦτον ἐξορισθῆναι  
 πεποιήκασιν. Οὐ γὰρ ἄσημος, ἀλλὰ καὶ πάντων μάλιστα  
 5 καὶ μᾶλλον ἐπιφανῆς ὁ γέρων. Ποίας γὰρ οὐ καθηγήσατο  
 συνόδου; Καὶ λέγων ὀρθῶς οὐ πάντας ἔπεισε; Ποία τις  
 Ἐκκλησία τῆς τούτου προστασίας οὐκ ἔχει μνημεῖα τὰ  
 κάλλιστα; Τίς λυπούμενός ποτε προσῆλθεν αὐτῷ, καὶ οὐ|  
 C χαίρων ἀπῆλθε παρ' αὐτοῦ; Τίς ἤτησε δεόμενος καὶ οὐκ  
 10 ἀνεχώρησε τυχῶν ὧν ἠθέλησε; Καὶ ὅμως καὶ κατὰ τούτου  
 τετολμήκασιν, ὅτι καὶ αὐτός, εἰδῶς ἄς ποιοῦσι διὰ τὴν  
 ἀσέβειαν ἑαυτῶν συκοφαντίας, οὐχ ὑπέγραψε ταῖς καθ'  
 ἡμῶν ἐπιβουλαῖς. Εἰ γὰρ καὶ ὕστερον διὰ τὰς πολλὰς ὑπὲρ  
 μέτρον ἐπιφερομένας αὐτῷ πληγὰς καὶ συσκευὰς κατὰ τῶν  
 15 συγγενῶν αὐτοῦ εἶξεν αὐτοῖς πρὸς ὦραν ὡς γέρων καὶ  
 ἀσθενῆς τῷ σώματι, ὅμως τούτων ἡ πονηρία καὶ ἐκ τούτων  
 δείκνυται σπουδασάντων πανταχόθεν ἑαυτοὺς δεῖξαι μὴ  
 εἶναι Χριστιανούς ἀληθῶς. |

15 αὐτοῖς : σύν αὐτοῖς VW αὐτὰ D || 16 διαβολαῖς καὶ αβ : om. γ

5, 1 περὶ : περὶ μὲν DN || 2 καὶ : s. l. B || 4 καὶ αβ : om. γ || 5 μᾶλ-  
 λον αβ : om. γ || ἐπιφανῆς αβ : προφανῆς γ || 7 μνημεῖα : σημεῖα B ||  
 9 παρ' : ἀπ' V || 10 καὶ : om. W || 11 αὐτός αβ : οὗτος γ || 12 ἑαυτῶν  
 ΚΡΟβ : αὐτῶν Βγ || 13 Εἰ γὰρ—σπουδασάντων (17) : ὑπὲρ τοῦ DN ||  
 17 πανταχόθεν : ὑπὲρ τοῦ πανταχ. W || ἑαυτοὺς : αὐτοὺς DN || 18 ἀλη-  
 θῶς : ἀληθεῖς F

1. Οσιος : saint, pur. Jeu de mot courant. Cf. *Ap. Const.*, 6 (sur Eutropos).

2. Aurait-il vraiment présidé à Nicée? Voir V. GRUMEL, « Le siège de Rome et le concile de Nicée », *Échos d'Orient* 28, 1925. Ami de Constantin

souscrit contre nous aux accusations et calomnies forgées par eux de toutes pièces.

#### b) Le cas d'Ossius de Cordoue

5. Quant au grand et beau  
 vieillard, le confesseur de la foi,  
 Ossius le bien nommé<sup>1</sup>, il est  
 superflu que j'en parle moi aussi : c'est un fait vraisemblablement connu de tous ; même lui, ils l'ont fait exiler. Car ce n'est pas un personnage obscur : ce vieillard est illustre entre tous et plus que tous ! Y a-t-il en effet un concile qu'il n'ait présidé<sup>2</sup> ? Et la rectitude de ses propos n'a-t-elle pas séduit tout le monde ? Y a-t-il une Église qui ne garde le souvenir le plus précieux de sa médiation<sup>3</sup> ? L'a-t-on jamais abordé dans les larmes sans le quitter consolé ? Un solliciteur s'est-il jamais adressé à lui sans partir exaucé selon son désir ? Et pourtant contre lui aussi ils ont poussé leur audace, parce que lui aussi, connaissant les calomnies répandues par leur impiété, il a refusé de souscrire aux complots dirigés contre nous. Et même si, à la fin, sous les coups redoublés dont on l'accablait, à la vue des siens en butte à la persécution, il leur a cédé pour un moment<sup>4</sup>, lui, un vieillard au corps usé, leur perversité ne se trahit pas moins par ces procédés, puisqu'ils se sont acharnés à montrer de toutes les façons qu'ils n'étaient pas vraiment chrétiens.

comme il l'était, ce ne serait pas étonnant. L'obstacle de la langue grecque n'était pas rédhibitoire, comme semble l'insinuer I. ORTIZ DE URBINA (*Nicée et Constantinople*, Paris 1963, p. 59). H.-I. MARROU se contente de dire que son « rôle paraît avoir été particulièrement actif » (dans *Des origines à saint Grégoire le Grand = Nouvelle histoire de l'Église*, t. 1, Paris 1963, p. 293). Pour le détail des discussions voir V.C. DE CLERCQ, *Ossius of Cordova*, Washington 1954, p. 228-238. PIETRI, I, p. 174 ne discute pas la question.

3. Ossius avait déjà eu la mission de réduire le schisme mélitien en Égypte au temps de l'évêque Alexandre. Voir *Ap. c. ar.*, 74-75. Détails dans A. FLICHE et V. MARTIN, *Histoire de l'Église*, t. 3, Paris 1950, p. 78-79.

4. Cf. *Introd.* § 20.

6. Ἐκεῖθεν γὰρ καὶ εἰς τὴν Ἀλεξάνδρειαν πάλιν ἐπεφύησαν, ζητοῦντες πάλιν ἡμᾶς | ἀποκτεῖναι, καὶ γέγονε χείρονα τὰ νῦν τῶν προτέρων. Στρατιῶται γὰρ ἐξαίφνης τὴν ἐκκλησίαν ἐκύκλωσαν, καὶ τὰ πολέμων ἀντὶ τῶν εὐχῶν ἐγένετο. Εἴτ' εἰσελθὼν τῇ τεσσαρακοστῇ ὁ παρ' αὐτῶν ἀποσταλὴς ἐκ Καππαδοκίας Γεώργιος ἠύξησεν ἃ παρ' αὐτῶν μεμάθηκε κακά. Μετὰ γὰρ τὰ ἑβδομα τοῦ Πάσχα, παρθένοι εἰς δεσμωτήριον ἐβάλλοντο, ἐπίσκοποι ἦγοντο ὑπὸ στρατιωτῶν δεδεμένοι, ὀρφανῶν καὶ χηρῶν ἠρπάζοντο οἰκίαι καὶ ἄρτοι, ἔφοδοι κατὰ τῶν οἰκιῶν ἐγίνοντο, καὶ γυκτὸς οἱ Χριστιανοὶ κατεφέροντο, ἐπεσφραγίσθησαν οἰκίαι, καὶ ἀδελφοὶ κληρικῶν ὑπὲρ τῶν ἀδελφῶν ἐκινδύνευον.

Καὶ δεινὰ μὲν ταῦτα, δεινότερα δὲ τὰ μετὰ ταῦτα τολμήματα · | τῇ γὰρ ἑβδομάδι μετὰ τὴν ἀγίαν Πεντηκοστὴν ὁ λαὸς νηστεύσας ἐξῆλθε περὶ τὸ κοιμητήριον εὐξασθαι, διὰ τὸ πάντας ἀποστρέφειν τὴν πρὸς Γεώργιον κοινωνίαν. Ἀλλὰ τοῦτο μαθὼν ὁ παμπόνηρος αὐτὸς, παροξύνει τὸν στρατηλάτην Σεβαστιανὸν μανιχαῖον ὄντα · καὶ λοιπὸν αὐτὸς μετὰ πλήθους στρατιωτῶν, ὄπλα καὶ ξίφη γυμνά καὶ τόξα καὶ βέλη φερόντων, ὥρμησεν ἐν αὐτῇ τῇ Κυριακῇ κατὰ τῶν λαῶν. Καὶ ὀλίγους εὐρῶν εὐχομένους (οἱ γὰρ πλεῖστοι λοιπὸν διὰ τὴν ὥραν ἀναχωρήσαντες ἦσαν) τοιαῦτα εἰργάσατο οἷα παρ' αὐτῶν ἔπρεπεν ἀκούσαντα πρᾶξαι · πυρκαϊὰν γὰρ ἀνάψας καὶ στήσας παρθένοισι παρὰ τὸ πῦρ, ἠνάγκαζε λέγειν ἑαυτὰς τῆς Ἀρείου πίστεως εἶναι. Ὡς

6, 1 πάλιν αβ : om. γ || 2 πάλιν : πῶς δ' ἂν D || γέγονε : γεγονέναι D || 4 πολέμων FK<sup>ac</sup>POBY : τῶν πολ. BKPC<sup>e</sup>EV || 5 εἰσελθὼν KPOB : ἐλθὼν BY || 10 ἔφοδοι αβ : καὶ ἔφ. γ || 11 οἱ αβ : om. γ || ἐπεσφραγίσθησαν : -γίζοντο W || 13 τὰ : om. D || 14 τολμήματα : τολμηθέντα N || 16 Γεωρ-

c) La persécution  
contre le peuple

6. Peu après en effet, les voici revenus à Alexandrie ; ils cherchent encore à nous tuer et la situation se trouve être pire qu'auparavant. Une troupe de soldats investit soudain l'église et les cris de guerre couvrent la voix de la prière. Puis, au cours du carême, leur émissaire, Georges, arriva de Cappadoce et sa méchanceté dépassa les leçons de ses maîtres. En effet, après la semaine de Pâques, les vierges sont jetées en prison, les évêques sont emmenés enchaînés par les soldats, les orphelins et les veuves se voient enlever leur maison et leur nourriture, des perquisitions forcent les domiciles et, de nuit, on emmène les chrétiens ; les scellés sont apposés aux habitations ; les familles des clercs sont en danger à cause de leur lien de parenté.

Voilà déjà bien des atrocités, mais plus atroce fut leur audace par la suite : dans l'octave du saint jour de Pentecôte, le peuple, à l'issue du jeûne, était sorti prier près du cimetière, car ils refusaient la communion avec Georges. Le triste sire eut vent de l'affaire. Il excite le zèle du général Sébastien, qui était manichéen. Celui-ci alors, avec une troupe de soldats en armes, portant leurs glaives tirés, leurs arcs et leurs flèches, le jour même du dimanche, se jeta sur le peuple. Il trouva quelques personnes en prière — la plupart venaient de partir car l'heure était avancée — et ses actes furent à la hauteur de ce que l'on pouvait attendre d'un homme à leur dévotion. Il fit allumer un bûcher, on amena les vierges près du feu, et il voulait leur faire dire qu'elles partageaient la foi d'Arius. Mais à la vue de leur résistance victorieuse, de leur indif-

γιον : τὸν Γεωργ. N || 17 αὐτὸς : οὗτος N || 18 Σεβαστιανὸν : κατὰ χριστιανὸν D || 19 αὐτὸς : om. VD || στρατιωτῶν : στρτ. ὄντα D || 23 εἰργάσατο : εἰργάσαντο WPC || 25 ἑαυτὰς : αὐτὰς W om. K



δὲ νικώσας αὐτὰς ἔβλεπε καὶ μὴ φροντιζούσας τοῦ πυρός, γυμνώσας λοιπὸν οὕτω κατέκοψεν εἰς τὰ πρόσωπα, ὡς μετὰ χρόνον μόγις αὐτὰς ἐπιγνωσθῆναι.]

7. Ἄνδρας δὲ κρατήσας τεσσαράκοντα, καινοτέρῳ  
 73 τρόπῳ κατέκοψε· ῥάβδους γὰρ τὰς ἀπὸ τῶν φοινίκων  
 εὐθύς τεμῶν, ἐν αὐταῖς ἔχούσας ἔτι τοὺς σκόλοπας τὰ  
 νῶτα τούτων οὕτως ἐξέδειρεν, ὡς τινὰς μὲν πολλακίς  
 5 χειρουργηθῆναι διὰ τοὺς ἐναποπαγέντας ἐν αὐτοῖς σκόλοπας,  
 τινὰς δὲ καὶ μὴ φέροντας ἀποθανεῖν. Πάντας μὲν οὖν τοὺς  
 περιληφθέντας ἀθρόως καὶ τὰς παρθένους ἐξώρισαν εἰς τὴν  
 μεγάλην Ὀασιν, τὰ δὲ σώματα τῶν τετελευτηκότων οὐδὲ  
 τοῖς ἰδίῳις κατὰ τὴν ἀρχὴν ἀποδοθῆναι πεποιήκασιν, ἀλλ'  
 10 ἔκρυψαν ὡς ἠθέλησαν ἄταφα βαλόντες ὑπὲρ τοῦ δοκεῖν  
 αὐτοὺς λανθάνειν τὴν τοσαύτην ὀμότητα. Πράττουσι δὲ  
 τοῦτο πεπλανημένη τῇ διανοίᾳ οἱ παράφρονες. Τῶν γὰρ  
 οἰκείων τῶν τετελευτηκότων χαιρόντων μὲν διὰ τὴν  
 853 A ὁμολογίαν, | θρηνοῦντων δὲ διὰ τὰ σώματα, μείζων ἐξηχεῖτο  
 15 κατ' αὐτῶν ὁ τῆς ἀσεβείας καὶ ὀμότητος ἔλεγχος. Καὶ  
 γὰρ εὐθύς ἀπὸ τῆς Αἰγύπτου καὶ τῶν Λιβύων ἐξώρισαν  
 μὲν ἐπισκόπους Ἀμμώνιον, Μούιον, Γάιον, Φίλωνα, Ἑρμῆν,  
 Πλήνιον, Ψενόσιριν, Νειλάμμωνα, Ἀγαθόν, Ἀνάγαμφον,  
 Μάρκον, Ἀμμώνιον, ἕτερον Μάρκον, Δρακόντιον, Ἀδέλφιον,  
 20 Ἀθηνόδωρον· καὶ πρεσβυτέρους Ἰέρακα καὶ Διόσκορον.

26 καὶ μὴ— πυρός : om. DN || 27 γυμνώσας : γυμν. αὐτὰς N γυμνάς  
 EV || 28 μόγις αὐτὰς αβ : αὐτὰς μόλις γ

7, 3 εὐθύς τεμῶν : om. DN || ἔχούσας : ἐχούσαις RDN || 5 ἐναπο-  
 παγέντας α : ἀποπαγέντας βW ἀποταγέντας DN || 6 καὶ : om. K || μὲν  
 οὖν : μὲν D δὲ N || 7 περιληφθέντας BKO REV : περιλειφθέντας PFY ||  
 καὶ : om. N || τὰς παρθένους FW : om. N τὴν παρθένον αREVD || 10

férence au feu, il les fit dépouiller de leurs vêtements et frapper  
 au visage jusqu'à les rendre bientôt méconnaissables.

7. Quant aux hommes, il réussit à en faire prendre qua-  
 rante et les fit battre selon une méthode peu commune : avec  
 des branches de palmier qu'on venait de couper — de celles  
 qui sont hérissées d'épines — il leur fit cruellement déchirer le  
 dos. Plusieurs eurent besoin de l'intervention répétée d'un chi-  
 rurgien à cause des épines enfoncées dans la chair ; quelques-  
 uns même, ne le supportant pas, en moururent. Ensuite tous  
 ceux que l'on avait pris, en bloc, avec les vierges, se trouvè-  
 rent relégués dans la Grande Oasis. Les corps des victimes  
 cependant ne furent pas remis tout de suite aux familles, mais  
 les bourreaux les cachèrent à leur gré, jetés sans sépulture,  
 avec l'illusion de pouvoir camoufler leur innommable cruauté.  
 Voilà ce qu'ils font, les insensés, dans l'égarement de leurs  
 esprits. Comme les parents des morts, tout en se réjouissant  
 de la confession des leurs, pleuraient la disparition des corps,  
 on entendait grossir la rumeur contre leur impiété et leur  
 cruauté. Or au même moment ils exilaient d'Égypte et de  
 Libye les évêques Ammonios, Mouios, Gaios, Philon,  
 Hermès, Plenios, Psenosiris, Nilammon, Agathos, Anagam-  
 phos, Marc, Ammonios, un autre Marc, Dracontios, Adel-  
 phios, Athénodore, les prêtres Hierax et Dioscore. Ils les

βαλόντες : om. N βάλοντες DW || 12 πεπλανημένη αβDN : πεπλανη-  
 μένοι vacW || 13 μὲν : om. N || 14 μείζων : μείζον RE || 17 Μούιον αβ :  
 Μούιν γ || 18 Νειλάμμωνα γ : Πηλάμμωνα αREV Παλάμμωνα F ||  
 Ἀγαθόν αβ (Fae) : Ἀγάθωνα FPCN Ἀγάθωνα DW || Ἀνάγαμφον :  
 Ἀγαμφον FN Νάγαμφον D || 19 Ἀμμώνιον : ἄλλον Ἀμμ. V

Καὶ οὕτω πικρῶς ἤλασαν αὐτούς, ὡς τινὰς μὲν αὐτῶν ἐν ταῖς ὁδοῖς, τινὰς δὲ ἐν αὐτῷ τῷ ἐξορισμῷ ἀποθανεῖν. Ἐφυγάδευσαν δὲ ἐπισκόπους πλείους τριάκοντα · σπουδῆ γὰρ ἦν αὐτοῖς κατὰ τὸν Ἀχαάβ, εἰ δυνατόν, ἐξῆραι τὴν ἀλήθειαν. Ἴδου ταῦτα τῶν ἀσεβῶν τὰ τολμήματα.

B 8. Ταῦτα δρῶντες καὶ μὴ ἐντραπέντες ἐφ' οἷς | πρότερον καθ' ἡμῶν ἐτύρυσαν κακοῖς, ἔτι καὶ νῦν κατηγοροῦσιν, ἐκφυγεῖν δυνηθέντας αὐτῶν τὰς ἀνδροφόνους χεῖρας · μᾶλλον δὲ ὀδύρονται πικρῶς, ὅτι μὴ καὶ ἐκποδῶν τέλεον πεποιθήκασιν · καὶ λοιπὸν προφασίζονται δειλίαν ὀνειδίζειν, ἀγνοοῦντες ὅτι καὶ τοῦτο γογγύζοντες, εἰς ἑαυτοὺς ἐπιστρέφουσι μᾶλλον τὴν μέμψιν · εἰ γὰρ φαῦλον τὸ φεύγειν, πολλῷ χεῖρον τὸ διώκειν · ὁ μὲν γὰρ, ἵνα μὴ ἀποθάνῃ, κρύπτεται, ὁ δὲ διώκει ζητῶν ἀποκτεῖναι. Καὶ τὸ μὲν φεύγειν γέγραπται, ὁ δὲ ζητῶν ἀναιρῆσαι παραβαίνει νόμον, καὶ μᾶλλον αὐτὸς τὴν πρόφασιν τοῦ φεύγειν παρέχει. Εἴπερ οὖν τὴν φυγὴν ὀνειδίζουσιν, ἐντρεπέτωσαν πλεον ἑαυτοὺς διώκοντας · παύσθωσαν γὰρ ἐπιβουλεύοντες, καὶ παύσονται καὶ οἱ φεύγοντες εὐθύς. Ἄλλὰ τῆς μὲν | ἰδίας πονηρίας οὐ παύονται, τοῦ δὲ καταλαβεῖν ἕνεκα πάντα πράττουσιν, οὐκ εἰδότες ὅτι τῶν διωκομένων ἡ φυγὴ μέγας ἔλεγχός ἐστι κατὰ τῶν διωκόντων. Οὐδεὶς γὰρ τὸν πρᾶον καὶ φιλόανθρωπον φεύγει, ἀλλὰ μᾶλλον τὸν ἄγριον καὶ πονηρὸν

21 μὲν αὐτῶν : μέντοι N || 23 ἐφυγάδευσαν δὲ : ἐφυγ. καὶ N || τριάκοντα : τῶν τριακ. KPF || 24 ἐξῆραι : εἴη ἔραι VEP<sup>c</sup> εἰ ἔραι Eac

8, 2 ἐτύρυσαν : ἐτυράνησαν γ || 4 καὶ : om. KNW || 8 χεῖρον : χεῖρω R || 10 ἀναιρῆσαι παραβαίνει νόμον : om. D || 11 αὐτὸς : αὐτὸ W || 12

chassèrent avec de tels mauvais traitements que d'aucuns moururent en route, d'autres au cours de leur exil. Ils chassèrent ainsi plus de trente évêques. Leur souci, à l'exemple d'Achab<sup>m</sup>, était, si possible, d'extirper la vérité. Voilà les atrocités de ces impies.

II. Justification  
de la fuite en certains cas  
a) Mieux vaut être  
persécuté que persécuteur

8. Voilà ce qu'ils font et, sans avoir eu honte des premiers crimes perpétrés contre nous, les voici encore qui nous accusent maintenant d'avoir pu échapper à leurs mains criminelles. Bien plus, ils regrettent amèrement de n'avoir pas réussi à se débarrasser enfin de nous, et les voici qui mettent en avant le reproche de lâcheté sans se rendre compte qu'en lançant encore cette rumeur ils retournent le blâme contre eux-mêmes. Car si la fuite est une honte, la persécution est plus coupable ; le fugitif, c'est pour échapper à la mort qu'il se cache ; le persécuteur, lui, cherche à donner la mort. Et d'ailleurs la fuite s'autorise de l'Écriture<sup>n</sup>, mais celui qui a l'intention de tuer transgresse la Loi, bien plus il fournit lui-même l'excuse à la fuite. Si donc nos adversaires nous reprochent notre fuite, qu'ils aient plutôt honte de leur poursuite. Qu'ils cessent donc de comploter, les fugitifs cesseront aussitôt de fuir. Mais loin de mettre un terme à leur perversité, ils organisent tout pour la poursuite, oubliant que la fuite des persécutés est la grande preuve qui confond les persécuteurs. Ce n'est pas en effet l'homme doux et aimable que l'on fuit, mais plutôt le brutal aux mœurs perverses. Ainsi

ἐντρεπέτωσαν : ἐντρεπέσθωσαν DW ἐντραπέσθωσαν N || 13 ἐπιβουλεύοντες : οἱ ἐπιβ. N || παύσονται αβ : παύονται γ || 15 πάντα : om. N || 17 οὐδεὶς : οὐ N

m. cf. III Rois 19, 1 s. || n. cf. Matth. 10, 23



ὄντα τὸν τρόπον. « Πᾶς » γοῦν « κατώδυνος καὶ ὑπόχρεως »  
 20 ἀπὸ μὲν τοῦ Σαοὺλ ἔφευγε, πρὸς δὲ τὸν Δαυὶδ κατέφευγε.  
 Διὰ τοῦτο καὶ οὗτοι τοὺς κρυπτομένους αὐτοὺς ἀναιρεῖν  
 σπουδάζουσιν ὑπὲρ τοῦ μὴ δοκεῖν ἔχειν τῆς ἑαυτῶν πονηρίας  
 τὸν ἔλεγχον. Ἀλλὰ καὶ ἐν τούτῳ δοκοῦσι τυφλώττειν οἱ  
 656 A αἰεὶ | πλανώμενοι · ὅσω γὰρ ἡ φυγὴ πρόδηλος, τοσοῦτω  
 25 καὶ πλέον ἢ ἐξ ἐπιβουλῆς γινομένη παρ' αὐτῶν ἀναίρεσις ἢ  
 καὶ ἐξορία προφανεστέρα γενήσεται · ἂν τε γὰρ ἀποκτείνωσιν,  
 ὁ θάνατος μεῖζον ἠχῆσει κατ' αὐτῶν · ἂν τε πάλιν ἐξορίσωσι,  
 πανταχοῦ καθ' ἑαυτῶν αὐτοὶ μνημεῖα τῆς παρανομίας  
 ἐξαποστέλλουσιν.

9. Εἰ μὲν οὖν ἔσφζον τὰς φρένας, ἔβλεπον ἑαυτοὺς ἐν τού-  
 τοις συνεχομένους καὶ τοῖς ἑαυτῶν προσκόπτοντας λογισμοῖς.  
 Ἐπειδὴ δὲ καὶ τὸ σωφρονεῖν ἀπώλεσαν, διὰ τοῦτο καὶ  
 διώκοντες ἐξάγονται, καὶ ζητοῦντες ἀνελεῖν οὐχ ὁρῶσιν  
 5 ἑαυτῶν τὴν ἀσέβειαν. Τάχα γὰρ καὶ τὴν Πρόνοιαν αὐτὴν  
 αἰτιᾶσθαι τολμῶσιν (οὐδὲν γὰρ αὐτοῖς ἀτόλμητον), ἐφ'  
 οἷς αὐτοῖς οὐ παραδίδωσι, προδήλου τούτου τυγχάνοντος |  
 B κατὰ τὴν τοῦ Σωτῆρος φωνήν, ὅτι μηδὲ στρουθίον ἀνευ  
 τοῦ Πατρὸς ἡμῶν τοῦ ἐν τοῖς οὐρανοῖς ἐμπεσεῖν εἰς παγίδα  
 10 δύναται. Καὶ γὰρ καὶ ὅτε παραλαμβάνουσιν οἱ ἀλάστορες,  
 εὐθὺς ἐπιλανθάνονται τῶν τε ἄλλων καὶ πρὸ τῶν ἄλλων

19 τὸν τρόπον : τοῖς τρόποις N || πᾶς γοῦν : καὶ πᾶς μὲν N || 22  
 σπουδάζουσιν αREF : σπεύδουσιν Vγ || ἑαυτῶν Vγ : αὐτῶν αREF ||  
 24 τοσοῦτω : τοσοῦτον N || 25-26 ἢ καὶ : καὶ ἢ VDW || ἢ καὶ — γενή-  
 σεται : om. N || 27 ὁ θάνατος — ἐξορίσωσι : om. B || ἠχῆσει : ἐξηγήσει  
 D ἐξηγεῖ N || 28 πανταχοῦ : πάντα E || αὐτοὶ Vγ : αὐτοῖς αREF || παρα-  
 νομίας : πονηρίας N || 29 ἐξαποστέλλουσιν αREF : ἀποστέλλουσιν Vγ

« tous les malheureux et les débiteurs<sup>o</sup> » fuyaient Saül pour se  
 réfugier près de David. Voilà pourquoi aussi les persécuteurs  
 ont à cœur de supprimer leurs victimes qui se cachent, pour  
 qu'elles ne puissent pas fournir la preuve de leur perversité à  
 eux. Mais là encore il semble bien qu'ils continuent d'être  
 aveugles, les pauvres fous ; car plus la fuite a de retentisse-  
 ment, plus la mort ou l'exil causés par leurs intrigues  
 deviennent éclatants. S'ils tuent, la mort criera plus fort pour  
 les condamner ; s'ils exilent de nouveau, ils dispersent partout  
 eux-mêmes contre eux-mêmes des témoignages de leur ini-  
 quité.

9. Si donc ils gardaient leur bon sens, ils verraient qu'ils  
 s'empêtrant et trébuchent dans leurs propres calculs. Mais  
 puisqu'ils ont étouffé jusqu'à leur bon sens, pour cela même  
 ils se jettent dans la poursuite et, tout à l'élaboration de leurs  
 attentats, ils ne voient pas leur propre impiété. Bien vite en  
 effet, ils auront le front de s'en prendre à la Providence elle-  
 même — rien ne leur semble trop audacieux — de ce qu'elle ne  
 leur livre pas leurs victimes, puisqu'il est évident, selon la  
 parole du Sauveur<sup>p</sup>, que même un passereau, sans la permis-  
 sion du Père des cieux, ne peut tomber dans un piège. Or dès  
 l'instant que ces forcenés veulent appréhender quelqu'un, ils  
 oublient tout et, avant tout, ils s'oublient eux-mêmes : seule la

9, 1 ἔβλεπον : ἔβλ. ἂν F || 2 τοῖς : τοὺς N || προσκόπτοντας : προ-  
 κόπτ. K || λογισμοῖς : λόγοις D λόγους N || 3 σωφρονεῖν : φρονεῖν VW  
 || 5-6 τάχα — ἀτόλμητον : καὶ μετὰ τινα, οὐδὲν γὰρ αὐτοῖς ἀτόλμητον,  
 ἐφ' οἷς καὶ τὴν Πρόνοιαν αὐτὴν αἰτιᾶσθαι τάχα τολμῶσιν p || 6 αἰτιᾶσ-  
 θαι αβρ : αἰτιάσασθαι γ || τολμῶσιν : τολμήσουσιν V || οὐδὲν γὰρ :  
 οὐδὲν B || αὐτοῖς : αὐτοῖς ἡμᾶς V || 8 ὅτι μηδὲ : οὔτε γὰρ φησι N || 11  
 καὶ πρὸ τῶν ἄλλων : om. D

o. I Sam. 22, 2 || p. cf. Matth. 10, 29

ἐαυτῶν· καὶ μόναις ταῖς ἀλαζονείαις τὰς ὀφρῦς ἀνασπάσαντες, οὔτε καιρὸν γινώσκουσιν οὔτε ἀδικοῦντες ἀνθρώπους αἰδοῦνται τὴν φύσιν, κατὰ δὲ τὸν τύραννον τῆς Βαβυλῶνος ἀγριώτερον ἐπιφύονται καὶ οὔτε τινὰς ἐλεοῦσιν, ἀλλὰ καὶ « τοῦ πρεσβυτέρου τὸν ζυγὸν ἐπιβαρύνουσι » καὶ « ἐπὶ τὸ ἄλγος τῶν τραυμάτων », ὡς γέγραπται, προστιθέασιν οἱ ἀνηλεεῖς.

Εἰ μὲν οὖν μὴ ταῦτα δράσαντες ἦσαν, εἰ μὴ τοὺς κατὰ τῆς συκοφαντίας αὐτῶν ὑπὲρ ἡμῶν λέγοντας ἐξορίσαντες ἦσαν, πιθανῶς ἂν λέγοντες παρά τισιν ἐνομισθήσαν· | ἐπειδὴ δὲ ἄλλοις τοσοῦτοις καὶ τηλικούτοις ἐπισκόποις ἐπεβούλευσαν, καὶ οὔτε τοῦ μεγάλου καὶ ὁμολογητοῦ Ὁσίου, οὔτε τοῦ ἐπισκόπου Ῥώμης οὔτε τοσοῦτων ἀπὸ τῶν Σπανίων καὶ Γαλλίων καὶ τῆς Αἰγύπτου καὶ Λιβύης καὶ τῶν ἄλλων μερῶν ἐπισκόπων ἐφείσαντο, ἀλλὰ τοσαῦτα πεποιήκασιν κατὰ τῶν ὅλων ἐλεγζάντων αὐτοὺς ὑπὲρ ἡμῶν, πῶς οὐχὶ μᾶλλον ἡμᾶς πρὸ τῶν ἄλλων ἐβουλεύσαντο, | καὶ μετ' ἐκείνους ἐπιθυμοῦσι δὲ κάκεισε ἀνελεῖν; Εἰς τοῦτο γὰρ ἀγρυπνοῦσι καὶ νομίζουσιν ἀδικεῖσθαι, ἂν βλέπωσι σφζομένους οὓς οὐκ ἐβούλοντο ζῆν.

10. Τίς ταίνυν οὐ συνορᾷ τὴν πανουργίαν αὐτῶν; Τίτι τοῦτο κατάδηλον οὐκ ἔστιν ὅτι μὴ δι' ἀρετὴν ὀνειδίζουσι

12 μόναις : μᾶλλον VW || ὀφρῦς : ὀφρύας VD || 13-14 οὔτε — ἀνθρώπους : om. E || 13 καιρὸν : καλὸν γεωργεῖν V || 14 αἰδοῦνται : οὐκ (s. l.) αἰδ. E || 15 ἐλεοῦσιν : ἐλεῶσιν RD || 16 τοῦ πρεσβυτέρου : τοὺς πρεσβυτέρους D τοῖς πρεσβυτέροις N || 17 ἐπὶ : ἔτι VW || τραυμάτων : τραυμ. μου N || 19 εἰ μὲν : ἐάν μὲν VW || 20 κατὰ : s. l. N || 21 ἂν λέγοντες : ἀντιλέγοντες O<sup>ac</sup> || 26 ἐπισκόπων : ἐπισκόπους N || 27 ἀλλὰ

jactance leur fait lever le front, mais alors ils ne tiennent pas compte du moment et, en molestant les gens, ne respectent aucune loi naturelle ; sur le modèle du tyran de Babylone<sup>9</sup>, ils s'acharnent plus sauvagement et n'ont de pitié pour personne. Bien plutôt « ils alourdissent le fardeau du vieillard<sup>f</sup> » et, impitoyables, ils ajoutent « à la douleur des blessures<sup>s</sup> », selon l'expression de l'Écriture.

Si pourtant ils n'avaient pas fait cela, s'ils n'avaient pas exilé ceux qui parlaient pour nous en condamnant leurs calomnies, leurs dires eussent paru crédibles à certaines gens. Mais comme ils se sont attaqués à tant d'autres évêques si vénérables, sans épargner même le grand Ossius le confesseur, ni l'évêque de Rome, ni tant d'autres évêques d'Espagne, de Gaule, d'Égypte, de Libye et d'autres lieux, comme ils se sont tant acharnés sur ceux qui les ont pleinement confondus à mon sujet<sup>1</sup>, comment ne pas voir que c'est à nous avant tous les autres qu'ils s'en sont pris et qu'après eux c'est nous qu'ils veulent supprimer jusque dans ce désert ? Ils se tiennent en effet aux aguets et se croient lésés s'ils voient sains et saufs ceux qu'ils voudraient morts.

10. Ainsi, qui donc ne voit leur fourberie ? A qui n'est-il pas évident que ce n'est pas la vertu qui les pousse à blâmer la

αREF : ἀλλὰ καὶ Vγ || ὅλων : ἄλλων W ἄλλων τῶν V || 28 ἡμᾶς : ἡμῖν F || 29 ἐβουλεύσαντο αRE : ἐπεβούλευσαν F ἐβούλοντο DN ἤβούλοντο VW || ἐκείνους : ἐκείνοις N<sup>ac</sup> || δὲ κάκεισε αREF : δεκάκις VW δὲ κακίας D κακῶς N || 30 ἀδικεῖσθαι : ἀνελεῖν DN

10, 1 πανουργίαν : κακουργίαν N || τίτι : τί νυν R<sup>ac</sup> || 2 κατάδηλον οὐκ : μὴ κατάδηλον N

q. cf. Dan. 3, 6 || r. Is. 47, 6\* || s. Ps. 68, 27\*

1. Voir Introd., § 28-37 (Les amis d'Athanase).



δειλίαν, ἀλλ' αἷματα διψῶντες, ὥσπερ σαγήναις, χρῶνται  
 D ταῖς ἰδίαις κακοτεχνίαις, νομίζοντες|ἐν ταύταις συλλαμβά-  
 5 νεσθαι οὐς ἐὰν ζητῶσιν ἀναιρῆσαι ; Τοιούτους γὰρ αὐτοὺς  
 αἱ πράξεις ἔδειξαν καὶ ἠλεγξαν τὸν τρόπον αὐτῶν, θηρίων  
 857 A μὲν ἀγριώτερον, | Βαβυλωνίων δὲ ὠμότερον.

Καὶ εἰ καὶ αὐτάρκης ἐκ τούτων ἐστὶν ὁ κατ' αὐτῶν  
 ἔλεγχος, ὅμως, ἐπειδὴ κατὰ « τὸν πατέρα ἑαυτῶν τὸν  
 10 διάβολον » ἀπαλοῖς τοῖς λογαρίοις σχηματίζονται ὥστε  
 δειλίαν ἐγκαλεῖν, δειλότεροι λαγωῶν ὄντες αὐτοί, φέρε  
 καὶ τὰ ἐκ τῶν θείων Γραφῶν περὶ τῶν τοιούτων γεγραμμένα  
 θεωρήσωμεν. Δειχθήσονται γὰρ οὐδὲν ἥττον καὶ πρὸς  
 ταύτας μὲν μαχόμενοι, τῶν δὲ ἀγίων τὰς ἀρετὰς  
 15 διαβάλλοντες : εἰ γὰρ λοιδοροῦσι τοὺς κρυπτομένους ἀπὸ  
 τῶν ζητούντων ἀνελεῖν καὶ διαβάλλουσι τοὺς φεύγοντας  
 ἀπὸ τῶν διωκόντων, τί ποιήσουσιν ὁρῶντες τὸν μὲν  
 Ἰακώβ φεύγοντα τὸν ἀδελφὸν Ἡσαῦ, τὸν δὲ Μωσῆν εἰς  
 Μαδιάμ ἀναχωροῦντα διὰ τὸν φόβον τοῦ Φαραώ ; Τί δὲ  
 20 τοιαῦτα φλυαροῦντες ἀπολογήσονται τῷ Δαυίδ φεύγοντι  
 τὸν Σαοὺλ ἀπὸ τῆς|οἰκίας, ὅτε ἀπέστειλεν αὐτὸν ἀναιρεθῆναι,  
 B καὶ κρυπτομένῳ μὲν τοῦτον ἐν τῷ σπηλαίῳ, « ἀλλοιοῦντι

19. Τίς τῶν αὐτῶν ἀπολογησάμενος αὐτῶν ; Τῶν  
 ἑαυτῶν ἀπολογησάμενος αὐτῶν ; Τῶν ἑαυτῶν ἀπολογησάμενος αὐτῶν ;  
 W V ἀπολογησάμενος αὐτῶν ; Z P R ἀπολογησάμενος αὐτῶν ||  
 ἀπολογησάμενος αὐτῶν ; Z P R ἀπολογησάμενος αὐτῶν ||  
 ἀπολογησάμενος αὐτῶν ; Z P R ἀπολογησάμενος αὐτῶν ||  
 ἀπολογησάμενος αὐτῶν ; Z P R ἀπολογησάμενος αὐτῶν ||  
 ἀπολογησάμενος αὐτῶν ; Z P R ἀπολογησάμενος αὐτῶν ||

3 αἷματα : αἵματος FVW || 4 ἰδίαις : οἰκείαις N || κακοτεχνίαις :  
 κακουργίαις V || ταύταις : τούτοις DN || 5 ἀναιρῆσαι : ἀναιρῆσθαι D ||  
 γὰρ αREF : om. VY || 8 καὶ εἰ καὶ : εἰ καὶ N καὶ εἰ VW || ἐκ τούτων  
 ἐστὶν ὁ κατ' αὐτῶν : αὐτῶν πόλεμος B<sup>ac</sup> || 9 ἑαυτῶν : αὐτῶν VNW ||  
 10 λογαρίοις R<sup>ac</sup> FDN : λογουδρίοις VW λογολογαρίοις αER<sup>ac</sup> || 13 οὐδὲν :  
 οὐδὲν μὲν DN || 14 ταύτας : ταῦτα VDW || μὲν : om. KDN || 22 κρυπ-

lâcheté, mais qu'assoiffés de sang, ils utilisent leurs intrigues  
 comme les mailles d'un filet, dans l'espoir d'y voir tomber  
 ceux qu'ils cherchent à supprimer. Tels les ont révélés leurs  
 actions, elles ont dénoncé leur naturel plus sauvage que celui  
 des fauves, plus cruel que celui des Babyloniens.

#### b) Arguments tirés de l'Écriture

Enfin, même s'il suffit de ces faits pour les confondre, cependant, comme à l'instar de « leur père le diable<sup>t</sup> » ils affectent un langage doucereux pour dénoncer la lâcheté — plus lâches eux-mêmes que des lièvres — allons voir encore ce que les divines Écritures disent de telles gens. Par là ils apparaîtront rien de moins que des adversaires de la sainte Écriture et des détracteurs de la vertu des saints. Car s'ils insultent ceux qui se cachent des persécuteurs qui cherchent à les faire périr, et s'ils accusent ceux qui fuient leurs poursuivants, que feront-ils en présence de Jacob fuyant devant son frère Ésaü, de Moïse se réfugiant en Madian par crainte du Pharaon<sup>v</sup> ? Comment pourront-ils avec de pareilles inepties défendre David ? Pour fuir Saül il a quitté sa maison lorsque ce dernier eut donné l'ordre de le tuer ; il se cache de lui dans la caverne<sup>w</sup>, « il maquille les traits de son visage<sup>x</sup> »

τομένῳ : κρυπτόμενον W || τοῦτον : om. FDN || ἀλλοιοῦντι : ἀλλοιοῦντι  
 R<sup>ac</sup> ἀλλοιοῦντα W

t. Jn 8, 44 || u. cf. Gen. 27, 43-44 ; Sag. 10, 10 || v. cf. Ex. 2, 15 || w. cf. I Sam. 24, 1-8 || x. I Sam. 21, 14\* (Abimélech = Akish) ; Ps. 33, 1\* (LXX)

δὲ τὸ πρόσωπον ἑαυτοῦ », ἕως ἂν παρέλθῃ τὸν Ἀβιμέλεχ  
καὶ τὴν ἐπιβουλὴν ἐκκλίνῃ; Τί δ' ἂν εἴποιεν οἱ πάντα  
25 λέγοντες εὐχερῶς, βλέποντες τὸν μέγαν Ἡλίαν ἐπικαλούμενον  
μὲν τὸν Θεὸν καὶ νεκρὸν ἐγείροντα, κρυπτόμενον δὲ διὰ  
τὸν Ἀχαάβ καὶ φεύγοντα διὰ τὰς ἀπειλὰς τῆς Ἰεζάβελ;  
Τότε γὰρ ζητούμενοι καὶ οἱ υἱοὶ τῶν προφητῶν ἐκρύπτοντο  
λανθάνοντες ἐν τοῖς σπηλαίοις παρὰ τῷ Ἀβδιοῦ.

11. Ἡ τούτοις μὲν ὡς παλαιοῖς οὐκ ἐνέτυχον, τῶν δὲ  
κατὰ τὸ Εὐαγγέλιον οὐδεμίαν μνήμην ἔχουσι. Καὶ γὰρ καὶ  
οἱ μαθηταὶ « διὰ τὸν φόβον τῶν Ἰουδαίων » ἀνεχώρουν |  
78 κρυπτόμενοι, καὶ ὁ Παῦλος ἐν Δαμασκῷ, παρὰ τοῦ ἐθνάρχου  
C 5 ζητούμενος, « ἀπὸ τοῦ τείχους ἐν|σαργάνῃ κεχάλασται καὶ  
ἐξέφυγε τοῦ ζητοῦντος τὰς χεῖρας ».

Τῆς τοίνυν Γραφῆς τοιαῦτα λεγούσης περὶ τῶν ἁγίων,  
ποῖαν ἄρα πρόφασιν τῆς ἑαυτῶν προπετείας ἐξευρεῖν  
δυνήσονται; Ἄν τε γὰρ δειλίαν ὀνειδίσωσι κατ' αὐτῶν,  
10 μαινομένων τὸ τόλμημα, ἂν δὲ καὶ ὡς παρὰ τὸ βούλημα τοῦ  
Θεοῦ ποιούντας αὐτοὺς διαβάλλωσιν, οὐκ εἰδότες εἰσὶ  
παντελῶς τὰς Γραφάς. Ἐν μὲν γὰρ τῷ νόμῳ πρόσταξις  
ἦν ἐκταγῆναι καὶ πόλεις φυγαδευτηρίων, ὑπὲρ τοῦ τοὺς  
ζητουμένους εἰς θάνατον, ὅπως δήποτε δύνασθαι διασώζε-  
15 σθαι. « Ἐπὶ δὲ συντελείᾳ τῶν αἰώνων » παραγενόμενος αὐτὸς ὁ

23 ἑαυτοῦ : αὐτοῦ N || παρέλθῃ : παρῆλθε W || 24 ἐκκλίνῃ : ἐγκλίνῃ  
N ἐξέκλινε W || 24-25 οἱ πάντα λέγοντες εὐχερῶς : om. p || 26 μὲν  
αREF : om. Vγ || ἐγείροντα : ἐγείραντα BDp || δὲ : μέντοι N || 27 διὰ  
τὰς : om. V || 28 ζητούμενοι : -μενον R<sup>ac</sup> || 29 τῷ : τοῦ B || Ἄβδιοῦ  
αREF : Ἀβδία VNW Ὁβδία D

11, 1 ἡ : ἀλλὰ N || οὐκ : ἴσως οὐκ N || 2 μνήμην : μνησίαν B || 6 τοῦ  
ζητοῦντος : τούτου N || 7 τῆς — λεγούσης : πῶς τοιαῦτα λέγουσι N ||

jusqu'à ce qu'il ait échappé à Abimélech et déjoué ses embû-  
ches. Que diraient-ils, ces beaux parleurs intempestifs à la vue  
du grand Élie, qui se fait écouter de Dieu, qui ressuscite un  
mort<sup>9</sup>, mais qui, devant Achab, se cache et, devant les mena-  
ces de Jézabel, s'enfuit<sup>z</sup>? On voit, à la même époque, les fils  
des prophètes, également recherchés, qui se terrent dans leurs  
grottes, cachés par Abdias<sup>a</sup>.

11. Peut-être ne sont-ils pas au courant de ces histoires un  
peu vieilles, mais ils n'ont pas plus de mémoire pour les faits  
de l'Évangile. En effet les disciples eux-mêmes, « par crainte  
des Juifs<sup>b</sup> », se sont tenus cachés; et Paul à Damas, traqué par  
l'ethnarque, « s'est bien fait descendre des remparts dans une  
corbeille pour échapper aux mains de celui qui le recher-  
chait<sup>c</sup> ».

Si donc l'Écriture rapporte de tels faits à propos des saints,  
quelle excuse pourront-ils inventer à leur acharnement? S'ils  
reprochent aux saints la lâcheté, leur audace tient de la folie;  
mais s'ils les accusent d'avoir agi contre la volonté de Dieu,  
ils étalent leur totale ignorance des Écritures. Dans la Loi en  
effet, il y avait même l'ordre de créer des villes de refuge pour  
les gens voués à la mort, qui pourraient ainsi trouver leur  
salut<sup>d</sup>. Et quant, « à l'accomplissement des temps<sup>e</sup> », apparaît

9 ὀνειδίσωσι : ὀνειδίξωσι N ὀνειδίξουσι καὶ D || 10 μαινομένων τὸ τόλ-  
μημα : μαινόνται N || 11 διαβάλλωσιν : διαβάλλωσι P διαβάλλουσι N ||  
οὐκ εἰδότες εἰσὶ : om. N || 12 πρόσταξις : καὶ πρόσταξις V om. N || 13  
ἦν ἐκταγῆναι καὶ : om. N ἦν καταταγῆναι καὶ W || φυγαδευτηρίων :  
φυγαδ. ἦσαν N || 14 δήποτε : δημοτοῦν VN || 14-15 διασώζεσθαι : διώξαι  
ταύτας N || 15 ἐπὶ δὲ — λέγων (17) : ὁ δὲ Χριστὸς τί φησιν p || ἐπὶ δὲ :  
ἐπειδὴ δὲ N<sup>ac</sup> || συντελείᾳ : τῇ συντ. DN

y. cf. III Rois 17, 17-23 || z. cf. III Rois 19, 3 || a. cf. III Rois 18, 4 || b.  
Jn 20, 19 || c. II Cor. 11, 32-33\* || d. cf. Ex. 21, 13; Nomb. 35, 12 || e.  
Hébr. 9, 26



τῷ Μωσεῖ λαλήσας Λόγος τοῦ Πατρὸς πάλιν ἐντολήν  
 ταύτην δίδωσι λέγων· «Ὅταν δὲ διώκωσιν ὑμᾶς ἐν τῇ  
 πόλει ταύτῃ, φεύγετε εἰς τὴν ἑτέραν»· καὶ μετ' ὀλίγα  
 φησὶν· «Ὅταν οὖν ἴδῃτε τὸ βδέλυγμα τῆς ἐρημώσεως τὸ  
 20 ῥηθὲν διὰ Δανιὴλ τοῦ προφήτου ἐστὸς ἐν τόπῳ ἁγίῳ  
 (ὁ ἀναγινώσκων νοεῖτω), τότε οἱ ἐν τῇ Ἰουδαίᾳ φευγέτωσαν  
 060 A εἰς τὰ ὄρη καὶ ὁ ἐπὶ τοῦ δώματος μὴ καταβήτω ἄραι τὰ  
 ἐκ τῆς οἰκίας αὐτοῦ· καὶ ὁ ἐν τῷ ἀγρῷ μὴ ὑποστρεψάτω  
 ὀπίσω ἄραι τὰ ἱμάτια αὐτοῦ». Ταῦτα γὰρ εἰδότες οἱ ἅγιοι,  
 25 τοιαύτην εἶχον τὴν τῆς πολιτείας ἀγωγὴν. Ἄ γὰρ νῦν  
 προσέταξεν ὁ Κύριος, ταῦτα καὶ πρὸ τῆς ἐνσάρκου  
 παρουσίας ἐν τοῖς ἁγίοις ἐλάλει· καὶ ἐστὶν οὗτος ὁρος  
 ἀνθρώποις εἰς τελειότητα φέρων, ὃ δ' ἂν ὁ Θεὸς προστάξῃ  
 τοῦτο ποιεῖν.

12. Διὰ τοῦτο καὶ αὐτὸς ὁ Λόγος δι' ἡμᾶς γενόμενος  
 ἄνθρωπος κατηξίωσε ζητούμενος ὡς ἡμεῖς κρυβῆναι·  
 καὶ πάλιν διωκόμενος, φεύγειν καὶ τὴν ἐπιβουλήν ἐκκλίνειν.  
 Ἐπρεπε γὰρ αὐτόν, ὡς ἐκ τοῦ πεινῆν καὶ διψῆν καὶ τοῦ  
 5 παθεῖν, οὕτως καὶ ἐκ τούτου δεικνύειν ἑαυτὸν φοροῦντα  
 B σάρκα καὶ γενόμενον ἄνθρωπον. Ἐξ ἀρχῆς μὲν γὰρ ἅμα

17 ταύτην : om. N || δὲ : om. Nr || διώκωσιν : διώκουσιν D || ὑμᾶς :  
 om. F ἡμᾶς Wp || 18 ἑτέραν : ἄλλην D || μετ' ὀλίγα φησὶν : πάλιν p || 19  
 οὖν : om. p δὲ V || ἴδῃτε : εἶδῃτε D || τὸ—τοῦ προφ. (20) : om. p || 20  
 ἐστὸς RE : ἐστὸς αFVY || 21 ὁ ἀναγινώσκων νοεῖτω : om. p || 22 εἰς  
 τὰ VY : ἐπὶ τὰ αREF || καὶ VY : om. αREF || καταβήτω αREF : κατα-  
 βάτω VDN καταβαινέτω W || τὰ\* : τὰ ἱμάτια F || 23 ἐκ : ἐπὶ N || καὶ ὁ  
 — φέρων (28) : om. p || ὑποστρεψάτω α REF : ἐπιστρ. VDN ἀποστρ.  
 W || 24 ὀπίσω : om. F || 25 τοιαύτην : ταύτην N || ἀγωγὴν : διαγωγὴν  
 F || 27 παρουσίας : πολιτείας VN || ὁρος : ὁ ὁρος D || 28 ὃ δ' ἂν : ὃ ἂν  
 V || ὁ Θεός : om. F || 29 ποιεῖν : χρῆ ποιεῖν N

celui qui a parlé à Moïse, le Verbe du Père, il donne de nou-  
 veau ce commandement : « Quand on vous persécutera dans  
 une ville, fuyez dans une autre<sup>f</sup> », et peu après il affirme :  
 « Quand vous verrez l'horreur de la dévastation dont parle le  
 prophète Daniel installée dans le saint Lieu — que le lecteur  
 comprenne ! — alors, que ceux qui seront en Judée cherchent  
 refuge dans les montagnes, que celui qui sera sur sa terrasse  
 ne descende pas chercher ses affaires dans sa maison, que  
 celui qui sera aux champs ne revienne pas prendre ses vête-  
 ments<sup>g</sup> ». Les saints connaissaient ces textes ; aussi ont-ils  
 tenu cette ligne de conduite. Ce que le Seigneur a présente-  
 ment ordonné, déjà avant sa venue dans la chair il l'exprimait  
 dans la vie des saints. Et c'est là la règle donnée aux hommes,  
 qui mène à la perfection : réaliser ce que Dieu a ordonné.

12. Voilà pourquoi le Verbe lui-même, devenu homme  
 pour nous, a jugé bon de se cacher comme nous quand on le  
 recherchait ; puis, de nouveau poursuivi, de fuir et de déjouer  
 les intrigues. Il lui convenait en effet, comme il l'a fait par la  
 faim, la soif et la souffrance, de montrer par là aussi qu'il  
 avait un corps et était devenu homme. Dès le début en effet, à

12, 1 Διὰ τοῦτο— ἡμᾶς : τοῦτο καὶ αὐτὸς p || 2 ζητούμενος : γενό-  
 μενος V || ὡς ἡμεῖς κρυβῆναι : κρυβῆναι ὡς ἄνθρωπος p || 3 ἐκκλίνειν :  
 ἐκκλίνειν VW || 4 ἐπρεπε— ἄνθρωπον (6) : om. p || ὡς : ὡσπερ DN ||  
 τοῦ\* : τοῦτο D om. N || 5 τούτου VY : τοῦ α (Bac) REF τοῦ κρύπτεσθαι  
 καὶ φεύγειν BPC τοῦ κρύπτεσθαι (in m. καὶ φεύγειν δεικνύειν) K || 5 ἑαυ-  
 τὸν : αὐτόν B || 6 Ἐξ ἀρχῆς μὲν : om. N || γὰρ : om. E || μὲν—ἄνθρω-  
 πος (7) : γὰρ p

f. Matth. 10, 23 || g. Matth. 24, 15-18\*

τῷ γενέσθαι ἄνθρωπος, ὅτε παιδίον ἦν, αὐτὸς διὰ τοῦ  
 ἀγγέλου ἐνετείλατο τῷ Ἰωσήφ· « Ἐγερθεὶς παράλαβε τὸ  
 παιδίον καὶ τὴν μητέρα αὐτοῦ καὶ φεῦγε εἰς Αἴγυπτον·  
 10 μέλλει γὰρ Ἡρώδης ζητεῖν τὴν ψυχὴν τοῦ παιδίου ».   
 Καὶ ἀποθανόντος δὲ Ἡρώδου φαίνεται δι' Ἀρχέλαον τὸν  
 υἱὸν αὐτοῦ ἀναχωρῶν εἰς τὴν Ναζαρέτ. Ὅτε δὲ λοιπὸν καὶ  
 77 Θεὸν ἑαυτὸν | ἐδείκνυε, καὶ τὴν ξηρὰν χεῖρα πεποίηκεν  
 ὑγιῆ, « οἱ μὲν Φαρισαῖοι ἐξεληθόντες συμβούλιον ἔλαβον κατ'  
 15 αὐτοῦ ὅπως αὐτὸν ἀπολέσωσιν, ὁ δὲ Ἰησοῦς γνοὺς  
 ἀνεχώρησεν ἐκεῖθεν ». Καὶ γὰρ καὶ ὅτε τὸν Λάζαρον  
 ἤγειρεν ἐκ νεκρῶν, « ἀπ' ἐκείνης, φησί, τῆς ἡμέρας  
 ἐβουλεύσαντο, ἵνα ἀποκτείνωσιν αὐτόν. Ὁ οὖν Ἰησοῦς  
 οὐκέτι παρησιαζέμενος περιεπάτει | ἐν τοῖς Ἰουδαίοις, ἀλλ'  
 C 20 ἀπῆλθεν ἐκεῖθεν εἰς τὴν χώραν ἐγγὺς τῆς ἐρήμου ». Εἶτα  
 λέγοντος τοῦ Σωτῆρος· « Πρὶν Ἀβραάμ γενέσθαι ἐγὼ  
 εἰμι », οἱ μὲν Ἰουδαῖοι « ἦραν λίθους ἵνα βάλωσιν ἐπ' αὐτόν,  
 ὁ δὲ Ἰησοῦς ἐκρύβη καὶ ἐξῆλθεν ἐκ τοῦ ἱεροῦ », καὶ « διελ-  
 θῶν διὰ μέσου αὐτῶν ἐπορεύετο » καὶ παρῆγεν οὕτως.

13. Ἄρα ταῦτα βλέποντες, μᾶλλον δὲ κἂν ἀκούοντες  
 ἐπεὶ μὴ βλέπουσι, πῶς κατὰ τὸ γεγραμμένον οὐ θελήσουσι  
 γενέσθαι πυρίκαυστοι, ὅτι ἐναντία ὧν ὁ Κύριος ποιεῖ καὶ  
 διδάσκει, βουλεύονται καὶ φθέγγονται ; Καὶ γὰρ ὅτε Ἰωάννης

7 ὅτε αREF : om. Vγ || ἦν : ὧν V || αὐτὸς : αὐτὸς καὶ DW καὶ αὐτὸς  
 N || 10 τὴν ψυχὴν τοῦ παιδίου : τὸ παιδίον τοῦ ἀπολέσαι αὐτὸ p || 11  
 Ἡρώδου : τοῦ Ηρ. Nr || 12 ἀναχωρῶν : ἀναχωρεῖν p || Ναζαρέτ :  
 Ναζαρά RED || ὅτε—ἐκεῖθεν (16) : om. p || 13 ἑαυτὸν : αὐτόν VWPP<sup>c</sup> ||  
 πεποίηκεν : ἐποίησεν VW || 16 γὰρ : om. p || καὶ\* αEF : om. RVγp || 18  
 οὖν : γοῦν p || 19 τοῖς Ἰουδαίοις : τῇ Ἰουδαίᾳ VW || 20 ἐκεῖθεν : om.  
 DN || εἶτα—αὐτόν (22) : καὶ αὐθις p || 22 μὲν : μὲν οὖν D || βάλωσιν :

peine devenu homme, tout petit enfant encore, il enjoignit lui-même par son ange à Joseph : « Lève-toi, prends l'enfant et sa mère et fuis en Égypte : Hérode a l'intention d'attenter à la vie de l'enfant<sup>h</sup>. » Puis, à la mort d'Hérode, on le voit, à cause d'Archélaüs son fils, se retirer à Nazareth<sup>i</sup>. Plus tard encore, il eut beau prouver sa divinité et guérir la main desséchée, « les pharisiens sortirent et tinrent conseil contre lui sur les moyens de le perdre. Mais Jésus, en ayant eu connaissance, s'éloigna de ces lieux<sup>j</sup> ». Et encore, quand il eut ressuscité Lazare d'entre les morts : « A partir de ce jour, dit le texte, ils résolurent de le mettre à mort ; aussi Jésus ne circulait plus franchement parmi les Juifs, mais il se retira dans la région voisine du désert<sup>k</sup>. » Et encore, quand le Sauveur eut déclaré : « Avant qu'Abraham fût, je suis », les Juifs « ramassèrent des pierres pour les lui jeter, mais Jésus se cacha et sortit du Temple<sup>l</sup> » : « passant au milieu d'eux, il s'en allait<sup>m</sup> » et ainsi il leur échappait.

13. Ainsi ils voient tout cela — ou plutôt ils l'entendent puisqu'ils ne voient pas —, comment donc selon ce qui est écrit, voudraient-ils ne pas devenir la proie du feu<sup>n</sup> puisque leurs projets et leurs paroles sont en opposition avec ce que fait et enseigne le Seigneur ? Encore un exemple : lorsque

βάλλωσιν PFN<sup>ac</sup> || 23 καὶ διελθῶν — κατ' ἴδιαν (13, 7) : om. p || 24  
 παρῆγεν : παρῆλθεν VW

13, 2 θελήσουσι αREFp : θέλουσι Vγ || 3 Κύριος αREFp : Θεός Vγ  
 || ποιεῖ : ἐποίει DN || 4 βουλεύονται αREFp : βούλονται Vγ

h. Matth. 2, 13\* || i. cf. Matth. 2, 22-23 || j. Matth. 12, 14-15\* || k. Jn 11,  
 53-54 || l. Jn 8, 58-59 || m. Lc 4, 30 || n. cf. Is. 1, 7 ; 9, 4



5 μεμαρτύρηκε καὶ «οἱ μαθηταὶ τὸ σῶμα ἔθαψαν, ἀκούσας ὁ  
 Ἰησοῦς ἀνεχώρησεν ἐκεῖθεν ἐν πλοίῳ εἰς ἔρημον τόπον  
 D κατ' ἰδίαν». Ὁ μὲν οὖν Κύριος ἐποίει ταῦτα καὶ οὕτως  
 ἐδίδασκεν.

Εἶθε δὲ οὗτοι κἄν οὕτως αἰσχυνοῦσι, καὶ μέχρι  
 10 τῶν ἀνθρώπων στήσωσιν ἑαυτῶν τὴν προπέτειαν, καὶ μὴ  
 πλέον μανέντες ἐγκαλέσωσι καὶ τῷ Σωτῆρι δειλίαν, ἀπαξ  
 κατ' αὐτοῦ βλασφημεῖν μελετήσαντες. Ἄλλ' οὔτε μαινομένων  
 αὐτῶν τις ἀνέξεται· μᾶλλον δὲ καὶ τὰ Εὐαγγέλια μὴ  
 νοοῦντες ἐλεγχθῆσονται. Ἔστι γὰρ ἡ πρόφασις τῆς τοιαύτης  
 15 ἀναχωρήσεως καὶ φυγῆς εὐλογος καὶ ἀληθῆς, ἣν ἐπὶ  
 μὲν τοῦ Σωτῆρος κειμένην οἱ εὐαγγελιστὰὶ ἀπεμνημόνευσαν.  
 Δεῖ δὲ ἡμᾶς ἐκ τούτου καὶ ἐπὶ πάντων τῶν ἁγίων τὴν αὐτὴν  
 λογίζεσθαι (ἃ γὰρ περὶ τοῦ Σωτῆρος ἀνθρωπίνως γέγραπται,  
 ταῦτα τῷ κοινῷ γένει τῶν ἀνθρώπων ἀναφέρεσθαι προσήκει·  
 20 τὸ γὰρ ἡμῶν ἐκεῖνος ἐφόρσε σῶμα, καὶ τὴν ἀνθρωπίνην  
 ἀσθένειαν ἐνεδείκνυτο), ἣν ὁ Ἰωάννης ἔγραψεν οὕτως·  
 «Ἐζήτουν αὐτὸν πιάσαι, καὶ οὐδεὶς ἐπέβαλεν ἐπ' αὐτὸν  
 τὴν χεῖρα, ὅτι οὐπω ἐληλύθει ἡ ὥρα αὐτοῦ». Καὶ γὰρ καὶ  
 πρὸ τοῦ ταύτην ἐλθεῖν, ἔλεγεν αὐτὸς τῇ μὲν μητρὶ· «Οὐπω  
 25 ἦκει ἡ ὥρα μου»· τοῖς δὲ χρηματίσασιν ἀδελφοῖς αὐτοῦ·  
 «Ὁ ἐμὸς καιρὸς οὐπω πάρεστι». Πάλιν τε ἐλθόντος τοῦ  
 καιροῦ ἔλεγε τοῖς μαθηταῖς· «Καθεύδετε τὸ λοιπὸν καὶ  
 ἀναπαύεσθε· ἰδοὺ γὰρ ἤγγικεν ἡ ὥρα, καὶ ὁ Υἱὸς τοῦ  
 B ἀνθρώπου παραδίδοται εἰς χεῖρας ἁμαρτωλῶν».

5 σῶμα αREFp : πτώμα Vγ || ὁ : om. VDN || 7 οὕτως : om. E || 10  
 στήσωσιν : στήσουσιν RF || 14 γὰρ : δὲ E || 15 καὶ<sup>1</sup> : ὡς καὶ ER<sup>pc</sup> ||  
 καὶ φυγῆς : om. p || ἀληθῆς : ἀληθῶς D || ἦν— οὕτως (21) : om. p ||  
 16 μὲν : om. BE || οἱ : om. N || 22 Ἐζήτουν : ἐζήτουν οὖν NW || ἐζή-

Jean eut donné son témoignage et que « les disciples eurent  
 enterré son corps, Jésus l'apprit ; alors, quittant la région, il  
 partit en barque vers un endroit désert à l'écart<sup>o</sup> ». Voilà ce  
 que faisait le Seigneur, et son enseignement n'était pas diffé-  
 rent.

Plût au ciel, dans ces conditions, que ces gens-là éprouvas-  
 sent quelque honte ; puissent-ils limiter leurs attaques aux  
 hommes sans pousser la folie jusqu'à taxer de lâcheté le  
 Sauveur lui-même, car c'est tout simplement contre lui qu'ils  
 ont osé blasphémer ! Mais personne n'ira soutenir de tels fous,  
 bien plutôt on leur prouvera qu'ils ne comprennent rien à  
 l'Évangile. Car la raison d'une telle retraite, d'une telle fuite,  
 est légitime et franche : elle repose sur la conduite du Sauveur,  
 comme l'ont rappelé les évangélistes. Et nous, en consé-  
 quence, il nous faut prendre en compte la même raison pour  
 tous les saints. En effet ce qui est écrit du Sauveur selon son  
 humanité, il convient de l'appliquer à tout le genre humain,  
 car il a porté notre corps et il a fait voir en lui l'infirmité  
 humaine. Voici donc l'explication donnée dans le texte de  
 Jean : « On cherchait à l'arrêter, mais personne ne mit la main  
 sur lui, car son heure n'était pas encore arrivée<sup>p</sup>. » Et juste-  
 ment avant que cette heure n'arrivât, il disait lui-même à sa  
 mère : « Mon heure n'est pas encore venue<sup>q</sup> », et à ceux qui  
 passaient pour ses frères : « Mon temps n'est pas encore là<sup>r</sup>. »  
 Et enfin, quand son temps fut venu, il disait aux disciples :  
 « Dormez maintenant et reposez-vous, car voici mon heure  
 arrivée, et le Fils de l'homme est livré aux mains des  
 pécheurs<sup>s</sup> ».

του αὐτὸν πιάσαι καὶ : om. D || ἐπέβαλεν : ἐπέβαλλεν DW || 23 τὴν  
 χεῖρα : τὰς χεῖρας V || καὶ<sup>2</sup> αβρ : om. γ || 25 ἦκει αβρ : ἦλθεν γ ||  
 26 τε : δὲ NW || 27 τὸ λοιπὸν BK (s. l.) PNr : λοιπὸν OβDW || 28  
 γὰρ : om. PDN || 29 ἁμαρτωλῶν : ἀνθρώπων ἁμαρτωλῶν KF

<sup>o</sup> Matth. 14, 12-13\* || p. Jn 7, 30 || q. Jn 2, 4 || r. Jn 7, 6 || s. Matth. 26,  
 45

78 14. Ὡς μὲν οὖν Θεὸς καὶ Λόγος ὢν τοῦ Πατρὸς καιρὸν οὐκ εἶχεν· αὐτὸς γὰρ τῶν καιρῶν ἐστὶ δημιουργός· ἄνθρωπος δὲ γενόμενος καὶ τοῦτο λέγων δείκνυσιν ἐκάστω τῶν ἀνθρώπων χρόνον εἶναι μεμετρημένον, καὶ χρόνον οὐ  
5 τὸν κατὰ τύχην, ὡς τινες τῶν Ἑλλήνων νομίζοντες μυθολογοῦσιν, ἀλλ' ὃν αὐτὸς δημιουργός ὢν, ὡς ἠθέλησεν ὁ Πατήρ, ὥρισεν ἐκάστω.

Καὶ τοῦτο γέγραπται καὶ πᾶσι γέγονε φανερόν· εἰ γὰρ καὶ κέκρυπται καὶ λανθάνει πάντας ἀνθρώ-  
10 πους τὸ πῶς καὶ τὸ πόσον ἐκάστω μεμέτρηται, ἀλλ' ὅμως πᾶς ὅστισοῦν οἶδεν ὅτι, ὡς ἔαρος καὶ θέρους καὶ φθινοπώρου καὶ χειμῶνός ἐστὶ καιρός, οὕτως κατὰ τὸ γεγραμμένον « καιρός τοῦ ἀποθανεῖν καὶ καιρός τοῦ » ζῆν |  
C ἐστὶ. Διὰ τοῦτο τῆς μὲν κατὰ Νῶε γενεᾶς ὁ χρόνος  
15 ἀπετμήθη καὶ, ὡς τοῦ καιροῦ πάντων παρόντος, συνεστάλη τὰ ἔτη, καὶ τῷ Ἐζεκία προσετέθησαν ἔτη δέκα καὶ πέντε. Τοῦ δὲ Θεοῦ ἐπαγγελλομένου τοῖς γνησίως αὐτῷ λατρεύουσιν, ὅτι « τὸν ἀριθμὸν τῶν ἡμερῶν σου ἀναπληρώσω », ὁ μὲν Ἄβρααμ « πλήρης ἡμερῶν » ἀποθνήσκει, ὁ δὲ Δαυὶδ  
20 παρεκάλει λέγων· « Μὴ ἀναγάγῃς με ἐν ἡμίσει ἡμερῶν μου ». Καὶ ὁ μὲν εἰς τῶν φίλων τοῦ Ἰὼβ Ἐλιφάζ τοῦτο καλῶς εἰδὼς ἔλεγεν· « Ἐλεύσῃ δὲ ἐν τάφῳ ὡσπερ σῖτος

14, 3-4 in m. K ὅτι ὥρισται ὁ χρόνος ἐκάστου || 6 δημιουργός ὢν αβρ : ὁ δημιουργός γ || 8 φανερόν : φανερόν R<sup>ac</sup> || 10 τὸ πόσον : πόσον NW πᾶσιν D || 11 ὅστισοῦν : τις οὖν N || οἶδεν ὅτι ὡς : οἶδεν ὡς B ἐστὶν ἀρτίως D || ἔαρος : ἀέρος W (ἔαρος in m.) || 12 ἐστὶ : om. V || 13, καὶ καιρός : καὶ N || 14 ὁ : om. R || 16 ἔτη : ἔθνη DN || καὶ τῷ : τῷ δὲ W || δέκα καὶ πέντε αβρ : δέκα πέντε γ || 17 δὲ : om. W ||

c) Argumentation  
1. L'heure  
de la Providence

14. Pourtant, comme Dieu et Verbe du Père, il n'avait pas d'heure, lui, le Créateur des heures; mais devenu homme et usant de ces termes, il montre qu'à chaque homme un temps est mesuré, non pas certes un temps laissé au hasard, comme le prétendent certains Grecs sur la foi de leurs fables<sup>1</sup>, mais le temps que lui, le Créateur, selon le vouloir du Père, a déterminé pour chacun.

L'Écriture en parle aussi et cela est clair pour tout le monde, encore qu'il y ait un mystère impénétrable à qui que ce soit quant aux modalités et quant au terme fixés pour chacun. Pourtant, chacun le sait, tout comme il y a une saison pour le printemps, l'été, l'automne et l'hiver, il y a, selon ce qui est écrit, « un temps pour la mort et un temps pour<sup>1</sup> » la vie. Voilà pourquoi pour la génération de Noé le temps fut abrégé<sup>2</sup> et les années diminuées comme si le terme de tous les hommes était arrivé, tandis qu'à Ézéchiass furent ajoutées quinze années<sup>3</sup>. Mais, comme Dieu a promis à ceux qui l'honorent dignement : « Je comblerai le nombre de tes jours<sup>4</sup> », Abraham meurt « comblé de jours<sup>5</sup> », et David prie en ces termes : « Ne m'enlève pas à la moitié de mes jours<sup>6</sup>. » L'un des amis de Job, Éliphaz, bien renseigné, dit à son tour : « Tu iras dans la tombe comme un froment bien mûr, mois-

ἐπαγγελλομένου : ἐπαγγελαμένου W || 18 σου : om. N || 20 παρεκάλει αβρ : παρακαλεῖ γ || 21 εἰς : om. W || τοῦ αβρ : om. EVγ || 22 ἐν τάφῳ : om. W

t. Eccl. 3, 2\* || u. cf. Gen. 6, 13 || v. cf. Is. 38, 5 || w. Ps. 90, 16\* || x. Gen. 25, 8 || y. Ps. 101, 25

1. Voir le petit traité de GRÉGOIRE DE NYSSE, *Contre le destin* (PG 45, 145-174).



ῥοιμος κατὰ καιρὸν θεριζόμενος, ἢ ὡσπερ θημωνία ἄλωνος  
καθ' ὥραν συγκομισθεῖσα » · ὁ δὲ Σολομών, ἐπισφραγίζων  
25 τούτου τὴν φωνήν, φησὶν · « Ἀφαιροῦνται ἄωροι ψυχὰι  
παρὰ νόμων ». Διὸ καὶ παραινεῖ ἐν τῷ Ἐκκλησιαστῇ λέγων ·  
D « Μὴ ἀσεβήσης | πολὺ καὶ μὴ γίνου σκληρός, ἵνα μὴ  
ἀποθάνῃς ἐν οὐ καιρῷ σου ».

664 A 15. Ὡσπερ δὲ ταῦτα γέγραπται, δείκνυσιν ὁ | Λόγος  
τοὺς ἁγίους εἰδέναι χρόνον ἐκάστῳ τῶν ἀνθρώπων  
μεμετρημένον. Τοῦ δὲ μηδένα γινώσκειν τὸ τέλος τοῦ χρόνου  
γνώρισμα τὸ λέγειν τὸν Δαυὶδ · « Τὴν ὀλιγότητα τῶν  
5 ἡμερῶν μου ἀνάγγειλόν μοι », ὃ γὰρ οὐκ ἠπίστατο τοῦτο  
μαθεῖν ἡξίου. Διὰ τοῦτο γοῦν ὁ πλούσιος, νομίζων ἔτι πολὺν  
ζήσεσθαι χρόνον, ἤκουσεν · « Ἄφρον, ταύτη τῇ νυκτὶ ζητοῦσί  
σου τὴν ψυχὴν · ἃ δὲ ἠτοίμασας τί τι ἐστὶ » ; Ὁ δὲ  
Ἐκκλησιαστῆς ἀποφαίνεται θαρρῶν τῷ Πνεύματι τῷ  
10 Ἁγίῳ καὶ φησὶ · « Καὶ γε οὐκ ἔγνω ἄνθρωπος τὸν καιρὸν  
αὐτοῦ ». Διὰ τοῦτο γὰρ καὶ ὁ πατριάρχης Ἰσαὰκ ἔλεγε τῷ  
υἱῷ αὐτοῦ τῷ Ἡσαῦ · « Ἴδου ἐγὼ γεγήρακα καὶ οὐ γινώσκω  
τὴν ἡμέραν τῆς τελευτῆς μου ».

Ἁγίῳ καὶ φησὶ · « Καὶ γε οὐκ ἔγνω ἄνθρωπος τὸν καιρὸν  
αὐτοῦ ». Διὰ τοῦτο γὰρ καὶ ὁ πατριάρχης Ἰσαὰκ ἔλεγε τῷ  
υἱῷ αὐτοῦ τῷ Ἡσαῦ · « Ἴδου ἐγὼ γεγήρακα καὶ οὐ γινώσκω  
τὴν ἡμέραν τῆς τελευτῆς μου ».

Ἁγίῳ καὶ φησὶ · « Καὶ γε οὐκ ἔγνω ἄνθρωπος τὸν καιρὸν  
αὐτοῦ ». Διὰ τοῦτο γὰρ καὶ ὁ πατριάρχης Ἰσαὰκ ἔλεγε τῷ  
υἱῷ αὐτοῦ τῷ Ἡσαῦ · « Ἴδου ἐγὼ γεγήρακα καὶ οὐ γινώσκω  
τὴν ἡμέραν τῆς τελευτῆς μου ».

|| 24 δὲ : om. N || 25 ἀφαιροῦνται : ἀναιροῦνται δὲ \DN ἀφαιροῦνται  
δὲ W

15, 1 δὲ ταῦτα γέγραπται : γὰρ τούτων γεγραμμένων N || γέγραπ-  
ται : εἰσύνωπται D || 2 τῶν ἀνθρώπων β : om. ap τῶν ἀνθρ. ὄντα γ ||  
3 τοῦ δὲ : οὕτως τοῦ D οὕτω τοῦ NW || 4 τὸ λέγειν α (BPC) FNPCV : τοῦ  
λέγειν B<sup>ac</sup> REY(N<sup>ac</sup>) || 6 ἔτι αβρ : ἐπὶ γ || πολὺν : πολὺ W || 7 ἄφρον  
αFVWNPC : ἄφρων REDN<sup>ac</sup> || ταύτη τῇ νυκτὶ : ταύτην τὴν νύκταν D

sonné en son temps, ou comme le tas rassemblé sur l'aire au  
moment opportun<sup>2</sup> » ; et Salomon contresigne la parole  
d'Éliphas : « La vie du méchant sera brisée avant son heure<sup>a</sup>. »  
Voilà pourquoi il donne encore cet avertissement dans l'*Ecclé-  
siaste* : « N'abuse pas de l'impiété, ne t'y endurcis pas, de peur  
de mourir en un temps qui ne serait pas le tien<sup>b</sup>. »

15. Selon ces paroles de l'Écriture, le Verbe, veut montrer  
que les saints savent qu'un temps est mesuré à chaque être  
humain. Mais le terme de ce temps, personne ne le connaît, à  
preuve la prière de David : « Fais-moi connaître le petit  
nombre de mes jours<sup>c</sup> » ; en effet c'est ce qu'il ignorait qu'il  
voulait apprendre. C'est pour la même raison que, par  
exemple, le riche, qui s'imaginait avoir encore longtemps à  
vivre, entendit : « Insensé, cette nuit même, on viendra  
chercher ton âme, et ce que tu as préparé, qui donc l'aura<sup>d</sup> ? »  
Et l'Écclésiaste, sur la foi de l'Esprit-Saint, déclare : « C'est  
vrai que l'homme ignore le temps qui lui est départi<sup>e</sup>. » Pour la  
même raison aussi le patriarche Isaac disait à son fils Ésaü :  
« Me voici devenu vieux et je ne connais pas le jour de ma  
mort<sup>f</sup>. »

Ainsi donc le Seigneur, précisément parce qu'il était Dieu  
et Verbe du Père, connaissait le temps mesuré par lui pour  
tout homme et savait quel moment il avait fixé lui-même à son

|| Ζητοῦσι σου τὴν ψυχὴν : ἀπαιτοῦσι τὴν ψ. σου ἀπὸ σοῦ N || 10 καὶ  
γε : om. W || 11 γὰρ : om. EV || 12 τῷ βDNp : om. αW || 13 τὴν  
ἡμέραν : τὸν καιρὸν P || 14 Κύριος : Θεός K || 15 μετρηθέντα : μετρ-  
ημένον p || 16 καὶ τῷ : τῷ VW

z. Job 5, 26 || a. Prov. 11, 30 || b. Eccl. 7, 17 (LXX) || c. Ps. 101, 24 || d.  
Lc 12, 20\* || e. Eccl. 9, 12 || f. Gen. 27, 2\*

παθεῖν, ἐπειδὴ δι' ἡμᾶς ἄνθρωπος γέγονε, τὰς μὲν πρὸ τοῦ τὸν  
 χρόνον ἐλθεῖν ἡμέρας καὶ αὐτός, ὡς ἡμεῖς, ἐκρύπτετο ζητού-  
 79 20 μενος, διωκόμενος τε ἔφευγε, καὶ τὰς ἐπιβουλάς ἐκκλίνων |  
 καὶ τὸν ὀρισθέντα παρ' αὐτοῦ καιρὸν ἤγαγεν αὐτός, ἐν ᾧ καὶ  
 παθεῖν σωματικῶς ὑπὲρ πάντων ἤθελε, τοῦτον μὲν προσφωνεῖ  
 τῷ Πατρὶ λέγων· « Πάτερ, ἐλήλυθεν ἡ ὥρα· δόξασόν  
 σου τὸν Υἱόν », οὐκέτι δὲ λοιπὸν τοὺς ζητοῦντας ἐκρύπτετο,  
 25 ἀλλ' εἰστήκει θέλων κρατηθῆναι παρ' αὐτῶν. Εἶπε γάρ,  
 φησί, τοῖς ἐλθοῦσι πρὸς αὐτόν· « Τίνα ζητεῖτε; τῶν δὲ  
 C ἀποκριναμένων· Ἰησοῦν τὸν Ναζωραῖον, | ἔλεγεν αὐτοῖς·  
 Ἐγὼ εἰμι » ὃν ζητεῖτε, καὶ τοῦτο οὐχ ἄπαξ, ἀλλὰ καὶ δεύτερον  
 πεποίηκε· καὶ οὕτως λοιπὸν ἀπήγαγον αὐτόν πρὸς τὸν  
 30 Πιλάτον. Οὔτε δὲ πρὸ τοῦ τὸν χρόνον ἐλθεῖν ἠφιεν ἑαυτὸν  
 κρατεῖσθαι, οὔτε τοῦ καιροῦ παρόντος ἐκρύπτετο, ἀλλὰ  
 καὶ ἔκδοτον ἑαυτὸν ἐδίδου τοῖς ἐπιβουλεύουσιν, ἵνα δείξῃ  
 πᾶσι τῆς ἀνωθεν κρίσεως ἠρτῆσθαι τὴν ζωὴν καὶ τὸν  
 θάνατον τῶν ἀνθρώπων, καὶ ὅτι ἄνευ τοῦ Πατρὸς ἡμῶν  
 35 τοῦ ἐν τοῖς οὐρανοῖς οὐδὲ θρίξ ἀνθρώπου δύναται λευκὴ ἢ  
 μέλαινα γενέσθαι οὐδὲ στρουθίον εἰς παγίδα ἐμπεσεῖν ποτε.

16. Ὁ μὲν οὖν Κύριος οὕτως ἑαυτὸν προσῆγεν ὑπὲρ  
 πάντων, ὡς προείρηται· οἱ δὲ ἅγιοι καὶ τοῦτον τὸν τύπον  
 παρὰ τοῦ Σωτῆρος μαθόντες (παρ' αὐτοῦ γὰρ καὶ πρὸ  
 D τούτου καὶ αἰεὶ πάντες ἐδιδάσκοντο), πρὸς | μὲν τοὺς

17 ἄνθρωπος αβρ : καὶ ἄνθρωπος γ || μὲν : μὲν οὖν WB<sup>ac</sup> || 21 αὐτός :  
 καὶ αὐτός DN || καὶ : om. BKO || 22 τοῦτον : τότε N || 24 δὲ : om. F  
 || λοιπὸν : om. N || 25 παρ' : ὑπ' B || 26 πρὸς αβρ : ἐπ' γ || 28 ἄπαξ :  
 ἀπλῶς D || 29 ἀπήγαγον : ἀπήγον W || αὐτόν : om. p || 30 πρὸ : πρὸς  
 N<sup>ac</sup> || ἑαυτὸν : αὐτόν p || 32 ἐδίδου : ἐπεδίδου N || 33 ἠρτῆσθαι :

propre corps pour souffrir. Devenu homme pour nous, durant  
 les jours qui précédèrent la venue de ce moment, il se cachait,  
 lui tout comme nous, quand on le recherchait ; poursuivi, il  
 fuyait ; il déjouait les complots et, « passant au milieu d'eux, il  
 s'en allait\* ». Mais lorsqu'il eut fait venir le temps fixé par  
 lui-même, celui où il avait choisi de souffrir dans son corps  
 pour tous les hommes, il l'annonce ainsi à son Père : « Père,  
 l'heure est venue, glorifie ton Fils<sup>b</sup>. » Dès lors il ne se cachait  
 plus de ceux qui le recherchaient, mais il se tenait à leur dis-  
 position pour qu'ils le saisissent. En effet, dit l'Évangile, il  
 s'adressa ainsi à la troupe venue contre lui : « Qui cherchez-  
 vous ? Comme il répondaient : Jésus le Nazaréen, il leur dit :  
 Je suis<sup>1</sup> » celui que vous cherchez. Et cela, il le fit non pas une  
 fois, mais deux fois. Et ainsi on l'amena devant Pilate. Donc  
 avant que le moment n'arrivât, il ne permit pas que l'on s'assu-  
 rât de sa personne. Mais l'instant venu, il ne se cachait plus,  
 au contraire il se livrait lui-même aux mains des persécuteurs  
 pour montrer à tous que de la seule décision d'en haut dépend  
 la vie et la mort des hommes, et que, sans l'aveu de notre  
 Père des cieux, même un cheveu de la tête d'un homme ne  
 peut devenir blanc ou noir<sup>1</sup>, ni un moineau jamais tomber  
 dans un piège<sup>k</sup>.

16. Le Seigneur s'offrit donc lui-même pour tous, comme il  
 vient d'être dit. Les saints, de leur côté, après avoir reçu cet  
 exemple du Sauveur — car c'est à son école, avant même  
 sa venue et de tout temps, que tous prenaient leurs

ἠρτῆσθαι N || 34 ὅτι γ : om. αβρ || 35 τοῖς : om. DWp || 35-36 οὐδὲ...  
 οὐδὲ αβ : οὔτε... οὔτε γ

16, 2 ὡς προείρηται αβρ : ὡς περ εἴρηται γ || 3 Σωτῆρος : Κυρίου  
 p || 4 πάντες : πάντοτε D καὶ πάντοτε NW || μὲν : μὲν οὖν p

g. Lc 4, 30 || h. Jn 17, 1 || i. Jn 18, 4-5\* || j. cf. Matth. 5, 36 || k. cf.  
 Matth. 10, 29



5 διώκοντας ἀγωνιζόμενοι, νομίμως ἔφευγον, καὶ ζητούμενοι  
 παρ' αὐτῶν ἐκρύπτοντο · ἀγνοοῦντες δέ, ὡς ἄνθρωποι, τοῦ  
 ὀρισθέντος αὐτοῖς παρὰ τῆς Προνοίας χρόνου τὸ τέλος,  
 οὐκ ἐβούλοντο παρέχειν ἀπλῶς ἑαυτοὺς ἐκδότους τοῖς  
 ἐπιβουλεύουσιν · εἰδότες δὲ πάλιν τὸ γεγραμμένον, ὅτι  
 10 « ἐν ταῖς χερσὶ τοῦ Θεοῦ εἰσιν οἱ κληροῖ τῶν ἀνθρώπων  
 καὶ « Κύριος θανατοῖ καὶ Κύριος ζωοποιεῖ », μᾶλλον ἕως  
 865 A τέλους ὑπέμενον, | ὡς εἶρηκεν ὁ Ἀπόστολος · « Περιερχό-  
 μενοι ἐν μηλωταῖς, ἐν αἰγείοις δέρμασιν, ὑστερούμενοι,  
 κακουχούμενοι, ἐπὶ ἐρημίαις πλανώμενοι, καὶ ἐν σπηλαίοις  
 15 καὶ ταῖς ὀπαῖς τῆς γῆς » κρυπτόμενοι, ἕως ἂν ἡ ὀρισμένος  
 τοῦ θανάτου χρόνος ἔλθῃ, ἢ ὁ τὸν χρόνον ὀρίσας Θεὸς  
 λαλήσῃ πρὸς αὐτοὺς καὶ παύσῃ τοὺς ἐπιβουλεύοντας, ἢ  
 δηλονότι παραδῶ τοὺς διωκομένους τοῖς διώκουσιν, ὡς  
 ἂν αὐτῷ δόξῃ καλῶς ἔχειν. Καὶ τοῦτο περὶ πάντων ἀπὸ  
 20 τοῦ Δαυὶδ ἔστι μαθεῖν καλῶς · ὅτε γὰρ κατὰ τοῦ Σαοὺλ  
 παρώξυνεν αὐτὸν Ἰωάβ, ἔλεγεν αὐτός · « Ζῆ Κύριος, ἐὰν  
 μὴ ὁ Κύριος αὐτὸν παίσῃ ἢ ἔλθῃ ἡ ἡμέρα » τοῦ θανάτου  
 αὐτοῦ, « ἢ καταβῆ εἰς πόλεμον καὶ προστεθῆ » εἰς τοὺς  
 ὑπεναντίους, οὐ μὴ ἐποίσω « χεῖρά μου ἐπὶ χριστὸν Κυρίου ».

B 17. Εἰ δέ ποτε καὶ φεύγοντες προσήρχοντο τοῖς ζητοῦσιν,  
 οὐδὲ τοῦτο ἀπλῶς ἔπραττον · τοῦ γὰρ Πνεύματος λαλοῦντος

5 ἔφευγον : ἔφυγον DW || 9 δέ : om. DN || 11 καὶ Κύριος ζωοποιεῖ :  
 καὶ ζωογονεῖ VN || 12-13 περιερχόμενοι : -μενον D || 13 ὑστερούμενοι :  
 ὑστερούμενοι θλιβόμενοι D || 14 κακουχούμενοι αβ Wac : κακοχούμενοι  
 γ (Wpe)ρ || ἐπὶ : ἐν KF || ἐν : om. p s. l. K || 15 ἢ : om. DN || ὁ :  
 s. l. B || 16 ἔλθῃ : ἔλθοι Pp || ἢ : καὶ W || 18 δηλονότι αβρ : om. γ ||

leçons —, soutenaient la lutte contre les persécuteurs, prenaient la fuite à bon droit et, recherchés par eux, se cachaient. Ignorant, comme hommes, le terme du temps qui leur avait été fixé par la Providence, ils ne voulaient pas se livrer tout bonnement sans résistance à leurs persécuteurs. Sachant par ailleurs, comme le dit l'Écriture, que « le sort » des hommes « repose entre les mains de Dieu<sup>1</sup> », et que « c'est le Seigneur qui donne la mort et le Seigneur qui donne la vie<sup>m</sup> », ils résistaient plutôt jusqu'à la fin, « allant çà et là, comme l'a dit l'Apôtre, couverts de toisons de brebis et de peaux de chèvre, poussés à bout, tourmentés, errant par les déserts », se cachant « dans les cavernes et les antres de la terre<sup>n</sup> » jusqu'à ce que vint le temps fixé pour leur mort, soit que Dieu qui l'avait fixé leur parlât et apaisât les persécuteurs, soit que ouvertement il livrât les fugitifs à leurs poursuivants selon son bon plaisir. Cette leçon générale peut fort bien se tirer de l'exemple de David, car lorsque Joab l'excitait contre Saül, il lui dit : « Le Seigneur est vivant ! A moins que le Seigneur ne le frappe lui-même, ou que ne vienne le jour » de sa mort, « ou qu'il ne se lance au combat et soit livré » à ses adversaires, je ne lèverai pas « ma main sur l'oint du Seigneur<sup>o</sup> ».

17. Si même parfois des fugitifs se rendaient à leurs poursuivants, ils ne le faisaient pas sans raison : l'Esprit leur

20 μαθεῖν : παθεῖν p || 21 Ἰωάβ αβρ : ὁ Ἰωάβ γ || αὐτός : αὐτῷ N  
 || ζῆ Κύριος : om. B || 22 παίσῃ αβ : παύσῃ p παιδεύσῃ γ || 23 προ-  
 στεθῆ : προστάς p || εἰς τοὺς αβρ : πρὸς τοὺς γ

1. Ps. 30, 16\* || m. I Sam. 2, 6\* || n. Hébr. 11, 37\* || o. I Sam. 26, 8.  
 10-11\* (Joab = Abisai)

αὐτοῖς, οὕτως ἀπήντων ἐκείνοις θεοφιλεῖς τυγχάνοντες καὶ οὕτω πάλιν τὴν ἑαυτῶν ὑπακοὴν καὶ προθυμίαν ἐπιδεικνύ-  
 5 μνοι. Οἶος ἦν Ἡλίας | ἀκούων παρὰ τοῦ Πνεύματος, καὶ φαινόμενος τῷ Ἀχαάβ, Μιχαίας τε ὁ προφήτης ἐρχόμενος πρὸς αὐτὸν τὸν Ἀχαάβ, καὶ ὁ ἐπικαλεσάμενος προ-  
 φήτης ἐπὶ τὸ θυσιαστήριον τῆς Σαμαρείας, καὶ ἐντρέπων τὸν Ῥοβοάμ, καὶ Παῦλος ἐπικαλούμενος Καίσαρα.

10 Οὐ γὰρ δὴ διὰ δειλίαν ἔφευγον, μὴ γένοιτο· μάλλον γὰρ τὴν φυγὴν εἶχον ἀγῶνα καὶ μελέτην κατὰ τοῦ θανάτου. Ἀλλὰ δύο ταῦτ' ἐφύλαττον καὶ ἐδουλεύοντο καλῶς, ὅτι μήτε ἑαυτοὺς ἀπλῶς προσῆγον· τοῦτο γὰρ ἦν ἑαυτὸν ἀποκτεῖναι  
 C ὑπεύθυνόν τε θανάτου γενέσθαι, καὶ ἀντιπρᾶξαι τῷ | Κυρίῳ  
 15 λέγοντι· « Ἄ ὁ Θεὸς ἔξευξεν ἄνθρωπος μὴ χωριζέτω »· μήτε μέμψιν ὀλιγωρίας ἤθελον ὑπομένειν, ὡς ἀτονήσαντες πρὸς τὰς ἐν τῇ φυγῇ θλίψεις μείζονα καὶ δεινότερον πόνον ἐχούσας τοῦ θανάτου. Ὁ μὲν γὰρ ἀποθανὼν πέπαυται τοῦ πονεῖν, ὁ δὲ φεύγων προσδοκῶν καθ' ἡμέραν τὰς παρὰ  
 20 τῶν ἐχθρῶν ἐφόδους, κουφότερον ἡγεῖται τὸν θάνατον· ὥστε καὶ τοὺς ἐν τῇ φυγῇ τελειωθέντας μὴ ἀκλεῶς ἀποθνήσκειν, ἀλλ' ἔχειν καὶ αὐτοὺς τοῦ μαρτυρίου τὸ καύχημα. Διὰ τοῦτο γὰρ καὶ ὁ Ἰώβ ἐν ἀνδρείᾳ μέγας ἐγνώσθη, ἐπειδὴ

17, 4 πάλιν : om. EV || ἑαυτῶν : αὐτῶν p || 4-5 ἐπιδεικνύμενοι : ἐπιδείκνυντο V || 6 Μιχαίας — Ἀχαάβ (7) : om. p || 8 τὸ θυσιαστήριον : τὸν ναὸν N (τὸ θυσιαστήριον in m.) || 9 Ῥοβοάμ : Ἰεροβοάμ. Dp || ἐπικαλούμενος : ἐπικαλεσάμενος N ὁ ἐπικαλεσάμενος D || 10 δὴ : om. N || ἔφευγον : ἔφευγε DW || μὴ γένοιτο : om. EV || 11 κατὰ : om. p || 12 δύο : τὰ δύο N || καὶ : om. W || ὅτι BPC VPCγ : ὅτε α (Bac) β (Vac) p || 13 ἑαυτοὺς : αὐτοὺς EV || ἀπλῶς : om. N || τοῦτο — χωριζέτω (15) : om. N || ἑαυτὸν : ἑαυτῶν Eac ἑαυτοὺς V || 14 ὑπεύθυνον : ὑπευθύνους V || θανάτου : θανάτῳ V || Κυρίῳ : Θεῷ Bp || 15 ἔξευξεν :

parlait et ils allaient à leur rencontre en amis de Dieu qu'ils étaient, montrant par là une fois de plus leur docilité et leur ardeur. Ainsi fit Élie quand, docile à l'Esprit, il se présenta à Achab<sup>p</sup>, ainsi Michée le prophète quand il alla chez le même Achab<sup>q</sup>, ainsi le prophète qui maudit le temple de Samarie et convertit Roboam<sup>r</sup>, ainsi Paul quand il en appela à César<sup>s</sup>.

Ce n'était donc pas, évidemment, par lâcheté qu'ils prenaient la fuite. Certes non ! La fuite leur servait plutôt d'entraînement, de préparation à la mort. Mais ils obéissaient à un double souci, et c'était sagesse : loin d'eux tout d'abord la pensée de se livrer inconsidérément, c'eût été un suicide ; responsables de leur propre mort, ils eussent enfreint le précepte du Seigneur : « Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas<sup>1</sup>. » D'autre part ils voulaient éviter le reproche de négligence pour avoir faibli face aux tribulations de la fuite, qui apportent des souffrances plus grandes et plus terribles que la mort. Car celui qui est mort a cessé de souffrir, mais celui qui fuit s'attend chaque jour aux irruptions de l'ennemi au point d'estimer la mort moins pénible. Aussi ceux qui meurent en exil ne restent-ils pas dans une mort sans gloire mais jouissent, eux aussi, du titre glorieux de martyr<sup>2</sup>. Voilà pourquoi Job, lui aussi, a été reconnu grand dans son

συνέξευξεν V Dp || 2 ὁ Θεός... adj. in marg. F : *novus sensus : quae Deus conjunxit nemo separet* (mendose legerat Opitz *homo non pro nemo*) || 16 μήτε : οὔτε V || 17 τῇ : om. B || 18 ἐχούσας : ἐχούσαν D || 21 ἀκλεῶς : ἀκλεῖς N

p. cf. III Rois 18, 1 || q. cf. III Rois 22, 15 || r. cf. III Rois 13, 2 (Roboam = Jéroboam) || s. cf. Act. 25, 11 || t. Matth. 19, 6\*

1. Il s'agit ici de l'union de l'âme et du corps, notion platonicienne, qui se rencontre dans la catéchèse depuis Origène.

2. Avant la réforme de 1965, on pouvait lire dans la légende du Bréviaire, à la date du 2 mai, cette note mélancolique d'un auteur qui ne pouvait attribuer à Athanase le titre de martyr : « Ex tot tantisque periculis diuinitus ereptus... mortuus est in suo lectulo. »



ζῶν τοσοῦτους καὶ τηλικούτους ὑπέμεινε πόνους, ὧν οὐδεμίαν  
 25 αἰσθησιν ἐλάμβανεν εἰ τελευταίως ἦν. Διὰ τοῦτο καὶ  
 αὐτοὶ οἱ μακάριοι Πατέρες τοιαύτην εἶχον τῆς πολιτείας  
 D τὴν ἀγωγὴν· |διωκόμενοι μὲν γὰρ οὐκ ἐδειλίωσαν, ἀλλὰ  
 καὶ μᾶλλον ἐδείκνυον ἑαυτῶν τὴν τῆς ψυχῆς ἀνδρείαν,  
 οὕτως ἐν πνιγροῖς καὶ σκοτεινοῖς τόποις ἑαυτοὺς κατα-  
 30 κλείοντες, καὶ σκληρῶς ἑαυτοὺς ἄγοντες· παρόντα δὲ πάλιν  
 668 A τοῦ θανάτου τὸν καιρὸν οὐ παρηγοῦντο. Ἐμελε | γὰρ αὐτοῖς  
 μήτε τοῦτον παρόντα πτήσσειν μήτε τὴν ὠρισμένην παρὰ  
 τῆς Προνοίας κρίσιν προλαμβάνειν, μήτ' αὖ πρὸς τὴν  
 οἰκονομίαν αὐτῆς ἀντιπράττειν, εἰς ἣν καὶ φυλαττομένους  
 35 ἑαυτοὺς ἐγίνωσκον, ἵνα μὴ καὶ προπετῶς πράττοντες ἑαυτοῖς  
 αἴτιοι τοῦ πτοεῖσθαι γένωνται. Οὕτω γὰρ καὶ γέγραπται·  
 «Ὁ προπετῆς χεῖλεσι πτοήσει ἑαυτόν».

18. Ἀμέλει τοσοῦτον ἦσαν παρεσκευασμένοι πρὸς τὴν  
 τῆς ἀνδρείας ἀρετὴν, ὡς μηδὲ τὸν τυχόντα δύνασθαι διστάσαι  
 περὶ τούτου. Ὁ μὲν γὰρ πατριάρχης Ἰακώβ, φεύγων  
 πρότερον τὸν Ἡσαῦ, οὐκ ἐφοβήθη παρόντα τὸν θάνατον,  
 5 μᾶλλον γὰρ ἐν αὐτῷ τῷ καιρῷ κατ' ἀξίαν ἕκαστον τῶν  
 πατριαρχῶν ἠύλογει· ὁ δὲ μέγας Μωσῆς κρυπτόμενος  
 πρὸ τούτου τὸν Φαραὼ καὶ δι' αὐτὸν ἀποδημήσας εἰς  
 B Μαδιάμ ἀκούσας· | Ἄπελθε εἰς Αἴγυπτον, οὐκ ἐφοβήθη,  
 πάλιν τε προσταχθεὶς· Ἄνάβηθι εἰς τὸ ὄρος τὸ Ἀβαρεὶ

24 ὑπέμεινε : ὑπέστη FN || 25 ἐλάμβανεν : ἐλαμβ. ἄν V || 27 μὲν :  
 om. W<sup>ac</sup> || 28 καὶ μᾶλλον : μᾶλλον DN || ἑαυτῶν : αὐτῶν p || 31 ἔμελε  
 αRNP<sup>op</sup> : ἔμελλε EFVγ (N<sup>ac</sup>) || 32 πτήσσειν—πρὸς τὴν (33) : om. p ||  
 33 κρίσιν : κλίσιν B<sup>ac</sup> κλήσιν BP<sup>c</sup> || 35 πράττοντες : πάσχοντες p ||  
 ἑαυτοῖς αVFP<sup>c</sup> : ἑαυτῶν REF<sup>ac</sup>γ || 36 πτοεῖσθαι : φοβεῖσθαι N || 37 ὁ :  
 ὅτι NW || πτοήσει ἑαυτόν : πτόησις ἑαυτοῦ N

courage puisqu'il supporta de vivre en proie à tant d'épreuves  
 variées ; mort, il n'en eût pas ressenti la moindre atteinte.  
 Voilà pourquoi aussi les saints Pères, à leur tour, adoptaient  
 cette ligne de conduite. Poursuivis, ils ne cédaient pas à la  
 lâcheté ; bien plutôt ils manifestaient leur force d'âme  
 lorsqu'ils s'enfermaient dans d'étroits refuges ténébreux et se  
 traitaient durement ; puis, lorsque le moment de mourir arri-  
 vait, ils ne le repoussaient pas, car ils ne pensaient ni à trem-  
 bler devant la mort lorsqu'elle était là, ni à prévenir la  
 décision fixée par la Providence, ni non plus à contrecarrer les  
 desseins pour lesquels ils se savaient réservés, de peur qu'en  
 agissant avec précipitation, ils ne fussent eux-mêmes respon-  
 sables de leurs terreurs. En effet l'Écriture dit encore :  
 « L'homme aux lèvres inconsidérées se donnera des ter-  
 reurs<sup>u</sup>. »

## 2. La fuite n'est pas toujours une lâcheté

18. Sans aucun doute, ils  
 étaient solidement établis dans la  
 vertu de courage ; il n'est pas  
 d'homme au monde à pouvoir le contester. En effet le patriar-  
 che Jacob, qui d'abord fuyait devant Ésaü<sup>v</sup>, ne craignit pas la  
 mort quand elle se présenta. C'est même le moment qu'il choisit  
 pour bénir les patriarches chacun selon son mérite<sup>w</sup>. Le  
 grand Moïse, lui, pour se cacher tout d'abord du Pharaon,  
 s'en était allé en Madian<sup>x</sup> ; mais, sur l'ordre qu'il reçoit de  
 retourner en Égypte<sup>y</sup>, il fait taire ses craintes. Une autre fois,  
 quand il reçut l'ordre : « Gravis le mont Abar et meurs<sup>z</sup> », il

18, 3 γὰρ : s. l. N || φεύγων : hoc verbo desinit p || 9 τε : δὲ N ||  
 ἀνάβηθι KVγ : ἀναβῆναι BPO REF

u. Prov. 13, 3 || v. cf. Gen. 27, 43 || w. cf. Gen. 49 || x. cf. Ex. 2, 15 || y.  
 cf. Ex. 3, 10 || z. Deut. 32, 49-50\*

10 καὶ τελεύτα » οὐ δειλιάσας ἀπέμεινεν, ἀλλὰ καὶ ἄσμενος  
 81 ὄρμησεν εἰς αὐτό. Καὶ ὁ μὲν Δαυὶδ φεύγων | πρότερον τὸν  
 Σαοὺλ, οὐκ ἐφοβεῖτο προκινδυνεύων ἐν τοῖς πολέμοις ὑπὲρ  
 τῶν λαῶν, ἀλλὰ καὶ περὶ θανάτου καὶ φυγῆς αἴρεσιν  
 ἀκούσας, ἐξὸν αὐτῷ φεύγειν καὶ ζῆν, μᾶλλον εἴλετο τὸν  
 15 θάνατον ὁ σοφός · ὁ δὲ μέγας Ἡλίας κρυπτόμενος πάλαι  
 τὴν Ἰεζάβελ οὐκ ἐδειλίασεν ἀκούσας παρὰ τοῦ Πνεύματος  
 ἀπαντῆσαι τῷ Ἀχαάβ καὶ τὸν Ὀχοζιαν ἐλέγξει. Πέτρος  
 δὲ ὁ « διὰ τὸν φόβον τῶν Ἰουδαίων » κρυπτόμενος, καὶ Παῦλος  
 ὁ ἀπόστολος ἐν σαργάνῃ χαλασθεὶς καὶ φυγῶν, ἀκούσαντες·  
 C 20 « Εἰς Ῥώμην δεῖ ὑμᾶς μαρτυρῆσαι » | οὐκ ἀνεβάλλοντο τὴν  
 ἀποδημίαν, χαίροντες δὲ μᾶλλον ἀπῆλθον. Καὶ ὁ μὲν, ὡς  
 πρὸς τοὺς ἰδίους σπεύδων, ἐγάννυτο σφαζόμενος, ὁ δὲ καὶ  
 παρόντα τὸν καιρὸν οὐ κατέπτησεν, ἀλλὰ καὶ ἐκαυχᾶτο  
 λέγων « Ἐγὼ γὰρ ἤδη σπένδομαι, καὶ ὁ καιρὸς τῆς ἀναλύσεώς  
 25 μου ἐφέστηκε ».

19. Ταῦτα δὲ οὔτε τὴν προτέραν αὐτῶν φυγὴν κατὰ  
 δειλίαν γεγενῆσθαι δείκνυσιν, οὔτε τὰ νῦν τὴν τυχοῦσαν  
 αὐτοῖς πρᾶξιν μαρτυρεῖ, μεγάλην δὲ τινα τῆς ἀνδρείας  
 αὐτῶν τὴν ἀρετὴν ἀνακηρύττει. Οὐδὲ γὰρ ἀντὶ βραθυμίας

10 ἀλλὰ καὶ βγ : ἀλλὰ α || ἄσμενος αβ : ἀσμένως γ || 11 εἰς : πρὸς F  
 || αὐτό KRPFND : αὐτόν BPOH<sup>ac</sup> EVW || 12 προκινδυνεύων αβ : -νευσεν  
 γ || 13 τῶν λαῶν : τοῦ λαοῦ F || θανάτου : τοῦ θαν. N || 14 ἐξὸν : ἐξὸν  
 ἦν W || εἴλετο : εἴλατο W || 16 ἐδειλίασεν : ἐδειλιάσαστο R<sup>ac</sup> || 17 τῷ :  
 τὸν N || Ὀχοζιαν αβ : Ὀζιαν γ || 19 ἐν : ὁ ἐν DW || φυγῶν αβ : φεύ-  
 γων γ || ἀκούσαντες : ἀκ. ὅτι DN || 20 ἀνεβάλλοντο KBP RENP<sup>c</sup> D :  
 ἀνεβάλλοντο OFVW ἀπεβάλλοντο N<sup>ac</sup> || 21-22 ὡς πρὸς τοὺς ἰδίους :  
 πρὸ τοῦ τοῦ Ἰουδαίους N || 22 σπεύδων αβ : φεύγων γ || ἐγάννυτο  
 σφαζόμενος : ἐγάννυτο σφαζόμενος R om. EV || 23 ἀλλὰ : om. N || 24  
 24 σπένδομαι : σπεύδομαι N || 24-25 ἀναλύσεως μου : ἐμῆς ἀναλύσεως N

ne recula pas en tremblant, et même c'est avec joie qu'il y  
 monta. David à son tour, qui d'abord fuyait devant Saül,  
 n'hésita pas à s'exposer le premier aux dangers de la guerre  
 pour son peuple<sup>a</sup>. Et même quand il se vit alors offrir le choix  
 entre la mort et la fuite, avec la possibilité d'échapper et de  
 vivre, il préféra, dans sa sagesse, la mort<sup>b</sup>. Et le fameux Élie  
 qui, devant Jézabel, jadis se cachait<sup>c</sup>, n'hésita pas, lui non  
 plus, invité par l'Esprit, à résister à Achab et à condamner  
 Ochosias<sup>d</sup>. Et Pierre qui se cachait « par crainte des Juifs<sup>e</sup> », et  
 l'apôtre Paul qui se fit descendre dans une corbeille pour fuir<sup>f</sup>,  
 dès qu'on leur eut dit : « A Rome il vous faut porter votre  
 témoignage<sup>g</sup> », ils ne différèrent pas leur départ ; bien plus ils  
 s'en allèrent dans la joie ; le premier, comme s'il était pressé  
 de revoir les siens, rayonna de joie d'être égorgé, le second,  
 loin de trembler devant l'heure venue, exprimait même son  
 enthousiasme : « Je m'offre déjà en libation et voici venue  
 l'heure de mon départ<sup>h</sup>. »

19. Tout cela montre bien que leur première fuite n'était  
 pas le fait de la lâcheté, et leur conduite finale ne témoigne  
 pas d'une action fortuite ; cela donne la preuve éclatante  
 d'une grande vertu de courage chez eux. Car leur retraite  
 était loin de satisfaire un goût de la facilité, au contraire

19, 1-2 οὔτε... οὔτε αβ : οὐδέ... οὐδέ γ || αὐτῶν : om. N || 3 αὐτοῖς :  
 αὐτῆς W || 4 οὐδέ γὰρ ἀντὶ αRW : οὐδέ γὰρ οὐδέ ἀντὶ DN οὐδέ γὰρ  
 τῆς EFV

a. cf. I Sam. 20-24 ; II Sam. 5 ; 8 || b. cf. II Sam. 24, 10-15 || c. cf. III  
 Rois 18, 1 || d. cf. IV Rois 1, 16 || e. Jn 20, 19 || f. cf. II Cor. 11, 33 || g.  
 Act. 23, 11\* || h. II Tim. 4, 6



5 εἶχον τὴν ἀναχώρησιν, ἀλλὰ καὶ μείζονα τότε τὸν τόνον τῆς ἀσκήσεως ἐπέτεινον· οὐδὲ κατεγινώσκοντο φεύγοντες, οὐδὲ κατηγοροῦντο δειλίας παρὰ τοιούτων, οἳ οὖν εἰσιν οὗτοι οἱ φιλαίτιοι· ἀλλὰ καὶ μᾶλλον ἐμακαρίζοντο παρὰ τοῦ Κυρίου λέγοντος· «Μακάριοι οἱ δεδιωγμένοι ἕνεκεν δικαιοσύνης». Ἄλλ' οὐδὲ ἀνωφελῆς αὐτοῖς ὁ τοιοῦτος ἐγένετο κάματος· ὡς γὰρ «χρυσὸν ἐν χωνευτηρίῳ δοκιμασθέντας», ὡς εἶπεν ἡ Σοφία, «εὕρισκεν αὐτοὺς ὁ Θεὸς ἀξιῶν ἑαυτοῦ». Καὶ αὐτοὶ τότε μᾶλλον «ὡς σπινθῆρες» ἀνέλαμπον, σφριζόμενοι μὲν ἀπὸ τῶν καταδιωκόντων αὐτούς, ῥυσθέντες δὲ ἐκ τῶν ἐπιβούλων, καὶ διὰ τοῦτο φυλαχθέντες τοῖς λαοῖς εἰς διδασκαλίαν, ὥστε καὶ τὴν φυγὴν αὐτῶν, καὶ τὸ διαδρᾶναι τῶν ζητούντων τὸν θυμὸν, κατ' οἰκονομίαν τοῦ Κυρίου γεγενῆσθαι. Τότε γὰρ οὕτως καὶ θεοφιλεῖς ἐγένοντο καὶ καλλίστην εἶχον τῆς ἀνδραγαθίας τὴν μαρτυρίαν.

20. Ὁ γοῦν πατριάρχης Ἰακώβ φεύγων πλειόνων ὀπτασιῶν, καὶ τούτων θείων, κατηξιούτο· καὶ μᾶλλον ἡρεμῶν αὐτὸς ἔσχεν ὑπὲρ ἑαυτοῦ τὸν Κύριον τὸν μὲν Λάβαν ἐντρέποντα, τὸν δὲ Ἡσαῦ ἐμποδίζοντα. Καὶ μετὰ ταῦτα γέγονε τοῦ Ἰούδα πατὴρ, ἐξ οὗ κατὰ σάρκα ἀνέτειλεν ὁ Κύριος, καὶ τὰς εὐλογίας τοῖς πατριαρχαῖς διηκόνησε. Μωσῆς τε ὁ θεοφιλής, ὅτε ἔφυγε, τότε καὶ τὴν μεγάλην ὄρασιν εἶδε, καὶ διασωθεὶς ἀπὸ τῶν διωκόντων, προφήτης εἰς Αἴγυπτον ἀπεστέλλετο, διάκονός τε τῶν τοσοῦτων σημείων καὶ

7 νῦν : οἱ νῦν N<sup>pc</sup> δὲ νῦν N<sup>bc</sup> || 8 καὶ : s. l. N || παρὰ : περί V || 11 ἐγένετο : ἐγινώσκετο N || ὡς αβ : ὡςπερ γ || χρυσὸν : χρυσαῖον N<sup>pc</sup> χρυσοῦν N<sup>bc</sup> || 13 καὶ αὐτοὶ τότε αβ : καίτοι τε D καὶ αὐτοὶ τε W καὶ

c'était une occasion pour intensifier leur effort ascétique. D'ailleurs on ne les considérait pas comme des fuyards, ils ne s'entendaient pas accuser de lâcheté par des gens du type de nos chicaneurs. Bien plus, ils étaient aussi bénis par le Seigneur : « Bienheureux ceux que l'on poursuit pour la justice! » Mais même ce genre d'épreuve ne leur a pas été inutile, car, « éprouvés comme l'or dans la fournaise<sup>1</sup> », selon le mot de la *Sagesse*, « Dieu les a trouvés dignes de lui<sup>2</sup> ». Bien plus, eux-mêmes brillaient alors « comme des étincelles<sup>3</sup> », libérés de leurs persécuteurs, soustraits aux tracasseries et, par là même, gardés saufs pour l'édification des peuples. Aussi leur fuite, comme d'ailleurs leur succès à tromper la rage des persécuteurs, tout cela s'est passé selon le plan du Seigneur : ils devenaient par là les amis de Dieu et donnaient le plus beau témoignage d'héroïsme.

20. Le patriarche Jacob, par exemple, au cours de sa fuite, se trouva récompensé de maintes visions, et de visions de Dieu<sup>m</sup> ; bien plus, lorsqu'il vivait au loin, il eut pour lui le Seigneur, qui changea le cœur de Laban et assagit Ésaü<sup>n</sup>. Après cela il devint le père de Juda, dont naquit le Seigneur selon la chair, et donna sa bénédiction à chacun des patriarches. Moïse aussi, l'ami de Dieu, au cours même de sa fuite, reçut sa grande vision<sup>o</sup>, puis, sauvé des mains de ses persécuteurs, il fut envoyé vers l'Égypte en prophète, puis, devenu

αὐτοὶ δὲ N || 15 αὐτούς αβ : om. γ || ἐπιβούλων αβ : ἐκείνων ἐπιβούλων γ || 19 ἐγένοντο : ἐγένοντο K

20, 2 κατηξιούτο βγ : κατηξιώτο α || 3 ἔσχεν αβ : εἶχεν γ || 5 ἐξ οὗ : ἐκ τοῦ W || ἀνέτειλεν ὁ Κύριος : ἀνατεῖλαι τὸν Χριστὸν W || 7 ἔφυγε αβ : ἔφυγε γ || τότε καὶ : τότε N

i. Matth. 5, 10 || j. Sag. 3, 6\* || k. Sag. 3, 5\* || l. Sag. 3, 7 || m. cf. Gen. 28, 10-19 ; 31, 11 ; 32, 25-31 || n. cf. Gen. 31, 24 ; 33, 9 || o. cf. Ex. 3, 2-22

10 τοῦ νόμου γενόμενος καθηγήσατο τοῦ τοσοῦτου λαοῦ ἐν  
 τῇ ἐρήμῳ. Καὶ ὁ μὲν Δαυιδ διωκόμενος ἐδίδασκεν· « Ἐξηρεύ-  
 ξατο ἡ καρδία μου λόγον ἀγαθόν » καὶ « ὁ Θεὸς ἡμῶν ἐμφανῶς  
 ἤξει· ὁ Θεὸς ἡμῶν καὶ οὐ παρασιωπήσεται »· καὶ μᾶλλον  
 15 μου », καὶ πάλιν « ἐπὶ τῷ Θεῷ ἠλπισα, οὐ φοβηθήσομαι |  
 82 τί ποιήσει μοι ἄνθρωπος ». Φεύγων τε καὶ ἀποδιδράσκων  
 ἀπὸ προσώπου Σαοὺλ εἰς τὸ σπήλαιον, ἔλεγεν· « Ἐξαπέστειλεν  
 ἐξ οὐρανοῦ καὶ ἔσωσέ με, ἔδωκεν εἰς ὄνειδος τοὺς κατα-  
 πατοῦντάς με· ἔξαπέστειλεν ὁ Θεὸς τὸ ἔλεος αὐτοῦ καὶ  
 20 τὴν ἀλήθειαν αὐτοῦ, καὶ ἐρρύσατο τὴν ψυχὴν μου ἐκ μέσου |  
 C σκύμων ». Οὕτω δὲ σωθεὶς κατ' οἰκονομίαν καὶ αὐτὸς  
 γέγονε μετὰ ταῦτα βασιλεὺς, καὶ τὴν ἐπαγγελίαν ἔσχεν  
 ἐκ σπέρματος αὐτοῦ τὸν Κύριον ἡμῶν ἀνατεῖλαι.

Ὁ δὲ μέγας Ἡλίας ἀναχωρῶν εἰς τὸ Καρμήλιον ὄρος  
 25 ἐπεκαλεῖτο τὸν Θεόν, καὶ τοὺς μὲν τῆς Βάαλ προφήτας  
 τετρακοσίους ὄντας καὶ πλείους ἀθρώως ἀπῆλειψε, τοὺς  
 δὲ πεμφθέντας ἐπ' αὐτὸν δύο πεντηκοντάρχους μετὰ τῶν  
 ἑκατόν, λέγων· « Καταβήτω πῦρ ἀπ' οὐρανοῦ », ἐν τούτῳ  
 καὶ τούτοις ἐπετίμησε· τετήρηται δὲ καὶ αὐτός, ὥστε τὸν  
 30 Ἐλισσαῖον ἀνθ' ἑαυτοῦ χρῖσαι καὶ τύπος εἰς ἄσκησιν  
 γενέσθαι τοῖς υἱοῖς τῶν προφητῶν.

Παῦλος δὲ ὁ μακάριος γράφων· « Οἷους διωγμοὺς ὑπήνεγα-  
 κα, καὶ ἐκ πάντων με ἐρρύσατο ὁ Κύριος καὶ ῥύσεται » μᾶλλον |

10 τοῦ τοσοῦτου : τοσοῦτου N || 12 ἡμῶν : om. NW || 14 δὲ αβ :  
 om. γ || 15 Θεῷ : Κυρίῳ W || 18 ἐξ οὐρανοῦ—ἐξαπέστειλεν (19) :  
 adj. in m. W || 21 καὶ αὐτός : om. N || 24 τὸ Καρμήλιον ὄρος : τὸν  
 Κάρμηλον W || 25 τῆς : om. EV || 27 ἐπ' αὐτὸν : ὑπ' αὐτῶν N || 28

dispensateur de tant de miracles et de la Loi, il fut le chef d'un  
 peuple si considérable au désert. David, à son tour, poursuivi,  
 nous a laissé cet enseignement : « Mon cœur a fait jaillir une  
 parole de choix<sup>p</sup> », et : « Notre Dieu viendra avec éclat, c'est  
 lui notre Dieu, il ne gardera pas le silence<sup>q</sup> ». Bien plus il se  
 sentait fort quand il disait : « Mon œil a regardé les ennemis  
 de haut<sup>r</sup> », et encore : « J'ai mis en Dieu mon espérance, je  
 n'aurai aucune crainte de ce que me feront les hommes<sup>s</sup>. »  
 Fuyant Saül et cherchant refuge dans une caverne, il disait :  
 « De son ciel il a fait un geste et il m'a sauvé, il a livré à la  
 honte ceux qui me foulaient aux pieds. Dieu a envoyé sa  
 miséricorde et sa vérité et il a arraché ma vie à une bande de  
 jeunes lions<sup>t</sup>. » Ainsi sauvé selon le dessein de Dieu, il devint  
 roi lui aussi par la suite et reçut la promesse que de sa  
 semence naîtrait notre Seigneur<sup>u</sup>.

Le grand Élie encore, réfugié sur le mont Carmel, cria vers  
 Dieu et supprima en une seule fois les prophètes de Baal au  
 nombre de quatre cents et plus<sup>v</sup>, puis au cri de : « Descende  
 sur vous le feu du ciel ! », il châtia d'un coup à leur tour les  
 deux cinquanteniers avec leur cent hommes envoyés contre  
 lui<sup>w</sup>. Lui aussi fut préservé de manière à oindre Élisée à sa  
 place et à devenir un modèle d'ascèse pour les fils des  
 prophètes<sup>x</sup>.

Et le bienheureux Paul, quand il écrivait : « Quelles persé-  
 cutions ai-je souffertes dont le Seigneur ne m'ait délivré et ne  
 me délivrera<sup>y</sup> ! », se sentait plus fort encore pour dire : « Nous

λέγων : λέγω W || 29 τούτοις : ἐν τούτοις W || 30 χρῖσαι : χρῆσαι D  
 || 32 δὲ αNW : τε βD || γράφων : γράφων φησιν W

p. Ps. 44, 2 || q. Ps. 49, 2-3\* || r. Ps. 91, 12 || s. Ps. 55, 12 || t. Ps. 56, 4-5  
 || u. cf. II Sam. 7, 12 || v. cf. III Rois 18, 20-40 || w. cf. IV Rois 1, 9-12 ||  
 x. cf. IV Rois 2, 9-15 || y. II Tim. 3, 11 + II Cor. 1, 10



D ἰσχυε λέγων· « Ἄλλ' ἐν τούτοις πᾶσιν ὑπερνικῶμεν, οὐδὲν γὰρ  
 35 ἡμᾶς χωρίσει ἀπὸ τῆς ἀγάπης τοῦ Χριστοῦ »· τότε γὰρ καὶ  
 « ἕως τρίτου οὐρανοῦ ἤρπασθη καὶ εἰς τὸν παράδεισον »  
 ἀπηνέχθη, ἐνθα « καὶ ἤκουσεν ἄρρητα ῥήματα ἃ μὴ ἐξὸν  
 ἀνθρώπῳ λαλῆσαι » διὰ τοῦτο καὶ πεφύλακται, « ὥστε  
 ἀπὸ Ἱερουσαλήμ μέχρι τοῦ Ἰλλυρικοῦ, πληρῶσαι τὸ  
 40 Εὐαγγέλιον ».

21. Οὐ μεμπτέα ἄρα, οὐδὲ ἀργὴ τῶν ἀγίων ἡ φυγὴ·  
 εἰ γὰρ μὴ ἐξέκλινον τοὺς διώκοντας, πῶς ἐγένετο τὸ ἐκ  
 σπέρματος Δαυὶδ ἀνατεῖλαι τὸν | Κύριον; ἢ τίνες ἐμελλον  
 εὐαγγελίζεσθαι τὸν λόγον τῆς ἀληθείας; Καὶ γὰρ καὶ οἱ  
 5 διώκοντες διὰ τοῦτο ἐζήτουν τοὺς ἀγίους, ἵνα μὴ ᾖ ὁ  
 διδάσκων, ὅποια Ἰουδαῖοι παρήγγειλαν τοῖς ἀποστόλοις·  
 ἀλλὰ διὰ τοῦτο πάντα ὑπέμενον, ἵνα τὸ Εὐαγγέλιον κηρυχθῇ.  
 Ἴδου γοῦν καὶ οὕτως ἀγωνιζόμενοι οὐκ ἀργὸν εἶχον τὸν  
 τῆς φυγῆς καιρὸν, οὐδὲ διωκόμενοι ἐπελανθάνοντο τῆς  
 10 ἐτέρων ὠφελείας, ἀγαθοῦ δὲ λόγου διάκονοι τυγχάνοντες  
 οὐκ ἐφθόνουν οὐδὲ τούτου μεταδιδόναι τοῖς πᾶσιν· ἀλλὰ  
 καὶ φεύγοντες τὸ Εὐαγγέλιον ἐκήρυττον, καὶ προύλεγον  
 μὲν τῶν ἐπιβουλευόντων τὰς πανουργίας, ἡσφαλίζοντο  
 δὲ τοὺς πιστοὺς ταῖς παραινέσεσιν.

35 χωρίσει : χωρήσει R<sup>ac</sup>D || Χριστοῦ : Θεοῦ N || 36 ἤρπασθη :  
 ἤρπάγη E<sup>BCFV</sup> || 37 μὴ : οὐκ N || 38 καὶ DN : τε B<sup>PORF</sup> om. KEVW  
 || 39 μέχρι : καὶ μέχρι N || πληρῶσαι αβ : πεπληρωκέναι D πεπλη-  
 ρῶσθαι NW

21, 1 μεμπτέα : μεμπταῖα RD || 2 ἐξέκλινον : ἐξέκλιναι DN || ἐγι-  
 νετο : ἐγένετο W ἂν ἐγένετο N || τὸ : om. DN || 4 καὶ γὰρ καὶ αβ :  
 καὶ γὰρ γ || 6 Ἰουδαῖοι : οἱ Ἰουδ. DN || παρήγγειλαν : ἀπήγγειλον N  
 || 7 ἀλλὰ : om. EV || τοῦτο : τοῦτο καὶ B<sup>ac</sup> || πάντα : ταῦτα πάντα W

sommes plus que vainqueurs en tout cela, car rien ne nous  
 séparera de la charité du Christ<sup>z</sup>. » C'est alors en effet qu'il fut  
 ravi « jusqu'au troisième ciel et emporté au paradis », où « il  
 entendit encore des paroles inexprimables qu'il n'est pas per-  
 mis à l'homme de redire<sup>a</sup> ». C'est dans ce but précis qu'il fut  
 alors mis à l'abri : « pour répandre l'Évangile de Jérusalem  
 jusqu'aux confins de l'Illyrie<sup>b</sup> ».

**Conclusion :**  
**résumé des arguments**

21. N'est donc pas blâmable  
 ni inutile la fuite des saints ; car  
 s'ils n'avaient pas échappé à  
 leurs persécuteurs, comment serait-il advenu que de la  
 semence de David naquit le Seigneur ? Quels hérauts auraient  
 annoncé la parole de vérité ? Car c'est bien à cause de cela  
 que les persécuteurs traquaient les saints, pour qu'il n'y ait  
 pas de maître de doctrine, comme le déclarèrent les Juifs aux  
 apôtres<sup>c</sup>. Mais c'est pour cela que ces derniers ont tout  
 supporté, pour que l'Évangile fût annoncé. La preuve en est  
 que, même au milieu de ces combats, ils ne laissaient pas  
 stérile le temps de leur fuite<sup>1</sup> ; tout poursuivis qu'ils étaient,  
 ils n'oubliaient pas le service du prochain, mais se trouvant  
 serviteurs de la saine doctrine, ils n'hésitaient pas non plus à  
 la partager avec tous. Même au cours de leur fuite, ils annon-  
 çaient l'Évangile : d'abord ils dénonçaient les fourberies des  
 ennemis, ensuite ils confortaient les fidèles de leurs encourage-  
 ments.

|| 8 γοῦν K<sup>POB</sup>D : οὖν BN γὰρ W || 10 ὠφελείας : φυγῆς F<sup>ac</sup> || 11  
 ἐφθόνουν αβ : ἐφοβοῦντο γ || τούτου N : ταύτης alii

z. Rom. 8, 37. 35\* || a. II Cor. 12, 2-4\* || b. Rom. 15, 19\* || c. cf. Act. 5,  
 28

1. Voir dans l'Introd., § 22 comment Athanase a justement rédigé au  
 désert ses grandes œuvres.

15 Ὁ μὲν οὖν μακάριος Παῦλος πείρα μαθῶν προύλεγε μὲν·  
 « Ὅσοι θέλουσιν εὐσεβῶς ζῆν ἐν Χριστῷ, διωχθήσονται », ἐπή-  
 λειψε δὲ εὐθύς τοὺς φεύγοντας εἰπὼν· « Δι' ὑπομονῆς τρέχομεν  
 τὸν προκείμενον ἡμῖν ἀγῶνα ». Καὶ γὰρ αἱ θλίψεις ὡς  
 συνεχεῖς, ἀλλ' « ἡ θλίψις ὑπομονὴν κατεργάζεται, ἡ δὲ  
 20 ὑπομονὴ δοκιμὴν, ἡ δὲ δοκιμὴ ἐλπίδα, ἡ δὲ ἐλπίς οὐ  
 κατασχύνει ». Ὁ δὲ προφήτης Ἡσαίας, προσδοκωμένης  
 τοιαύτης περιστάσεως, ὑπεμίμησε καὶ ἐβόα· « Βάδιζε,  
 λαός μου, εἰσελθε εἰς τὰ ταμιεῖά σου, ἀπόκλεισον τὴν  
 88 θύραν σου, ἀποκρύβηθι | μικρὸν ὅσον ὅσον, ἕως ἂν παρέλθῃ  
 25 ἡ ὀργή ». Ὁ δὲ Ἐκκλησιαστής εἰδὼς τὰς κατὰ τῶν  
 θεοσεβῶν ἐπιβουλάς καὶ λέγων· « Ἐὰν συκοφαντίαν  
 πένητος καὶ ἀρπαγὴν κρίματος καὶ δικαιοσύνης ἴδῃς ἐν  
 τῇ χώρᾳ, μὴ θαυμάσῃς ἐν τῷ πράγματι, ὅτι ὑψηλὸς ἐπάνω  
 C ὑψηλοῦ φυλάξαι, καὶ ὑψηλοὶ | ἐπ' αὐτῆς καὶ περισσεῖα γῆς ».  
 30 Εἶχε τὸν πατέρα ἑαυτοῦ τὸν Δαυὶδ, πείρα καὶ αὐτὸν μαθόντα  
 τὰ ἐν τοῖς διωγμοῖς καὶ ἀσφαλιζόμενον τοὺς πάσχοντας  
 ἐν τῷ λέγειν· « Ἀνδρίζεσθε, καὶ κραταιούσθω ἡ καρδία  
 ὑμῶν, πάντες οἱ ἐλπίζοντες ἐπὶ Κύριον »· ταῖς γὰρ οὕτως  
 ὑπομένουσιν οὐκ ἄνθρωπος, ἀλλ' αὐτός, φησί, « Κύριος

11 || 15 προύλεγε : που λέγει N || 16 ἐπήλειψε KPOFV : ἐπειλήψε BRED  
 ἀπήλειψε N ὑπήλειψε W || 17 τρέχομεν : τρέχωμεν D || 20-21 οὐ κατα-  
 σχύνει : οὐκ ἀσχύνει N || 22 τοιαύτης : τῆς τοι. N || ὑπεμίμησε :  
 ὑπανεμίμησε B || 23 λαός : ὁ λαός EV || ταμιεῖα σου : ταμῖα σου D  
 ταμῖα W || 24 ὅσον ὅσον αβ : ὅσον D om. NW || 25 ὀργή : ὀργή  
 Κυρίου D || εἰδὼς : ἰδὼν W || 28 τῇ αβ : om. γ || 30 εἶχε : εἶχε γάρ

15 προύλεγε : που λέγει N || 16 ἐπήλειψε KPOFV : ἐπειλήψε BRED  
 ἀπήλειψε N ὑπήλειψε W || 17 τρέχομεν : τρέχωμεν D || 20-21 οὐ κατα-  
 σχύνει : οὐκ ἀσχύνει N || 22 τοιαύτης : τῆς τοι. N || ὑπεμίμησε :  
 ὑπανεμίμησε B || 23 λαός : ὁ λαός EV || ταμιεῖα σου : ταμῖα σου D  
 ταμῖα W || 24 ὅσον ὅσον αβ : ὅσον D om. NW || 25 ὀργή : ὀργή  
 Κυρίου D || εἰδὼς : ἰδὼν W || 28 τῇ αβ : om. γ || 30 εἶχε : εἶχε γάρ

Ainsi le bienheureux Paul parlait d'expérience quand il déclarait : « Ceux qui veulent vivre avec piété dans le Christ seront persécutés<sup>d</sup> » ; mais il s'empressait d'encourager ceux qui fuyaient : « Avec endurance nous courons l'épreuve qui nous est proposée<sup>e</sup>. » Car même si les épreuves sont continues, du moins « l'épreuve produit l'endurance, l'endurance la fidélité, la fidélité l'espérance et l'espérance ne déçoit pas<sup>f</sup> ». Le prophète Isaïe, lui, dans la perspective d'une situation analogue, élevait la voix et s'écriait : « Va, mon peuple, réfugie-toi dans tes maisons, enferme-toi, demeure caché un instant jusqu'à ce que la colère soit passée<sup>g</sup>. » L'Écclésiaste, bien au fait des complots tramés contre les hommes de Dieu, dit à son tour : « Si tu vois calomnier le pauvre, si tu vois violer le droit et la justice dans le pays, ne t'étonne pas sur le fait, car au-dessus d'une autorité il y a une autre autorité pour veiller, et au-dessus de la terre elle-même, il y a encore des autorités et une puissance<sup>h</sup> 1. »

Il avait pour père David, qui savait lui aussi par expérience les duretés de la persécution et reconfortait les éprouvés par ce discours : « Tenez ferme, que votre cœur se fortifie, vous tous qui mettez votre espérance dans le Seigneur<sup>i</sup> », car à ceux qui endurent de la sorte, ce n'est pas un homme mais, dit l'Écriture, « le Seigneur lui-même qui portera secours ; il les

N || 31 τὰ αβ : om. γ || 32 ἀνδρίζεσθε : ἀνδρίζεσθαι D || 34 φησι :  
 in m. N || Κύριος : ὁ Κύριος VN

d. II Tim. 3, 12\* || e. Hébr. 12, 1\* || f. Rom. 5, 3-5 || g. Is. 26, 20 || h.  
 Eccl. 5, 7-8\* || i. Ps. 30, 25

1. Athanase ne garde que la matérialité des mots de ce texte. Traduction aléatoire.



35 βοηθήσει, καὶ ῥύσεται αὐτούς, ὅτι ἤλπισαν ἐπ' αὐτόν » ·  
καὶ γὰρ καὶ γὰρ « ὑπομένων ὑπέμεινα τὸν Κύριον, καὶ  
προσέσχε μοι, καὶ εἰσήκουσε τῆς δεήσεώς μου, καὶ ἀνήγαγέ  
με ἐκ λάκκου κατωτάτου καὶ ἀπὸ πηλοῦ ἰλύος ». Ὁφέλιμος  
ἄρα τοῖς λαοῖς καὶ οὐκ ἄκαρπος ἡ φυγὴ τῶν ἁγίων  
40 δείκνυται, κἂν τοῖς Ἀρειανοῖς μὴ δοκῇ.

22. Οὕτω μὲν οὖν οἱ ἅγιοι, καθάπερ εἴρηται, φεύγοντες  
κατὰ περιττὸν καὶ δι' οἰκονομίαν ἐφυλάττοντο | ὡσπερ ἰατροὶ  
τῶν δεομένων χάριν. Τοῖς δ' ἄλλοις καὶ πᾶσιν ἀπλῶς ἡμῖν  
τοῖς ἀνθρώποις νόμος οὗτος, φεύγειν διωκομένους καὶ  
5 κρύπτεσθαι ζητούμενους, καὶ μὴ προπετεῦσθαι μὲν ἐν τῷ  
πειράζειν τὸν Κύριον, περιμένειν δὲ αὐτούς, καθὰ προεἶπον,  
ἕως ἂν ὁ ὄρισμένος τοῦ θανάτου χρόνος ἔλθῃ, ἢ ὁ Κριτῆς  
τι περὶ αὐτῶν βουλευσῆται, ὅπερ ἂν αὐτῷ δόξῃ καλῶς |  
ἔχειν · εἶναι μὲντοι τούτους ἐτοίμους, ὥστε καιροῦ καλέσαν-  
10 τος καὶ κρατηθέντας « ἀγωνίζεσθαι ὑπὲρ τῆς ἀληθείας μέχρι  
θανάτου ». Ταῦτα καὶ οἱ μακάριοι μάρτυρες ἐν τοῖς κατὰ  
καιροῦς διωγμοῖς ἐφύλαττον, καὶ διωκόμενοι μὲν ἔφευγον,  
καὶ λανθάνοντες ἐκαρτέρουν, εὐρισκόμενοι δὲ ἐμαρτύρουν.  
Εἰ δὲ καὶ τινες ἐξ αὐτῶν αὐτοῖς προσήρχοντο τοῖς διώ-  
15 κουσι, καὶ τοῦτο οὐχ ἀπλῶς ἔπραττον · ἐμαρτύρουν γὰρ  
εὐθὺς καὶ πᾶσιν ἐγένετο φανερόν ὅτι παρὰ τοῦ Πνεύματος  
ἦν καὶ αὐτῶν ἡ προθυμία καὶ ἡ τοσαύτη πρόσοδος.

35 αὐτοῦς αβ : αὐτοῦς καὶ σώσει αὐτοῦς γ || 37 μοι : με Βac || 38  
κατωτάτου : ταλαιπωρίας W || ἰλύος : ὕλεως R<sup>ac</sup>E<sup>ac</sup>D || ὀφέλιμος :  
καὶ ὄφ. DW || 39 τῶν ἁγίων : τοῖς ἁγίοις D

22, 1 οὕτω μὲν οὖν οἱ αβ : οἱ μὲν οὖν γ || 2 ἰατροὶ : οἱ ἰατροὶ W  
|| 7 ἕως : adj. in m. B ὅτι ὄρισμένος ὁ τοῦ θανάτου καιρὸς || ἔλθῃ :  
ἐλεγχθῇ D || 8 βουλευσῆται : βουλευσεται Βac D || 9 τούτους αβ : οὕτως

délivrera parce qu'ils ont espéré en lui<sup>1</sup> » ; car moi aussi « j'ai  
longuement attendu le Seigneur, et il s'est penché sur moi, il a  
écouté mon appel et m'a fait remonter de la fosse d'en bas et  
du borbier fangeux<sup>k</sup> ». Utile donc pour les peuples et  
nullement stérile apparaît la fuite des saints, même si aux  
yeux des ariens ce n'est pas évident.

22. Ainsi donc les saints, comme il vient d'être dit, étaient  
préservés, grâce à leur fuite, d'une manière extraordinaire et  
selon le dessein de Dieu, tout comme des médecins, à cause de  
ceux qui ont besoin d'eux. Pour les autres et pratiquement  
pour nous tous, les hommes, c'est une loi de fuir quand on  
nous poursuit et de nous cacher quand on nous recherche, de  
ne pas nous laisser entraîner à tenter le Seigneur, mais  
d'attendre les persécuteurs, comme je l'ai dit tout à l'heure,  
jusqu'à ce que vienne le moment fixé pour notre mort ou que  
le Juge ait décidé quelque chose à leur sujet selon son bon  
plaisir. Chacun cependant sera prêt, à l'appel de son heure et  
s'il a été pris, à « soutenir le combat de la vérité jusqu'à la  
mort<sup>l</sup> ». Telle fut aussi la règle observée par les bienheureux  
martyrs dans les persécutions de leur temps : poursuivis, ils  
fuyaient, cachés ils demeuraient fermes, mais découverts ils  
rendaient témoignage. Et même si certains d'entre eux allaient  
au-devant des persécuteurs eux-mêmes, ils ne le faisaient pas à  
la légère : c'est qu'ils voulaient donner leur témoignage sans  
tarder, et tout le monde reconnaissait que leur hâte et cette  
démarche si grave étaient le fait de l'Esprit.

γ || 10 ἀληθείας : ἐκκλησίας N || 11 θανάτου : καὶ θανάτου V || 12 καί—  
ἔφευγον : om. N || 13 λανθάνοντες : λανθ. μὲν N || 14 αὐτοῖς αR<sup>pc</sup>  
FV ἑαυτοῦς N : ἑαυτοῖς R<sup>ac</sup> EDW || προσήρχοντο : ἐξέδιδον N || 15 καὶ  
τοῦτο : τοῦτο N || 17 τοσαύτη αβ : τοιαύτη γ || πρόσοδος : πρόδος FW

j. Ps. 36, 40\* || k. Ps. 39, 2-3\* || l. Sir. 4, 28\*

23. Οὐκοῦν ὅτε τοιαῦτα τοῦ Σωτῆρός ἐστι τὰ παραγγέλματα, καὶ τοιαῦται τῶν ἁγίων αἱ πράξεις, εἰπάτωσαν ἡμῖν οἱ μὴδ' ὅτι οὐκ ἂν τις εἴποι κατ' ἄξιαν ἐαυτῶν ἀκούοντες, πόθεν ἔμαθον αὐτοὶ τὸ διώκειν; | Ἄπο  
 B 5 μὲν γὰρ τῶν ἁγίων, οὐκ ἂν εἴποιεν · ἀπὸ δὲ τοῦ διαβόλου (τοῦτο γὰρ αὐτοῖς περιλείπεται) τοῦ λέγοντος · « Διώξας καταλήψομαι ». Καὶ τὸ μὲν φεύγειν ὁ Κύριος προσέταξε, καὶ οἱ ἅγιοι ἔφυγον, τὸ δὲ διώκειν διαβολικόν ἐστιν ἐπιχείρημα, καὶ κατὰ πάντων αὐτὸς αἰτεῖται τοῦτο.  
 10 Τίνοι τοίνυν δεῖ προσθέσθαι, πάλιν λεγέτωσαν · τοῖς τοῦ Κυρίου ῥήμασιν ἢ ταῖς αὐτῶν μυθολογίαις; Τίνων δὲ δεῖ μιμεῖσθαι τὰς πράξεις · τῶν ἁγίων ἢ ὧν ἂν ἐπινοήσωσιν αὐτοί; Ἐπειδὴ δὲ ἴσως οὐδὲ ταῦτα διακρίνειν αὐτοὶ δύνανται (πεπῆρωνται γὰρ τὴν διάνοιαν καὶ τὴν συνείδησιν, ὡς  
 15 εἶπεν Ἡσαίας, καὶ νομίζουσι « τὸ πικρὸν εἶναι γλυκὺ καὶ τὸ φῶς σκότος »), παρελθὼν τις ἐξ | ἡμῶν Χριστιανὸς  
 C 84 ἐντρεψάτω τούτους μεγάλη τῆ | φωνῇ λέγων · « Ἀγαθὸν πεποιθέναί ἐπὶ Κύριον », ἢ ταῖς τούτων προσέχειν μωρολογίαις. Τὰ μὲν γὰρ τοῦ Κυρίου ῥήματα ζωὴν αἰώνιον  
 20 ἔχει, τὰ δὲ παρὰ τούτων προφερόμενα πανουργίας καὶ αἱμάτων ἐστὶ μεστά.

23, 1 τοῦ Σωτῆρος ἐστι τὰ : τοῖς τισι N || 2 αἱ : om. W || 4 ἐαυτῶν : αὐτῶν D αὐτοῦ N || 6 περιλείπεται : περιελήπεται B || 8 ἔφυγον Fγ : ἔφυγον αREV || 10 τίνοι : τίσι F || προσθέσθαι : προσέσθαι N || 11 αὐτῶν : ἐαυτῶν W || 13 ἐπειδὴ : ἐπεὶ D || δὲ : om. W || οὐδὲ : s. l. P || 14 πεπῆρωνται αβ : πεπώρωνται γ || γὰρ : γὰρ αὐτοὶ N || διάνοιαν : διαν. αὐτῶν N || 15 Ἡσαίας αDN : ὁ Ἡσαίας βW || 16 ἡμῶν : ὑμῶν

23. Voilà donc les enseignements du Sauveur et voilà la pratique des saints. Qu'ils nous disent alors, ces gens qui, quoi que l'on puisse dire, pensent ne rien apprendre qui soit digne d'eux, qu'ils nous disent où ils ont appris l'art de persécuter ! Chez les saints ? Ils n'oseraient le prétendre. Chez le diable alors — il n'y a que cette alternative — ; c'est bien lui qui disait : « Je poursuivrai et je m'en saisirai<sup>m</sup>. » La fuite, c'est le Seigneur qui l'a recommandée et les saints l'ont pratiquée ; la persécution au contraire, c'est une pratique du diable et il la réclame contre n'importe qui<sup>n</sup>.

A qui donc faut-il se fier ? Qu'ils répondent encore ! Aux paroles du Seigneur ou à leurs fables à eux ? Quelle pratique faut-il imiter ? Celle des saints ou celle qu'ils inventent, eux ? Mais là encore peut-être, ils sont incapables de discerner, ils sont privés de jugement et de conscience, comme le déclare Isaïe, et prennent « l'amer pour le doux, la lumière pour les ténèbres<sup>o</sup> ». Vienne donc un de nos chrétiens pour les confondre et déclarer à haute voix : « Il est bon de se fier au Seigneur<sup>p</sup> » plutôt que de s'appuyer sur leurs divagations. La parole du Seigneur en effet porte en elle la vie éternelle, leurs arguments au contraire sont pleins de perfidie et de sang.

W || 18 πεποιθέναί : τὸ πεποιθέναί DW || προσέχειν : πεποιθέναί F || 19 γὰρ : om. DN || 20 τούτων : τούτῳ D || προφερόμενα : ἐκφερόμενα W || 21 ἐστὶ : εἶσι K

<sup>m</sup>. Ex. 15, 9 || <sup>n</sup>. cf. Job 1, 11 ; 2, 5 || <sup>o</sup>. Is. 5, 20\* || p. Ps. 117, 8



24. Ἰκανὰ μὲν οὖν ταῦτα τὴν μανίαν τῶν ἀσεβῶν ἀνατρέψαι, καὶ δεῖξαι μηδὲν ἕτερον αὐτοὺς σπουδάζοντας ἢ ἵνα μόνον εἰς λοιδορίας καὶ βλασφημίας φιλονεικῶσιν. Ἐπειδὴ δὲ ἅπαξ χριστομάχοι τολμήσαντες εἶναι, λοιπὸν  
5 καὶ φιλοπράγμονες γεγόνασιν, ἐξεταζέτωσαν ὁμῶς καὶ τὸν τρόπον τῆς ἀναχωρήσεως, καὶ μανθανέτωσαν παρὰ τῶν ἰδίων. Ἦσαν γὰρ Ἀρειανοὶ συνδραμόντες τοῖς στρατιώταις εἰς τὸ παροξύνειν αὐτούς, καὶ ἀγνοοῦσιν αὐτοῖς δεικνύειν ἡμᾶς. Καὶ εἰ καὶ οὕτως ἀσυμπαθεῖς τυγχάνουσιν, ἀλλὰ  
D 10 κἀν ἀκούοντες ἠρεμείτωσαν αἰσχυρόμενοι.

Νύξ μὲν γὰρ ἤδη ἦν, καὶ τοῦ λαοῦ τινες ἐπαννύχιζον προσδοκωμένης συνάξεως· ὁ δὲ στρατηλάτης Συριανὸς ἐξαίφνης ἐπέστη μετὰ στρατιωτῶν πλεῖον πεντακισχιλίων ἐχόντων  
678 A ὄπλα καὶ ξίφη γυμνά καὶ τόξα καὶ βέλη | καὶ ῥόπαλα,  
15 καθὰ καὶ πρότερον εἶρηται. Καὶ τὴν μὲν ἐκκλησίαν αὐτὸς περιεκύκλωσε στήσας τοὺς στρατιώτας σύνεγγυς, ὡς μὴ δύνασθαι τινὰς ἀπὸ τῆς ἐκκλησίας ἐξελθόντας παρελθεῖν αὐτούς. Ἐγὼ δὲ ἄλογον ἡγούμενος ἐν τοσαύτῃ συγχύσει καταλεῖψαι τοὺς λαοὺς καὶ μὴ μᾶλλον προκινδυνεύειν  
20 αὐτῶν, καθεσθεις ἐπὶ τοῦ θρόνου, προέτρεπον τὸν μὲν διάκονον ἀναγινώσκειν ψαλμόν, τοὺς δὲ λαοὺς ὑπακούειν·  
«Ὅτι εἰς τὸν αἰῶνα τὸ ἔλεος αὐτοῦ» καὶ πάντας οὕτως ἀναχωρεῖν καὶ εἰς τοὺς οἴκους ἀπιέναι. Ἀλλὰ τοῦ στρατηλάτου βία λοιπὸν ἐπεισελθόντος, καὶ τῶν στρατιωτῶν

24, 1 ταῦτα : ἐστὶ ταῦτα DN || 4 εἶναι—γεγόνασιν (5) : adj. in m. W || 5 ἐξεταζέτωσαν αβ : ἐξετασάτωσαν γ || 8 δεικνύειν αβ : δεικνύειν γ || 9 καὶ : om. K s. l. R || ἀσυμπαθεῖς : συμπαθεῖς B || 10 ἠρεμείτωσαν : ἠρεμήτωσαν REW || 11 ἦν : om. N || τοῦ : τίς ἐκ τοῦ N || λαοῦ—

### Application au cas particulier d'Athanase

24. En voilà donc assez pour confondre la folie de ces impies et montrer qu'ils ne se passionnent que pour rivaliser d'injures et de blasphèmes. Mais puisqu'ils ont eu une fois l'audace de prendre parti contre le Christ et que désormais ils s'agitent sans trêve, qu'ils aillent au moins enquêter sur notre fuite et qu'ils s'informent auprès de leurs propres amis. Car il y avait des ariens avec la troupe des soldats pour les exciter et leur indiquer notre personne qui leur était inconnue. Ils ont beau en effet être sans entrailles, qu'au moins ils restent tranquilles dans un sentiment de honte au récit de ces faits.

La nuit était déjà tombée, quelques fidèles veillaient dans l'attente de la synaxe. Soudain le général Syrianos se trouva là avec des soldats, plus de cinq mille en armes, les glaives tirés, des arcs, des flèches, des bâtons, comme il a déjà été dit<sup>1</sup>. Il fit encercler l'église, s'occupant lui-même de placer ses soldats tout près, pour que personne ne pût quitter l'église et leur échapper. Pour moi, j'estimai indigne d'abandonner mon peuple en un moment si critique, au lieu de le protéger. Je pris place sur mon trône et donnai ordre au diacre de lire un psaume, et au peuple d'y participer en répondant : « Car éternelle est sa miséricorde<sup>9</sup>. » Là-dessus tout le monde devait partir et rentrer chacun chez soi. Mais le général avait alors forcé l'entrée et ses hommes encerclaient le chœur pour se sai-

Συριανὸς (12) : om. N || 12 Συριανὸς : om. D || ἐξαίφνης : om. W || 13 πλεῖον αREV : πλέον Fγ || 16 περιεκύκλωσε : περιετείχισα E (ἐκύκλωσε in m.) || ὡς : ὥστε N || μὴ : eras. R || 18 αὐτούς : om. W || 21 ψαλμόν : τὸν ψαλμόν F || 24 βία αβ : om. γ || στρατιωτῶν : στρατῶν B

q. Ps. 135, 1-26

1. Voir le récit dans *Ap. Const.*, 25 et 27. Une preuve de plus que *Ap. fug.* est postérieure.

25 περιλαβόντων τὸ ἱερατεῖον ἕνεκα τοῦ συλλαβεῖν ἡμᾶς, οἱ μὲν  
 εὐρεθέντες ἐκεῖ κληρικοί καὶ οἱ ἀπὸ τῶν λαῶν ἐβόων, ἤξιουν  
 B ἀναχωρεῖν ἤδη καὶ ἡμᾶς· ἐγὼ δὲ μᾶλλον ἀντέλεγον, | μὴ  
 πρότερον ἀναχωρήσειν εἰ μὴ πάντες καθ' ἕκαστον  
 ὑπεξέλθοιεν. Ἀναστάς γοῦν καὶ προστάξας εὐχὴν οὕτως  
 30 ἀντηξίου ἀπιέναι πρότερον τοὺς πάντας, « βέλτιον εἶναι,  
 λέγων, ἐμὲ κινδυνεύειν ἢ βλαβῆναι τινὰς ἐξ ὑμῶν ». Ἐξελθόντων  
 τοίνυν τῶν πλείστων, καὶ τῶν λοιπῶν  
 ἐπακολουθούντων οἱ σὺν ἡμῖν ὄντες ἐκεῖ μοναχοὶ καὶ τινες  
 τῶν κληρικῶν ἀνελθόντες εἰλκυσαν ἡμᾶς. Καὶ οὕτως, ἐπὶ  
 35 μάρτυρι τῇ ἀληθείᾳ, τῶν στρατιωτῶν τῶν μὲν περιστηκότων  
 85 τὸ ἱερατεῖον, τῶν δὲ περιερχομένων | τὴν ἐκκλησίαν  
 διήλθομεν, τοῦ Κυρίου ὁδηγοῦντος καὶ αὐτοῦ φυλάττοντος,  
 λαθόντες αὐτοὺς ἀνεχώρησαμεν, δοξάζοντες μεγάλως  
 αὐτὸν τὸν Θεόν, ὅτι μήτε προδεδώκαμεν τὸν λαόν, ἀλλὰ  
 40 καὶ προπέμφαντες αὐτοὺς διασωθῆναι καὶ διαφυγεῖν τὰς  
 χεῖρας τῶν ζητούντων ἠδυνήθημεν. |

C 25. Τῆς τοίνυν Προνοίας οὕτως καὶ παραδόξως  
 ῥυσαμένης, τίς ἂν δικαίως μέμψιν ἐπαγάγοι ὅτι μὴ τοῖς  
 ζητοῦσιν ἑαυτοὺς ἐκδότους δεδώκαμεν, ἢ ὑποστρέψαντες  
 ἐνεφανίσσαμεν ἑαυτούς; Τοῦτο γὰρ ἐστὶν ἀντικρυς

26 ἤξιουν : ἤξιουν τε FW || 28 ἀναχωρήσειν : ἀναχωρήσειν ἤδη καὶ  
 ἡμᾶς, ἐγὼ δὲ μᾶλλον ἀντέλεγον D || 29 ὑπεξέλθοιεν : ἐξέλθοιεν N || γοῦν  
 αRFD : οἶν EVNW || 30 πρότερον : om. DN || 32 πλείστων : πλειό-  
 των V || 33 ἐκεῖ : om. N || 34 ἀνελθόντες : ἐλθόντες W || 35 τῇ ἀληθείᾳ :

sir de nous. Les clercs présents et le peuple commençaient à crier, estimant déjà venu le moment de nous éloigner nous aussi. Pour moi, je répondais que je ne m'en irais pas avant que tous, jusqu'au dernier, ne se fussent échappés. Aussi me levai-je et, ayant ordonné de prier, je réclamai que tous s'en allassent d'abord. « Il vaut mieux, disais-je, courir moi-même un danger que de voir maltraiter l'un d'entre vous. » La plupart étaient donc sortis et le reste suivait quand les moines de notre entourage et quelques clercs qui étaient revenus nous entraînaient. Et c'est ainsi — la Vérité m'en est témoin : une partie des soldats encerclait le chœur et l'autre patrouillait autour de l'église — que nous nous échappâmes. Le Seigneur nous guidait et nous gardait lui-même. Nous nous éloignâmes à leur insu, rendant gloire abondamment à Dieu lui-même de n'avoir pas lâchement abandonné le peuple, mais de l'avoir fait partir avant nous et d'avoir pu malgré cela nous tirer d'affaire et échapper aux mains de ceux qui nous recherchaient.

25. Si donc la Providence nous a mis de la sorte miraculeusement hors de danger, qui pourrait avec justice nous reprocher de ne pas nous être livrés nous-même sans défense aux mains de ceux qui nous cherchaient ou de n'être pas revenus nous-même nous manifester à eux ? Voilà directement une

τῆς ἀληθείας E || 36 τῶν δὲ : δὲ REF || 39 αὐτὸν : om. W || προδεδώ-  
 καμεν : προεδώκαμεν D προδύκαμεν N || τὸν : αὐτὸν τὸν B<sup>ac</sup> || 40  
 διαφυγεῖν : διεκφυγεῖν DW ἐκφυγεῖν N || 40-41 τὰς χεῖρας : om. F  
 25, 1 καὶ : om. N eras. V || 2 ἐπαγάγοι αβ : ἐπάγοι NW ἐπαινοῖ  
 D || 3 ἢ : om. D || 4 ἐνεφανίσσαμεν : ἐνεφανήσαμεν D



5 ἀχαριστῆσαι τῷ Κυρίῳ, παρ' ἐντολήν τε αὐτοῦ πράξαι  
καὶ ταῖς τῶν ἁγίων μάχεσθαι πράξεσιν. Ἡ ὁ τοῦτο  
μεμφόμενος τολμησάτω καὶ τὸν μέγαν ἀπόστολον Πέτρον  
αἰτιάσασθαι, ὅτι καίτοι συγκλεισθεὶς καὶ τηρούμενος ὑπὸ  
στρατιωτῶν ἠκολούθησε τῷ καλοῦντι ἀγγέλῳ καὶ ἐξελθὼν  
10 ἀπὸ τῆς φυλακῆς καὶ διασωθεὶς, οὐχ ὑπέστρεψε καὶ  
παρέδωκεν ἑαυτὸν, καίπερ ἀκούσας ἃ πεποίηκεν Ἡρώδης.  
Μεμφέσθω δὲ μανεὶς ὁ Ἀρειανὸς ὅτι μήτε Παῦλος ὁ  
ἀπόστολος, χαλασθεὶς ἀπὸ τοῦ τείχους καὶ διασωθεὶς,  
D μετέγνω καὶ ὑποστρέψας ἐκδοτὸν ἑαυτὸν | δέδωκε · μήτε  
15 ὅτι Μωσῆς ὑπέστρεψεν ἀπὸ Μαδιὰμ εἰς Αἴγυπτον, ἵνα  
κρατηθῇ παρὰ τῶν ζητούντων, μήτε ὁ Δαυὶδ ἐν τῷ σπηλαίῳ  
ἔδειξεν ἑαυτὸν τῷ Σαούλ, ἀλλὰ καὶ οἱ υἱοὶ τῶν προφητῶν  
ἔμειναν ἐν τοῖς | σπηλαίοις καὶ οὐ παρέδωκαν ἑαυτοὺς τῷ  
377 A Ἀχαάβ. Τοῦτο γὰρ ἦν πάλιν παρ' ἐντολήν ποιεῖν λεγούσης  
20 τῆς Γραφῆς · «Οὐκ ἐκπειράσεις Κύριον τὸν Θεόν σου ».

26. Τοῦτο γοῦν εὐλαβούμενος καγώ, καὶ ταῦτα μαθὼν  
οὕτως ἑμαυτὸν ἡγαγον καὶ οὐκ ἀθετῶ τὴν εἰς ἐμὲ γενομένην  
παρὰ τοῦ Κυρίου χάριν καὶ βοήθειαν, κἄν οὔτοι μαινόμενοι  
τρίζωσι τοὺς ὀδόντας καθ' ἡμῶν. Καὶ γὰρ τοιοῦτος ὁ τρόπος

5 ἀχαριστῆσαι— καίτοι (8) : τὸ τοῦ μεγάλου ἀποστόλου Πέτρου ὡς  
προδοθεὶς διὰ τὸ κήρυγμα τοῦ Χριστοῦ καὶ τὴν διδασκαλίαν τὴν ἀποστο-  
λικὴν τοῦ Κυρίου μήπο (sic) βουλομένου διαπλήρωσε πᾶσαν αὐτοῦ τὴν  
διδασκαλίαν καὶ τοῖς D || Κυρίῳ : Θεῷ P Κυρίῳ καὶ N || 6 τοῦτο :  
τούτω P<sup>o</sup> N || 9 ἐξελθὼν : διεξελθὼν D || 11 παρέδωκεν Bγ : παρα-  
δέδωκεν KPOβ || ἑαυτὸν : αὐτὸν W || 12 μανεὶς : μάνης W || Ἀρειανὸς :  
Ἄρειος DN || Παῦλος : om. EV || 15 ὅτι Μωσῆς : Μωϋσῆς DN Μωσῆς  
W || ἵνα αγR : ἵνα μὴ EFV || 16 παρὰ : ὑπὸ B || 17 οἱ : om. N ||  
19 πάλιν : om. W || 20 ἐκπειράσεις : ἐκπειράσης DN

ingratitude envers le Seigneur, une action contraire à son  
commandement et une condamnation de la conduite des  
saints. Ou alors, que l'auteur de ce blâme ose aussi accuser le  
grand apôtre Pierre puisque, emprisonné et gardé par des sol-  
dats, il a suivi l'ange qui l'appelait, puis, sorti de la prison et  
se voyant sauvé, il n'est pas retourné se livrer lui-même bien  
qu'on l'eût mis au courant de la conduite d'Hérode<sup>1</sup>. Qu'il s'en  
prenne aussi, mon fou d'arien, à l'apôtre Paul de ce que,  
descendu de la muraille et sauvé<sup>2</sup>, il n'ait pas changé d'idée  
pour revenir se livrer lui-même ! A Moïse, de n'avoir pas  
quitté Madian pour regagner l'Égypte et se laisser prendre par  
ses poursuivants<sup>3</sup>. A David, qui dans la caverne ne s'est pas  
montré à Saül<sup>4</sup>. Il y a encore les fils des prophètes qui  
restèrent terrés dans leurs grottes et ne se livrèrent pas à  
Achab<sup>5</sup>. Dans tous les cas, je le répète, c'eût été enfreindre un  
commandement puisque l'Écriture déclare : « Tu ne tenteras  
pas le Seigneur ton Dieu<sup>6</sup>. »

26. Voilà donc ce que je respectais, moi aussi. Connaissant  
ces exemples, j'ai réglé ma conduite sur ces modèles : je ne  
fais pas fi de la grâce du Seigneur envers moi<sup>7</sup>, ni de son  
secours, même si ces fous grincent des dents contre nous. Tel

26, 1 μαθὼν αβ : μανθάνων γ || 2 καὶ οὐκ— γέγονε (5) : πρὸς τὸ  
πληρῶσαι με (corr. nostra : μαι D) τὴν διδασκαλικὴν τῶν πατέρων  
πρόσταξιν καὶ οὔτε ἑμαυτὸν ἐκδοτὸν (corr. nostra : ἐκδότων D) τῷ  
θανάτῳ (corr. nostra : θανάτῳ D) πεποίηκα μήπως εἰς ὑπερηφανίαν  
(corr. nostra : μήπως ἕς ὑπερηφανίαν D) λογισθῶ, μήτε πάλιν κρατη-  
θεὶς ἠρνησάμην D || 3 παρὰ : om. N || κἄν : ἐάν N || οὔτοι : οὔτω  
W || 4 τρίζωσι : τρίζωσι V τρίζουσι NW

1. cf. Act. 12, 6-19 || s. cf. II Cor. 11, 33 || t. cf. Ex. 2, 15 || u. cf. I Sam.  
24, 4 s. || v. cf. III Rois 18, 4 || w. Deut. 6, 16 ; Lc 4, 12 || x. cf. I Cor. 15,  
10 ; II Cor. 6, 1

5 τῆς ἀναχωρήσεως ἡμῶν γέγονε, καὶ ἡγοῦμαι μηδεμίαν  
αὐτὴν ἔχειν μέμψιν παρ' οἷς ἐστὶν ὁ λογισμὸς ὑγιῆς, ὅπουγε  
καὶ κατὰ τὴν θείαν Γραφὴν οὗτος ἡμῖν παρὰ τῶν ἁγίων  
εἰς διδασκαλίαν ὁ τύπος παρεδόθη. Ἄλλ' οὗτοι, ὡς ἔοικεν,  
οὔτε τι τῶν ἀτολήτων παρορῶσιν, οὔτε παραλιμπάνειν  
10 τι βούλονται, ὃ μὴ τὴν πονηρίαν αὐτῶν καὶ τὴν ὠμότητα  
δείκνυσι.

B Καὶ γὰρ καὶ ὁ βίος αὐτῶν τοιοῦτός ἐστιν, οἷοί  
εἰσι καὶ τῷ φρονήματι καὶ ταῖς φλυαρίαις· καὶ οὐκ ἂν  
εἴποι τις τοιαῦτα καὶ τοσαῦτα κατ' αὐτῶν, οἷα καὶ ὅσα  
15 πράττοντες αὐτοὶ οὐκ αἰσχύνονται. Ὁ μὲν γὰρ Λεόντιος,  
διαβαλλόμενος μετὰ γυναικὸς τινος νεωτέρας λεγομένης  
Εὐστολίου καὶ κωλυόμενος συναικεῖν αὐτῇ, δι' αὐτὴν  
86 ἑαυτὸν ἀπέκοψεν, ἔν' ἐπ' ἀδείας ἔχη διατρίβειν μετ'  
αὐτῆς. Καὶ τὴν μὲν ὑποψίαν οὐκ ἀπενίψατο, διὰ τοῦτο δὲ  
20 μᾶλλον καὶ πρεσβύτερος ὢν καθηρέθη, εἰ καὶ Κωνστάντιος  
ὁ αἰρετικὸς ἐβιάσατο λέγεσθαι αὐτὸν ἐπίσκοπον· ὁ δὲ  
Νάρκισσος ἄλλα τε πολλὰ κακὰ ἔχων καὶ τρίτον ἐν  
διαφόροις συνόδοις καθηρέθη· καὶ νῦν αὐτός ἐστιν ἐν αὐτοῖς ὁ  
πονηρότατος. Ὁ δὲ γε Γεώργιος καὶ πρεσβύτερος μὲν ὢν  
25 διὰ τὴν κακίαν αὐτοῦ καθηρέθη, καὶ ὀνομάσας δὲ ἑαυτὸν  
C ἐπίσκοπον οὐδὲν ἤττον πάλιν καθηρέθη ἔν τῇ κατὰ Σαρδικὴν  
μεγάλῃ συνόδῳ. Ἔχει δὲ τι καὶ πλέον, ὅτι καὶ ζῶν ἀσώτως

6 αὐτὴν : αὐτῶν N || 9 τι : om. B || 10 ὃ μὴ : his verbis desinit  
D || 13 οὐκ : ὅσα NW || 14 οἷα : om. N || 15 αὐτοὶ : οὗτοι N || 17  
Εὐστολίου : παρὰ Εὐστολίου N Εὐστολίου W || καὶ κωλυόμενος : κωλυ-

fut le caractère de notre retraite. Je ne crois pas qu'elle attire le moindre blâme de la part de gens jouissant d'un esprit sain dès lors que, justement, selon la divine Écriture elle-même, cet exemple nous a été donné par les saints pour notre instruction. Mais ces gens, c'est évident, ne trouvent rien de trop hardi, ne veulent rien négliger qui donne la preuve de leur perversité et de leur cruauté.

Leur vie même est d'ailleurs conforme à leur orgueil et à leurs sottises : aucune accusation contre eux ne pourrait énumérer ni apprécier des actes dont ni l'accumulation ni la gravité ne les font rougir. Léonce, par exemple, face à l'accusation et à l'interdiction de cohabiter avec une femme, jeune encore, du nom d'Eustolion, s'est mutilé lui-même afin de pouvoir impunément vivre avec elle. Mais loin de le laver de tout soupçon, cet acte, vu sa qualité de prêtre, le fit déposer même si l'hérétique Constance força sa nomination à l'évêché. Narcisse, un autre, est non seulement chargé de crimes, mais il a été par trois fois déposé en différents synodes ; or le voici maintenant parmi eux le plus acharné ! Quant à Georges, déjà comme simple prêtre, il a été déposé pour sa mauvaise conduite, puis, s'étant lui-même nommé évêque, il n'en fut pas moins déposé de nouveau au grand concile de Sardique. Mais pour lui, il y a plus grave encore, puisqu'il affiche une vie de débauche. Aussi, jusque parmi ses familiers,

λυμένος NW || 18 ἔχη : ἔχει N || 19 μὲν : om. N || 20 εἰ καὶ— ἐπίσκο-  
πον (21) : om. NW || 24 γε αRF : om. EVNW || 25 αὐτοῦ : ἑαυτοῦ  
N || 27 καὶ ζῶν : ζῶν K



οὐκ ἔλαθεν· ἀλλὰ καὶ παρὰ τῶν οἰκείων καταγινώσκειται τὸ τέλος τοῦ ζῆν καὶ τὴν εὐθυμίαν ἐν τοῖς αἰσχίστοις μετρῶν.

27. Ἐκαστος μὲν οὖν τὸν ἕτερον ἐν τοῖς ἰδίοις πλεονεκτεῖ κακοῖς, κοινὸς δὲ σπῖλός ἐστιν αὐτοῖς, ὅτι τὴν αἵρεσιν εἰσι χριστομάχοι καὶ οὐκέτι Χριστιανοί, ἀλλὰ μᾶλλον Ἄρειανοὶ καλοῦνται. Ἴδου ταῦτα διαβάλλειν αὐτοῦς ἔδει·  
5 ἀλλότρια γὰρ τῆς ἐν Χριστῷ πίστεως ἐστίν. Ἀλλὰ ταῦτα μὲν δι' ἑαυτοῦς κρύπτουσιν, οὐδὲν δὲ θαυμαστὸν εἰ τοιοῦτοι ὄντες τῷ φρονήματι καὶ τοιούτοις συμπλεκόμενοι κακοῖς, τοὺς μὴ συντρέχοντας αὐτῶν τῇ ἀσεβειᾷ αἵρεσει διώκοντες ζητοῦσι. Καὶ ἀναιροῦντες μὲν χαίρουσι, μὴ  
D 10 τυγχάνοντες δὲ ζῶν εὐχονται, λυποῦνται | καὶ νομίζουσιν ἀδικεῖσθαι, ὅταν, καθὰ προεῖπον, βλέπωσι ζῶντας οὐδ' ἀποθνήσκειν βούλονται.

Εἶη δὲ τούτους οὕτως ἀδικεῖσθαι, ὥστε αὐτοῦς μὲν ἀσθενεῖν ἐν ταῖς ἀδικίαις αὐτῶν, τοὺς δὲ διωκομένους  
15 παρ' αὐτῶν εὐχαριστεῖν τῷ Κυρίῳ καὶ λέγειν τὰ ἐν τῷ εἰκοστῷ ἔκτῳ ψαλμῷ· «Κύριος φωτισμός μου καὶ σωτὴρ μου, τίνα φοβηθήσομαι; Κύριος ὑπερασπιστὴς τῆς ζωῆς μου, ἀπὸ τίνος δειλιάσω; Ἐν τῷ ἐγγίξειν ἐπ' ἐμὲ κακοῦντας τοῦ φαγεῖν τὰς σάρκας μου, οἱ θλίβοντές  
20 με καὶ οἱ ἐχθροὶ μου αὐτοὶ ἠσθένησαν καὶ ἔπεσον»· καὶ

28 καὶ παρὰ : παρὰ EVN || 29 τὸ τέλος—μετρῶν : om. N || τοῖς : om. W

27, 3 εἰσι : om. N || 4 ἰδου : εἰ δ' οὐ W || ἰδου—εἰ (6) : om. N || 5 ἐστιν BPRFNW : εἰσι KOEV || 7 ὄντες : δὴ οὖν ὄντες N || τοιούτοις—αἵρεσει (8) : τῇ προαιρέσει καὶ τοιούτοις ἀμετρήτοις συμπλεκόμενοι αἰσχίστοις κακοῖς οὐδὲν θαυμαστὸν ἢ παραδόξον, εἰ τοὺς μὴ συντρέχοντας καὶ συγκροτοῦντας αὐτῶν τῇ ἀρειανῇ αἵρεσει N || 10

on observe qu'il met le but de la vie et le bonheur dans l'ignominie.

27. Ainsi donc chacun d'eux renchérit sur les vices des autres, mais une tare commune les marque tous : cette hérésie qui les dresse contre le Christ. On ne les appelle même plus chrétiens mais ariens. Voilà les crimes qu'ils auraient dû dénoncer puisqu'ils vont à l'encontre de la foi au Christ. Mais c'est ce que, dans leur propre intérêt, ils cachent ; et rien d'étonnant si, dans leur arrogance, empêtrés dans une telle trame de vices, ils recherchent et persécutent les gens qui ne partagent pas la voie de leur hérésie, de toutes la plus impie. Aussi se plaisent-ils à détruire, mais s'ils n'obtiennent pas ce qu'ils souhaitent ils sont tristes et se croient victimes de l'injustice quand, comme je l'ai déjà dit, ils voient vivants ceux qu'ils désirent voir morts.

Ah ! puissent-ils être ainsi victimes de l'injustice, de manière à être sans force dans leurs injustices et que ceux qu'ils persécutent rendent grâce au Seigneur et disent les paroles du *Psaume* 26 : « Le Seigneur est ma lumière et mon sauveur, qui craindrai-je ? Le Seigneur est le rempart de ma vie, devant qui tremblerai-je ? Au moment même où les méchants s'approchaient pour se repaître de ma chair, ceux qui m'assaillaient et tous mes adversaires, ce sont eux qui ont faibli et sont tombés », et puis encore avec le *Psaume* 30 :

λυποῦνται : ἀσχαλώσι καὶ δικαιοῦνται καὶ λυποῦνται N || 13 αὐτοῦς : ἐαυτοῦς W || 15 Κυρίῳ : Θεῷ N || λέγειν : λέγειν ἐν πεποιθήσει πολλῇ N || 16 μου : σου P || 18 ἐγγίξειν : ἐγγίξειν N || 20 ἔπεσον : ἔπεσαν ἐάν παρατάξῃται ἐπ' ἐμὲ παρεμβολή, οὐ φοβηθήσεται ἡ καρδία μου, ἐάν ἐπαναστῇ ἐπ' ἐμὲ πόλεμος, ἐν τῇ ἀμάχῳ τοῦ Θεοῦ δεξιᾷ ἐλπιῶ (Ps. 26, 3) N

y. Ps. 26, 1-2\*

πάλιν ἐν τῷ τριακοστῷ ψαλμῷ : « Ἐσωσας ἐκ τῶν ἀναγκῶν τὴν ψυχὴν μου, καὶ οὐ συνέκλεισάς με εἰς χεῖρας ἐχθρῶν ἔστησας ἐν εὐρυχώρῳ τοὺς πόδας μου ».

Ἐν Χριστῷ Ἰησοῦ τῷ Κυρίῳ ἡμῶν, δι' οὗ τῷ Πατρὶ ἐν Ἁγίῳ Πνεύματι ἡ δόξα καὶ τὸ κράτος εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων ἄμήν.

22 καὶ οὐ— ἐχθρῶν : om. N || 24 ἐν : ἅμα τῷ F || 25 ἐν Ἁγίῳ Πνεύματι : om. W || κράτος : κράτος σὺν τῷ Ἁγίῳ Πνεύματι W

« Tu as sauvé mon âme de mes angoisses et tu n'as pas laissé se refermer sur moi les mains hostiles : tu as mis au large mes pas ».

Dans le Christ Jésus notre Seigneur, par qui soit au Père, dans l'Esprit-Saint, la gloire et la puissance pour les siècles des siècles. Amen.

- I. Index scripturaire
- II. Index de quelques mots grecs
- III. Index des titres de l'empereur Constantin
- IV. Index des noms propres
  - 1. Personnes et lieux bibliques
  - 2. Villes et pays
- z. Ps. 30, 8-9\*

C = Apologie à l'empereur Constantin  
F = Apologie pour la fuite  
Les chiffres gras renvoient aux paragraphes ; les chiffres ordinaires à la ligne.



## INDEX

- I. Index scripturaire
- II. Index de quelques mots grecs
- III. Index des titres de l'empereur Constance
- IV. Index des noms propres
  - 1. Personnages et lieux bibliques
  - 2. Villes et pays
  - 3. Noms de personnes

<b>C = Apologie à l'empereur Constance</b>			
<b>F = Apologie pour sa fuite</b>			
Les chiffres gras renvoient aux paragraphes ; les chiffres ordinaires à la ligne.			
1-2	C 12, 21	24-28	F 16, 23
3-4	F 15, 5	29-34	F 20, 26
5-6		35-37-11	F 36, 37
<b>Épître</b>			
7-15	F 10, 19		
16-18	F 20, 21		
19-22	F 20, 21		
23-30	F 28, 28		
31-32	F 25, 6		
33-34	F 2, 2		
35-36	C 22, 20		
37-38	F 16, 12		
39-40	F 2, 2		
41-42	C 20, 22		
<b>Nommes</b>			
43-45	F 11, 12		

INDEX

- I. Index scripturaire  
 II. Index de quelques mots grecs  
 III. Index des titres de l'empereur Constantin  
 IV. Index des noms propres  
 1. Personnages et lieux bibliques  
 2. Villes et pays  
 3. Noms de personnes

C = Apologie à l'empereur Constantin  
 F = Apologie pour sa suite

Les chiffres grecs renvoient aux paragraphes ; les chiffres arabes à la ligne.

I. INDEX SCRIPTURAIRE

Genèse

6, 13	F	14, 14
25, 8	F	14, 19
27, 2	F	15, 12
27, 43	F	18, 3
43-44	F	10, 19
28, 10-19	F	20, 1
31, 5	C	12, 24
11	F	20, 1
24	F	20, 3
32, 25-31	F	20, 1
33, 9	F	20, 3
42, 21	C	12, 23
49	F	18, 5

Exode

2, 15	F	10, 19 ; 18, 7 ; 25, 15
3, 2-22	F	20, 7
10	F	18, 8
15, 9	F	23, 6
20, 12	F	2, 8
13	C	32, 36
21, 13	F	11, 12
17	F	2, 9
23, 1	C	20, 22

Nombres

35, 12	F	11, 12
--------	---	--------

Deutéronome

6, 16	F	25, 20
32, 49-50	F	18, 9

I Samuel

2, 6	F	16, 11
12, 5	C	3, 12
20-24	F	18, 11
21, 7	F	2, 14
14	F	10, 22
22, 2	F	8, 19
9	C	20, 14
24, 1-8	F	10, 21
24, 4	F	25, 16
26, 8.10-11	F	16, 21

II Samuel

5, 8	F	18, 11
7, 12	F	20, 23
24, 10-15	F	18, 14

III Rois

12, 31	C	28, 14
13, 2	F	17, 9
17, 17-23	F	10, 26
18, 1	F	17, 5 ; 18, 16
18, 4	F	10, 29 ; 25, 18
18, 20-40	F	20, 24



19, 1	F	7, 24	68, 27	F	9, 7
19, 3	F	10, 27	90, 16	F	14, 18
21, 7 (LXX)			91, 12	F	20, 14
20, 7)	C	20, 15;	100, 5	C	5, 19;
	F	3, 10			20, 20
22, 15	F	17, 6	101, 24	F	15, 4
			25	F	14, 20
<b>IV Rois</b>					
1, 9-12	F	20, 28	117, 8	F	23, 17
16	F	18, 17	135, 1-26	F	24, 22
2, 9-15	F	20, 30			
<b>Esdras</b>			<b>Proverbes</b>		
3, 2.8-11	C	18, 8	11, 30	F	14, 25
<b>III Esdras</b>			13, 3	F	17, 37
4, 41	C	11, 26	15, 1	C	35, 18
5, 46	C	18, 14	13	C	12, 21
<b>Tobie</b>			16, 13	C	12, 15;
4, 18	C	17, 9			27, 5;
<b>Job</b>					35, 19
1, 11	F	23, 8	20, 13	C	21, 24
2, 5	F	23, 8	28	C	11, 23
5, 26	F	14, 21	24, 22	C	2, 18
			25, 5	C	12, 17
			7	C	5, 5
			18	C	12, 31
			30, 8	C	20, 25
			15	F	4, 3
<b>Psaumes</b>			<b>Ecclesiaste</b>		
6, 7	C	9, 14	3, 2	F	14, 13
26, 1-2	F	27, 16	5, 7-8	F	21, 26
30, 8-9	F	27, 21	7, 17 (LXX)	F	14, 27
16	F	16, 10	9, 12	F	15, 10
25	F	21, 32	10, 20	C	3, 30
33, 1	F	10, 22	<b>Sagesse</b>		
36, 40	F	21, 34	1, 11	C	5, 20
39, 2-3	F	21, 36	3, 5	F	19, 12
44, 2	F	20, 11	6	F	19, 11
49, 2-3	F	20, 12	7	F	19, 13
55, 12	F	20, 15	10, 10	F	10, 19
56, 4-5	F	20, 17			

<b>Siracide</b>			15, 4-7	F	2, 11
4, 28	F	22, 10	16, 3	C	32, 34
17, 2	F	14, 17	18, 19	C	16, 21
<b>Isaïe</b>			19, 6	F	17, 15
1, 7	F	13, 3	24, 15-18	F	11, 18
10	F	2, 22	26, 45	F	13, 27
5, 20	F	23, 15	<b>Luc</b>		
9, 4	F	13, 3	4, 12	F	25, 20
26, 20	C	34, 3;	30	F	12, 24;
	F	21, 22			15, 20
32, 6	C	17, 8	12, 20	F	15, 7
38, 5	F	14, 16	19, 44	C	32, 34
47, 6	F	9, 16	<b>Jean</b>		
52, 5	C	28, 23	2, 4	F	13, 24
<b>Ézéchiel</b>			7, 6	F	13, 26
34, 2	C	26, 26	30	F	13, 22
<b>Daniel</b>			8, 44	F	1, 11;
3, 6	F	9, 14			10, 9
14, 2	C	17, 42	58-59	F	12, 21
<b>Joël</b>			11, 53-54	F	12, 17
1, 7 (LXX)	C	13, 16	14, 6	C	12, 6;
					19, 24
<b>Matthieu</b>			17, 1	F	15, 23
2, 13	F	12, 8	18, 4-5	F	15, 26
22-23	F	12, 12	9	C	35, 25
5, 10	F	19, 9	20, 19	F	11, 3;
36	F	15, 35			18, 18
6, 6	C	17, 4	<b>Actes</b>		
10, 23	C	32, 33;	5, 28	F	21, 6
	F	8, 9;	9, 24-25	C	34, 7
		11, 17	12, 6-19	F	25, 8
29	F	9, 8;	23, 11	F	18, 20
		15, 36	25, 11	C	12, 2;
12, 1	F	2, 15			F 17, 9
13-15	F	12, 14	26, 2	C	1, 4
14, 12-13	F	13, 5	<b>Romains</b>		
			2, 24	C	28, 23

5, 3-5	F 21, 19
8, 21	C 33, 3
35.37	F 20, 34
15, 19	F 20, 38

## I Corinthiens

6, 10	F 1, 12
15, 10	F 26, 2

## II Corinthiens

1, 10	F 20, 32
23	C 3, 10
6, 1	F 26, 2
10	F 1, 12
11, 32	C 34, 7
32-33	F 11, 5
33	F 18, 19 ; 25, 13
12, 2-4	F 20, 36

## I Timothée

1, 7	F 2, 26
3, 2	C 28, 12
4, 14	C 26, 29

## II Timothée

3, 11	F 20, 32
12	F 21, 16
4, 6	F 18, 24

## Hébreux

9, 26	F 11, 15
11, 37	F 16, 12
12, 1	F 21, 17

## I Pierre

4, 4	F 2, 31
------	---------

## I Jean

3, 8	F 1, 11
------	---------

## II. INDEX DE QUELQUES MOTS GRECS

Le nombre en est restreint étant donnée l'existence de MÜLLER

\* Ἀγεντισηρίβους C 10, 22, transcription du latin *agentes in rebus*. Sur les attributions de ces « officiers d'inspection » voir O. HIRSCHFELD, « Die *agentes in rebus* », *Kleine Schriften*, Berlin 1913, p. 624-645. Il s'agit des anciens *frumentarii* supprimés par Dioclétien. Cf. JÉRÔME, *In Abdiam*, 1 : « Eos enim quos nunc *agentes in rebus* uel *ueredarios* appellant, *ueteres frumentarios* nominabant. »

ἀλογία F 2, 25, le péché le plus grave pour un Grec, doublement impardonnable si l'on ne songe pas à s'en corriger, comme c'est le cas ici.

ἀνάλυσις F 18, 24, mot de S. Paul (*II Tim.* 4, 6 ; *Phil.* 1, 23), « appareillage » en langage technique de navigation ; ici, l'appareillage final, la mort.

ἄσημος F 5, 4, employé ici simplement comme le contraire de σέμνος.

Βαλῆς C 9, 9, transcription de Valens, qui se transcrit également Οὐαλῆς, C 1, 10.

διάβολος F 10, 10 ; F 23, 5. Ordinairement employé au sens de « diable, Satan », le mot a gardé son sens primitif de « calomniateur » en C 13, 21.

δοῦξ C 10, 19 ; 22, 16 ; 24, 24, transcription du latin *dux*, que l'on trouve parfois traduit par « duc ». Il s'agit ici de préfets de ville ou de province.

Ἐκκλησία employé au triple sens de : Église universelle : C 4, 3 ; 12, 29 ; 33, 7 ; Église particulière : C 13, 1 ; 25, 17 ; F 3, 10 ; 4, 7 ; 5, 7 ; église, lieu de culte : C 14, 20 ; F 24, 36 ; etc.



- Ἕλληνες C 33, 7; F 14, 5, employé au sens de « païens ». — Quelques années plus tard, quand Julien voudra ressusciter le paganisme, il le baptisera « hellénisme ».
- ἔνσαρκος F 11, 26, mot néo-platonicien adopté par la langue théologique chrétienne, comme δημιουργός, F 14, 2.
- ἔρμητάρια C 33, 19, nom collectif, semble être un ἀπαξ λεγόμενον. Contre DU CANGE, *Glossarium... graecitatis, s.u.*, il faut rejeter l'idée de colonne simple ou de fragment de colonne. Il s'agit d'une espèce de « portique aux agrès ». La préposition ἐπί employée ici semble indiquer qu'il s'agit d'un instrument à suspension. Le nom d'*Hermès* évoque l'idée d'un appareil utilisé dans les gymnases.
- ἱερατεῖον, *presbyterium*, « sanctuaire » F 24, 36, mot spécifiquement chrétien.
- καύχημα F 17, 22, mot paulinien (*II Cor.* 1, 14; *Gal.* 6, 4; etc.) qui ne sonne pas faux dans la bouche du fier lutteur d'Alexandrie.
- κομεντάρια (τά) C 29, 16, dans le *Code Théodosien*, désigne le registre de greffe ou registre d'écrou. C'était primitivement un dépôt d'archives, un tribunal, voire une prison. Le mot désigne donc le bâtiment officiel où devait être amené Athanase pour comparaître devant le préfet.
- κυριακή (s.e. ἡμέρα) C 27, 29; F 6, 20, le dimanche.
- Κυριακόν C 16, 5.9 (Κυριακός τόπος, C 17, 13), désigne l'église principale d'Alexandrie. L'église de S. Cyr ne fut inaugurée que par Cyrille d'Alexandrie, sur l'emplacement d'un temple d'Isis. Cf. H. LECLERCQ, art. « Alexandrie. I. Archéologie », *DACL* 1, 1907, c. 113s.
- μάγιστρος (τοῦ παλατίου), « maître du palais ». — Transcription de *magister*, v.g. C 3, 47. PHILOSTORGE, I, 9, nous présente le *magister* Philouménos qui à Nicée offre aux évêques le symbole à signer. C'est le « maître des offices ».
- μακαρίτης C 7, 10; 8, 7; 15, 13, etc. semble s'employer régulièrement pour accompagner le nom d'une personne défunte dont on respecte la mémoire. Cf. l'usage de la vieille langue populaire (passée dans les formules juridiques) : « feu M... ».
- μακάριος semble réservé de préférence aux saints, surtout de l'An-

- cien Testament. Nous trouvons cependant, C 6, 30, τὴν μακαρίαν Εὐτρόπον.
- μονογενής C 17, 22, mot de la langue classique mais qui, depuis l'évangile de S. Jean, a été réservé à la théologie.
- ὁμολογητής F 5, 2, « confesseur », martyr qui n'est pas mort dans les tourments. Il ne devenait pas nécessairement un saint par la suite. Cf. le cas d'Origène, et aussi les difficultés qu'eut S. Cyprien à Carthage, après la persécution de Dèce, avec les « confesseurs » qui voulaient avoir leur mot à dire dans la discipline ecclésiastique.
- ὁμολογία F 7, 14, « confession », et ὁμολογῶ C 32, 2, *fateor*.
- περιβομβέω F 2, 33, mot assez rare, mais qui exprime parfaitement l'activité des calomnieurs.
- σύνοδος C 4, 19, mot classique, spécialisé dans la langue chrétienne pour désigner l'assemblée des évêques, le synode, le concile provincial.
- ὄπακούω C 16, 4; F 24, 21, « répondre », en parlant du peuple qui écoute une prière et répond pour conclure, comme le notent les mauristes dans leur édition d'Athanase, t. 1, Paris 1698, p. 334, n. e.

## III. INDEX DES TITRES DE L'EMPEREUR CONSTANCE

Sont enregistrés les titres dont se sert Athanase pour désigner l'empereur Constance ou s'adresser à lui (à l'exception de Βασιλεύς employé seul). Ces titres ne se rencontrent que dans *Ap. Const.*

*Pour désigner l'empereur :*

- ἡ σὴ ἀγαθότης 17, 26.  
 ἡ σὴ εὐλάβεια 1, 9.  
 ἡ σὴ εὐσέβεια 1, 21; 3, 8.13; 4, 15.26; 5, 8; 12, 1;  
 14, 4; 17, 15; 18, 33; 19, 9.19.29; 21, 3.16;  
 24, 4; 25, 1.34; 26, 19.32.35; 27, 2; 29, 4.6;  
 32, 14; 33, 14.33.39.  
 ἡ σὴ ἡμερότης 21, 7.  
 ἡ σὴ θεοσέβεια 2, 11; 3, 21; 4, 10.24; 21, 12;  
 24, 23; 32, 3.  
 ἡ σὴ καλοκάγαθία 32, 18.  
 ἡ σὴ μακροθυμία 5, 21.  
 ἡ σὴ φιλανθρωπία 2, 2; 3, 18; 10, 2; 22, 11; 24, 9;  
 26, 36; 27, 3; 29, 6.21; 32, 5.19; 34, 10.15.

*Pour s'adresser à l'empereur :*

- θεοσεβέστατε Αὔγουστε 14, 10.  
 θεοφιλέστατε Αὔγουστε 1, 6; 18, 2; 24, 9; 25, 27;  
 32, 40; 34, 5.  
 μακάριε καὶ θεοφιλέστατε Αὔγουστε 34, 11.  
 φιλανθρωπότατε Αὔγουστε 3, 24.  
 θεοφιλέστατε βασιλεῦ 6, 5.  
 φιλάληθες βασιλεῦ 9, 4; 26, 6 (ordre inverse).  
 φιλομαθέστατε βασιλεῦ 18, 31.

## IV. INDEX DES NOMS PROPRES

## 1. PERSONNAGES ET LIEUX BIBLIQUES

- Abar F 18, 9, montagne où la tradition place la mort de Moïse.  
 Abdias F 10, 29.  
 Abimélech F 10, 23.  
 Abraham F 12, 21; 14, 19.  
 Achab C 20, 16; F 7, 24; 10, 27; 17, 6.7; 18, 17; 25, 19.  
 Archélaüs F 12, 11.  
 Baal F 20, 25.  
 Babylone F 9, 15.  
 Babyloniens C 17, 41; F 10, 7.  
 Caïn C 7, 17.  
 Carmel F 20, 24.  
 Damas F 11, 4.  
 Daniel C 17, 40.43; F 11, 20.  
 David C 5, 18; 20, 17; F 2, 14; 8, 20; 10, 21; 14, 18; 15, 4; 16, 20; 18, 11; 20, 11; 21, 3.30.  
 Doëg C 20, 14.  
 Ecclésiaste F 14, 26; 15, 9; 21, 25.  
 Élie F 10, 25; 17, 5; 18, 15; 20, 24.  
 Éliphas F 14, 21.  
 Élisée F 20, 30, modèle d'ascèse comme dans CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Strom.*, IV, 17 (Stählin, GCS, p. 294, 33).  
 Ésaü F 10, 18; 15, 12; 18, 4; 20, 4.  
 Esdras C 18, 10.  
 Ézéchiás F 14, 15.  
 Ézéchiel C 26, 26.  
 Gomorrhe F 2, 22.  
 Hérode F 12, 10.11.  
 Isaac F 15, 11.  
 Isaïe F 21, 21; 23, 15.  
 Israël C 17, 19; 18, 13.  
 Jacob C 12, 25; F 10, 18; 18, 3; 20, 1.  
 Jean l'apôtre F 13, 21.  
 Jean-Baptiste F 13, 4.  
 Jéroboam C 28, 14.  
 Jérusalem F 20, 39.  
 Jézabel C 20, 15; F 3, 10; 10, 27; 18, 16.  
 Joab F 16, 21.  
 Job F 14, 21; 17, 23.  
 Josédec C 18, 9.  
 Joseph (saint) F 12, 8.  
 Joseph (le patriarche) C 12, 24.  
 Josué (fils de Josédec) C 18, 8.  
 Juda (le patriarche) F 20, 5.  
 Judas (l'Isariote) C 7, 18.  
 Judée F 11, 21.  
 Juifs F 11, 3; 12, 22; 21, 6.



Laban C 12, 24 ; F 20, 3.  
Lazare F 12, 16.  
Madian F 10, 19 ; 18, 8 ; 25, 15.  
Michée F 17, 6.  
Moïse F 10, 18 ; 11, 16 ; 18, 6 ;  
20, 6 ; 25, 15.  
Naboth C 20, 16.  
Nazaréen F 15, 27.  
Nazareth F 12, 12.  
Noé F 14, 14.  
Ochosias F 18, 17.  
Paul (saint) C 1, 3 ; 26, 28 ;  
F 11, 4 ; 17, 9 ; 18, 18 ; 20,  
32 ; 21, 15 ; 25, 12.

## 2. VILLES ET PAYS

Adrianopolis (Andrinople) F 3,  
14.  
Alexandrie C 4, 1.7 ; 22, 5 ; 26,  
35 ; 27, 28 ; F 6, 1.  
Ammon (l'oasis d') en Lybie  
C 32, 25.  
Ancyre F 3, 17.  
Antarados, F 3, 14. Appelée  
aussi *Constantina*. (Cf. HONIG-  
MANN, 716, 6-7).  
Antioche C 5, 12 ; F 1, 1 ; 3,  
11. Il s'y tint, peu après le  
concile de Nicée, un synode  
d'Orientaux eusébiens, qui dépo-  
sa plusieurs évêques orthodoxes.  
Aquilée, en Italie C 3, 20.41 ; 4,  
23 ; 15, 18.21 ; 27, 17. Athanase  
y séjourna plusieurs fois lors de  
son deuxième exil.  
Arménie C 22, 16.  
Axoum en Abyssinie C 29,  
13.14 ; 31, 2.36.

Pierre (saint) F 18, 17 ; 25, 7.  
Pilate C 33, 21.23 ; F 15, 30.  
Roboam F 17, 9 (pour Jérobo-  
am).  
Salathiel C 18, 10.  
Salomon C 12, 16.32 ; 20, 24 ;  
F 14, 24.  
Samaric F 17, 8.  
Saül C 20, 15 ; F 8, 20 ; 10,  
21 ; 16, 20 ; 18, 12 ; 20, 17 ; 25,  
17.  
Sodome F 2, 22.  
Zorobabel C 11, 25 ; 18, 9.

Balanée, en Syrie F 3, 12 (Cf.  
HONIGMANN, 712, 7).  
Bérée (Béroè), en Thrace F 3, 18.  
Campanie C 3, 44.  
Capoue C 27, 16.  
Cappadoce, C 5, 12 ; F 3, 30 ;  
6, 6.  
Césarée de Cappadoce C 5, 11.  
Constantinople F 3, 27.  
Cucuse (de Cappadoce, plus tard  
en II<sup>e</sup> Arménie) F 3, 30. Ce fut  
aussi le lieu d'exil de S. JEAN  
CHRYSOSTOME (*Lettres à Olym-  
pias*, 6, 1 ; 9, 1, 2 ; 17, 4 = SC  
13bis, p. 127. 129. 219. 223.  
383).  
Égypte C 10, 19 ; 22, 10 ; 24,  
17 ; 27, 23 ; 31, 14.16 ; F 7,  
16 ; 9, 24 ; 12, 9 ; 18, 8 ; 20, 8 ;  
25, 15.  
Espagne C 27, 11 ; F 9, 25.

Gaule C 4, 21.26 ; 27, 12 ; F 4,  
9 ; 9, 25.  
Gaza F 3, 18.  
Illyrie F 20, 39.  
Italie C 19, 17 ; 27, 13 ; F 4,  
12.  
Laodicée (de Syrie) F 1, 3 ;  
Athanase parle ailleurs de  
Laodicée en Égypte (*Vita Anto-  
nii*, 61 = PG 26, 932 A).  
Libye C 9, 17 ; 27, 23 ; 32,  
24.26 ; F 7, 16 ; 9, 26.  
Lydda, en Syrie C 3, 44.  
Milan C 3, 46 ; 4, 12.17.  
Naïssus C 4, 23, ville natale de  
Constantin, en Mésie.  
Néronias (Irénopolis), en Cilicie  
F 1, 2 (cf. HONIGMANN, 705,  
8).

Oasis (la Grande), en Haute-  
Égypte C 32, 25 ; F 7, 8.  
Padoue C 3, 43.  
Paltos F 3, 13.  
Pitybion C 3, 19. Ville qu'il faut  
sans doute identifier avec Pettau  
(*Petabio*, en latin), sise aux  
confins de la Pannonie et du  
Norique.  
Rome C 4, 3 ; 6, 30 ; 27, 10 ;  
F 4, 8 ; 9, 24 ; 18, 20.  
Sardaigne C 27, 13 ; F 4, 11.  
Sardique C 4, 22 ; F 26, 26.  
Thébaïde C 32, 25.  
Thrace F 3, 20.  
Trèves C 3, 45 ; 15, 17.  
Vérone C 3, 43.  
Viminacium, en Pannonie C 5,  
11 (cf. HONIGMANN, 657, 2).

## 3. NOMS DE PERSONNES

On retrouvera dans le texte la forme grecque des noms.

Aboutérios C 6, 31, n'est mentionné qu'ici. Qualifié de  
« généreux » et rapproché de Sperantius, il pourrait être l'un des  
sénateurs qui offrirent l'hospitalité à Athanase lors de son exil  
forcé à Rome.  
Adelphios F 7, 19, évêque.  
Agathos F 7, 18, moine égyptien sacré évêque par Athanase (*Ep.  
ad Dracontium*, 7 = PG 25, 552).  
Aizanas C 31, 3, roi d'Axoum en Éthiopie, fit dresser en grec  
l'« Inscription d'Axoum ». Cf. *Corpus Inscriptionum Graeca-  
rum*, t. 3, Berlin 1853, § 5128.  
Alexandre C 15, 14 ; 18, 28 ; 28, 16, prédécesseur d'Athanase au  
siège épiscopal d'Alexandrie.  
Alexandre d'Antioche, voir Introd., p. 43, n. 3.  
Alexandre de Constantinople, voir Introd., p. 20, n. 6.

- Alexandre le Grand C 30, 5.  
 Ammonios F 7, 17, moine égyptien sacré évêque par Athanase (*Ep. ad Dracontium*, 7 = PG 25, 552).  
 Ammonios F 7, 19 (cf. *Hist. ar.*, 72).  
 Anagamphos, cf. *ibid.*  
 Antiochos C 10, 22, *agens in rebus*, i.e. inspecteur général des blés. Voir Index des mots grecs.  
 Ariens C 11, 7; 22, 5; 25, 9.24; 26, 11; 28, 11; 32, 8; 33, 16; 34, 2.20; F 1, 3; 21, 40; 24, 7; 25, 13 (sing.); 27, 4.  
 Arius C 27, 25; F 6, 25.  
 Asclépas F 3, 18, évêque de Gaza, condamné en 326 par un concile d'Orientaux. (Cf. *Ap. c. ar.*, 47; HILAIRE, *Fragm. hist.*, III, 11 = CSEL 65, p. 56).  
 Asterios C 10, 20; 22, 16, comte de la cour de Constance, préfet d'Arménie.  
 Athanase C 1, 14; 23, 2; 30, 55.59.67; 31, 20.34.  
 Athénodore F 7, 20.  
 César (titre des empereurs) C 12, 3; F 17, 9.  
 Clément C 9, 8.13, officier du palais de Magnence. Accompagne avec Valens les deux évêques députés vers Athanase (cf. *Hist. ar.*, 30, 2-3 = PG 25, 728).  
 Constance-Auguste C 10, 24; 23, 2; 80, 2; 31, 3; cf. Index III. — « l'hérétique », F 26, 19-20. Cette dernière qualification donnée en passant nous confirme dans l'opinion que l'*Ap. fug.* est postérieure à l'*Ap. Const.* dans son ensemble.  
 Constant C 2, 3; 3, 15; 8, 7.10; 23, 4.  
 Constantin le Grand C 33, 13-14.  
 Crispinus C 3, 42, évêque de Padoue.  
 Denys de Lydda C 3, 43, évêque fidèle à Athanase.  
 Denys de Milan C 27, 12; F 4, 10, évêque, exilé par le Concile de Milan à cause de son attachement pour Athanase.  
 Diogènes C 22, 1, notaire impérial (cf. *Hist. ar.*, 48 = PG 25, 752 C).  
 Dioscore F 7, 20, prêtre (cf. *Hist. ar.*, 72).  
 Donat F 3, 26, proconsul de Thrace non identifié (manque de données chronologiques).  
 Dracontios F 7, 19, évêque (*Hist. ar.*, 72).  
 Eugène C 3, 46, maître du palais en Occident.  
 Euphratien F 3, 13, évêque de Balanée, exilé avant 330 (*Hist. ar.*, 5).

- Eusèbe de Nicomédie C 4, 6; 5, 13. Successivement évêque de Beyrouth, de Nicomédie et de Constantinople, il fut l'âme des complots tramés contre Athanase, en qui il voyait l'adversaire le plus dangereux pour la grandeur de la capitale politique de l'empire. Disciple de Lucien d'Antioche, comme Arius, il prit le parti de ce dernier après le concile de Nicée.  
 Eusèbe de Verceil C 27, 12; F 4, 11, évêque, exilé au concile de Milan à cause de son attachement pour Athanase.  
 Eustathe d'Antioche F 3, 12, déposé avant 330 (*Hist. ar.*, 4) sous prétexte de sabellianisme, il était le grand adversaire d'Eusèbe de Césarée. D'après THÉODORE (I, 67) il aurait présidé le concile de Nicée (cf. aussi DUCHESNE, II, p. 146, n. 1). Étant donné l'idée première d'un concile général, qui naquit à Néocésarée où déjà l'évêque d'Antioche avait présidé, cette affirmation n'a rien d'in vraisemblable, mais dans la suite des signatures, son nom ne vient qu'après celui d'Ossius et après ceux des légats du Pape. Un concile qui groupait, outre les partisans secrets d'Arius (comme Eusèbe de Césarée et Actius de Lydda), les deux évêques exilés après Nicée, Eusèbe de Nicomédie et Théognis de Nicée (THÉODORE, I, 20), le déposa et, avec le consentement de l'empereur, l'exila en Thrace où il mourut.  
 Eustolion ou Eustolia F 26, 17, jeune femme de la maison de Léonce d'Antioche. Les autres historiens antiques ne font que répéter Athanase à ce sujet.  
 Eutrope C 6, 31, sœur de Constantin.  
 Eutrope d'Andrinople F 3, 15, avait encouru la haine particulière de la princesse impériale, mère de Julien (*Hist. ar.*, 5). Il fut exilé du fait des intrigues eusébiennes.  
 Evagrius C 10, 22, *agens in rebus*.  
 Felicissimus C 10, 18, préfet d'Égypte.  
 Fortunatien C 3, 40; 27, 16, évêque d'Aquilée.  
 Frumentius C 29, 13; 31, 1.13.19.26, évêque d'Axoum.  
 Gaios F 7, 17, évêque.  
 Georges de Cappadoce C 30, 48; 31, 15.43; F 6, 6.16; 26, 24, l'usurpateur du siège d'Alexandrie (Cf. *Introd.*, § 21; *Hist. ar.*, 75; SOZOMÈNE, IV, 10).  
 Georges de Laodicée F 1, 2; 26, 24. Sacré à Antioche en 356, au témoignage de SOZOMÈNE (IV, 8). C'était un prêtre d'Alexandrie déjà excommunié à Nicée (*Ap. c. ar.*, 8), puis, comme évêque, déposé à Sardique (*ibid.*, 47).



- Grégoire de Cappadoce, premier intrus sur le siège d'Athanase, cf. *Introd.*, § 13.
- Hérémios de Thessalonique C 27, 17.
- Hermès F 7, 17, évêque (*Hist. ar.*, 72).
- Hierax F 7, 20, prêtre (*ibid.*, 72).
- Hilaire (saint), cf. *Introd.*, § 20.30.
- Hilaire C 24, 22, notaire impérial (cf. *Hist. ar.*, 48).
- Karterios d'Antarados F 3, 14 ; à sa place, dans l'énumération de *Hist. ar.*, 5, il y a « un autre Kymatios ».
- Kymatios de Paltos F 3, 14, déposé avant 330 (*Hist. ar.*, 5).
- Kyros F 3, 18, évêque (*Hist. ar.*, 5), déposé sous prétexte de sabellianisme (SOCRATE, I, 24).
- Léonce F 1, 1 ; 26, 15, évêque d'Antioche (*ibid.*, 4 et 28). Élu évêque à la suite de l'ambassade d'Euphratas de Cologne, contre qui l'évêque Étienne avait fait organiser un odieux guet-apens.
- Libère C 27, 10 ; F 4, 8 (cf. *Hist. ar.*, 39-41). Voir *Introd.*, § 24.28.31.
- Lucifer C 27, 13 ; F 4, 10, primat de Sardaigne déposé à Arles. Cf. *Introd.*, § 29.
- Lucillus de Vérone C 3, 43.
- Lucius d'Andrinople F 3, 16, exilé en 335 par les eusébiens. De nouveau exilé en 343 pour avoir mal reçu les Orientaux rentrant de Sardique (*Hist. ar.*, 17).
- Macaire C 1, 16, prêtre d'Alexandrie, à l'origine de tous les ennuis juridiques que subit Athanase de la part des ariens par suite de la violence qu'il avait exercée au désert contre le moine Ischyras.
- Magnence C 6, 21 ; 20, 5, prétendant à l'empire. Cf. PIGANIOL, p. 85 (94).
- Marc F 7, 19 ; deux évêques sont signalés portant ce nom. L'un est évêque de Ζύρραι, en Haute-Libye (cf. HONIGMANN, 733, 6 a), l'autre de Φίλαι. Tous deux prendront part au concile des Confesseurs. Cf. *Hist. ar.*, 72 (Opitz, p. 222 et les notes).
- Marcel d'Ancyre F 3, 17 (*Hist. ar.*, 6). S'étant distingué à Nicée, il attaque sans ménagements les partisans avoués d'Arius. Eusèbe de Césarée, très en faveur à la cour, réussit à faire convoquer un synode à Constantinople (dans les années 330), qui déposa le perturbateur de l'ordre public. Voir *Introd.*, § 14.

- Maxime C 9, 7, évêque de Gaule, signataire de Sardique.
- Maxime C 22, 10 ; 24, 17, gouverneur d'Égypte.
- Maximin de Trèves C 3, 45, celui qui accueillit S. Athanase lors de son premier exil.
- Montanos C 19, 15.31 ; 21, 9 ; 22, 1, officier du palais de l'empereur Constance.
- Moulios F 7, 17, évêque de Lato en Thébaidé (cf. *Hist. ar.*, 72).
- Narcisse F 1, 1 ; 26, 22, évêque de Néronias en Cilicie, présent à Nicée en 325 ; désigné comme l'un des signataires de la lettre du Pape Jules rendant compte, après le concile de Rome (340), de la réhabilitation d'Athanase (*Ap. c. ar.*, 35). Il est l'un des évêques envoyés d'Antioche à Trèves pour préciser à l'empereur Constant la doctrine des Orientaux (342) (*Syn.*, 25). Les anoméens, ennemis de Basile d'Ancyre et de toute conciliation doctrinale, le délèguent auprès de Constance à Sirmium pour décider l'empereur au double concile de Séleucie et de Rimini.
- Nilammon F 7, 18.
- Olympios de Thrace F 3, 20.25, déposé à Sardique (*Hist. ar.*, 19).
- Ossius de Cordoue C 3, 42 ; 4, 21 ; 27, 11 ; F 5, 2 ; 9, 24. Outre les références données dans l'*Introd.*, § 33, voir HILAIRE, *De synodis*, 87 (PL 10, 539 B = CSEL 65, 14) : lettre des deux lucifériens Marcellin et Faustin aux empereurs Théodose et Arcadius.
- Palladios C 10, 21 ; 22, 15, maître des offices au palais de Constance.
- Paul de Constantinople F 3, 28 (*Hist. ar.*, 7). Son histoire est un exemple privilégié d'élaboration hagiographique, minutieusement analysée par DAGRON, p. 425-435 : « Paul de Constantinople, le double d'Athanase ».
- Paulin de Trèves C 27, 11 ; F 4, 9, successeur de Maximin, déposé à Arles (HILAIRE, *Fragm. hist.*, I, 6 = CSEL 65, p. 102).
- Philagrios F 3, 27, préfet d'Égypte au moment de l'enquête ordonnée par le concile de Tyr sur les prétendus agissements d'Athanase en Mareote, un des ennemis les plus actifs d'Athanase (*Hist. ar.*, 14-15) comparé à Pilate dans la *Lettre encyclique* (PG 25, 232 A).
- Philippe F 3, 31, préfet du Prétoire pour l'Orient en 348-349. (Cf. *Hist. ar.*, 7 = PG 25, 704 A, où l'on rappelle sa mort misérable).

- Philon F 7, 17, évêque signataire de Sardique (cf. *Hist. ar.*, 72) exilé en Babylonie.
- Plenios F 7, 18, évêque égyptien (*Hist. ar.*, 72).
- Protas C 3, 45, évêque de Milan.
- Psénosiris, F 7, 18.
- Rufin C 10, 19, intendant impérial.
- Sazanas C 31, 4, frère et associé d'Aizanas, roi d'Axoum.
- Sébastien F 6, 18, chef de troupes (cf. *Hist. ar.*, 59 ; 72 ; SOZOMÈNE, IV, 10).
- Servais C 9, 7, évêque de Tongres (*Ap. c. ar.*, 50) signataire de Sardique. Opposera en 359 à Rimini une résistance farouche au groupe hérétique de Ursace et Valens.
- Sperantius C 6, 32, cité avec Abouterios comme un ami romain d'Athanase.
- Stéphanos C 10, 19, maître du palais.
- Syrianos C 22, 9 ; 24, 16.20 ; 25, 18 ; F 24, 12, général et préfet d'Alexandrie, instrument des ariens contre Athanase.
- Thalassos C 3, 19, évêque d'Orient.
- Théodule de Thrace F 3, 20 (*Hist. ar.*, 19 ; *Ap. c. ar.*, 45).
- Théonas C 15, 16, titre d'une église d'Alexandrie.
- Ursace C 1, 10, cf. Valens.
- Valens (Βαλῆς) C 9, 9.17, officier du palais de Maxence.
- Valens (Οὐαλῆς) et Ursace C 1, 10. Ces deux évêques, l'un de Mursa en Illyrie, l'autre de Singidunum en Pannonie font leur apparition au moment du « brigandage de Tyr ». Ils firent partie de la commission d'enquête en Égypte et portèrent contre Athanase un témoignage accablant (335). Ils servirent encore de témoins à charge quand Athanase eut réussi à se faire écouter de Constantin avant son exil à Trèves. Venus à Sardique, ils se retirèrent avec le groupe des 80 évêques orientaux. On y prononça contre eux une sentence de déposition (*Ap. c. ar.*, 36-49). En 347, ils demandent par lettre au synode de Milan d'être reçus à nouveau dans la communion de l'Église Romaine. Ils se soumettent à toutes les volontés du pape Jules et écrivent une lettre fraternelle à Athanase. Valens en grande faveur auprès de Constance est signalé parmi les participants du 2<sup>e</sup> concile de Sirmium (351) (SOCRATE, II, 29). Nous le retrouvons avec Ursace au côté de Constance à Arles, où se présentent, de la part du pape Libère, Vincent et Marcel pour

demander la convocation d'un concile (353). Le concile d'Arles fut leur triomphante revanche sur Athanase ; le concile de Milan, l'année suivante, donna encore à Valens l'occasion de se distinguer, et tous deux envoyèrent leurs clercs de ville en ville pour recueillir les signatures des absents contre Athanase. Nous trouvons encore leurs noms en tête du second formulaire de Sirmium auquel le vénérable Osius eut la faiblesse de souscrire (HILAIRE, *De syn.*, 11), puis comme destinataires d'une des lettres du pape Libère envoyée lors de son exil pour provoquer un mouvement d'opinion, et, par sa condamnation d'Athanase, faire revenir l'empereur Constance sur sa première décision (HILAIRE, *Fragm. hist.*, VII). Ils apposeront une signature de plus au 3<sup>e</sup> formulaire de Sirmium (358), celui auquel souscrira le pape Libère lui-même avant de s'en retourner à Rome (formulaire incomplet mais non hérétique). D'abord excommuniés par la majorité des évêques occidentaux de Rimini, ils réussissent à apaiser les consciences et à extorquer des signatures pour le « credo daté », dont le texte avait été, au préalable, altéré par Valens (10 oct. 359) (HILAIRE, *Fragm. hist.*, VIII). On perd leur trace après le concile de Rome, qui les condamna, sous le pontificat de Damase et l'empereur Valens (370).

M. MESLIN (*Les ariens d'Occident (335-430)*, Paris 1967, p. 266-268) tente d'en tracer un portrait nuancé, libre de préjugés en faveur du « triomphalisme d'Athanase ».

Vincent C 3, 44 ; 27, 16, évêque.



Traduction : H. de Lubac, S.J.  
 Paris, 1954, 272 p.  
 C. Morellet, S.J.  
 Nouvelle édition : 1964, 272 p.  
 Desclée, 1964

**TABLE DES MATIÈRES**

Note sur la deuxième édition .....	7
Jalons chronologiques .....	8
<b>INTRODUCTION</b> .....	9
I. Élection à l'épiscopat et premières tribulations .....	11
II. Premier exil : Trèves (335-337) .....	20
III. Deuxième exil : Rome (339-346) .....	27
IV. Années laborieuses (346-356) .....	34
V. Athanase au désert (356-361) .....	37
VI. Derniers exils (362-366) .....	41
VII. Les amis d'Athanase .....	44
VIII. Les deux Apologies .....	57
A. Contenu et portée des deux Apologies .....	57
B. Texte, éditions et traductions .....	67
<b>NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE</b> .....	79
<b>TEXTE ET TRADUCTION</b> .....	84
Sigles et conventions .....	84
Apologie à l'empereur Constance .....	86
Apologie pour sa fuite .....	176
<b>INDEX</b> .....	247
Index scripturaire .....	249
Index de quelques mots grecs .....	253
Index des titres de l'empereur Constance .....	256
Index des noms propres .....	257

## SOURCES CHRÉTIENNES

Fondateurs : H. de Lubac, s.j.  
† J. Daniélou, s.j.  
C. Mondésert, s.j.  
Directeur : D. Bertrand, s.j.  
Directeur-adjoint : J.N. Guinot

Dans la liste qui suit, dite « liste alphabétique », tous les ouvrages sont rangés par nom d'auteur ancien, les numéros précisant pour chacun l'ordre de parution depuis le début de la collection. Pour une information plus complète, on peut se procurer deux autres listes au secrétariat de « Sources Chrétiennes » — 29, rue du Plat, 69002 Lyon (France) — Tél. : 78 37 27 08 :

1. la « liste numérique », qui présente les volumes et leurs auteurs actuels d'après les dates de publication ; elle indique les réimpressions et les ouvrages momentanément épuisés ou dont la réédition est préparée.
2. la « liste thématique », qui présente les volumes d'après les centres d'intérêt et les genres littéraires : exégèse, dogme, histoire, correspondance, apologétique, etc.

### Liste alphabétique (1-334)

- ACTES DE LA CONFÉRENCE DE CARTHAGE :  
194, 195, 224.
- ADAM DE PERSEIGNE.  
Lettres, I : 66.
- ALFRED DE RIEVAUX.  
Quand Jésus eut douze ans : 60.  
La vie de recluse : 76.
- AMBROISE DE MILAN.  
Apologie de David : 239.  
Des sacrements : 25.  
Des mystères : 25.  
Explication du Symbole : 25.  
La Pénitence : 179.  
Sur saint Luc : 45 et 52.
- AMÉDÉE DE LAUSANNE.  
Huit homélies mariales : 72.
- ANSELME DE CANTORBÉRY.  
Pourquoi Dieu s'est fait homme : 91.
- ANSELME DE HAVELBERG.  
Dialogues, I : 118.
- APOCALYPSE DE BARUCH : 144 et 145.
- ARISTÈS (LETTRE D') : 89.
- ATHANASE D'ALEXANDRIE.  
Deux apologies : 56.  
Discours contre les païens : 18.  
Voir « Histoire acéphale » : 317.  
Lettre à Sérapion : 15.  
Sur l'Incarnation du Verbe : 199.
- ATHÉNAGORE.  
Supplique au sujet des chrétiens : 3.
- AUGUSTIN.  
Commentaire de la première Épître de saint Jean : 75.  
Sermons pour la Pâque : 116.
- BARNAËS (ÉPÎTRE DE) : 172.
- BASILE DE CÉSARÉE.  
Contre Eunome : 299 et 305.  
Homélies sur l'Hexaéméron : 26.  
Sur l'origine de l'homme : 160.  
Traité du Saint-Esprit : 17.
- BASILE DE SÉLEUCIE.  
Homélie pascalle : 187.
- BAUDOIN DE FORD.  
Le sacrement de l'autel : 93 et 94.
- BENOÎT (RÈGLE DE S.) : 181-186.
- CALLINICOS.  
Vic d'Hypatios : 177.
- CASSIEN, voir Jean Cassien.
- CÉSAIRES D'ARLES.  
Sermons au peuple : 175, 243 et 330.
- LA CHAÎNE PALESTINIENNE SUR LE PSAUME  
118 : 189 et 190.
- CHARTREUX.  
Lettres des premiers Chartreux : 88  
274.
- CHROMACE D'AOUTLÉE.  
Sermons : 154 et 164.
- CLAIRE D'ASSISE.  
Écrits : 325.
- CLÉMENT D'ALEXANDRIE.  
Le Pédagogue : 70, 108 et 158.  
Protreptique : 2.  
Stromate I : 30.  
Stromate II : 38.  
Stromate V : 278 et 279.  
Extraits de Théodote : 23.
- CLÉMENT DE ROME.  
Épître aux Corinthiens : 167.
- CONCILES GAULOIS DU IV<sup>e</sup> SIÈCLE : 241.
- CONSTANCE DE LYON.  
Vic de S. Germain d'Auxerre : 112.
- CONSTITUTIONS APOSTOLIQUES, I : 320.  
II : 329.
- COSMAS INDICOPLEUSTÈS.  
Topographie chrétienne : 141, 159 et  
197.
- CYPRIEN DE CARTHAGE.  
A Donat : 291.  
La vertu de patience : 291.



- CYRILLE D'ALEXANDRIE.  
Contre Julien, I : 322.  
Deux dialogues christologiques : 97.  
Dialogues sur la Trinité : 231, 237 et 246.
- CYRILLE DE JÉRUSALEM.  
Catéchèses mystagogiques : 126.
- DIMPSON DE LIGUGÉ.  
Livre d'étincelles : 77 et 86.
- DUNYS L'ARÉOPAGITE.  
La hiérarchie céleste : 58.
- DYODA.  
Manuel pour mon fils : 225.
- DIADOQUE DE PHOTICÉ.  
Œuvres spirituelles : 5.
- DIDYME L'AVEUGLE.  
Sur la Genèse : 233 et 244.  
Sur Zacharie : 83-85.
- A DIOGNÈTE : 33.
- LA DOCTRINE DES DOUZE APÔTRES : 248.
- DOROTHÉE DE GAZA.  
Œuvres spirituelles : 92.
- ÉGÉRIE.  
Journal de voyage : 296.
- EPHREM DE NISIBE.  
Commentaire de l'évangile concordant ou Diatessaron : 121.  
Hymnes sur le Paradis : 137.
- EUNOME.  
Apologie : 305.
- EUSEBE DE CÉSARÉE.  
Contre Hiéroclès : 333.  
Histoire ecclésiastique, I-IV : 31.  
— V-VII : 41.  
— VIII-X : 55.  
— Introd. et Index : 73.  
Préparation évangélique, I : 206.  
— II-III : 228.  
— IV-V, 17 : 262.  
— V, 18-VI : 266.  
— VII : 215.  
— XI : 292.  
— XII-XIII : 307.
- ÉVAGRE LE PONTIQUE.  
Traité pratique : 170 et 171.
- ÉVANGÈLE DE PIERRE : 201.
- EXPOSITIO TOTIUS MUNDI : 124.
- FRANÇOIS D'ASSISE.  
Écrits : 285.
- GÉLASE I<sup>er</sup>.  
Lettre contre les lupercules et dix-huit messes : 65.
- GERTRUDE D'HELFTA.  
Les Exercices : 127.  
Le Héraut : 139, 143, 255, 331.
- GRÉGOIRE DE NAREK.  
Le livre de Prières : 78.
- GRÉGOIRE DE NAZIANZE.  
Discours 1-3 : 247.  
— 4-5 : 309.  
— 20-23 : 270.  
— 24-26 : 284.  
— 27-31 : 250.  
— 32-37 : 318.  
Lettres théologiques : 208.  
La Passion du Christ : 149.
- GRÉGOIRE DE NYSSÉ.  
La création de l'homme : 6.  
Traité de la Virginité : 119.
- Vie de Moïse : 1.  
Vie de sainte Macrine : 178.
- GRÉGOIRE LE GRAND.  
Commentaire sur le Cantique : 314.  
Dialogues : 251, 260 et 265.  
Homélie sur Ezéchiel, I : 327.  
Morales sur Job, I-II : 32.  
— XI-XIV : 212.  
— XV-XVI : 221.
- GRÉGOIRE LE THAUMATURGE.  
Remerciement à Origène : 148.
- GUERRIC D'IGNY.  
Sermons : 166 et 202.
- GUIGUES I<sup>er</sup>.  
Les Coutumes de Chartreuse : 313.  
Méditations : 308.
- GUIGUES II LE CHARTREUX.  
Lettre sur la vie contemplative : 163.  
Douze méditations : 163.
- GUILAUME DE BOURGES.  
Livre des guerres du Seigneur : 288.
- GUILAUME DE SAINT-THIERRY.  
Exposé sur le Cantique : 82.  
Lettre aux Frères du Mont-Dieu : 223.  
Le miroir de la foi : 301.  
Oraisons méditatives : 324.  
Traité de la contemplation de Dieu : 61.
- HERMAS.  
Le Pasteur : 53.
- HÉSYCHIUS DE JÉRUSALEM.  
Homélie pascale : 187.
- HILAIRE D'ARLES.  
Vie de S. Honorat : 235.
- HILAIRE DE POITIERS.  
Contre Constance : 334.  
Sur Matthieu : 254 et 258.  
Traité des Mystères : 19.
- HIPPOLYTE DE ROME.  
Commentaire sur Daniel : 14.  
La tradition apostolique : 11.
- HISTOIRE « ACEPHALE » ET INDEX SYRIACQUE DES LETTRES FÉSTALES D'ATHANASE D'ALEXANDRIE : 317.
- DEUX HOMÉLIES ANOMÉENNES POUR L'OCTAVE DE PÂQUES : 146.
- HOMÉLIES PASCALES : 27, 36, 48.
- QUATORZE HOMÉLIES DU IX<sup>e</sup> SIÈCLE : 161.
- HUGUES DE SAINT-VICTOR.  
Six opuscules spirituels : 155.
- HYDACE.  
Chronique : 218 et 219.
- IGNACE D'ANTIOCHE.  
Lettres : 10.
- IRÉNÉE DE LYON.  
Contre les hérésies, I : 263 et 264.  
— II : 293 et 294.  
— III : 210 et 211.  
— IV : 100.  
— V : 152 et 153.  
Démonstration de la prédication apostolique : 62.
- ISAAC DE L'ÉTOILE.  
Sermons, 1-17 : 130.  
— 18-39 : 207.
- JEAN D'APAMÉE.  
Dialogues et traités : 311.
- JEAN DE BÉRYTE.  
Homélie pascale : 187.
- JEAN CASSIEN.  
Conférences : 42, 54 et 64.  
Institutions : 109.
- JEAN CHRYSOSTOME.  
A Théodore : 117.  
A une jeune veuve : 138.  
Commentaire sur Isaïe : 304.  
Homélie sur Ozias : 277.  
Huit catéchèses baptismales : 50.  
Lettre d'exil : 103.  
Lettres à Olympias : 13.  
Panégyriques de S. Paul : 300.  
Sur l'incompréhensibilité de Dieu : 28.  
Sur la Providence de Dieu : 79.  
Sur la vaine gloire et l'éducation des enfants : 188.  
Sur le mariage unique : 138.  
Sur le sacerdoce : 272.  
La Virginité : 125.
- PSEUDO-CHRYSOSTOME.  
Homélie pascale : 187.
- JEAN DAMASCÈNE.  
Homélie sur la Nativité et la Dormition : 80.
- JEAN MOSCHUS.  
Le Pré spirituel : 12.
- JEAN SCOT.  
Commentaire sur l'Évangile de Jean : 180.  
Homélie sur le prologue de Jean : 151.
- JÉRÔME.  
Apologie contre Rufin : 303.  
Commentaire sur S. Matthieu : 242 et 259.  
Commentaire sur Jonas : 323.
- JULIEN DE VÉZELAY.  
Sermons : 192 et 193.
- LACTANCE.  
De la mort des persécuteurs : 39 (2 vol.).  
Institutions divines, I : 326.  
— V : 204 et 205.  
La colère de Dieu : 289.  
L'ouvrage du Dieu créateur : 213 et 214.
- LÉON LE GRAND.  
Sermons, 1-19 : 22.  
— 20-37 : 49.  
— 38-64 : 74.  
— 65-98 : 200.
- LÉONCE DE CONSTANTINOPLÉ.  
Homélie pascale : 187.
- LIVRE DES DEUX PRINCIPES : 198.
- PSEUDO-MACATRE.  
Œuvres spirituelles, I : 275.
- MANUEL II PALÉOLOGUE.  
Entretien avec un musulman : 115.
- MARIUS VICTORINUS.  
Traité théologiques sur la Trinité : 68 et 69.
- MAXIME LE CONFESSEUR.  
Centuries sur la Charité : 9.
- MÉLANIE : voir Vie.
- MÉLITON DE SARDES.  
Sur la Pâque : 123.
- MÉTHODE D'OLYMPIE.  
Le banquet : 95.
- NIRSÈS SNORHALLI.  
Jésus, Fils unique du Père : 203.
- NICÉAS STÉTHATOS.  
Opuscules et Lettres : 81.
- NICOLAS CABASILAS.  
Explication de la divine liturgie : 4.
- ORIGÈNE.  
Commentaire sur S. Jean, I-V : 120.  
— VI-X : 157.  
— XIII : 222.  
— XIX-XX : 290.  
Commentaire sur S. Mathieu, X-XI : 162.  
Contre Celse : 132, 136, 147, 150 et 227.  
Entretien avec Héraclite : 67.  
Homélie sur la Genèse : 7.  
Homélie sur l'Exode : 321.  
Homélie sur le Lévitique : 286 et 287.  
Homélie sur les Nombres : 29.  
Homélie sur Josué : 71.  
Homélie sur I Samuel : 328.  
Homélie sur le Cantique : 37.  
Homélie sur Jérémie : 232 et 238.  
Homélie sur saint Luc : 87.  
Lettre à Africanus : 302.  
Lettre à Grégoire : 148.  
Philocalie : 226 et 302.  
Traité des principes : 252, 253, 268 et 312.
- PATRICK.  
Confession : 249.  
Lettre à Coroticus : 249.
- PAULIN DE PELLA.  
Poème d'action de grâces : 209.  
Prière : 209.
- PHILON D'ALEXANDRIE.  
La migration d'Abraham : 47.
- PSEUDO-PHILON.  
Les Antiquités Bibliques : 229 et 230.
- PHILOXÈNE DE MABDOUG.  
Homélie : 44.
- PIERRE DAMIEN.  
Lettre sur la toute-puissance divine : 191.
- PIERRE DE CELLE.  
L'école du cloître : 240.
- POLYCARPE DE SMYRNE.  
Lettres et Martyre : 10.
- PTOLÉMÉE.  
Lettre à Flora : 24.
- QUOEVULTEUS.  
Livre des promesses : 101 et 102.
- LA RÈGLE DU MAÎTRE : 105-107.
- LES RÈGLES DES SAINTS PÈRES : 297 et 298.
- RICHARD DE SAINT-VICTOR.  
La Trinité : 63.
- RICHARD ROLLE.  
Le chant d'amour : 168 et 169.
- RITUELS.  
Rituel cathare : 236.  
Trois antiques rituels du Baptême : 59.

LES ŒUVRES DE PHILON D'ALEXANDRIE

publiées sous la direction de

R. ARNALDEZ, C. MONDÉSERT, J. POUILLOUX.

Texte original et traduction française.

1. Introduction générale. *De opificio mundi*. R. Arnaldez (1961).
2. *Legum allegoriarum*. C. Mondésert (1962).
3. *De cherubim*. J. Gorez (1963).
4. *De sacrificiis Abelis et Caini*. A. Méasson (1966).
5. *Quod deterius potiori insidiari soleat*. I. Feuer (1965).
6. *De posteritate Caini*. R. Arnaldez (1972).
- 7-8. *De gigantibus. Quod Deus sit immutabilis*. A. Mosès (1963).
9. *De agricultura*. J. Pouilloux (1961).
10. *De plantatione*. J. Pouilloux (1963).
- 11-12. *De ebrietate. De sobrietate*. J. Gorez (1962).
13. *De Confusione linguarum*. J.-G. Kahn (1963).
14. *De migratione Abrahami*. J. Cazeaux (1965).
15. *Quis rerum divinarum heres sit*. M. Harl (1966).
16. *De congressu eruditionis gratia*. M. Alexandre (1967).
17. *De fuga et inventione*. E. Starobinski-Safran (1970).
18. *De mutatione nominum*. R. Arnaldez (1964).
19. *De somniis*. P. Savinel (1962).
20. *De Abrahamo*. J. Gorez (1966).
21. *De Iosepho*. J. Laporte (1964).
22. *De vita Mosis*. R. Arnaldez, C. Mondésert, J. Pouilloux, P. Savinel (1967).
23. *De Decalogo*. V. Nikiprowetzky (1965).
24. *De specialibus legibus*. Livres I-II. S. Daniel (1975).
25. *De specialibus legibus*. Livres III-IV. A. Mosès (1970).
26. *De virtutibus*. R. Arnaldez, A.-M. Vérilhac, M.-R. Serval et P. Delobre (1962).
27. *De praemiis et poenis. De execrationibus*. A. Beckaert (1961).
28. *Quod omnis probus liber sit*. M. Petit (1974).
29. *De vita contemplativa*. F. Daumas et P. Miquel (1964).
30. *De aeternitate mundi*. R. Arnaldez et J. Pouilloux (1969).
31. *In Flaccum*. A. Pelletier (1967).
32. *Legatio ad Calpum*. A. Pelletier (1972).
33. *Quaestiones in Genesim et in Exodum. Fragmenta graeca*. F. Petit (1978).
- 34 A. *Quaestiones in Genesim, I-II (e vers. armen.)*. Ch. Mercier (1979).
- 34 B. *Quaestiones in Genesim, III-IV (e vers. armen.)*. Ch. Mercier et F. Petit (1984).
- 34 C. *Quaestiones in Exodum, I-II (e vers. armen.)* (en prép.).
35. *De Providentia, I-II*. M. Hadas-Label (1973).
36. *De animalibus*. A. Terian et J. Laporte (en prép.).
37. *Hypothetica*. M. Petit (en prép.).

ROMANUS LE MILLOMI.  
Hymnes : 99, 110, 114, 128, 283.  
RUFIN D'AQUILÉE.  
Les bénédictions des Patriarches : 140.  
RUPERT DE DEUTZ.  
Les œuvres du Saint-Esprit  
Livres I-II : 131.  
— III-IV : 165.  
SALVIEN DE MARSEILLE.  
Œuvres : 176 et 220.  
SCOLTES ARDENNES SUR LE CONCILE D'AQUILÉE : 267.  
SOZOMÈNE.  
Histoire ecclésiastique, I : 306.  
SULPICE SÈVÈRE.  
Vie de S. Martin : 133-135.  
SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEN.  
Catéchèses : 96, 104 et 113.  
Chapitres théologiques, gnostiques et pratiques : 51.  
Hymnes : 156, 174 et 196.  
Traité théologique et éthique : 122 et 129.  
TARGUM DU PENTATEUQUE : 245, 256, 261, 271 et 282.  
TERTULLIEN.  
A son épouse : 273.

Contre les Valentiniens : 280 et 281.  
De la patience : 310.  
De la prescription contre les hérétiques : 46.  
Exhortation à la chasteté : 319.  
La chair du Christ : 216 et 217.  
La pénitence : 316.  
La toilette des femmes : 173.  
Les spectacles : 332.  
Traité du baptême : 35.  
THÉODORE DE CYR.  
Commentaire sur Isaïe : 276, 295 et 315.  
Correspondance, lettres I-LII : 40.  
— lettres 1-95 : 98.  
— lettres 96-147 : 111.  
Hist. des moines de Syrie : 234 et 257.  
Thérapeutique des maladies héliéniques : 57 (2 vol.).  
THÉODORE.  
Extraits (*Clément d'Alex.*) : 23.  
THÉOPHILE D'ANTIOCHE.  
Trois livres à Autolycus : 20.  
VIE D'OLYMPIAS : 13.  
VIE DE SAINTE MÉLANIE : 90.  
VIE DES PÈRES DU JURA : 142.

SOUS PRESSE

GRÉGOIRE DE NAZIANZE : Discours 38-41. P. Gallay et C. Moreschini.  
Les Constitutions apostoliques, tome III. M. Metzger.  
EUSÈBE DE CÉSARÉE : Préparation évangélique, Livres XIV-XV. E. des Places.  
LACTANCE : Eptomé. M. Perrin.  
ISAAC DE L'ÉTOILE : Sermons, tome III. G. Raciti.  
PALLADIUS : Vie de S. Jean Chrysostome. 2 tomes. A.-M. Malingrey.



LES ÉCRITS DE PHILON D'ALEXANDRIE

Texte original et traduction française

R. Arnould, J. Fontana

L'Édition du Cerf

Paris 1987

140 pages

120 francs

ISBN 2-204-01111-1

Collection "Bibliothèque de la Bible et de l'Église"

Tome 1

1. Introduction générale de l'éditeur R. Arnould (1987)

2. Les écrits de Philon d'Alexandrie (1987)

3. Les écrits de Philon d'Alexandrie (1987)

4. Les écrits de Philon d'Alexandrie (1987)

5. Les écrits de Philon d'Alexandrie (1987)

6. Les écrits de Philon d'Alexandrie (1987)

7. Les écrits de Philon d'Alexandrie (1987)

8. Les écrits de Philon d'Alexandrie (1987)

9. Les écrits de Philon d'Alexandrie (1987)

10. Les écrits de Philon d'Alexandrie (1987)

11. Les écrits de Philon d'Alexandrie (1987)

12. Les écrits de Philon d'Alexandrie (1987)

13. Les écrits de Philon d'Alexandrie (1987)

14. Les écrits de Philon d'Alexandrie (1987)

15. Les écrits de Philon d'Alexandrie (1987)

16. Les écrits de Philon d'Alexandrie (1987)

17. Les écrits de Philon d'Alexandrie (1987)

18. Les écrits de Philon d'Alexandrie (1987)

19. Les écrits de Philon d'Alexandrie (1987)

20. Les écrits de Philon d'Alexandrie (1987)

21. Les écrits de Philon d'Alexandrie (1987)

22. Les écrits de Philon d'Alexandrie (1987)

23. Les écrits de Philon d'Alexandrie (1987)

24. Les écrits de Philon d'Alexandrie (1987)

25. Les écrits de Philon d'Alexandrie (1987)

26. Les écrits de Philon d'Alexandrie (1987)

27. Les écrits de Philon d'Alexandrie (1987)

28. Les écrits de Philon d'Alexandrie (1987)

29. Les écrits de Philon d'Alexandrie (1987)

30. Les écrits de Philon d'Alexandrie (1987)

31. Les écrits de Philon d'Alexandrie (1987)

32. Les écrits de Philon d'Alexandrie (1987)

33. Les écrits de Philon d'Alexandrie (1987)

34. Les écrits de Philon d'Alexandrie (1987)

35. Les écrits de Philon d'Alexandrie (1987)

36. Les écrits de Philon d'Alexandrie (1987)

37. Les écrits de Philon d'Alexandrie (1987)

38. Les écrits de Philon d'Alexandrie (1987)

39. Les écrits de Philon d'Alexandrie (1987)

40. Les écrits de Philon d'Alexandrie (1987)

41. Les écrits de Philon d'Alexandrie (1987)

42. Les écrits de Philon d'Alexandrie (1987)

43. Les écrits de Philon d'Alexandrie (1987)

44. Les écrits de Philon d'Alexandrie (1987)

45. Les écrits de Philon d'Alexandrie (1987)

46. Les écrits de Philon d'Alexandrie (1987)

47. Les écrits de Philon d'Alexandrie (1987)

48. Les écrits de Philon d'Alexandrie (1987)

49. Les écrits de Philon d'Alexandrie (1987)

50. Les écrits de Philon d'Alexandrie (1987)

Tirée sur les presses de  
l'Imprimerie de l'Indépendant (Château-Gontier)  
cette deuxième édition de :

*Deux apologies*

a été achevée d'imprimer  
le 15 janvier 1987

Dépôt légal : janvier 1987. — N° éd. : 8340.

*Imprimé en France*